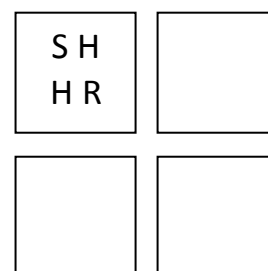


ISSN : 0990 - 6894

**ANNUAIRE
DE LA
SOCIETE
D'HISTOIRE
DE LA
HARDT
ET DU RIED**



NUMERO 24 2011 - 2012

COMITE DIRECTEUR

Président : STRAUDEL Jean-Philippe
5, rue de la Paix 68320 GRUSSENHEIM

Vice-présidents : BIELLMANN Patrick
32, rue de la Krutenau 68180 HORBOURG-WIHR

HAEGI Marcel
2, rue de Baldenheim 67600 RATHSAMHAUSEN

LOMBARD Norbert
Mairie de Saasenheim 67390 SAASENHEIM

Secrétaire : CONRAD Olivier
19, rue de la Paix 68600 OBERSAASHEIM

Trésorier : FLESCH Gérard
3, rue de Belfort 68600 NEUF-BRISACH

Assesseurs : BAUMANN Fabien
6, rue du Travail 67230 HUTTENHEIM
BERINGER Emile
13, rue des Seigneurs 68740 FESSENHEIM
DEBES Paul
1, rue des Alliés 68320 FORTSCHWIHR
LINDER Antoine
1, route du Rhin 68600 BIESHEIM
MARCK Pierre
1, rue Rouvillois 67170 BRUMATH
OHREM Jean-Pierre
28, rue de l'Est 68320 HOUSSEN
OTT Jean Jacques
chemin de la Krutenau 68320 MUNTZENHEIM
SCHLAEFLI Louis
13, rue des Jardins 67800 BISCHHEIM
SCHMITT Lucienne
4, rue du Muguet 68320 WIDENSOLEN

Président d'honneur : URBAN Ernest 41, rue Principale 68320 KUNHEIM

Inscription au Registre des Associations du Tribunal d'Instance de Colmar
Volume XXXVIII n°56 -5 mars 1986-
Les opinions publiées dans cette publication n'engagent que leurs auteurs.

LE MOT DU PRESIDENT

J'ai le plaisir et l'honneur de vous présenter notre 24^e annuaire, comprenant de très nombreuses illustrations en couleurs. Par le passé nous avons déjà inséré quelques pages en couleurs, mais la contribution de Caroline Fischer, une nouvelle auteure, qui nous propose une biographie et un catalogue du peintre Lucien Weil, nous a poussés à publier en couleur une partie de l'annuaire. Paul Debès et Eric Ettwiller ont également rejoint le cercle des nouveaux auteurs. Il va sans dire que cette publication n'est possible que grâce à nos membres qui par leurs cotisations permettent son financement, ainsi qu'aux communes et collectivités locales qui nous soutiennent. Mais elle l'est aussi grâce aux nombreuses contributions de nos auteurs qui sont à ce jour cent dix-neuf à avoir écrit pour l'annuaire. Soulignons aussi le remarquable travail d'Olivier Conrad, secrétaire de la SHHR, qui a la responsabilité de la mise en pages de l'annuaire.

Cette année, c'est la commune de Rustenhardt qui nous reçoit sur invitation de son maire Agnès Kieffer, que je remercie.

Le 7 juin 2011 a eu lieu une découverte extraordinaire à Niederhergheim : la mise au jour de sept stèles funéraires gallo-romaine

Les 18 et 19 juin 2011 à Grussenheim une exposition sur le thème de la céramique a été organisée par les Amis d'Annette de Rathsamhausen, avec la présentation d'un catalogue en présence de Marc Grodwohl, créateur de l'Ecomusée d'Alsace, et qui, l'espace d'une soirée, nous aura fait vivre un formidable moment de partage de vies.

Lors de la présentation du nouveau livre sur Breisach, Patrick Biellmann, vice-président de la Société d'histoire de la Hardt et du Ried, a été honoré par ses pairs d'outre Rhin, au musée de Breisach le 18 novembre 2011, pour sa riche collaboration.

Au début de l'année 2012, la dynamique société « Mémoires Locales Marckolsheim » a édité son deuxième bulletin et prépare son premier annuaire.

L'association d'archéologie et d'histoire de Horbourg-Wihr a mis en ligne sur son site Internet archihw.org, à l'occasion du 500^e anniversaire des peintures murales de l'église Saint Michel, un panoramique à 360°.

Le 11 avril 2012 s'est tenue la première assemblée générale de la toute jeune société d'histoire et de généalogie de Sainte-Croix-en-Plaine sous la présidence de Bertrand Killy. Joseph Armspach y a animé une conférence sur le passé gallo-romain de la localité.

Toujours en 2012, il faut signaler la découverte et la fouille d'une importante nécropole mérovingienne à Artzenheim, ainsi que de nouvelles fouilles à Houssen qui ont permis de retrouver la suite du village gaulois que Muriel Zehner nous avait présenté lors de notre assemblée générale 2009 au siège du Conseil Général du Haut-Rhin. Cet énorme village était doté de fours de potiers à deux alandiers.

2012 aura également été l'année de la publication par la caisse du Crédit Mutuel « Le Castel » d'un ouvrage retraçant son histoire et celle des caisses locales à son origine : Andolsheim, Bischwihr, Fortschwihr, Horbourg-Wihr et Muntzenheim. Le tout sous la direction de son président d'honneur René Trunck, membre fidèle de la Société d'histoire de la Hardt et du Ried.

Norbert Lombard, vice-président de la Société d'histoire de la Hardt et du Ried et membre du comité de la Fédération des sociétés d'histoire et d'archéologie d'Alsace, a rejoint le comité de l'association du Amis du musée de l'infanterie qui doit s'implanter à Neuf-Brisach.

Nous projetons de consacrer une partie des contributions de nos prochains annuaires à la guerre de 1914-1918, dont ce sera alors le centenaire.

Enfin, notre site Internet shhr.free.fr, créé et géré par Pierre Marck, a subi une cure de jouvence pour être encore plus attrayant.

Jean-Philippe Strauel

SOMMAIRE

Patrick BIELLMANN Jean-Philippe STRAUDEL	p. 5
Etude des monnaies de Grussenheim-Heidenstraessel	
Paul DEBES	p. 11
Un instrument chirurgical gréco-romain trouvé à Oedenburg (Biesheim-Kunheim)	
Patrick BIELLMANN	p.14
Un lingot de plomb trouvé à Oedenburg-Biesheim	
Hans Ulrich NUBER	p.15
Zwei spätrömische Reitersporen aus Argentovaria-Oedenburg	
Jean-Philippe STRAUDEL	p. 28
La sépulture mérovingienne de Mackenheim	
Louis SCHLAEFLI	p. 29
Simples glanes sur la communauté juive de Marckolsheim	
Claude MULLER	p. 40
La croix et le bailli. A propos des Loeffel de Marckolsheim	
Claude MULLER	p. 41
La guerre dans la Hardt. Le comte du Bourg et la bataille de Rumersheim (1709)	
Louis SCHLAEFLI	p. 45
De la misère en milieu rural : Rustenhardt à la fin du XVIIIème siècle	
Olivier CONRAD	p. 55
Les arbres fruitiers dans la Hardt. Dix-huitième-dix-neuvième siècles. Eléments de recherche.	
Eric ETTWILLER	p. 69
La Hardt, vue par une belle journée de juin 1786. Extrait d'un journal de voyage de Leonhard Brennwald	
Louis SCHLAEFLI	p. 79
Rustenhardt : Notes d'histoire ecclésiastique de la Révolution à nos jours	
Violette GROSS	p. 89
Le bicentenaire de la naissance de Me Heckmann-Stintzy de Schoenau (1812-1892)	
Jean-Marc LALEVEE	p. 93
Il y a 160 ans, les inondations dans la plaine du Rhin en 1852	
Franck PETTERSCHMITT	p. 97
Le Rheinfelderhof	
Caroline FISCHER	p. 101
Un artiste peintre de Biesheim. Lucien Weil (1902-1963)	
Norbert LOMBARD	p. 137
L'abbé Jean-Joseph Schmitt, un enfant de Saasenheim à l'origine du Foyer de Charité d'Alsace. (1920 - 1972)	
Henri GOETZ	p. 153
La mine de potasse oubliée de Blodelsheim	
Odile LELOUTRE Catherine GALL	p. 161
Notes sur l'occupation à Boesenbiesen	
Aloyse BRUNSPERGER	p. 169
Ma guerre 39 – 45. Mon calvaire. Le témoignage authentique d'une petite fille née en 1935	
Joseph ARMSPACH	p.175
L'église de Logelheim	
Nobert LOMBARD	p.178
La grande guerre dans la Hardt et le Ried	
Louis SCHLAEFLI Nobert LOMBARD	p. 179
A Neuf-Brisach il y a un siècle : une chope de réserviste de 1912	
Jean-Philippe STRAUDEL Olivier CONRAD	p. 183
Compte rendu de l'assemblée générale	
Revue de presse et photos	p. 185
Louis SCHLAEFLI	p. 187
Rectificatif à l'article François-Joseph Schelcher, augustin à Colmar	
Pierre MARCK	p. 191
Index de l'annuaire n° 23	

ETUDE DES MONNAIES DU SITE DE GRUSSENHEIM- HEIDENSTRAESEL

Patrick BIELLMANN et Jean-Philippe STRAUDEL

Le site est situé à l'intersection de la voie antique « Heidenstraessel » et d'une autre voie romaine menant à Oedenburg-Biesheim. Connu depuis le 19^e siècle, le vicus de Grussenheim a été fouillé en 1862 et 1894 respectivement par Coste et Winckler, qui y voyaient l'agglomération antique nommée Argentovaria.

Intérêt du site et des vestiges

Grussenheim possède deux sites romains reconnus par Jean-Philippe Strauel en 20 ans de prospection pédestre. Le premier est une villa gallo-romaine à l'ouest du village dans le secteur des tumulus de Riedwihr. Ce site est prospecté¹ depuis 1985. Le second se situe à l'est du village sur la voie romaine du Heidenstraessel. Là, il s'agit d'une agglomération en bordure de voie romaine. Une nouvelle campagne de prospections soumise à autorisation du Service Régional de l'Archéologie a démarré en 2003 et s'est poursuivie jusqu'en 2010². Elle a permis d'étudier une surface d'environ 2 hectares. Cela a occasionné la découverte de deux nouvelles zones d'occupation. La première, au nord-est de l'intersection avec la voie de

Riegel, le « Mauchenweg », est occupée presque exclusivement au 4^e siècle pendant les dynasties constantinienne et valentinienne, c'est la grande nouveauté de cette campagne de prospection. La seconde au sud-ouest, au croisement de la voie venant d'Oedenburg avec le Heidenstraessel, est occupée du 1^{er} au 4^e siècle.

La documentation repose sur l'étude des céramiques et des monnaies trouvées en jonchée.

La valeur scientifique de ces artefacts hors stratigraphie puisque aucune fouille n'y a été pratiquée depuis 1901 réside dans la méthode de prospection systématique avec autorisation préalable du SRA. Cette méthode développée sur le site d'Oedenburg permet une comparaison au vu du résultat obtenu : plus de 600 monnaies et toute la céramique associée ainsi que les autres objets métalliques de parure ou de la vie quotidienne.

ENVIRONNEMENT DU SITE

Milieu naturel

Site de plaine dans le Ried, le vicus de Grussenheim- Heidenstraessel se présente comme une agglomération rurale en bordure de voie romaine. Le sol noir du Ried cultivé et planté en maïs laisse apparaître çà et là de petites buttes, traces des habitations antiques.

¹ Travail initié par l'équipe de Charles Bonnet en 1983, lors de la redécouverte du site de la villa gallo-romaine de la « Nachtweide-Seirath ».

² Autorisation n° 2003/91 du 7 mai au 31 décembre 2003 ; autorisation n° 2004/36 du 12 février au 31 décembre 2004 ; autorisation n° 2005/70 du 1 avril au 31 décembre 2005 et autorisation n° 2007/67 du 19 mars au 31 décembre 2007 ; n° 2009/190 du 15 juin au 30 novembre 2009 et n° 2010/87 du 12 avril au 30 novembre 2010.



*Le Heidenstraessel à Grussenheim
(photo J.-P. Strauel)*

Contexte archéologique

Les vestiges sont essentiellement gallo-romains. Outre le mobilier daté de l'époque gallo-romaine, il faut signaler d'autres découvertes s'échelonnant de la préhistoire au Haut Moyen Age : deux lames de faucille du Néolithique, un perçoir et des éclats de débitage de la même période³, une épingle à cheveux de l'Age du Bronze, une cupule appartenant à une fibule du Hallstatt (750-450 av. J.C.), un potin gaulois. Pour la période post romaine, une boucle d'oreille mérovingienne avec embout à tampon polyédrique du 7^e siècle a été découverte, rappelant la présence de tombes mérovingiennes au nord du site comme l'attestaient les découverte anciennes⁴.

Occupation du Haut-Empire

31 fragments de céramique sigillée décorée ou lisse ont été découverts. Parmi ceux-ci, 4 exemplaires comportent des

³ STRAUDEL (Jean-Philippe), « Un outil néolithique et une épingle de l'âge du Bronze découverts à Grussenheim », *Annuaire de la Société d'Histoire de la Hardt et du Ried*, 1995 n°8, p. 7.

⁴ STRAUDEL Jean-Philippe, « Présence mérovingienne à Grussenheim », *Annuaire de la Société d'Histoire de la Hardt et du Ried*, 1994 n° 7, p. 19-26.

estampilles de nom de potiers dont 2 ont pu être identifiés : FIRMANUS officiant à Rheinzabern entre 140 et 160 et LATINNI officiant également à Rheinzabern entre 150 et 160. A signaler également un tesson de col d'amphore portant la marque : PRIM.

Le mobilier métallique :

- un dé en plomb
- un outil de chirurgien
- 11 fibules
- 5 cuillères
- 2 clochettes en bronze
- une bague de femme ou d'enfant portant en décor incisé 2 lettres v inversées et séparées par un point.
- une bague d'homme en argent de forme octogonale portant en décor incisé l'inscription DEAE MINER, dédicace à la déesse Minerve.
- une douzaine de têtes d'épingles à cheveux.

Occupation du Bas-Empire

Le mobilier céramique :

14 tessons de céramique à parois fines, datables du 3^e au début du 4^e siècle corroborent le numéraire constantinien. Par contre, on n'y connaît pour l'instant aucun tesson de céramique d'Argonne décorée à la molette ni de céramique rugueuse.

Le mobilier métallique :

Le seul objet attribuable au Bas-Empire est un pelte : un élément de harnachement en forme de coquille avec deux gros rivets. Il est datable de la fin du 3^e siècle au début du 4^e d'après Marcus Zagermann⁵ qui a étudié le mobilier d'Oedenburg-Biesheim. Il faut aussi souligner, pour l'instant, l'absence de fibule cruciforme.

⁵ ZAGERMANN (Marcus), *Metallene Trach- und Ausrüstungsgegenstände des 3. bis 5. Jahrhunderts nach Christus aus Oedenburg (Biesheim, Haut-Rhin, F)*, Provinzialrömische Archäologie Universität Freiburg i. Br., Magisterarbeit 2002/2003, Tafel 1, 1-7.



pelte

Tableau synthétique de la répartition des découvertes numéraires par siècles :

prospections	total	1 ^{er}	2 ^e	3 ^e	4 ^e
1990-1994	240	13	31	37	204
2003-2010	361	9	41	56	250
total	641	22	72	93	454
		3%	11%	15%	71%

L'étude du mobilier monétaire montre une faible fréquentation au 1^{er} siècle. Le second laisse apparaître une occupation au carrefour de la voie venant d'Oedenburg avec le Heidenstraessel et immédiatement à l'ouest. Cette présence est largement confirmée par la céramique sigillée.

Le 3^e siècle assure d'une continuité d'occupation avec un pic entre 259 et 275 sous les empereurs gaulois. Au 4^e siècle, l'occupation du site est très importante avec 71% du numéraire.

Les monnaies du Haut-Empire

périodes	nombre de monnaies
-100 à -27	1
-27 à 41	8
41 à 68	4
68 à 96	9
96 à 117	8

LES MONNAIES

Les prospections depuis 1990 ont permis de découvrir près de 800 monnaies dont 641 ont pu être déterminées sur le site du Heidenstraessel. Elles montrent que le site est occupé depuis le début du 1^{er} siècle jusqu'à l'extrême fin du 4^e siècle, chronologie qui s'achève avec l'empereur Arcadius (395-408).

117 à 138	6
138 à 161	24
161 à 180	28
180 à 192	6
192 à 211	2
211 à 222	7
222 à 235	2
235 à 244	2
244 à 251	2
251 à 259	1
total	110

En détaillant les monnaies du Haut-Empire, il faut remarquer d'emblée que l'occupation julio-claudienne n'est pas forte donc l'installation ne semble pas précoce. Cela pourrait signifier que l'axe de circulation du Heidenstraessel ne fonctionne pas avec les camps julio-claudiens d'Oedenburg-Kunheim. Par contre, au second siècle, l'agglomération semble se développer au carrefour de la voie venant d'Oedenburg avec le Heidenstraessel et immédiatement à l'ouest. C'est là qu'a été trouvé l'essentiel de la céramique sigillée. Sous le règne d'Antonin le Pieux (138-161) et de son fils Marc-Aurèle (161-180) apparaît le premier pic monétaire. Il correspond à la période de paix et peut marquer une certaine vitalité de l'agriculture locale.

Le 3^e siècle montre une continuité d'occupation faible jusqu'à la perte du *limes* en 260.

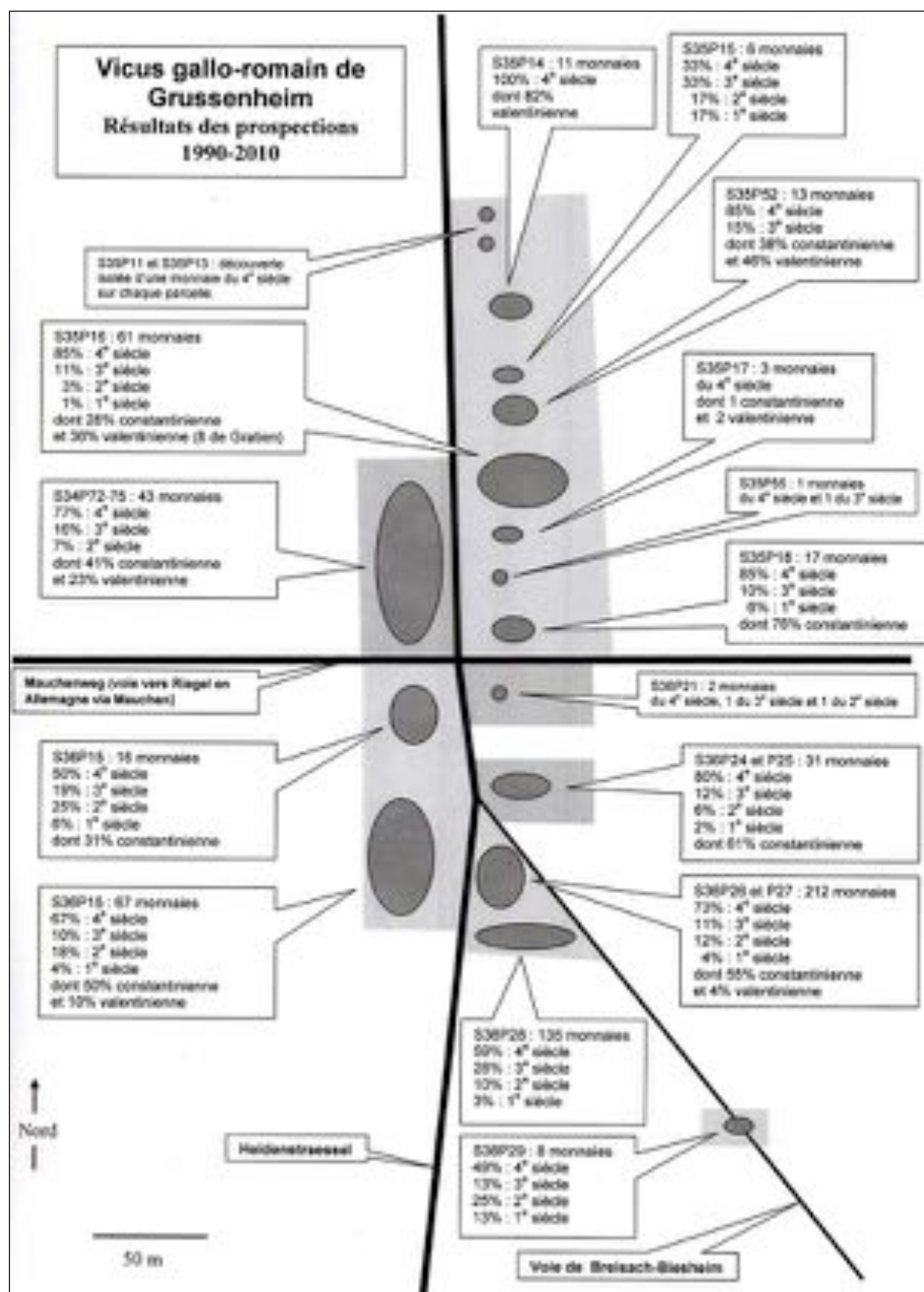


Schéma de répartition des découvertes numéraires du site de Grussenheim-Heidenstraessel par parcelles. (DAO J.-P. Strauel)

Les monnaies du Bas-Empire

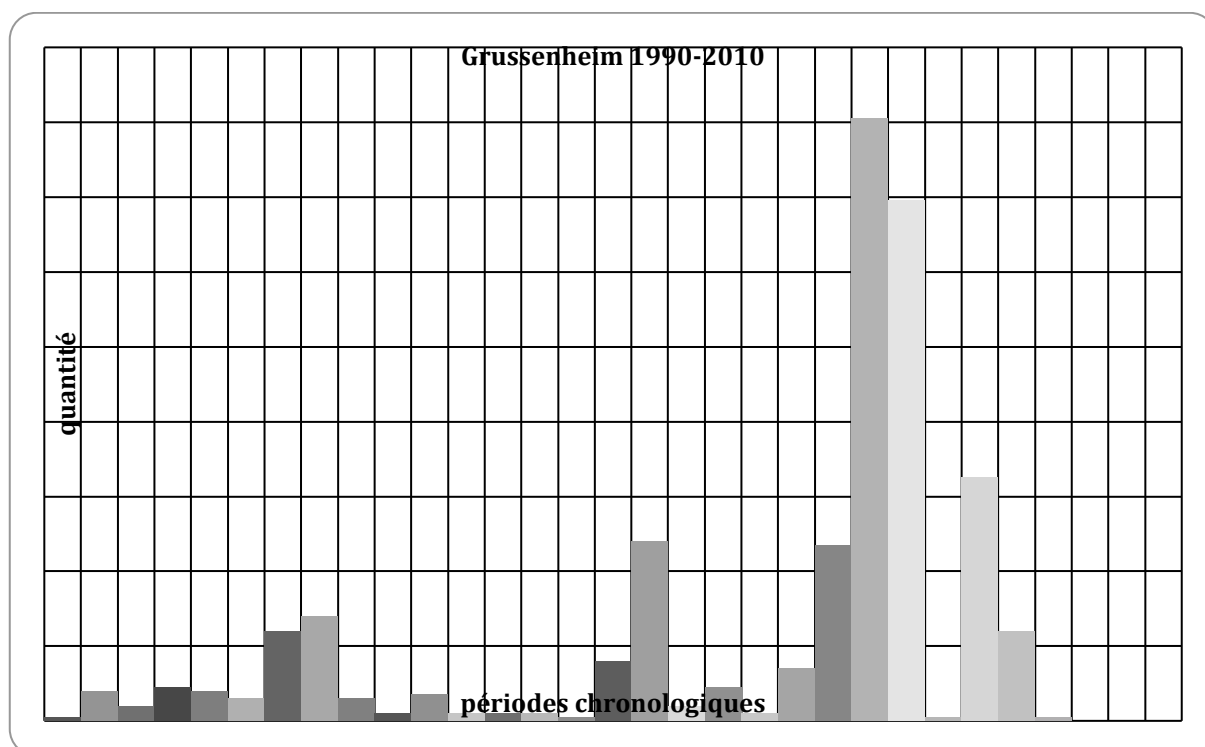
périodes	nombre de monnaies
259 à 268	16
268 à 275	48
275 à 283	4
283 à 294	9
294 à 305	2
305 à 317	14
317 à 330	47
330 à 341	161
341 à 354	139
354 à 364	1
364 à 378	65
378 à 395	24
395 à 408	1
total	531

L'étude du mobilier monétaire du Bas-Empire montre un numéraire important dès le retour de la frontière de l'Empire romain sur le Rhin. Cette occupation avec un pic entre 259 et 275 sous les empereurs gaulois traduit une activité sans doute liée au réaménagement de la frontière. Si elle culmine sous les fils de Constantin, cela est lié à la deuxième phase d'aménagement de la frontière avec la mise en place ou le réaménagement des forteresses de Horbourg et Breisach.

Enfin, la troisième phase est bien marquée par la récente découverte des monnaies valentiniennes le long de l'axe nord-sud mais surtout au croisement de celui qui mène au Rhin.

Si le site ne semble pas en activité lors de la phase de construction et d'occupation des camps julio-claudiens de Oedenburg-Kunheim, il participe de plein fouet aux changements dûs au réaménagement de la frontière au Bas-Empire puis à la création de la province *Maxima Sequanorum* dont le site de Grussenheim-Heidenstraessel forme la limite septentrionale⁶ avec la *Germania Prima*. C'est à cette période que le vicus connaît son essor maximal au croisement des voies venant de Oedenburg -Breisach, de celle est-ouest le Mauchenweg donnant accès au Rhin puis au Sponeck ou au Limberg. La voie sud-nord (Heidenstraessel) se substitue peut être à la voie nord-sud le long du Rhin, inondable à cette période sur ce tronçon, comme le laisse supposer le déplacement de l'agglomération tardive d'Oedenburg vers les terrasses plus élevées à l'ouest de la route antique.

⁶ NUBER (Hans-Ulrich), REDDE (Michel), „Das römische Oedenburg, Biesheim/Kunheim, Haut-Rhin, France“ *Germania* 80-1, 2002, p.213



Histogramme du nombre de monnaies du site de Grussenheim-Heidenstraessel par périodes chronologiques. (P. Biellmann)

CONCLUSION

Le site de Grussenheim-Heidenstraessel est une longue agglomération rurale de près de 3 km le long d'un axe nord-sud principal le Heidenstraessel. Deux croisements de voies ont modelé la forme de l'établissement. Au nord celui de la voie est-ouest, le Mauchenweg, met le site en relation avec le Rhin et montre une présence tardo-antique d'époque valentinienne. Au sud-est, l'embranchement d'une voie venant du site militaire de Biesheim-Oedenburg montre une occupation qui perdure depuis la fin du 1^{er} siècle. Si l'on rapporte les monnaies de Grussenheim-Heidenstraessel connues à ce jour à la fréquence annuelle par période chronologique, on peut constater pendant le Haut-Empire un pic au milieu du 2^e siècle correspondant à la période de la *pax romana*

et sans doute à une intense activité agricole. Au Bas-Empire, une nette reprise s'amorce dès le retour du limes sur le Rhin vers 260, puis une forte occupation pendant la période constantinienne avec un pic entre 330 et 354 correspondant à la construction ou au réaménagement des forteresses (Breisach, Horbouurg) puis une reprise pendant la période valentinienne correspondant à la construction de la forteresse d'Oedenburg-Biesheim et à la fortification du Sponeck.

On peut estimer que le site couvre environ 2,5 ha de part et d'autre du Heidenstraessel, il n'est donc pas étonnant que Coste et Winckler aient pensé à l'identifier avec Argentovaria. Le peu de traces d'objets militaires (à l'exception d'un pelté) permet d'affirmer que le site s'assimile parfaitement à un établissement rural du type vicus.

UN INSTRUMENT CHIRURGICAL GRECO-ROMAIN TROUVE A OEDENBURG (BIESHEIM-KUNHEIM)

Paul DEBES



2011 W 139 érigne en bronze (7,39 g) photo Antoine Linder (Studio A Neuf-Brisach)

Lors de la campagne 2011 de prospection autorisée ¹ un instrument chirurgical a été trouvé par Jean-Philippe Strauel à Oedenburg-Biesheim, au nord de la forteresse valentinienne d'Altkirch, sur la parcelle de M. Obrecht. Il s'agit d'une érigne en bronze d'époque romaine, longue de douze centimètres et d'un poids de 7,40 g. Elle est composée d'un manche en forme de parallélépipède rectangle flanqué de part et d'autre d'une tige : l'une, partiellement moulurée et légèrement faussée, se termine

par un crochet et l'autre, plus massive et parfaitement rectiligne, par une spatule.

Chacun des quadrilatères centraux porte, gravées en grec, alors langue en usage dans le monde médical, quatre à cinq lettres majuscules, soit dix-sept en tout. Le déchiffrement, rendu difficile par l'impossibilité de déceler le contour exact du premier mot, donne le résultat suivant : « ANAΓNON TI EYTYXIAN » (anagnon ti eutukhian) ou bien « ANAΓNONTI EYTYXIAN » (anagnonti eutukhian). Après analyse on retiendra le déchiffrement qui donnera au sens sa plus large extension.

¹ Opération archéologique n°5662, autorisation préfectorale 2011/37, responsable scientifique Patrick Biellmann.

Lançons la première traduction. « ΑΝΑΓΝΟΝ ΤΙ » est un groupe pronominal neutre au nominatif ou à l'accusatif, composé de l'adjectif « ἀναγνον » qui signifie impur, et du pronom ou adjectif indéfini « τι » que l'on peut traduire par : quel qu'il soit. Cependant, au neutre, l'adjectif précédé de l'article, ici sous-entendu, s'emploie substantivement. La traduction pourrait donc être la suivante : quelle que soit la chose impure. Le mot « εὐτυχίαν », succès en grec, étant à l'accusatif féminin, occupe la fonction de complément d'objet direct du mot omis. Dans la liste des verbes transitifs qui s'accommodent de ce complément on peut choisir le verbe avoir. D'où cette traduction : quelle que soit la chose impure avoir du succès. Compte tenu du contexte, on remplace chose impure par mal, et en plaçant le groupe verbal en tête de phrase on obtient une version améliorée : avoir du succès sur le mal quel qu'il soit ou mieux encore : **Combattre avec succès le mal quel qu'il soit.** Il s'agit donc ici d'un souhait de réussite que le médecin s'adresse à lui-même par le biais d'un instrument chirurgical.

La deuxième lecture possible, « ΑΝΑΓΝΟΝΤΙ ΕΥΤΥΧΙΑΝ », a été suggérée par M. Francis Denefeld, professeur agrégé émérite de lettres classiques que je remercie pour son aide et ses bons conseils. « ΑΝΑΓΝΟΝΤΙ » est le datif du participe aoriste ² du verbe « ἀναγιγνωσκω » (anagnôscô) qui signifie : connaître à fond, avec certitude.

Comme précédemment pour l'adjectif, lorsque le participe est précédé de l'article, ici sous-entendu, il prend le sens d'un nom. « ΑΝΑΓΝΟΝΤΙ » se traduit donc comme ceci : à celui qui a fait de bonnes études. Ce qui a été dit d' « εὐτυχίαν » reste valable. Quand au verbe, ici également sous-entendu, c'est sans conteste le verbe souhaiter qui s'impose. La traduction de cette seconde interprétation serait donc la suivante : « **Je souhaite le succès à celui qui a fait de bonnes études** ».

Par rapport à la précédente interprétation celle-ci donne une information complémentaire sur la personne destinataire du souhait, en fait le médecin lui-même, propriétaire de l'érigne, comme cela a déjà été mentionné plus haut. On sait ainsi qu'il s'est préparé à l'exercice de son métier par de solides études qu'il considère comme déterminantes pour sa réussite professionnelle. Cette information est d'autant plus intéressante que « le médecin est alors non diplômé mais auto-proclamé ³ » et « aime... à afficher ses compétences ³ ». Ce souhait, plus complet, n'a nécessité que deux mots pour sa formulation contre trois pour le précédent, doté d'un sens moindre. Nous avons là les conditions nécessaires et suffisantes pour sélectionner le bon déchiffrement. Ce sera donc : « **ANAGNONTI EUTYXIAN** » qui se traduit par : « **Bonne chance à celui qui a fait de bonnes études** ».

² *Le Petit Robert*. Temps de la conjugaison grecque à valeur de passé mais n'indiquant pas une datation précise.

³ GOUREVITCH (Danielle), *Pour une archéologie de la médecine romaine*, Coll. Pathographie, De Boccard, Paris, 2011, 251 p..



Photos Antoine Linder (Studio A Neuf-Brisach)

UN LINGOT DE PLOMB TROUVE A OEDENBURG-BIESHEIM

Patrick BIELLMANN

Lors de la campagne 2011 de prospection autorisée¹ un lingot de plomb a été trouvé par Olivier Affolder à Oedenburg-Biesheim, sur la parcelle de M. Maurer Alain au lieu-dit Unterfeld. Il s'agit d'un lingot en plomb d'époque romaine, long de 4,5 cm, large de 2,5 cm et d'un poids de 69,41 g. Sa forme fait penser à un emboitage puisqu'il comporte une saillie de 14mm. Mais sa particularité réside dans le fait qu'il porte la marque d'une monnaie romaine en négatif.



Le lingot de plomb vu de face et de profil.

En inversant l'image, on voit qu'il s'agit du revers d'un denier d'Alexandre Sévère (RIC 101 ; Eauze 484) frappé à Rome en 230.

Légende : TRP VII II COS III PP main entre VII et II. Sol debout à droite, avec la tête à gauche; le bras droit est levé et la main gauche tient un fouet. Cette monnaie figure également dans le trésor de Horbourg² catalogue n°250 inv 18.assurant qu'elle ait réellement circulé dans notre secteur.



Image inversée (positif) et revers de la monnaie trouvée à Horbourg-Wihr.

Nous avons contacté Dominique Hollard du Cabinet des Médailles de Paris. Il nous a rappelé que le plomb a souvent servi à confectionner soit de la fausse monnaie, soit des objets para-monétaires (par exemple des bijoux bractéates). Dans le cas d'Oedenburg, l'empreinte du denier est inversée, donc réalisée directement à partir d'une monnaie. Elle est proche des bords et nous pourrions avoir affaire à la valve d'un moule sur laquelle pouvait s'adapter une autre valve. Il faut en effet savoir qu'on peut utiliser des moules en plomb pour couler des monnaies faites d'un métal fusible à une température plus basse (de l'étain par exemple). On trouve donc, de temps en temps, des plaques de plomb portant en creux l'empreinte de monnaies qui peuvent correspondre à un bricolage pour faire des pièces soit franchement fausses, soit peut être dans certains cas, des pseudo monnaies à usage votif par exemple. Dominique Hollard a publié un article³ sur les différents usages du plomb en relation avec le faux-monnayage (essais de coins, empreintes etc...) et pense qu'il faut s'orienter vers la piste de la fausse monnaie ou au moins de la copie monétaire.

¹ Opération archéologique n°5662, autorisation préfectorale 2011/37, responsable scientifique Patrick Biellmann.

² BIELLMANN (Patrick), DEBES(Paul), *Le trésor de Horbourg-Wihr* (à paraître)

³ D. Gricourt, D. Hollard F. Pilon : « Plomb et faux-monnayage en Gaule romaine : épreuves de coins et empreintes monétaires inédites », *Revue belge de numismatique*, 2003, p. 11-41.

ZWEI SPÄTRÖMISCHE REITERSPOREN AUS ARGENTOVARIA-OEDENBURG DEUX EPERONS DE CAVALIERS DU BAS-EMPIRE TROUVES A ARGENTOVARIA-OEDENBURG (BIESHEIM-KUNHEIM)

Pr. Dr. Hans-Ulrich NUBER
Traduction Patrick BIELLMANN

1. Fundumstände

Die beiden hier vorzustellenden Reitersporen wurden im Rahmen der staatlich autorisierten Feldbegehungen unter der wissenschaftlichen Leitung von Patrick BIELLMANN¹ in den Jahren 2008 auf dem Areal der Gemeinde Kunheim² bzw. 2011 auf dem Areal der Gemeinde Biesheim³ (fig. 1) gefunden.

Beide stellen sie Oberflächenfunde dar, sind also allenfalls indirekt mit bekannten archäologischen Strukturen in Verbindung zu bringen. Dennoch bereichern sie das Bild der spätrömischen Zeit von diesem Ort, da derartige Stücke unter den bekannten Ausrüstungsstücken bzw. Waffenfunden der spätrömischen Zeit noch nicht vertreten waren.⁴

2. Typologische Einordnung

In beiden Fällen handelt es sich trotz unterschiedlicher Größe und Verschiedenartigkeiten im Detail um denselben Typ eines bekannten spätrömischen Reitersporns. Ein komplett erhaltenes Fundstück aus Rheinzabern wurde erstmals 1870 von Ludwig LINDENSCHMIT veröffentlicht und als römischer Sporn aus Erz klassifiziert.⁵ In ihren Ausführungen zur formenkundlichen Entwicklung des Sporns, wobei der Trageweise⁶ besondere Aufmerksamkeit galt, beschrieben Richard

1. Conditions de découverte

Les deux éperons de cavaliers présentés ci-dessous ont été découverts dans le cadre des prospections autorisées sous la direction scientifique de Patrick BIELLMANN¹ en 2008 sur le ban de la commune de Kunheim² et en 2011 sur le ban de la commune de Biesheim³ (fig. 1).

Les deux sont des découvertes superficielles et sont dans les deux cas à mettre en relation indirectement avec les structures archéologiques connues. Cependant elles enrichissent l'image du lieu à l'époque tardo-antique parce que de tels objets ne figuraient pas encore dans les *militaria* : armes et pièces d'équipement du Bas-Empire.⁴

2. Classement typologique

Dans les deux cas, il s'agit du même type connu d'éperon de cavalier malgré les différences de taille et la diversité dans le détail. Un exemplaire complet et bien conservé trouvé à Rheinzabern a été publié pour la première fois en 1870 par Ludwig LINDENSCHMIT et a été classé comme éperon romain en bronze.⁵ Dans leur étude sur l'évolution de la forme des éperons, dans laquelle la façon de les porter⁶ a bénéficié d'une attention particulière, Richard ZSCHILLE

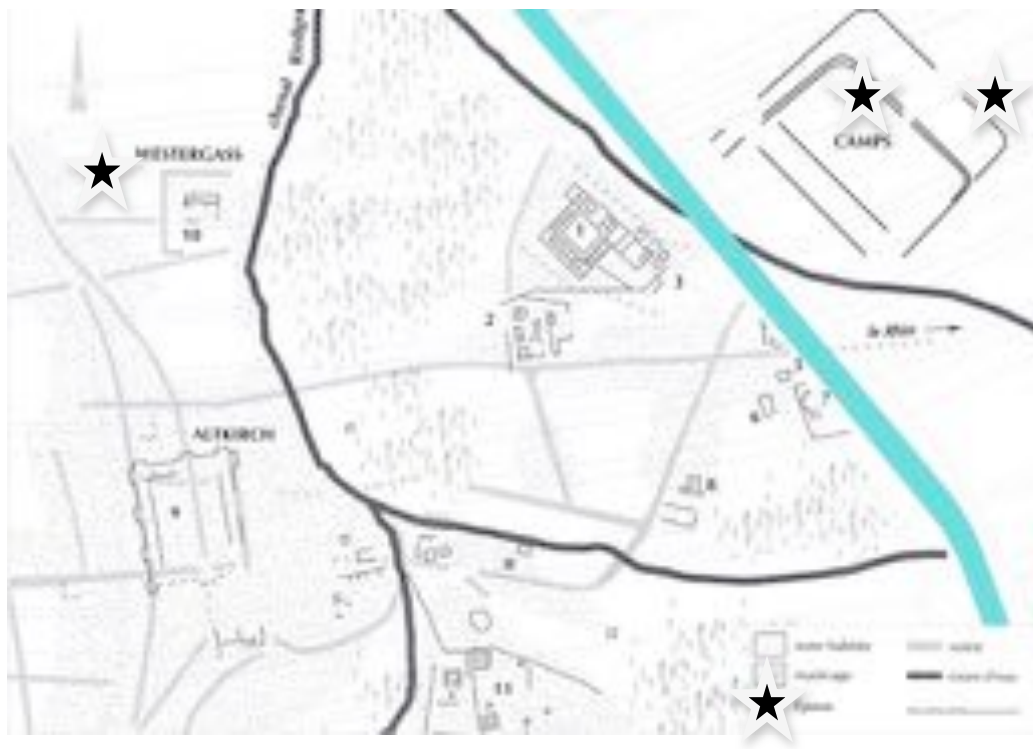


fig.1: Karte von Argentovaria-Oedenburg (Reddé 2005, Gallia 62 p.223) mit Eintrag der beiden Fundstellen (P. Biellmann, Diamantino Gil)

ZSCHILLE bzw. Robert FORRER diesen als den „klassisch römischen“ der Kaiserzeit und datieren ihn in das I. bis III. Jahrhundert.⁷ Ein eigenes Kapitel widmete Martin JAHN in seiner Abhandlung von 1921 dem „provinzialrömischen“ Sporn.⁸ Infolge der untergeordneten Rolle der römischen Legionsreiterei vermutete er dessen Entwicklung, Otto TISCHLER und Otto OLSHAUSEN folgend in den Nordwestprovinzen vor allem im Umfeld der berittenen Auxiliareinheiten keltischer oder germanischer Provenienz, wobei er einräumte, dass seine Kenntnis vom provinzialrömischen Sporn gegenüber den beiden anderen sehr viel geringer sei.⁹ Er untergliederte die römischen Sporen vor allem hinsichtlich ihrer Befestigung mit Ösen an den Bügelenden (die ältere Form) bzw. mittels Nieten im Unterschied zu den keltogermanischen Knopfsporen. Er folgte FORRER in dessen Gedanken zur Entwicklung nicht,¹⁰ und entwarf vor allem eine gegensätzliche Ansicht zur Tragweise.¹¹ Die heute grundlegende, speziell dem infrage

et Robert FORRER ont qualifié cet éperon de « classique » de l'époque romaine impériale et l'ont daté du I^{er} au III^e siècle.⁷ Un chapitre spécial a été consacré à l'éperon « provincial romain » par Martin JAHN dans sa publication de 1921.⁸ En raison du rôle subalterne de la cavalerie romaine, il admettait que sa connaissance sur l'évolution des éperons provinciaux romains comparée à celle de Otto TISCHLER et Otto OLSHAUSEN dans les provinces du Nord-Ouest avant tout dans les milieux des unités de cavalerie auxiliaire de provenances celtique ou germanique, était beaucoup plus réduite.⁹ Il structura sa classification des éperons en observant avant tout les fixations avec anneaux ou oeillets au bout des branches (la forme la plus ancienne) et à l'aide de rivets à la différence des éperons à boutons celtogermaniques. Il ne suivit pas les idées d'évolution¹⁰ de FORRER, et émit un avis contraire sur la manière de porter les éperons.¹¹ L'étude qui compte aujourd'hui comme fondamentale spécialement pour la détermination des types d'éperons est la

stehenden Sporn typ geltende Studie, erschien 1978 als ein Teildruck der Münchener Dissertation von Ulrike GIESLER. Sie hat, ausgehend von 140 Exemplaren den Sporn typ in allen Einzelheiten analysiert, und konnte ihn in 6 Hauptformen (A-F) unterteilen. Die beiden Oedenburger Exemplare entsprechen ihrem Typ Leuna, in der „westlich-provinzialrömischen“ Variante D, welche zugleich zahlenmäßig die größte Gruppe darstellt.¹² Die späteren Darstellungen und Zusammenfassungen von Michel KAZANSKI¹³ und Manfred NAWROTH¹⁴ fußen weitgehend auf ihren Erkenntnissen.

3. Beschreibung¹⁵

a) Kräftiger (28,66 g), aus Kupferlegierung gegossener Nietsporn (fig.2-3); der linke Schenkel ist stark nach innen verdreht. Zwei asymmetrische, unterschiedlich lange (5,5 cm / 7,3 cm) Schenkel, innen glatt und außen gerundet, enden sich verjüngend in gleichartigen Ornamenten, die durch zwei schräge und zwei senkrecht gesetzte Punzhiebe entstanden sind, und welche die Schenkel gegen die Dornbasis und die runden Nietscheiben von 1,5 cm Durchmesser absetzen. Die Niete sind an beiden Scheiben verloren. Rostspuren in den runden Befestigungsöffnungen zeigen, dass die Nietstifte zumindest zuletzt aus Eisen bestanden, also möglicherweise bereits Ersatzstücke waren. Die Gestaltung des Dorns entspricht der häufig nachweisbaren Form 4 nach GIESLER¹⁶, einem balusterartig gegliedertem Aufsatz, der mittels eines durchgeschobenen Eisenstiftes befestigt war, und welcher zugleich die äußerste Spitze bildete. Innen zeigt die Befestigungsstelle neben Eisenrostspuren auch graues Weichlot. Das Loch für den Dorn ist deutlich erkennbar nicht mittig, sondern nach rechts verzogen gebohrt worden. Der unsymmetrisch wirkende, schwalbenschwanzförmige untere Abschluss der Dornbasis war bei der Herstellung entstanden. Aus dem oberen Abschluss der Dornbasis erwächst ein heute verbogener, runder Stab, der untere Teil des Fersenhakens. Sein oberer Abschluss zeigt einen modernen Bruch (keine Patina), der hier zu erwartende Pferdekopf ist verloren.

publication partielle, parue en 1978, de la thèse de Ulrike GIESLER soutenue à Munich.

Elle a analysé un total de 140 éperons dans tous les détails et a pu les classer en 6 types (A-F). Les deux exemplaires d'Oedenburg correspondent au type Leuna, variante D « provinciale romaine occidentale », qui représente aussi le groupe le plus nombreux.

¹² Les présentations et résumés ultérieurs de Michel KAZANSKI¹³ et Manfred NAWROTH¹⁴ reposent largement sur ses connaissances.

3. Description¹⁵

a). Eperon à rivet, massif (28,66 g), en alliage cuivreux rivet coulé en bronze (fig.2-3), la jambe gauche est fortement tordue vers l'intérieur. Les deux jambes asymétriques de longueurs différentes (5,5 cm / 7,3 cm), plates à l'intérieur et arrondies à l'extérieur, se terminent en se rétrécissant par deux ornements identiques, obtenus par poinçonnage, deux traits obliques et deux autres verticaux. Ils séparent les jambages de la base de la pointe de l'éperon et des têtes circulaires de rivet mesurant 1,5 cm de diamètre. Les rivets des deux disques sont perdus. Des traces de rouille dans les trous de fixation circulaires montrent que les clous des rivets étaient, en dernier, en fer ainsi est-il possible qu'ils aient déjà été remplacés. La conception de la pointe correspond à la forme 4 de GIESLER¹⁶, la plus courante, une proéminence en forme de balustre qui était fixée par une tige en fer glissée en dessous et formait en même temps la pointe extérieure de l'éperon. A l'intérieur, la fixation montre en plus de la rouille, un amalgame gris de soudure. Le trou destiné à la pointe de l'éperon est aisément identifiable, non pas au milieu, mais percé avec un décalage vers la droite. Le talon de la base de la pointe de l'éperon, non symétrique, en forme de queue d'hirondelle, a été obtenu lors de la fabrication. De la partie supérieure de la base de la pointe, sort une tige ronde aujourd'hui tordue, c'est la partie inférieure du crochet de talon. Son extrémité supérieure montre une cassure moderne (pas de patine), la tête de cheval attendue est perdue.



fig.2.1: Kunheim-Oedenburg. Römischer Reitersporn (Foto: U. Seitz-Gray, Frankfurt a. M.).



fig.2.2: Kunheim-Oedenburg. Römischer Reitersporn (Foto: U. Seitz-Gray, Frankfurt a. M.).



fig.2.3: Kunheim-Oedenburg. Römischer Reitersporn (Foto: U. Seitz-Gray, Frankfurt a. M.).

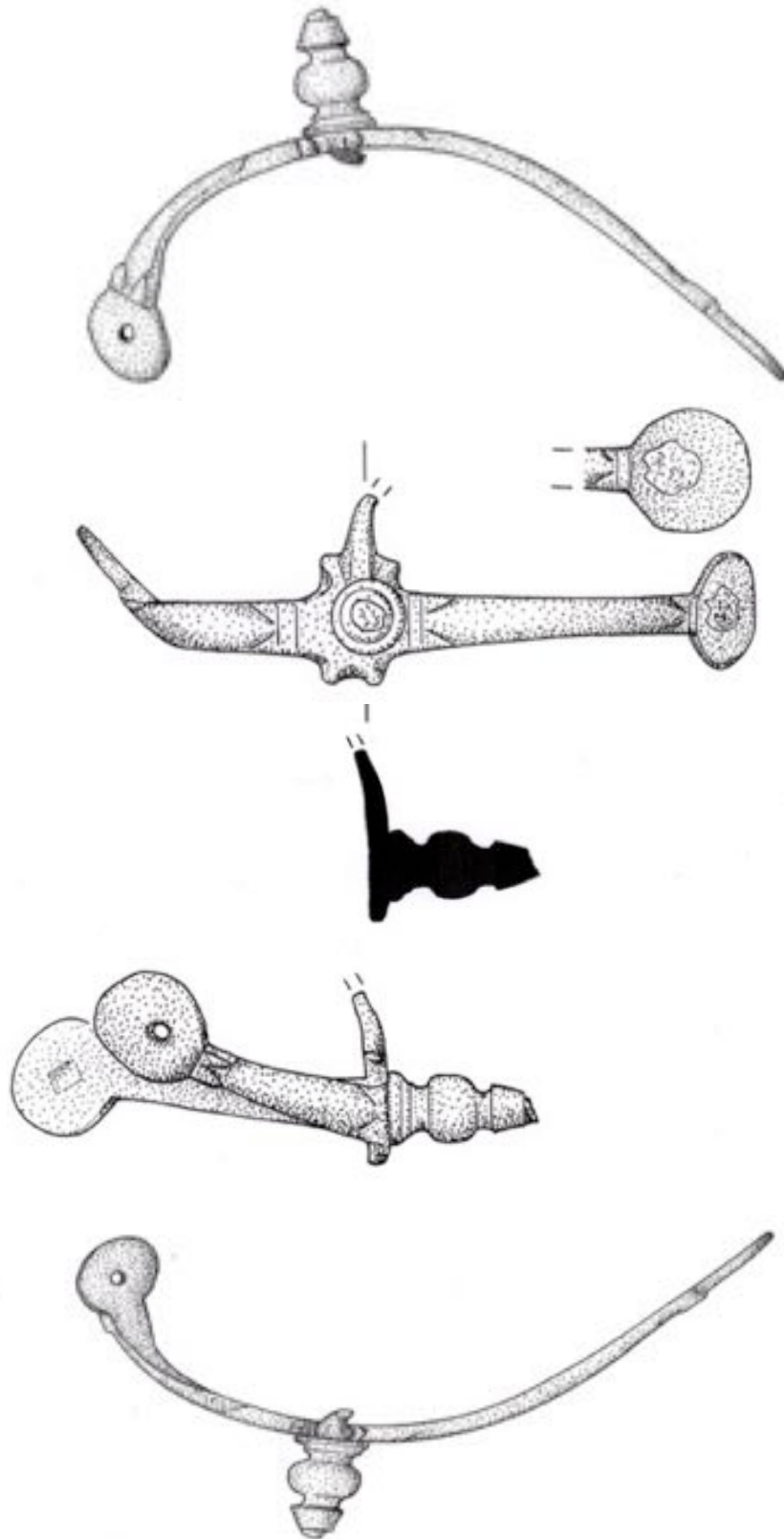


fig.3: Kunheim-Oedenburg. Römischer Reitersporn
(Zeichnung: Provinzialrömische Archäologie, Universität Freiburg).

b). Zierlicher (noch 9,3 g), aus Kupferlegierung gegossener Nietsporn (fig.4-5); der Bügel ist etwas deformiert. Zwei asymmetrische, unterschiedlich (3,2 cm / 4,7 cm) lange Schenkel, innen glatt und außen längs facettiert, enden sich verjüngend in durch punkartige Ornamente abgesetzte runde Nietscheiben von 1,1 cm Durchmesser. An der linken Scheibe (fig.1a) ist innen der bronzene Nietknopf erhalten, außen überdeckt flächig graues Weichlot. An der rechten Scheibe stellt der eiserne Nietknopf offensichtlich Ersatz dar. Der heute verlorene, ehemals eiserne Dorn hat auf der Dornbasis eindeutige Rostspuren hinterlassen. Das runde Befestigungsloch ist etwas aus der Symmetrieachse nach rechts verschoben. Die Dornbasis endet unten in drei punkartigen Zipfeln, nach oben in zwei, zwischen denen sich ein Tierkopf auf gerundetem Hals nach oben schwingt. Dieses Element bildete den Fersenast mit Fersenhaken, dessen oberer Abschluss durchaus als stilisierter Pferdekopf zu erkennen ist.

b. Eperon à rivet plus petit que le précédent (pesant encore 9,3 g), en alliage cuivreux coulé (fig.4-5); l'arc est légèrement déformé. Deux longues jambes asymétriques (3,2 cm / 4,7 cm), plates à l'intérieur et à facettes sur la longueur à l'extérieur, se terminent par des ornements en forme de points, des têtes de rivets de 1,1 cm de diamètre. Sur le disque gauche, le rivet en bronze est conservé, l'extérieur est recouvert d'une soudure grisâtre. Sur le disque droit, la tête de rivet en fer représente vraisemblablement une pièce remplacée. La pointe en fer, perdue aujourd'hui, a laissé des traces de rouille. Le trou de fixation circulaire est légèrement décalé vers la droite de son axe symétrique. La base de l'éperon se termine en bas par trois pointes, en haut par deux pointes sur lesquelles est montée une tête animale avec un cou arrondi. Cet élément formait la branche du talon avec le crochet du talon, dont l'extrémité supérieure représente, sans nul doute, une tête de cheval stylisée.



fig.4: Biesheim-Oedenburg. Römischer Reitersporn (Foto: U. Seitz-Gray, Frankfurt a.M.)



*fig.5: Biesheim-Oedenburg. Römischer Reitersporn
(Zeichnung: Provinzialrömische Archäologie, Universität Freiburg).*

In beiden Fällen handelt es sich aufgrund der Asymmetrie ihrer Bügel und der daraus folgenden Schrägstellung des Stachels nach außen um Sporen für den linken Fuß¹⁷. Ob sie einst die eine Hälfte eines Sporenpaares bildeten oder als Einzelstücke getragen wurden, ließe sich mit Sicherheit nur im Falle eines geschlossenen, z.B. eines Grabfundes sagen.

Kontrovers wird seine Tragweise bzw. Befestigung am Schuh dargestellt. Häufig erfüllen die Beschreibungen¹⁸, Zeichnungen¹⁹ bzw. Rekonstruktionen²⁰ entscheidende Bedingungen nicht, wonach die Sporen einerseits leicht an- und abgeschnallt werden sollten, aber gleichzeitig durch einen festen Sitz an der Ferse Halt haben mussten, d.h. bei Anwendung nicht nach oben oder unten verrutschen durften²¹. Offenbar waren im Detail unterschiedliche Befestigungsarten in Benutzung.

Bei den beiden Rekonstruktionsvorschlägen der Tragweise im Falle des Namen gebenden und gut beobachteten Grabfundes 3 von Leuna²² konnten die beiden Sporen über dem Fußrist durch Schnallen und Lochgurte, die in metallenen Zungen endeten, verstellbar und fest angeschnallt werden. Da derartige Accessoires in römischen Zusammenhängen im Allgemeinen eher selten sind, handelt es sich hierbei um eine besondere Befestigungsvariante.²³ Denn das Sporenpaar aus Grab 2 desselben Fundortes zeigt, dass die verstellbaren und mit Hilfe von Schnallen fixierbaren Gurte offenbar nicht zwingend zur fest vernieteten Dreipunkthalterung gehörten.- Für die Vernietung der drei Bügeläste, des senkrechten und der beiden waagrechten auf Lederunterlagen wurden zwei Möglichkeiten in Betracht gezogen: eine feste, lederne Fersenkappe²⁴ oder flache Lederriemen²⁵.

Die alternative Befestigung der Sporen auf bzw. über dem Schuh erfolgte mit Hilfe von kräftigen Lederbändern oder -schnüren, die ähnlich wie bei heutigen Schnürstiefeln oder Trachtenmiedern, über den rückseitigen Schnürhaken gezogen wurden²⁶. Diese einfache und zugleich wirkungsvollste Befestigungsmethode charakterisieren

Dans les deux cas, il s'agit d'éperons pour le pied gauche¹⁷ en raison de l'asymétrie de leur arc et de la torsion de la pointe vers l'extérieur. S'ils formaient la moitié d'une paire d'éperons ou s'ils étaient portés comme pièce unique, ne pourrait se dire avec certitude que s'ils avaient été trouvés dans un ensemble clos comme une tombe par exemple.

Ce qui est controversé est la manière de les porter et de les fixer sur la chaussure. Souvent, les descriptions¹⁸, les dessins¹⁹ et les reconstitutions²⁰ ne remplissent pas les conditions satisfaisantes pour que les éperons puissent être mis et enlevés facilement, mais aient aussi une assise solide et un maintien au talon, cela signifie qu'ils ne devaient pas glisser vers le haut ou vers le bas.²¹ Il est certain que, dans le détail, différentes façons de les fixer étaient en usage.

Parmi les deux propositions de reconstitution de la manière de les porter dans le cas de la tombe 3 de Leuna²², bien observée et qui a donné le nom au type d'éperons, les deux éperons étaient réglables et pouvaient être attachés solidement sur le cou-de-pied par des boucles et des sangles perforées se terminant par des languettes métalliques. Comme ce genre d'accessoires est en général plutôt rare en contexte romain il s'agit ici d'une variante de fixation particulière.²³ La tombe 2, du même lieu, montre que les sangles réglables et fixées à l'aide de boucles n'étaient manifestement pas impératives pour la bonne fixation de supports à 3 rivets.- Pour le rivetage des 3 branches de l'arc, de la verticale et des deux horizontales, sur le support de cuir, deux possibilités sont à envisager : un solide contre-fort en cuir²⁴ ou des brides plates en cuir.²⁵

L'alternative pour la fixation des éperons sur et par-dessus la chaussure s'effectuait à l'aide de solides bandes ou lacets de cuir, semblables à ceux des actuelles bottines à lacets ou corsets folkloriques, qui étaient passés par le crochet à l'arrière du talon.²⁶ Cette méthode de fixation à la fois simple et efficace caractérise tout simplement

geradezu die Exemplare des Typs D²⁷ (vgl. Tabelle unten) mit ihren Fersenhaken. Hierbei wurden die Enden längerer Lederschnüre, die zuerst zum Verschluss der Lederkappen über dem Rist dienten, überkreuz und beidseitig der Knöchel nach hinten geführt, über den Schnürhaken gezogen und auf den Gegenseiten wieder nach vorne geführt, wo sie schließlich mit Schleifen gebunden (nicht geknotet) wurden.- Natürlich könnten auf diese Weise auch andere Sporen befestigt werden, wenn man die Schnüre um die Verengungen am Dornfuß wickelte.

les exemplaires du type D²⁷ (voir tableau ci-dessous) avec leur crochet de talon. C'est ainsi que les extrémités des longs lacets qui servaient d'abord à la fermeture des bouts de cuir au-dessus du cou-de-pied, étaient croisés et tirés vers l'arrière de part et d'autre de la cheville puis passés dans le crochet et repris inversés vers l'avant où ils étaient finalement liés par des boucles (et non pas noués)- (fig 6) Naturellement, on pouvait fixer d'autres éperons de cette manière, si on enroulait les lacets autour du rétrécissement du pied de l'ardillon.



fig.6: Rekonstruktionsvorschlag zur Befestigung eines Dreipunktnietsorns auf Lederkappe mit Hilfe eines Schnürhakens (Zeichnung: Provinzialrömische Archäologie, Universität Freiburg).

Tabelle :

Sporen des Typs D aus Bronzelegierung und sie verbindende Herstellungsmerkmale

Tableau :

Eperons du type D en alliage cuivreux et leurs caractéristiques de fabrication

Fundort	Material Bronze	Schenkel profiliert	Nietplatte rund	Stachel Form 4	Haken (H) Pferd (P)	Nachweis	Datierung
Bitterne (GB)	x	x	x	-	H	Giesler 69	370/390
Bitterne (GB)	x	x	x	-	H	Giesler 70	390/5.Jh.
Chedworth (GB)	x	x	x	-	H	Giesler 73	undatiert
Chedworth (GB)	x	x	x	x	H	Giesler 74	undatiert
Corbridge (GB)	x	x	x	-	H	Giesler 76	3./4.Jh.
Corbridge (GB)	x	x	x	-	H	Giesler 77	3./4.Jh.
Corbridge (GB)	x	x	x	x	H	Giesler 78	3./4.Jh.
Richborough (GB)	x	rund	x	-	H	Giesler 99	259/306
Woodeaton (GB)	x	rund	x	-	H	Giesler 106	undatiert
Paris (F)	x	x	x	x	P	Giesler 95	undatiert
Deurne (NL)	x	x	x	-	H	Giesler 80	~ 320 n.C.
Mühlberg (Germ.)	x	x	x	2/4	P ?	Giesler 93	undatiert
Pašūvis (LT)	Silber	x	x	2/4	H	Giesler 96	?
Trier (D)	x	x	x	-	-	Giesler 103	undatiert
Kreuznach (D)	x	x	x	-	H	Giesler 90	undatiert
Mannheim (D)	x	flach	x	x	H	Giesler 105	undatiert
Rheinzabern (D)	x	x	x	x	P	Giesler 98	undatiert
Oedenburg a (F)	x	x	x	-	P		undatiert
Oedenburg b (F)	x	x	x	x	P ?		undatiert
Kaiseraugst (CH)	x	x	x	-	P	Marti 2000, 75, Taf. 62,5.	nach 355
Reichenhall (D)	x	x	x	-	-	Giesler 97	undatiert
Petronell (A)	x	?	x	x	H	Giesler 109	undatiert
Velm (A)	x	flach	x	x	P	Giesler 104	Spätrom.
Concordia Sag.(I)	x	x	x	-	H	Giesler 75	?
Celje (SLO)	x	x	x	-	P	Giesler 72	spätantik
Türkei (TR)	x	x	x	4	P	Giesler 112	undatiert

4. Parallelen und Datierung

In Ermangelung von Fundzusammenhängen sind die Exemplare aus Oedenburg nur allgemein bzw. über Vergleiche zu datieren. GIESLER²⁸ konnte 10 zeitlich bestimmbare Fälle, darunter 5 münzdatierte Funde anführen, die von „nach 260²⁹ bis um 400“ reichen. Trotz aller erkennbarer Varietät in den Verzierungsdetails, die sich auch schon in den beiden Oedenburger Exemplaren zeigen, sind innerhalb der Variante D doch bestimmte, immer wiederkehrende und daher kennzeichnende Details in Betracht zu ziehen, die eine engere Verwandtschaft bzw. Hinweise zur Datierung ergeben (Tabelle):

Bestimmte Kriterien der beiden Oedenburger Stücke treten im Formvergleich³⁰ und den daraus resultierenden chronologischen Einordnungen³¹ auf. Kurze zierliche Bügel (Oedenburg b) sind charakteristisch für die Frühform der Variante D, und datieren in die 2. Hälfte des 3. bis Anfang 4. Jahrhunderts (Kriterium 10). Die ausgefallenen Eisendorne (Kriterium 9) können an verschiedenen Formen auftreten. Große Fersenhaken (Kriterium 11) mit Pferdeköpfen (Kriterium 19) verweisen die massiveren Ausformungen in das 4./ 5. Jahrhundert. Dieselbe Zeitstellung gilt für die Balusterdorne (Dornform 4) mit Eisenspitzen (Kriterium 17). Abschließend lässt sich trotz des Fehlens weitergehender lokaler Informationen vermuten, dass der kleinere Sporn (b) am ehesten in der konstantinischen Periode von *Argentovaria* / Oedenburg verloren wurde, während Sporn (a) wohl in die valentinianische Epoche zu datieren ist.

4. Parallèles et datation

En l'absence de contexte, les exemplaires d'Oedenburg ne peuvent être datés que par comparaison. GIESLER²⁸ a mentionné 10 cas chronologiquement déterminés, dont 5 datés par les monnaies, qui s'étalent entre « après 260²⁹ et environ 400 ». Malgré toutes les variétés perceptibles dans les détails de l'ornementation, qui se manifestent déjà dans les deux exemplaires d'Oedenburg, il existe bien à l'intérieur de la variante D, des détails précis, récurrents et marquants qui pris en compte permettent de mettre en évidence une parenté donnant des indices de datation (tableau ci-dessous).

Certains critères des deux exemplaires d'Oedenburg apparaissent dans la comparaison des formes³⁰ et par conséquent dans le classement chronologique.³¹ Des arcs courts et fins (Oedenburg b) sont caractéristiques de la forme précoce de la variante D, et datent de la 2^e moitié du III^e jusqu'au début du IV^e siècle (critère 10). Les pointes en fer perdues (critère 9) peuvent apparaître sur différentes formes. De grands crochets de talon (critère 11) avec tête de cheval (critère 19) renvoient aux formes massives au 4^e/5^e siècle. La même datation compte pour les ardillons en balustre (forme 4) avec pointe en fer (critère 17). Finalement, même malgré le manque d'informations locales, on peut supposer que le petit éperon (b) a été perdu au plus tôt lors de la période constantinienne d'Argentovaria-Oedenburg, alors que l'éperon (a) serait à dater de l'époque valentinienne.

5. Fundstelleninterpretation.

Der Fundort des älteren Sporns (b) im westlichen Vorfeld des constantinischen Praetoriums (Westergass II) ³² könnte durchaus zu diesem Gebäudekomplex im Zeitrahmen seiner Existenz und in Beziehung zu seiner Funktion gestanden haben. Hingegen ist eine Verbindung des jüngeren Sporns (a) zu seiner Fundstelle schwieriger herzustellen. Wie dieser an seinen Fundort, vor dem östlichsten Graben des tiberisch/claudischen Camp B³³ gelangte, und ob bzw. was dies ggf. für seine örtliche Datierung und Interpretation bedeuten könnte, lässt sich in Ermangelung von Informationen über die spätere Nachnutzung des Areals der frühromischen Lager nicht beurteilen.³⁴

Jedenfalls belegen die beiden Sporen die Anwesenheit spätrömischer Reiter in *Argentovaria*-Oedenburg, auch wenn eine darüber hinausgehende Zuordnung etwa zu bestimmten Truppengattungen problematisch ist. Mit Hilfe des Sporentyps Informationen über ihre Träger zu erhalten, ob sie z.B. von *equites* gallorömischer oder germanischer Abkunft getragen wurden, ist letztlich nicht möglich, auch nicht über die Betrachtung der Herkunft und Abhängigkeit von außerrömischen Vorbildern. Sicher ist nur, dass dieser Sporentyp der meist benutzte im westlichen Bereich des spätrömischen Imperiums war und offensichtlich den typischen, spätantiken Heeressporn verkörpert.³⁵

NOTES

¹ Patrick BIELLMANN machte uns auf die Neufunde aufmerksam, übermittelte die Angaben und Karte zu den Fundstellen und gestattete die Vorlage, wofür ihm sehr zu danken ist.

² Autorisation 2008/83, opération 5079; FINDER THIERRY KILKA; Fundstelle Kunheim-Rheinacker, Parzelle 129/132.

³ Autorisation 2011/37, opération 5662. FINDER PAUL DEBES; Fundstelle Biesheim-Westergass, Parzelle 4.

⁴ Marcus ZAGERMANN, Metallene Tracht- und Ausrüstungsgegenstände des 3. bis 5. Jahrhunderts

5. Interpretation du lieu de découverte

Le lieu de découverte de l'éperon (b) le plus ancien, à l'ouest du praetorium constantinien (Westergass II) ³² pourrait correspondre parfaitement au bâtiment dans le cadre chronologique de son existence et ainsi qu'à sa fonction. Par contre, il est bien plus difficile de trouver une relation entre l'éperon (a) le plus récent, et l'endroit où il a été trouvé. Comment a-t-il pu se retrouver devant le fossé oriental du Camp B³³ d'époque tibérienne-claudienne? Le manque d'informations sur l'usage postérieur du secteur ne permet pas de proposer une datation et une interprétation.³⁴

En tous cas, les deux éperons prouvent la présence de cavaliers du Bas-Empire à Oedenburg, même s'il n'est pas possible de savoir à quelle unité particulière ils ont pu appartenir. De même à l'aide des informations recueillies sur le type d'éperons, nous ne pouvons dire si les porteurs de ces éperons étaient des *equites* d'origine gallo-romaine ou germanique, ni même en considérant la provenance et la dépendance avec des modèles trouvés hors de l'Empire romain. Ce qui est certain, c'est que ce type d'éperons était le plus usité dans l'empire d'Occident au Bas-Empire et qu'il représente l'éperon militaire typique du Bas-Empire.³⁵

aus Oedenburg (Biesheim, Haut-Rhin, Frankreich), ungedr. Magisterarbeit (Freiburg 2003).- Marcel BLUNK, Waffenfunde der spätrömischen Zeit an Hoch- und Oberrhein, ungedr. Magisterarbeit (Freiburg 2009).

⁵ Ludwig LINDENSCHMIT, Römische Sporen aus Erz und Eisen. Die Alterthümer unserer heidnischen Vorzeit, Band II, Heft 1 (Mainz 1870), Taf.7,2.

⁶ Richard ZSCHILLE und Robert FORRER, Der Sporn in seiner Formenentwicklung. Ein Versuch zur Charakterisierung und Datierung der Sporen unserer Kulturvölker (Berlin 1891), Neudruck (Leipzig 2011), S.5.

⁷ Ebd. S.22 (Tabelle).

⁸ Martin JAHN, Der Reitersporn. Seine Entstehung und früheste Entwicklung. Mannus-Bibliothek Nr. 21 (Leipzig 1921), S.71 ff.

⁹ Ebd. S. 5; 77.

¹⁰ Ebd. S. 59 f.; 81.

¹¹ Ebd. S.76 f.

¹² Ulrike GIESLER, Jüngerkerzeitliche Nietknopfsporen mit Dreipunkthalterung vom Typ Leuna. Saalburg-Jahrbuch 35, 1978, S.12 f., Katalog S. 48-52.

¹³ Michel KAZANSKI, Les éperons, les umbo, les manipules de boucliers et les haches de l'époque romaine tardive dans une région pontique: origine et diffusion. In : Claus von CARNAP-BORNHEIM (Hrg.), Beiträge zu römischer und keltischer Bewaffnung in den ersten vier nachchristlichen Jahrhunderten. Akten des 2. Internationalen Kolloquiums in Marburg a. d. Lahn, 20. bis 24. Februar 1994 (Lublin/Marburg 1994), S.430-435, insbesondere S.435.- DERS., L'équipement et le matériel militaires au Bas-Empire en Gaule du Nord et de l'Est. Revue du Nord - Archéologie LXXVII, no.313, 1995, S. 37-54, insbesondere S.39.

¹⁴ Manfred NAWROTH, Sporen und Sporn. Reallexikon für Germanische Altertumskunde ² (Berlin/New York 2005), Band 29, S. 382-387, insbesondere S.384.

¹⁵ Die Verwendung der Bezeichnungen folgt den Angaben bei GIESLER, S.6, Abb.1.

¹⁶ GIESLER S.9, Abb.2.

¹⁷ JAHN S.59 f.; anders noch ZSCHILLE/FORRER S.5; abschließend GIESLER S.18.

¹⁸ Marcus JUNKELMANN, Die Reiter Roms, Teil III: Zubehör, Reitweise, Bewaffnung (Mainz 1992) S.98-100, Abb.53.

¹⁹ ZSCHILLE und FORRER, S.4, Taf. II, 5; JAHN S.79, Abb.84; Walther SCHULZ, Leuna. Ein germanischer Bestattungsplatz der spätrömischen Kaiserzeit (Berlin 1953) S.24, Abb.39-41; Simon MACDOWALL, Late Roman Cavalryman AD 236-565 (Oxford 1995) Taf. F, 1-2.

²⁰ Marcus JUNKELMANN, Reiter wie Statuen aus Erz. Zaberns Bildbände zur Archäologie (Mainz 1996) S.74, Abb.151.

²¹ Die Rekonstruktion von GIESLER S.18, Abb.3b erfüllt weitgehend die Anforderungen hinsichtlich eines festen Sitzes.

²² SCHULZ ebd. Abb.41 entspricht GIESLER Variante B.

²³ GIESLER S.11.- Zu Sporenfund mit Schnallen ebd. S.20.

²⁴ So schon ZSCHILLE/FORRER, Taf. II,5d und SCHULZ S.24, Abb.41.

²⁵ GIESLER S. 20 f. mit Abb.3.- Diese Lösung besitzt eine Schwachstelle am Vernietungspunkt der beiden waagrechten Bügeläste: durch die Lochungen der Lederunterlage in Verbindung mit den stramm und schräg nach oben geführten

Riemen entstehen hier Sollbruchstellen, was bei einer ledernen Fersenkappe so nicht der Fall ist.

²⁶ Vgl. zu diesem Detail JUNKELMANN (wie Anm.18) S. 48 und Abb.53 bzw. DERS. (wie Anm.20) S.74, Abb.151.

²⁷ GIESLER S. 12.

²⁸ GIESLER S.22, Tabelle 4.

²⁹ Das eiserne Exemplar aus dem Bad des Rendelkastells Öhringen (GIESLER Nr.94, Taf. 4), der einzige Nachweis einer Form D aus dem obergermanischen Limesgebiet, bedeutet nicht zwangsläufig auch seine Frühdatierung, da ein einzelner Sporn auch noch zu späterer Zeit dorthin gekommen sein kann, wofür in gewisser Weise auch sein Fundort spricht.

³⁰ Es handelt sich bei Oedenburg (b) um die zierlichere, bei Oedenburg (a) um die massivere Ausformung; vergleiche GIESLER S.12 f..

³¹ Ebd. S.26 f.

³² Gabriele SEITZ, Die *Praetorien* von Oedenburg. In: Michel KASPRZYK und Gertrud KUHNLE (Hrg.), L'Antiquité tardive dans l'Est de la Gaule. La vallée du Rhin supérieur et les provinces gauloises limitrophes: actualité de la recherche. Revue Archéologique de l'Est, Suppl. 30, Dijon 2011, S.228-233, insbesondere S.233.

³³ Michel REDDE, Oedenburg et l'occupation militaire romaine sur le Rhin supérieur, La chronologie des camps d'après le matériel archéologique. In : DERS. (Hrg.), Oedenburg Vol.1 : Les camps militaires julio-claudiens (Mainz 2009), S.403 f. Planbeilage 1.

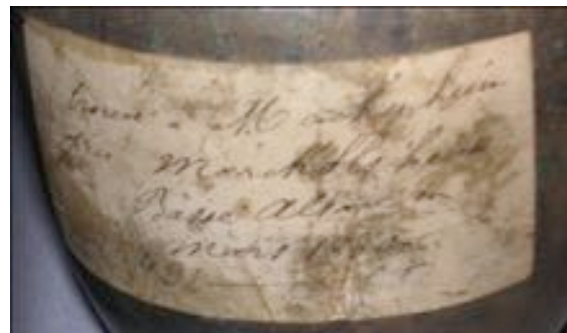
³⁴ Zumindest streuen dort nachlagerzeitliche, insbesondere spätrömische Münzen mit einem erkennbaren Schwerpunkt unter Valentinian / Theodosius: vgl. Laurent POPOVITCH, Les Monnaies, In: Oedenburg 1 (wie Anm.33) S.231, Tabelle 1.

³⁵ Am 16.06.2012 sah ich in einer Wand-Vitrine des Museum von Maryport (GB) unter den nicht weiter zuweisbaren Altfunden ein Bleimodell zur Herstellung von Gussformen für unseren Sporentyp. Abgebildet und ohne Ansprache im Text bei J.B. Bailey, Catalogue of Roman Inscribed and Sculptured Stones, Coins, Earthenware, etc. discovered in and near the Roman Fort at Maryport, and preserved at Netherhall (Kendal 1915) Taf. XIb.

LA SEPULTURE MEROVINGIENNE DE MACKENHEIM

Jean-Philippe STRAUDEL

Exposés dans les vitrines du musée des Antiquités nationales de Saint-Germain-en-Laye, aujourd'hui Musée d'Archéologie Nationale, les objets ci-dessous proviennent d'une seule ou de plusieurs sépultures mérovingiennes. Il nous a paru intéressant de les signaler. La sépulture a été découverte à Mackenheim en mars 1880, comme le signale l'étiquette collée au dos de la cruche (voir ci-dessous), d'autant plus qu'ils viennent d'être publiés en 2009¹³. Il s'agit du mobilier funéraire d'une riche sépulture féminine datée du VI^{ème} siècle comprenant une cruche en bronze moulé d'une vingtaine de centimètres de hauteur, une paire de fibules cloisonnées en argent et grenat (2), une paire de fibules ansées (3), une monnaie d'Athalaric (4), roi des Ostrogoths de 526 à 534 en argent, et une pyrite dans une monture en argent (5).



¹³ SCHNITZLER (Bernadette) ARBOGAST (Béatrice) FREY (Annette), *Les trouvailles mérovingiennes en Alsace, tome 1 Bas-Rhin*, RGZM-K41, Mainz, 2009, p.259-260.

SIMPLES GLANES SUR LA COMMUNAUTE JUIVE DE MARCKOLSHEIM

Louis SCHLAEFLI

Nous avouons, dès l'abord, que nous ne sommes nullement compétents pour aborder ce chapitre; en outre le sujet a déjà été abordé à trois reprises entre 1995 et 1997, même si la communauté juive de Marckolsheim n'a pas été l'objet exclusif de ces travaux :

- MATHIS Marcel, Les communautés juives sous l'Ancien Régime, Annuaire de la Bibliothèque Humaniste de Sélestat, 1995. (Référence abrégée : MATHIS, ...)
- FRAENCKEL A., Mémoire juive en Alsace. Contrats de mariage au XVIII^e siècle, Strasbourg, Editions du Cédricat, 1997. (Référence abrégée : F., ...)
- BOLL Günther/INGOLD Denis, Nouvelles données sur l'histoire des juifs du bailliage épiscopal de Marckolsheim 1578-1652, Annuaire de la Société d'Histoire de la Hardt et du Ried, 1999, 61-66. (Référence abrégée : BOLL, ...)

Nous nous permettons de reprendre certaines de leurs données dans la suite chronologique en y ajoutant les notes glanées au fil des années dans les archives.

Y avait-il des juifs établis à Marckolsheim au Moyen Age ? Il semble que tel a bien été le cas, puisque Marckolsheim est cité parmi les localités dans lesquelles les juifs furent persécutés en 1349¹⁴. Puis l'on ne trouve plus mention d'eux jusqu'au début du XVI^e siècle.

I.- XVI^e siècle

* Nathan "der Jud zu Marckoltzheim" est admis à Marckolsheim en 1504/05 contre paiement d'un droit de protection de 10 florins par an à l'évêché : " ist angenommen zu

einem Juden burger uff widder rieffung dienet Jors X guld... Hat X gulden angeben"¹⁵.

* Abraham Blin, natif de Marckolsheim, âgé de dix-neuf ans, alla trouver, le 21 novembre 1576, Jakob Feucht¹⁶, évêque-suffragant de Bamberg, et déclara vouloir se convertir au catholicisme. Celui-ci lui enseigna les principes du catholicisme et le baptisa le jour de l'An 1577, en même temps qu'un autre juif. La cérémonie est relatée dans tous les détails – en 45 pages ! - dans un ouvrage posthume de Feucht¹⁷ ; le chapitre, intitulé "Oeffentlicher widerruff zweyer geborner Jüden ihres Jüdischen unglaubens/ und offentliche Bekanntnuß des Christlichen Catholischen Glaubens / als sie am Neuwen Jarstag des 77. Jars zu Bamberg getauf worden", constitue un véritable exposé de la foi catholique propre à cette période de la Contre-Réforme. Il prit comme nouveau nom celui de Vitus Abrahæ.

* Gottlieb, juif de Turckheim, est autorisé par l'évêque à venir s'établir ici en 1578¹⁸.

¹⁵ G 1434/6 (1504/05, f. 22)

¹⁶ Jakob Feucht (Pfullendorf 1540-Bamberg 1580), controversiste de renom, fut sacré évêque à Rome en 1572 et nommé conseiller impérial de l'empereur Rodolphe (*Kirchenlexikon* XXXVI (2006), col. 311-313).

¹⁷ FEUCHTIUS (Jacobus), *Neun und dreissig Catholische Predigen/ Zu unterschiedlichen zeiten und von mancherley Materien vormalen verfertigt und in Druck außgangen... sampt einem Offentlichen Widerruf zweyer geborner Jüden ihres Jüdischen Unglaubens...*, Cöln, durch Gerwinum Calenium, 1585, 646-691.

¹⁸ 1 G 198/10 et 11 ; voir : MATHIS, 89-90 ; BOLL, 61-62.

¹⁴ BOLL, 61.

1580, sur ordre de l'évêque¹. Götz, qui doit être châtié en 1580, à la suite de la plainte de l'instituteur d'Eschau, David Wannenmayer², était-il établi ici ou à Mackenheim ?

Haymann, marchand de chevaux à Mackenheim, n'obtint pas le droit de s'établir à Marckolsheim en 1579, ni le droit de manance en 1583³. Pourtant, en 1586, il devait encore exister des juifs qui furent menacés d'expulsion, puisque, le 25.09.1586, la supplique des juifs de Marckolsheim, Soultz, Gresswiller et Rosenwiller, qui demandent "Dilation ihrer wegschaffung" par l'évêque, est rejetée⁴.

II.- XVII^e siècle

Le juif Meuchlin (Meüslin), établi à Mackenheim, vend en 1621 un cheval de poste aux deux bourgmestres de Marckolsheim⁵. La même année, le bailli se plaint de ce que des juifs de Wintzenheim, qui ont acheté des chevaux au marché d'Ehl aient essayé de frauder le péage ; la Régence lui répond qu'il faut les arrêter comme des malfaiteurs (*Verbrecher*) ; en outre, elle conseille de fixer à 4, 5 ou 6 florins, selon leur fortune, le droit de protection (*Satzgeld*) pour les deux juifs établis à Marckolsheim⁶.

* Meyer Has, établi à Marckolsheim, paie en 1628 un Reichsthaler au péager de Cernay pour un sauf-conduit de huit jours⁷.

Des juifs avaient profité de l'occupation française de Marckolsheim à partir de 1637 pour s'y installer ; la Régence de Saverne demande leur renvoi en 1652⁸. Une liste de ces juifs, soumis à l'imposition dite Vorsatzgeld, dressée en décembre 1649 mentionne :

* Matheiss der Judt, qui doit 3 florins (Gulden)

* Seÿes "der ander" 2 fl.

* Isaac (1649 - 1655)"der dritte" 3 fl.

Isaac est toujours installé ici en 1654 : son beau-frère Mathiÿ, juif de Sélestat, lui réclame alors le remboursement d'une somme de 35 florins⁹. Elle n'est toujours pas réglée en mars 1655, alors qu'il aurait dû s'exécuter dans les quinze jours, et le bailli doit mettre les arrêts sur ses biens¹⁰.

* Hürtzel "der 4^{te}", 3 fl.

* Aron "der 5^{te}", 3 fl.

* N.N., beau-frère de Matheiss ("des Mathessen Juden Schwager, welcher in Schlestadt ... zogen") qui a déménagé à Sélestat, 3 Gulden¹¹.

En 1650, une directive de la Régence demande au bailli de les renvoyer à l'endroit où ils demeuraient avant la guerre, en l'occurrence à Mackenheim¹². L'année suivante, il rend compte de son attitude envers les juifs¹³. Le 9 septembre 1652, à la demande du bailli s'il doit tolérer les juifs établis à Marckolsheim, la Régence réitère sa consigne de renvoi : "sollen, wie nun mehrmals beschehen, fortgewiesen werden"¹⁴.

Le 14 janvier 1658, le bailli informe la Régence du fait que, pendant la "guerre des Suédois", un juif avait acheté une métairie (Meyerhof) et une maison de manouvrier ("tagelöhner hoff") ; cela crée un préjudice pour la seigneurie, alors qu'il aurait assez de place pour se loger dans la seconde. La Régence demande un rapport sur la raison pour laquelle il n'a pas revendu ce Meyerhof¹⁵.

Le 6 septembre de la même année, le magistrat local informe la Régence que jadis les juifs tolérés dans le bailliage étaient établis à Mackenheim et demande d'y renvoyer les deux juifs domiciliés chez eux : "bittend beede zu Marckolsheim wohnende widerumb dorthin zu weißen" ; les fonctionnaires de Saverne veulent savoir "wie und mit waß Condition solche beede Juden allda

⁹ G 6350, f. 115, 123.

¹⁰ G 6350, 211 vo.

¹¹ 1 G 7/66 ; voir : KNITTEL (Michel), *Marckolsheim. Fragments d'histoire*, Marckolsheim, 1994, p.195 ; BOLL, 64.

¹² 1 G 7/77 ; BOLL, 65.

¹³ 1 G 8/3

¹⁴ G 6348.

¹⁵ G 6353, f. 207.

¹ 1 G 198/20 ; voir : MATHIS, 89-90.

² 1 G 198/29 ; ; voir : MATHIS, 89-90 ; BOLL, 62.

³ BOLL, 63.

⁴ 2 B 388/8, f. 26 vo.

⁵ AM Colmar AA 174/13 ; BOLL, 63.

⁶ G 1345 ; MATHIS, 90.

⁷ BOLL, 64

⁸ 1 G 8/12.

einkommen"¹⁶. Le bailli, dans son rapport, a précisé que ces juifs se sont établis du temps de ses prédécesseurs.

* Hirtz (= Hürtzel ?) (... 1649 (?) - 1658 ...)

L'un d'eux, Hirtz – peut-être le Hürtzel cité en 1649 – habite chez un chrétien ; à cause de ce scandale et pour d'autres raisons, la Régence souhaite, le 25 septembre, qu'on l'incite à se trouver un domicile séparé¹⁷ ; le 7 décembre, Hirtz répond que sa demeure est bien séparée de celle du chrétien, avec entrée particulière. S'il en est ainsi, la Régence conseille au bailli de le laisser en paix¹⁸.

L'autre juif en question est le propriétaire du Meyerhof. La Régence est d'avis qu'il devrait se contenter de sa hutte (hütlin) et actionne le bailli pour qu'il vende la métairie à un étranger. Qu'avec le temps les deux pensent à regagner Nierdermackenheim, "ihren vorigen orth"¹⁹.

* David (... 1659 - 1679 ...)

Le 14 mai 1659, Jean-Jacques Holtzapfel, de Strasbourg, demande qu'on donne ordre au bailli pour qu'il exige un paiement de la part du juif David²⁰. S'agit-il du second juif mentionné ci-dessus ?

C'est manifestement lui qui est impliqué en 1671 dans une affaire de sorcellerie, au cours de laquelle une femme de Marckolsheim – Margaretha Truz(in) - pratique un rituel compliqué en sa présence pour procéder à des guérisons²¹. L'affaire rebondira en 1670 ; il est alors question de contumace et de suites judiciaires "contra Davidem Judaeum infidelem in Marckolsheim"²².

* Jacques (Jäckle) Lévi (... 1670 ...)

En 1670, un différend – dont l'objet n'est pas indiqué - oppose le curé Anderhub

de Mackenheim à Jacques (Jäckle) Lévi, juif de Marckolsheim²³.

Vers 1675, le magistrat se plaint de l'accroissement du nombre des juifs qui abusent du pré communal ; la Régence recommande au bailli Pflug de ne pas laisser croître leur nombre²⁴.

Grâce aux comptes du bailliage, qui comportent le droit de protection versé par eux, nous connaissons nominativement les juifs de 1691 à 1708²⁵.

* Hirtz (Hürzell) (... 1691 - 1708 ...) paie régulièrement ce droit à taux plein, soit 36 livres.

* Samuel (... 1691 - 1708 ...) paie à taux plein

* Aaron (... 1692 - 1701) ne paie que 18 livres en 1691, à cause de sa pauvreté, puis à taux plein jusqu'en 1699, mais en 1701, sa quote-part est réduite à 20 livres et, en 1702, sa veuve est imposée à 20 livres. Il est apparemment le préposé de la communauté puisqu'en 1698 il va régler le différend entre deux juifs et le boucher municipal²⁶.

* Lehman, gendre d'Aaron (1691 - 1708 ...). "Establi depuis quatre mois, a payé pour ledit temps de quatre mois 12 livres" ; en 1692, il n'en paie que 18, "n'estant en menage que depuis six mois", puis à taux plein.

* Lehmann Lévy (1705 – 1708 ...) paie à taux plein.

* Fromele (Schnerb ?) (... 1708 ...) paie 36 livres.

* Marc (Lévy ?) (... 1708 ...) paie 36 livres.

* Guerstel (Lévy ?) (... 1708 ...) paie 36 livres.

L'année 1698²⁷ marque le "début d'une querelle concernant l'abattage des bêtes". Le boucher municipal, Paul Haubtmann, proteste auprès de la Régence contre les juifs qui se servent de l'abattoir communal à des fins commerciales et non pas pour leur seul usage personnel ; il incrimine Daniel Hirtzel et Lehman. D'autre part, ils ne devraient vendre aux chrétiens les parties postérieures que par quarts entiers et non pas

¹⁶ G 6353, 361 vo.

¹⁷ G 6353, 384 vo.

¹⁸ G 6353, f. 443.

¹⁹ G 6353, f. 385.

²⁰ G 6354, 93 vo.

²¹ G 6313, f. 217 et 234.

²² G 6313, 269.

²³ G 6312, f. 82 ; G 6313, f. 88.

²⁴ 1 G 8/38 ; MATHIS, 90.

²⁵ G 2524-2527.

²⁶ G 1346.

²⁷ G 1346.

par livres, sous peine d'amende d'un florin 5 deniers. Ces règles sont confirmées en 1705. Les juifs offrent alors de faire inspecter leur viande et de la vendre un ou deux Pfennig moins cher que le boucher chrétien, ce qui est refusé. Un second boucher s'installe en 1708, mais les deux travaillent mal et, pendant des semaines, on ne peut manger du bœuf. Le bailli permet alors aux juifs de vendre librement leur viande et tout s'arrange. Là-dessus, le boucher municipal le plus ancien se plaint à la Régence qui interdit ce qui avait été autorisé par le bailli. Le va-et-vient se poursuit en 1709"²⁸.

III.- XVIII^e siècle

Au cours de ce siècle, entre trois et huit familles de juifs sont établies ici, qui disposaient d'une synagogue en 1752"²⁹. En 1769, Bar Lehmann, de Soultz (68), est agréé comme "lieutenant rabbin" ; Marckolsheim relèvera de lui"³⁰.

En 1775, les juifs paient 10 livres 6 s. 5 d. de capitation et 12 livres 18 s. de "soulagement à la communauté"³¹. D'après un rapport du bailli subdélégué de Sélestat, daté de 1780, tous les juifs de Marckolsheim sont pauvres (2.000 à 5.000 livres) ; les plus pauvres ont à peine de quoi subsister. En 1784, la communauté comporte deux orphelins et 17 pauvres, soit un tiers. La mansuétude des autorités du bailliage qui leur remettent des dettes parfois importantes, n'a pas d'autre explication que leur misère manifeste.

Les familles

A partir de 1709, les comptes du bailliage n'indiquent plus les chefs de familles ; n'y figure plus que la somme globale de 800 livres"³² et, en 1736, une recette de 3.800 livres "reçue des Ville et Bailliage de Marckolsheim pour le droit de corvées et de Deffaut

d'establissement des Juifs"³³.

Le travail magistral d'A. Fraenckel apporte une contribution majeure à la connaissance des familles juives à partir de 1738. L'on ne manquera pas de constater que tel juif trouve son épouse au loin : moins casaniers que le commun des Alsaciens, ils voyageaient parfois au loin pour affaires ou se trouvaient en relation d'affaires avec des coreligionnaires établis au loin ; en outre, certains mariages étaient arrangés.

Les juifs mentionnés ci-dessus à partir de 1691 demeurent toujours ici au début du XVIII^e siècle. On trouvera ici leurs descendants ou d'autres juifs qui sont venus s'implanter par mariage.

* Fromel Schnerb (... 1737 – 1764 ...)

En 1737, il gagne en appel un procès contre Jean-Martin Kùpfer, prévôt d'Artzenheim, qui devra lui verser, en deux termes, 400 livres"³⁴. En 1764, il doit au bailliage "pour droit de protection depuis 1753, y compris 29 livres 3 s. 4 d. pour amende de 1756, déduction faite du 6^{ème}, la somme de 457# 19 s., celui-ci ayant été discuté entièrement se trouve insolvable et hors d'état de l'acquitter, à cela joint son grand âge et ses infirmités dont il est affligé depuis longtemps"³⁵.

* Aron Abraham (décédé avant le 21.02.1738)

Sa veuve épouse en 1738 le veuf Naftaly (Hirtz) Weyl et lui apporte une dot de 500 livres ; elle est assistée de son frère, David Weyl, de Sultzburg en Brisgau (F., 417).

* Mena'hém, fils de Gerchon (... - 1739)

Voir ci-dessous.

* Moyse Schnerb, fils de Mena'hém, fils de Gerchon (... 1739 – 1778 ..., décédé avant 1784)

Il conclut un contrat de mariage en décembre 1739 avec Reissel Weyl, d'Osthoffen, qui vient avec une dot de 800 florins. Le père de l'époux apporte 100

²⁸ MATHIS, 90.

²⁹ KNITTEL (Michel), *Marckolsheim. ...*, op.cit. p.195.

³⁰ MATHIS, 90.

³¹ C 325.

³² G 2527.

³³ G 2530.

³⁴ AHR 1 B 957, p. 107.

³⁵ G 2534.

Reichsthaler et une maison ; il s'engage à nourrir le couple pendant un an et à prendre son fils en association pendant deux ans (F., 102). Voir aussi sous * Naftaly (Hirtz).

Il est préposé lorsque son fils Gerchon se marie en 1761 (Voir infra). Il porte le même titre lorsqu'il assiste, en 1761 toujours, sa nièce Zipor (Voir supra). Sa fille Scheinel épouse Jacob Lévy en 1765 (Ibid.).

En 1775, le bailliage met en non-valeur la somme de 387 livres 10 s. pour des amendes encourues en 1766, 1770 et 1771 "et enfin de celle de 360 livres pour droit de protection. N'a pu payer ainsi qu'il conste par les procès-verbal de perquisition et certificat dressés par l'huissier Frelin"³⁶.

Le 28 juillet 1772, il avait été condamné, tout comme Goetschel Schnerb et Jacques Lévi, à une amende de 33 livres 6 s. 8 d. ; il a fait appel auprès du Conseil de Régence et, par sentence du 12 janvier 1774, il a obtenu décharge de l'amende, qui est mise en non-valeur dans les comptes de 1778³⁷. Il ne vit plus lorsque son fils Mena'hem se marie en 1784 ; nous apprenons alors que sa veuve se prénomme Rachel (Voir infra).

* Gerchon (Goetschel), fils de Mena'hem (... 1743 ...)

Il épouse en 1743 Bihne, fille de Lévy, d'Oberbronn, qui vient avec une petite dot de 150 florins (F., 157). Sa fille Zipor épouse en 1761 Naftaly Ach, de Klein Biesé, et lui apporte une dot de 600 livres ; elle est assistée de son oncle paternel, le préposé Mosché (F., 227).

* Abraham Schnerb, fils de Mena'hem (... 1744 – 1759 ...)

Il a pour épouse Elle Netter. Son fils Gerchon se marie en 1744 (Voir infra), sa fille Mindel en 1749 (∞ David Wormser, de Wintzenheim ; dot : 900 livres) (F., 316) et sa fille Scheinlé en 1759. Celle-ci épouse David Lévy, qui vient s'installer ici (F., 102).

* Gerchon (Gerschel, Goetschel) Schnerb, fils d'Abraham, fils de Mena'hem (... 1744 – 1784 ...)

³⁶ G 2536.

³⁷ G 2536.

En 1744, il épouse Scheinle, fille de feu Goetschel, de Schaffhouse, qui apporte une dot de 600 florins en espèces et 100 florins en meubles et en ustensiles. Le père de l'époux apporte 50 florins et une maison. Il s'engage à nourrir le couple pendant un an et prend son fils comme associé, pour un tiers, pendant deux ans (F., 102). En 1757, il doit encore dix livres à la Régence pour une amende de 1756³⁸.

En 1771, le bailliage met en non-valeur dans ses comptes 678 livres qu'il devait "depuis 1756 et années antérieures, attendu qu'iceluy est insolvable". La somme est impressionnante, quand on considère que, pendant une vingtaine d'années, les autorités ont toléré qu'il ne paie pas les 36 livres de droit de protection. Le 28 juillet 1772, il avait été condamné, avec Moïse Schnerb, à une amende ; lui aussi a fait appel auprès du Conseil de Régence et a obtenu décharge de l'amende, qui est mise en non-valeur dans les comptes de 1778 ; on lui remet aussi les 26 livres de droit de protection³⁹.

En 1773, Abraham Bloch, d'Uffholtz, épouse Bess Schnerb, fille de Gerschon (Gerschel), fils d'Abraham, qui lui apporte une dot de 200 Reichsthaler (F., 294). Lors du dénombrement de 1784, il est dit "Götschel le vieux" et ne déclare que sa fille Rechelé, les deux pauvres (C 337, 174).

* Salomon Goetschel, fils de Joseph (... 1745 - 1752 ..., décédé vers 1757)

Il épouse en 1745 Leyer Dels, de Wintzenheim, fille de Goetsche Bickert (F., 314). Le 13.03.1752, il vend un jardin à David Aron⁴⁰. Il est mort insolvable vers 1757 et devait encore au bailliage 143 livres de droit de protection, droit qui se monte à 36 livres par an⁴¹.

* David Aron (... 1752 - 1753 ...)

Après avoir acquis un jardin en 1752, il vend la moitié d'une maison le 11.05.1753⁴².

³⁸ G 2533.

³⁹ G 2536.

⁴⁰ KNITTEL (Michel), *Marckolsheim. ...*, op.cit, p.196.

⁴¹ G 2533.

⁴² KNITTEL (Michel), *Marckolsheim. ...*, op.cit, p.195-196.

* Joseph-Gerchon (Mort avant 1753)

En 1753, le veuf Alexandre Schnerb, de Herrlisheim, épouse Sarlé, fille de feu Joseph-Gerchon, assistée de sa mère Bliemel, fille de Samuel ; elle apporte une dot de 80 Reichsthaler (F., 307).

* Nathan Schnerb, fils de Gerchon (... 1753 ...)

Voir ci-dessous.

* Abraham Schnerb, fils de Nathan, fils de Gerchon (... 1753 ...)

En 1753, il épouse Elle, fille de Mena'hem, de Mutzig. Son propre père apporte 200 florins et une maison. Il s'engage à construire dans sa cour une étable pour six bêtes. Il donne à son fils le droit de passage dans sa cour. Il s'engage à nourrir le couple pendant un an et demi et à prendre son fils en association pour un tiers pendant deux ans. L'épouse vient avec une dot de 750 florins (F., 307).

* Aaron Ach (... 1755 – 1782, décédé)

En 1763, le bailliage lui fait remise de 223 livres 13 s. 4 d. "en considération de son indigence et vieillesse et du paiement fait par son gendre de celle de 343 livres 13 s. 4 d." qu'il devait depuis 1755, "y compris un article d'amende"⁴³. En 1782, il est "mort pauvre" et on met en non-valeur deux amendes : 8# 6 s. 8 d. pour 1764 et 12# 10 s. pour 1766⁴⁴.

* Gerchon (Goetschel) Schnerb, fils du préposé Moyse (... 1761 - 1784 ...)

Il s'est marié en 1761 avec Rachel Moch, de Haguenau, veuve de Samuel Aron, de Valff. Le père de l'époux apporte la moitié d'une maison et deux places à la synagogue. Il s'engage à nourrir le couple pendant un an et à faire association avec son fils pendant un an pour un tiers. L'époux s'engage à nourrir Miryam, la fille de sa femme, jusqu'à l'âge de quinze ans. L'épouse vient avec une dot de 800 florins et une créance de 100 florins (F., 102).

Sans doute est-ce à lui que le bailliage va faire des remises successives : en 1779, 342 livres pour droit de protection de 1768 à 1777

et une amende de 12 livres 10 s. ; en 1780, 36 livres de droit de protection et 6 pour une amende de 1772⁴⁵ ; il est "hors d'état d'acquitter" les 36 livres pour 1781⁴⁶.

Lors du dénombrement de 1784, il est dit "Götschel le jeune, pauvre" et déclare sa femme, Rechel Moch, ses filles Merlé et Mendel ainsi que son beau-fils Samuel Götschel (C 337, 174).

* Naftaly (Hirtz), fils de Juda (1756 - ...)

Originaire de Durmenach, il vient manifestement s'établir par mariage à Marckolsheim. En 1756, il signe un contrat de mariage avec Beyle, fille de Jacob, assistée de son oncle Moyse, fils de Mena'hem. L'époux doit acquérir à ses frais le droit d'installation à Marckolsheim ; si la somme devait dépasser 107 livres, Moyse s'engage à payer le surplus. L'épouse apporte en dot une maison à Marckolsheim, deux places à la synagogue et 100 livres d'ici un an (F., 102).

* David Lévy, fils de Simon (1759 - 1784 ...)

Né à Hochfelden, mais établi à Dambach, il épouse en 1759 Scheinlé Schnerb, fille d'Abraham ; celle-ci apporte en dot une maison à Marckolsheim, 50 Reichsthaler. L'époux s'engage à loger gratuitement son beau-père et sa femme Ella durant toute leur vie (F. 102). En 1760, le bailliage met en non-valeur 18 livres de droit de protection des six premiers mois de 1760, qu'il avait refusé de payer "attendu qu'il n'a pas encore demeuré"⁴⁷.

Veuf, il se remarie en 1779 avec Sara Weyler, divorcée, fille de Samuel, de Hattstatt ; elle lui apporte une dot de 450 livres (Ibid.). Sa fille Matel épouse Menahem Lévy en 1784 (Voir infra).

Lors du dénombrement de 1784, sa famille comporte, outre lui, son épouse Sara Weiler, ses fils Lehman, Emmanuel et Jacques, ainsi que sa servante Roselé (C 337, 174).

* Aron, fils de Moché-Naftaly (... 1763 ...)

⁴³ G 2535.

⁴⁴ G 2537.

⁴⁵ G 5236.

⁴⁶ G 5237.

⁴⁷ G 2533.

Kronel Ach, fille d'Aron, épouse en 1763 Naftaly Hirzel, de Romanswiller, qui vient s'établir ici (F. 102).

* Naftaly (Hirzel), fils de Juda (Löb) (1763 - 1771 (?))...

Lorsqu'il épouse Kronel Ach, il est appelé le 'Haver', titre honorifique attribué à un érudit versé dans la Thora. Il vient de Romanswiller. Son épouse lui apporte en dot une maison et la moitié des droits d'installation (F. 102). Il doit être décédé vers 1772 puisqu'à cette date son épouse se remarie avec Bezalel (Voir infra).

* Hirzel Leib (... 1765 - 1766)

S'agirait-il du même que ci-dessus ? Le bailliage met en non-valeur 72 livres de droit de protection pour 1765 et 1766, "iceluy étant mort a délaissé une pauvre veuve"⁴⁸. En 1782 encore, on met en non-valeur une amende de 12# 10 s.⁴⁹.

* Jacob (Jokef) Lévy , fils de Mena'hem-Isaac (1765 – 1795 ...)

Fils de Mena'hem (Mendelé), il est originaire de Hattstatt, mais déjà domicilié à Molsheim lorsqu'il épouse, en 1765, Scheinel Schnerb, fille de Moyse. Celle-ci lui apporte une dot de 1.100 livres et le paiement du droit d'installation à Marckolsheim. Le père de l'épouse s'engage à nourrir le couple pendant un an et à faire association avec son gendre pendant deux ans pour moitié (F., 102). Le 28 juillet 1772, il avait été condamné, avec Moyse Schnerb, à une amende ; lui aussi a fait appel auprès du Conseil de Régence et a obtenu décharge de l'amende, qui est mise en non-valeur dans les comptes de 1778⁵⁰.

Lors du dénombrement de 1784, il est préposé de la communauté et sa famille comprend en tout 11 personnes : son épouse Scheinel Schnerb, ses fils Emanuel, Lehman et Elias, ses filles Fradel, Rechel, Kendel, Bina et Jedel, ainsi que sa belle-mère Reichel Weyl (C 337, 174).

Sa fille Fradel va épouser, en 1787, Joseph Geismar, de Grussenheim, auquel elle

apporte une dot de 1.400 livres (F., 127). En décembre 1789, Barouch Lévy, d'Epfig, conclut un contrat de mariage avec Rechlé Lévy, fille du préposé Jacob, fils de Menahem et de Scheine Moyse ; elle apporte une dot de 700 florins (F., 32).

En 1795, il rachète pour 18.000 livres à Antoine Brendel, de Strasbourg, 57 arpents de terres labourables et de prairies, provenant d'un couvent de Sélestat, qu'il revendra à des particuliers⁵¹.

* Hirtzel Bloch, fils de Juda (... 1768 – 1790 ...)

En 1768, le bailliage met en non-valeur les 36 livres de son droit de protection, "iceluy ayant été maltraité et volé par un inconnu, a perdu une somme considérable de façon qu'il n'a pu l'acquitter"⁵². En 1775, on lui fera remise de 198 livres pour les droits de protection de 1770 à 1775⁵³.

Lors du dénombrement de 1784, il est qualifié de pauvre et déclare sa femme Beylé Salomon, ses fils Lehman, Salomon et Lehman et ses filles Gittel et Vogel (C 337, 174).

Son fils Juda se marie en 1788 et sa fille Blimel en 1790 ; elle épouse Abraham Bloch, de Guebwiller. Elle est assistée de ses frères Juda et Zalman et apporte une dot de 508 livres (F. 103).

* Bezalel (Salomon), fils de Moyse (... 1772 – 1787 ...)

Fils du 'Haver Moyse, originaire de Schapil en Pologne, mais habitant à Marckolsheim, il épouse en 1772 Kronel Aron, fille d'Aron, manifestement veuve de Naftaly (Voir supra). Elle apporte en dot une maison, des meubles et ustensiles, le tout estimé à 900 livres ; le dernier survivant recueillera les biens de son conjoint décédé (F. 102).

On lui fait remise en 1778 des 26 livres de droit de protection⁵⁴.

Lors du dénombrement de 1784, il déclare son épouse Cronel Ach, et ses trois orphelins Meyer, Sara et Reiss Ach, ainsi que

⁴⁸ G 2534.

⁴⁹ G 2537.

⁵⁰ G 2536.

⁵¹ DALTROFF (Jean), La vie économique des juifs d'Alsace à l'époque révolutionnaire, *Revue d'Alsace* 116 (1989/90), p. 182.

⁵² G 2535.

⁵³ G 2536

⁵⁴ G 2536.

ses propres enfants Hirtz et sa fille Jedel (C 337, 174).

En 1787, lorsqu'il assiste Rechel Lévy qui se remarie avec Sender Ach, de Mackenheim, il est appelé le lettré Bezalel (F., 127).

* Meyer Ach (... 1782...)

En 1782, il est insolvable et le bailliage met en non-valeur une amende 12# 10 s.⁵⁵.

* Menahem (Mannel, Emmanuel) Lévy, fils de Ye'hie (1784 - ...)

Originaire d'Epfig, fils de Ye'hie, fils de David, il épouse en 1784 Matel, fille de David Lévy. Elle lui apporte une dot de 1.200 livres et son père s'engage à nourrir le couple pendant un an (F., 103). Lors du dénombrement de 1784, lui et son épouse Madel sont qualifiés de pauvres (C 337, 174).

* Mena'hem (Nam, Lehman) Schnerb (... 1784 ...)

Fils de feu Moyse, il se marie en 1784 avec la veuve Beyle, fille de feu Seligman Lévy, de Régisheim. Sa mère Rachel apporte la moitié d'une maison. L'épouse apporte 255 livres et 545 livres à recevoir encore pour la vente de sa maison à Soultzmatt. L'époux s'engage à entretenir les deux enfants de la veuve (F. 103).

Lors du dénombrement de 1784, il déclare, outre sa femme, Beyle Levy, ses beaux-fils Alexandre et Marx et sa belle-fille Breitel (C 337, 174).

* Joseph Ellenbogen (... 1784 ...)

En 1784, il est le chantre de la communauté, célibataire (C 337, 174).

* Jacob Leib (... 1784 ...)

Lors du dénombrement de 1784, il est dit célibataire et pauvre (C 337, 174).

* Juda (Leimé) Bloch, fils de Hirtzel (... 1788 ...)

Fils de Hirtzel, fils de Leimé, il épouse en 1788 Reisel Biquert, de Wettolsheim, qui lui apporte une dot de 600 livres (F. 103).

* Eliezer (Lippman), fils d'Abraham (... 1788 ...)

⁵⁵ G 2537.

En 1788, il épouse Miryam Kahn, fille de feu Salomon, ancien rabbin de Biesheim. Elle lui apporte une mince dot de 250 livres (F., 412).

* Zalman Bloch, fils de Hirtzel (... 1790 ...)

Il assiste sa soeur Blimel lors du contrat de mariage, en 1790 (F., 103).

IV.- XIX^e siècle

Alors que la communauté ne comptait que 47 juifs en 1784, elle en comporte 93 – soit presque le double – en 1804 : 29 garçons, 21 filles, 15 hommes mariés, 15 femmes, 1 veuf et une veuve⁵⁶. En 1808, sont agréés pour la patente 4 marchands de bestiaux, 7 revendeurs et un cabaretier ; 3 autres sont refusés⁵⁷.

L'ancienne synagogue, qui existait déjà en 1752, se révèle trop petite⁵⁸. Le 21 décembre 1823 déjà, une demande avait été adressée à la commune pour acquérir un terrain plus grand pour la construire. En 1836, la municipalité alloua à la communauté une subvention de 4.000 fr. pour sa construction⁵⁹.

Familles

Pour être exhaustif, il aurait fallu exploiter l'état-civil, ce que nous n'avons pas fait. Le "Registre des déclarations et changements de noms des juifs", de 1808⁶⁰, a constitué une source très intéressante ; elle fournit un point précis de la communauté à cette date, alors que les changements de noms y sont très rares.

* Emmanuel Lévy l'aîné a pour épouse Madelle Lévy et déclare quatre enfants : Marianne, Michel, Reiss et Simon Emmanuel.

* Blümel Bernheimer, fille majeure, est en service chez Emmanuel Lévy l'aîné.

⁵⁶ 7 M 190.

⁵⁷ MARHIS, 90.

⁵⁸ KNITTEL (Michel), *Marckolsheim. ...*, 195.

⁵⁹ KNITTEL (Michel), Marckolsheim disparu et inconnu, *Annuaire de la Société d'Histoire de la Hardt et du Ried*, 1990, p. 79.

⁶⁰ ABR, sur site Internet.

* Abraham Lévy déclare son épouse Eve Blum et sa fille Ziber.

* Elie Lévy déclare son épouse Fromelle Dreÿfus et son fils Jacques.

* Meyer Lévy, garçon juif majeur, en service chez Elie Lévy.

* Schönel Schnerb, veuve de Jacques Lévy.

* Lehmann Lévy l'aîné, époux de Gélé Bloch, déclare six enfants :

- Schönel, fille mineure née à Marckolsheim le 30 ventôse an III (20.03.1795),
- Schmule, fils mineur, né à Marckolsheim le 5 brumaire an V (26.10.1796),
- Reisel, fille mineure, née à Hattstatt le 26.12.1798,
- David, fils mineur, né à Hattstatt le 19.08.1800,
- Elle, fille mineure, née à Hattstatt le 18.12.1802,
- Fole, fille mineure, né à Marckolsheim le 10.10.1806.

D'après les lieux de naissance de trois de ses enfants, il faut croire qu'entre 1798 et 1802 au moins il a résidé à Hattstatt et non à Marckolsheim.

* Goetschel Schnerb avec son épouse Schönel Weyl.

* Reichel Weyl, veuve de Moyses Schnerb (Cf. supra).

* Leman Bloch déclare son épouse Reisel Bigard et son fils Joseph, né à Marckolsheim le 22.09.1792.

* Samuel Bloch, fils majeur de Leman.

* Salomon Bloch, déclare son épouse Schönel Schnerb et six enfants mineurs, tous nés à Marckolsheim :

- Leman, né le 18 brumaire an III (08.11.1794),
- Rachel, née le 19.01.1791,
- Mandel, née le 16.12.1797,
- Moyses, né le 18 floréal an VII (07.05.1799),

- Léopold, né le 24 messidor an IX (13.07.1801),

- Jacques, né le 05.09.1807.

* Leman Bloch, fils de Hirtz, garçon majeur.

* Nathan Strauss, commis rabbin, prend le nom de Strauss, mais garde son ancien prénom ; il déclare son épouse Adèle Lévy, et ses deux enfants, auxquels il attribue le nouveau nom :

- Léopold, né à Niedernai le 15.06.1801,

- Sara Brandel, née à Marckolsheim le 11.04.1807.

Etait-il natif de Niedernai ou y avait-il été en poste ?

* Leman Lévy, fils de Jacques, déclare son épouse Moerle Kahn et ses quatre enfants nés à Marckolsheim :

- Hélène, née le 15 prairial an X (04.06.1802),

- Jacques, né le 17 messidor an XII (06.07.1804),

- Leyenne, née le 07.06.1806,

- Rachel, née le 19.06.1807.

* Emmanuel Lévy le cadet, fils de David, qui signe (en caractères gothiques) et déclare son épouse Köhle Lévy et ses deux filles nées à Marckolsheim :

- Jeannette, née le 18 germinal an XIII (08.04.1805),

- Risque, née le 25.06.1807.

* Alexandre Weyl déclare son épouse Madeleine Schnerb et ses deux enfants nés à Marckolsheim :

- Leman, né le 17 prairial an XI (06.06.1803),

- Breyll, née le 07.04.1806.

* Isaac Blum, garçon majeur.

* Barbe Blum, qui s'appelait Barbe Jacob et qui a changé de nom.

* Hirtz Rohrbacher, qui s'appelait Hirtz Moyses jusque-là.

* Cronel Ach, veuve de Salomon Moyses (cf. supra).

* Leman Schnerb qui signe (en caractères gothiques) et déclare trois filles nées à Marckolsheim :

- Ella, née le 15 ventôse an III (05.03.1795),
- Vogel, née le 15.06.1790,
- Schönel, née le 13.02.1792.

* Borach Lévy, qui signe en caractères hébraïques et déclare son épouse Rachel Lévy et sept enfants

- David, né à Epfig le 06.12.1790,
- Ziber, née à Epfig le 17.12.1791,
- Emmanuel, né à Epfig le 10.12.1793,
- Abraham, né à Epfig le 12.08.1795,
- Michael, né à Marckolsheim le 8 germinal VIII (29.03.1800),
- Ella, née à Marckolsheim le 15 prairial an X (04.06.1802),
- Marianne, née à Marckolsheim le 08.01.1805.

Il a manifestement vécu à Epfig avant de venir s'implanter ici.

* Hirtz Bloch déclare son épouse Beyle Schnerb et sa fille majeure Vogel ; aucun des trois ne sait lire ni écrire.

* Marx Weyl qui ne sait lire ni écrire.

* Jacques Lévy, qui signe en caractères hébraïques et déclare son épouse Börel Samuel et ses trois enfants nés à Marckolsheim :

- Judel, née le 25 prairial an XI (14.06.1803),
- Samuel, né le 16 thermidor an XIII (04.08.1805),
- Elie, né le 25.05.1807.

* Samuel Moch signe en caractères gothiques et déclare son épouse Ellé Lévy et ses deux enfants nés à Marckolsheim :

- Samuel, né le 5 brumaire an V (26.10.1796),
- Rachel, née le 3 pluviôse an IX (23.01.1801).

* Raphael Fleur qui a préféré le nom Fleur à celui de Jacob ; il déclare son épouse Catherine Lion et quatre enfants dont les trois premiers sont nés à Sarrebourg, d'où il a sans doute immigré :

- Léopold, né le 20.06.1795,
- Marie Anne, née le 13.10.1800,
- Hendelet, née le 25.12.1802,
- Moyses Jonas, né à Marckolsheim le 14.03.1804.

Autres données.

Il s'agit, tout d'abord, de notes tirées d'une série⁶¹ de "Rapports du Comité de l'Ecole d'Arts et Métiers fondée à Strasbourg en faveur des israélites indigents du Bas-Rhin". Au rang des souscripteurs figure la communauté, mais aussi des particuliers

* Communauté israélite : 9 fr. (Rapport de 1843, p. 32), 6 fr. (1844, 29), (1845, 30), (1846, 22), 6 fr (1848, 19), (1849, 17), (1850, 19) 12 fr. (1856, 24), (1857, 19), (1858, 23), (1859, 26), (1861, 26), (1862, 27), (1864, 23), (1865, 23), (1867, 28), (1872, 23), 12 fr. (1880, 41).

* HIRTZ Bloch (1843-1850) : 3 fr. (1843, 32), (1844, 29), (1845, 30), (1846, 22), (1848, 19), (1849, 17), (1850, 19).

* LEVY Elias, veuve (1843-1850) : 3 fr. (1843, 32), (1844, 29), (1845, 30), (1846, 22), (1848, 19), (1849, 17), (1850, 19).

* LEVY Jacques le jeune (1843-1867): 6 fr. (1843, 32), (1844, 29), (1845, 30), (1846, 22), (1848, 19), (1849, 17), (1850, 19), 10 fr. (1861, 26), (1862, 27), (1864, 23), (1865, 23), (1867, 28).

* WEIL Isaac (1843-1850) : 4 fr. (1843, 32), (1844, 29), (1845, 30), (1846, 22), (1848, 19), (1849, 17), (1850, 19).

- Apprentis ayant fréquenté cette école :

* BRAUN Salomon, apprenti chez Holl, tourneur (1859, 18), obtient le prix de calcul dans sa section (1861, 19) ; obtient une mention honorable en dessin linéaire (1862, 19).

⁶¹ Dans la suite consultée, il manque les années 1841, 1842, 1847, 1860, 1863, 1866, 1868-1871, 1873-1879.

* LEVY Emmanuel, admis en 1862, apprenti chez Fey, serrurier (1862, 16 et 17), obtient une mention honorable en dessin linéaire (1862, 19) ; mention honorable en orthographe et en histoire-géographie, ainsi que le prix de dessin linéaire (1864, 39 et 40).

* Emmanuel Lévy (... 1839)

Il épouse en 1839 Pauline Marx, de Biesheim⁶².

* Léon Lévy remporte, en 1865/66⁶³, le prix du Tableau d'Honneur au Lycée Impérial de Strasbourg, et le 1^{er} accessit en instruction religieuse juive en 1866/67⁶⁴. L'année suivante, en classe de Mathématiques Élémentaires, il remporte le 1^{er} accessit en excellence, le 2^e prix de mathématiques et le 3^e accessit en physique/chimie⁶⁵. L'année d'après, en classe de Mathématiques Spéciales, il obtient le 3^e accessit en mathématiques et le 4^e en physique/chimie⁶⁶. Cela devait lui permettre d'envisager une brillante carrière.

V.- XX^e siècle

* Raphaël Paul Bloch (1905)

Dans une lettre au rabbin Ginsburger, il évoque le sort de la bibliothèque du rabbin Meyer Ulmann et les pierres tombales du cimetière de Mackenheim (ABR 64 J Boite 17 G 192).

Victimes de la Shoah⁶⁷ :

- Jeannette Greilsammer, née en 1868 - Convoi 69
- M. et Mme Jean Hemendinger
- Lucien Hemendinger, né en 1873 - Convoi 69

⁶² KUHN-SCHUBNEL (Astrid), La communauté juive de Biesheim. Un cas de judaïsme rural en Alsace. Mythes et réalité, *Annuaire de la Société d'Histoire de la Hardt et du Ried*, 1995, p. 64.

⁶³ *Lycée Impérial de Strasbourg. Distribution solennelle des prix*, 1866, 1.

⁶⁴ Ibid., 1867, 5.

⁶⁵ Ibid., 1868.

⁶⁶ Ibid., 1869.

⁶⁷ Extrait du site Internet : <http://judaisme.sdv.fr.:shh/deportes:brhin>

- Jules Hemedinger, né en 1875 - Convoi 71
- Mme Camille Klein
- Roger Lévy, né en 1916 - Convoi 64
- Hermance Moyse, née le 2 septembre 1891 - Convoi 59
- M. et Mme Henri Raffel

Statistique

1621	:	2 familles (G 1345)
1649	:	5 familles (1 G 7/66)
1658	:	2 familles (G 6353, 361 vo)
1689	:	1 famille (Dénombrement des familles israélites en Alsace, Revue d'Alsace, 1859, 566).
1691	:	3 familles (G 2523)
1693 - 1704	:	3 familles (G 2524 – 2526)
1704 - 1707	:	4 familles (G 2527)
1708	:	8 familles (G 2527)
1716	:	6 familles (Dénombrement des familles israélites, Revue d'Alsace, 1859, 566).
1751	:	6 familles (MATHIS, 90)
1766	:	6 familles (MATHIS, 90)
1780	:	7 feux (KINTZ, 363)
1784	:	8 familles 47 juifs (C 337)
1806	:	93 juifs (7 M 190)
1807	:	90 juifs (Encyclopédie d'Alsace, 4382)
1836	:	120 juifs (BOLL, 79)
1851	:	142 juifs (KINTZ, 363)
1866	:	160 juifs (Encyclopédie d'Alsace, 4382)
1905	:	81 juifs (KINTZ, 363)
1936	:	56 juifs (Encyclopédie d'Alsace, 4382)
1953	:	37 juifs (Encyclopédie d'Alsace, 4382) (Vrai ?)
1954	:	19 juifs (KINTZ, 363)
1999	:	1 famille (Flohic, 599)

LA CROIX ET LE BAILLI A PROPOS DES LOEFFEL DE MARCKOLSHEIM

Claude MULLER

La remarquable étude de Louis Schlaefli¹ sur les baillis de Marckolsheim a fait apparaître au bout de trente années de dépouillement et cinq cents références d'archives (!) des patronymes qui existent aussi dans d'autres fichiers, certes moins fournis.

Prenons ainsi le cas de Nicolas Loeffel, bailli de Marckolsheim de 1697 à 1723, soit un quart de siècle tout de même. Né à Dambach-la-Ville le 24 août 1651, fils d'un notaire et greffier, il épouse Anne Marguerite Wincker. Deux de ses filles sont connues : la première, Marie Marguerite Loeffel (1699-1785) épouse à Rouffach le 4 mai 1725 Jean-Daniel Seitz, successeur de son père et donc bailli de Marckolsheim de 1723 à 1757 ; la seconde, Marie Anne Loeffel, épouse à Sélestat le 15 février 1725 (moins de trois mois avant sa sœur) Pierre-Conrad Seitz, frère de Jean-Daniel Seitz, conseiller à Rouffach et receveur de l'évêché. Un fils aussi est connu. Il s'agit de Georges-Ignace Loeffel, né le 12 mai 1700, qui fait profession chez les Dominicains de Sélestat en 1722.

Un autre fil de l'écheveau apparaît à travers le testament² de Marie-Thérèse Loeffel, autre fille du bailli, veuve de Charles-Etienne Cuvillier, capitaine au régiment de Bourbon, fait à Sélestat le 19 septembre 1759. La dame :

1° recommande son âme à Dieu son créateur ;

2° veut que son corps soit inhumé dans l'église des Dominicains en laquelle seront dites cent messes de requiem, ainsi que cinquante messes chez les Récollets et cinquante autres messes chez les Capucins ;

3° le jour de son enterrement le rosaire dans l'église des Dominicains de Sélestat doit être garni de cierges de cire blanche ;

4° il faut distribuer trois sacs de seigle et trois sacs d'orge aux pauvres pour aumônes ;

5° Marie-Thérèse Loeffel lègue au R.P. Ignace Loeffel, ordre de Saint Dominique, la somme de 200 livres et à Marie-Marguerite Loeffel, dominicaine, également une somme de 200 livres, leur demandant de prier pour le repos de son âme.

Elle désigne enfin ses héritiers : Marie-Anne Seitz, femme de Henri « l'aîné », employé dans les affaires du roi ; les neveux Jean Etienne Seitz, avocat au Conseil souverain d'Alsace, Jean Xavier Seitz et Jean Félix Seitz, officiers, enfants de Jean Daniel Seitz, bailli de Marckolsheim et Marguerite Loeffel, sa « chère sœur ».

Le bailli compte donc, parmi ses enfants, non seulement un dominicain, mais une dominicaine. Il est particulièrement représentatif de ces réseaux dévots³ que nous cherchons à identifier et à présenter, un monde où aube et robe vont de pair, sans pour autant systématiser à tout prix.

¹ SCHLAEFLI (Louis), Notes sur les baillis de Marckolsheim, *Annuaire de la Société d'Histoire de la Hardt et du Ried*, XXIII, 2010-2011, p.15-41 (notamment p. 33-35).

² AHR 1B969, fs 57-59.

³ Exemples dans *Annuaire des Amis de la Bibliothèque Humaniste de Sélestat*, 2000 à 2011.

LA GUERRE DANS LA HARDT LE COMTE DU BOURG ET LA BATAILLE DE RUMERSHEIM (1709)

Claude MULLER

« On ne s'est point encore déclaré sur le choix des généraux, ni sur autre chose. L'on n'est présentement occupé qu'aux préparatifs de la campagne prochaine »¹. A cette lettre de Jacques Fitz-James, duc de Berwick² datée du 15 janvier 1709 et qui rappelle que l'Alsace connaît depuis sept ans les affres de la guerre de Succession d'Espagne³, Eleonor du Bourg⁴, gouverneur de Strasbourg, répond une semaine plus tard : « j'appréhende que les ennemis ne cachent à établir la contribution en haute Alsace durant cette gelée⁵... L'affaire d'argent est chose terrible. Il faut pourtant que cela change. On peut faire la paix, car il n'y a pas moyen de faire la guerre sans argent ». Se profile ici la terrible fin du règne de Louis XIV.

La correspondance de Berwick nous introduit toujours dans ce difficile contexte. Le

23 janvier 1709, il écrit depuis Saint-Germain-en-Laye : « Après avoir bien raisonné hier avec Chamillart⁶ sur le malheureux état où se trouvent les troupes sur les lignes, il m'a assuré qu'il a fait partir une voiture de cent mille francs pour leur répartir. Et que l'on continuerait à commencer du 1^{er} février à en passer régulièrement ». Puis il fournit une information plus locale : « Le Rhin est gelé. Vous avez pris en cette occasion toutes les mesures qu'il est possible de prendre ». A la fin du mois, Berwick dit encore : « Chamillart paraît persuadé que les ennemis ont l'intention de tâcher de pénétrer en haute Alsace la campagne prochaine », affirmation au demeurant prémonitoire. Il ajoute qu'il « faudra que l'armée du roi soit à peu près égale à celle des ennemis » et recommande « de déporter des soldats des lignes de Lauterbourg vers le sud ».

Après avoir assuré à du Bourg que son fils serait brigadier dans son armée, Berwick revient, le 6 février 1709 sur « l'extrême besoin que les troupes ont d'être payées. L'argent est ici d'une grande rareté. Je ne vois rien de bon que la paix. Notre état est trop violent pour pouvoir durer ». Nouvelle d'importance le 17 février 1709 : « L'on dit que l'Electeur de Bavière doit venir incessamment à la cour incognito pour y voir le roi ». Surtout parvient à du Bourg une autre nouvelle le 4 mars : « le roi vient enfin de déclarer la destination de ses généraux. L'armée d'Allemagne sera commandée par le

¹ Bibliothèque de l'Arsenal à Paris, ms 6616, lettres de Berwick à du Bourg.

² Jacques Fitz-James, duc de Berwick (1670-1734), fils naturel de Jacques II Stuart, roi d'Angleterre et d'Arabella Churchill, sœur de John Churchill, duc de Malbrough.

³ MULLER (Claude), *Guerres et Paix sur la frontière du Rhin au XVIII^{ème} siècle*, Drusenheim, 2007.

⁴ Eleonor Marie du Maine, Comte du Bourg, né le 14 septembre 1665, époux en premières noces de Marie Le Goalès, gouverneur de la province d'Alsace en 1713, décédé le 15 janvier 1739. Voir LIVET (Georges), L'autorité militaire à Strasbourg sous l'Ancien Régime : gouverneurs et commandants en chef de la province et de la ville, *Revue Historique des Armées*, n° 3, 1981, p.38-40, et « Bourg », *NDBA*, n° 4, 1984, p. 319-320. Son testament et son portrait dans MULLER (Claude), *L'Alsace au XVIII^{ème} siècle*, Nancy, 2008, p. 213-216.

⁵ Sur cet hiver de 1709, voir MULLER (Claude), *Chronique de la viticulture en Alsace au XVIII^{ème} siècle*, Riquewihr, 1993, p. 43-46.

⁶ Michel Chamillart, contrôleur général en 1699 et secrétaire d'Etat à la guerre en 1701, homme fort du règne finissant. C'est, assure Saint-Simon, « un grand homme qui marchait en se dandinant et dont la physionomie ouverte ne disait rien que de la douceur et de la bonté et tenait parfaitement parole ». Il est remplacé en 1709 par Voysin.

duc de Bourgogne, lequel aura sous lui le maréchal d'Harcourt ». Berwick, lui, doit combattre en Dauphiné. La guerre au XVIII^{ème} siècle n'est pas totale, elle est estivale.

I. LA CAMPAGNE DU MARECHAL D'HARCOURT.

C'est donc désormais avec le maréchal Henri d'Harcourt⁷ que nous allons suivre les opérations militaires. Le 17 mars 1709, d'Harcourt s'adresse depuis Versailles au comte du Bourg⁸ : « je serai fort aise que nous servions ensemble (dans) cette campagne et me flatte que vous voudrez bien me faire part de vos connaissances dans le pays où vous êtes. Les autres officiers généraux doivent être nommés incessamment ». Le 27 mars, il informe le gouverneur que l'intendant de La Houssaye⁹ part incessamment pour retourner en Alsace. « Nous devons travailler à notre subsistance qui est le fondement de tout ». C'est toujours de la Cour que d'Harcourt livre ces réflexions le 13 avril 1709 : « il paraît que les ennemis voudraient se porter en force sur le haut Rhin (sic). Tout ce que je vois de plus embarrassant à cela si cela arrive, sera la subsistance car nous serions fortifiés suffisamment par des troupes qui nous viendront de Flandres. Mais qui les nourrira et les payera ? ».

L'obsession du grain ne cesse de hanter d'Harcourt. Elle apparaît à nouveau le 15 avril : « J'attends avec impatience les lettres de La Houssaye pour savoir où nous en sommes pour nos blés et farines. Je ne sais si

les blés paraissent davantage dans votre pays qu'ici, mais nous ne voyons encore rien. Cela retardera sans doute la campagne tant pour les ennemis que pour nous ». D'Harcourt s'attend à une guerre défensive dans l'Alsace septentrionale. Il s'en ouvre à du Bourg le 21 avril 1709 : « Je prévois une triste campagne et que nous serons bientôt réduits à nos lignes et garder le Rhin et pour que l'on ne nous y surprenne pas ». La même missive livre une information importante : « Parmi les chevaux que les juifs¹⁰ se sont chargés de m'acheter, je serai bien aise d'en trouver deux ou trois bai clair qui puissent servir à mon carrosse ». Nouvelle importante le lendemain : « Chamillart m'a confirmé que le duc de Hanovre commandera l'armée du Rhin, mais il ne veut pas se persuader que l'armée ennemie en soit plus forte ».

D'Harcourt quitte enfin Versailles en juin. Le 12, le voici à Kehl où se profile une mauvaise nouvelle. « Je dois envoyer vingt escadrons en Flandres pour Villars ». Le 8 juillet, il est à Fort Louis. Le 9, à Lauterbourg. Le 10, à Wissembourg : « après avoir visité la ligne, je ne vois rien ici qui ne soit en bon état ». Le 11, il est à Haguenau où il se voit amputé de trois cents chevaux d'artillerie à envoyer en Flandres. Retour à Kehl le 7 août, avant de s'installer définitivement à Schleichtal à partir du 20 août. Il écrit à du Bourg : « J'apprends que vous êtes arrivé hier soir à Strasbourg. Je ne doute pas que vous n'ayez été fort fatigué par la chaleur qu'il a fait et je compte qu'aujourd'hui vous servant de votre chaise à poste, vous arriverez à Neubourg [Neuenbourg] où vous trouverez Desrozeaux avec troupes ». Paroles énigmatiques, qui cachent mal l'envahissement de la haute Alsace par l'ennemi.

II. L'INVASION DE L'ALSACE PAR LE SUD.

¹⁰ Dans son manuscrit de 1697, l'intendant Jacques de La Grange remarque : « jusqu'à présent on n'a guère vu de bons chevaux en Alsace que par le moyen de juifs ». OBERLE (Roland), *L'Alsace en 1700*, Colmar, 1975.

⁷ Henri d'Harcourt, marquis de Beurron (1654-1718), maréchal de France en 1703.

⁸ Bibliothèque de l'Arsenal à Paris, ms 6618, lettres de d'Harcourt à du Bourg.

⁹ Félix Le Pelletier de La Houssaye (1663-1723), intendant de Soissons, de Montauban puis d'Alsace de 1699 à 1715. Il administre la province pendant la guerre de Succession d'Espagne avec fermeté, mais aussi avec tact. Il quitte la région en 1715, poursuit sa carrière administrative à la Cour et devient de 1720 à 1722 contrôleur général des Finances. Un de ses mémoires sur l'Alsace du 20 mai 1707 publié dans MULLER (Claude), *L'Alsace du XVIII^{ème} siècle*, Nancy, 2008, p. 207-210.

De fait, de Hongrie, arrive le comte de Mercy¹¹ à la tête de vingt-six escadrons. Selon les plans de Vienne, il doit pénétrer dans la haute Alsace par Bâle avec sa cavalerie, puis faire construire un pont de bateaux à Neuenburg, lieu accoutumé pour passer le Rhin, le faire traverser par son infanterie et combiner ensuite ses mouvements de manière à envahir la Franche-Comté au nord en même temps que le comte Dauhn y pénètre par la Savoie¹².

Le plan est appliqué à la lettre. Le 21 août 1709, il fait passer à Rheinfelden le Rhin à ses dragons et à ses cuirassiers, traverse le territoire helvétique, passe par Bâle pour pénétrer en haute Alsace et remonter jusqu'en face de Neunburg. Il établit son quartier général dans la grande île en face de cette ville. Le lendemain, les hussards hongrois lèvent les contributions de guerre avec ordre de prendre des otages en cas de refus. Le 23 août, le pont de bateaux que Mercy doit réaliser est achevé. L'infanterie impériale, venue de Fribourg, et forte de treize bataillons à six cents hommes chacun, le passe.

A Colmar, c'est la panique. Nicolas de Corberon, premier président du Conseil souverain d'Alsace, informe Versailles ce même 23 août 1709¹³ : « La nouvelle qui vient à Colmar de l'entrée des troupes impériales en Alsace et de la permission que le comte du Bourg donnait à tous ceux qui y demeurent de traiter avec le général pour la contribution, surprit tellement tout le monde que, dès la nuit même, les habitants de Colmar se

réfugièrent avec leurs effets, les uns à Brisach, les autres à Sélestat. Cela m'obligea d'écrire au comte du Bourg pour savoir de lui ce que le Conseil supérieur et moi-même devions faire pour notre sécurité. Il me manda qu'il nous conseillait de nous retirer à Sélestat, ce que je fis avec une partie des officiers de la compagnie. Ainsi la justice a cessé ce jour d'être administrée en Alsace ».

Pendant ce temps, le maréchal d'Harcourt continue de camper à Schleichtal, près de Lauterbourg, n'osant quitter son poste de peur que le généralissime ennemi n'en profitât. Cependant, du Bourg est à Neuf-Brisach depuis le 21. Quatre jours plus tard, le 25, il décide de marcher sur les impériaux.

III. LA BATAILLE DE RUMERSHEIM.

Le 26 août 1709, à cinq heures du matin, la petite armée française se met en marche. Elle est composée de douze escadrons de cavalerie, six escadrons de dragons, six bataillons d'infanterie, un bataillon nouveau de grenadiers et une compagnie de dragons. Deux maréchaux de camps, de Quadt et d'Alanzy, commandent sous du Bourg. La petite armée forte de près de huit mille hommes s'avance rapidement sur trois colonnes, dépassant sans encombre Heiteren, Balgau et Fessenheim. Du Bourg voit alors les hussards hongrois accourir en reconnaissance.

Averti de l'arrivée de du Bourg, le comte de Mercy commet sans doute l'erreur de quitter son quartier général et d'aller à la rencontre des Français. Il fait ranger son armée au-dessous de Rumersheim. Ses troupes continuent de s'avancer jusqu'à la hauteur de la cense de Hammerstadt que de Quadt juge à propos d'occuper.

L'infanterie française, à demi-portée de fusil, reçoit alors un épouvantable feu de trois rangs. Mais avant que les impériaux ne puissent recharger leurs fusils, les fantassins français se précipitent sur eux à la baïonnette et en embrochent sept cent cinquante dit-on. L'infanterie ennemie cède à la panique et prend la fuite, bouleversant dans sa débandade sa propre cavalerie. Les cuirassiers impériaux à leur tour sont enfoncés par la cavalerie française. Dans leur folle retraite,

¹¹ Claude Florimond, comte de Mercy, débute comme volontaire au siège de Vienne en 1682, puis bataille en Hongrie et en Italie. A Friedlingen, il a un cheval tué sous lui. En 1705, il s'empare des lignes de Pfaffenhoffen et oblige les Français à se retirer sous le canon de Strasbourg. L'année suivante, il secourt Landau et bat l'armée française à Offenbourg. Il est rué près de Parme en 1734.

¹² BENOIT (Arthur), Le combat de Rumersheim, *Revue Catholique d'Alsace*, 1896, p.830-838 et 908-914.

¹³ DANZAS (Georges), Note sur la correspondance du contrôleur général des finances relatives à l'Alsace, *Revue Catholique d'Alsace*, 1894, p. 742-743.

certaines soldats tentent de traverser le Rhin à la nage. Mercy lui-même, blessé, se voit contraint de fuir vers Bâle. La poursuite se fait le jour même de la bataille, le 26 août, jusqu'à l'île du Rhin. Les Français y pillent le camp ainsi que le carrosse du général ennemi. Ils libèrent quarante otages du Sundgau. Sous le poids des soldats battant retraite, le grand pont cède. Beaucoup de soldats se noient. On retire du Rhin près de sept cents chevaux qui servent à remonter la cavalerie française.

IV. L'HEURE DE GLOIRE DE DU BOURG.

Les impériaux perdent dans la journée du 26 douze drapeaux, huit étendards, quatre pièces de campagne, soit toute leur artillerie, deux paires de timbales, vingt-deux bateaux, cinq cents voitures chargées de vivres et de munitions. A partir du lendemain, se tient une foire spontanée où tout un chacun – des juifs aussi – peut y acheter du linge, de la vaisselle d'argent, des vêtements, des galons d'or, etc...

C'est à Seltz, le 27 août 1709, que d'Harcourt « avec le plus grand plaisir du monde » apprend la victoire de du Bourg. Le 28, il lui écrit : « J'apprends avec plaisir que le nombre de vos prisonniers augmente à toute heure. Vous faites très bien de les disperser et de les faire garder soigneusement jusqu'à ce que l'on trouve moyen de les faire échanger ».

Le 30 août, le maréchal d'Harcourt se berce toutefois d'illusions à Lauterbourg : « Les ennemis marchent au-delà de leurs lignes, c'est-à-dire qu'ils ne tarderont pas à repasser le Rhin ». Le lendemain, il félicite du Bourg : « J'ai lu la relation que vous avez envoyée à Voysin que j'ai trouvé parfaitement bien et très modeste pour vous. C'est un grand avantage pour nous que les ennemis aient absolument perdu leur pont de bateaux ».

Le premier président du Conseil souverain d'Alsace exprime lui, le même 31 août, son soulagement : « La victoire du comte du Bourg et la défaite du général de Mercy ayant rétabli le calme dans cette province, les officiers du Conseil supérieur d'Alsace sont tous revenus à Colmar pour y continuer la justice à l'ordinaire et ont commencé aujourd'hui d'y tenir leur séance ».

Les félicitations de Berwick à du Bourg datent du 5 septembre 1709 : « Mon compliment sur la belle et grande victoire que vous avez remportée sur les ennemis. Il y a des avis qui disent que les ennemis veulent faire sur la haute Alsace une seconde tentative ». Dans un premier temps, du Bourg ne profite pas de son succès. Le 28 octobre Berwick lui écrit : « Le roi a fait d'Harcourt pair de France ». Du Bourg devra attendre jusqu'en 1724 avant d'être fait à son tour maréchal.

DE LA MISERE EN MILIEU RURAL : RUSTENHART A LA FIN DU XVIII^e SIECLE

Louis SCHLAEFLI

Une localité capable de construire une "Maison des Jeunes et de la Culture" est loin de vivre dans la misère ; ce n'est pas non plus le mot qui vient à l'esprit du passant qui circule aujourd'hui à travers les rues de Rustenhart. Il y voit certes encore quelques petites maisons de manouvriers, mais bien plus de villas coquettes. Si les paysans sont plus rares que jadis, ils disposent aujourd'hui d'un imposant matériel agricole. On ne semble en tout cas pas y vivre dans la misère comme ce fut le cas à la fin du XVIII^e siècle.

Le présent exposé ne vise qu'à rendre compte d'une situation qui n'est certes pas propre à la localité, mais qui l'a touchée plus particulièrement. Il repose partiellement sur des recherches d'archives, mais aussi sur l'exploitation des travaux suivants :

- HOFFMANN (Charles), *L'Alsace au XVIII^e siècle* au point de vue historique, judiciaire, administratif, économique, intellectuel, social et religieux, 4 volumes, Colmar, 1906-1907.

- BOEHLER (Jean-Michel), *Une société rurale en milieu rhénan : La paysannerie de la plaine d'Alsace (1648-1789)*, 3 volumes, Strasbourg, 1994.

LA MISERE ORDINAIRE

Rustenhart faisait partie du bailliage de Heiteren qui relevait du comté de Ribeaupierre dont Maximilien-Joseph, duc de Deux-Ponts, était pour lors le seigneur. Un rapport adressé le 16 juin 1785 audit comte relève l'une des causes directes de la misère ambiante : "les récoltes avaient complètement manqué pendant quatre années consécutives dans le malheureux bailliage de Heiteren à cause de la rigueur exceptionnelle de deux hivers et surtout faute de pluie assez abondante sur un sol aride et

graveleux"¹. Pour le cas précis de Rustenhart, le prêtre qui a répondu à l'Enquête de l'an XII confirmera le fait : "Terra ... ad maximam partem ingrata", expression qu'il n'est pas besoin de traduire pour qui connaît la Hardt.

On se demande toutefois comment, dans ces circonstances, la paroisse a pu se procurer les moyens d'acquérir un orgue la même année 1785².

- Les impositions royales

La charge toujours croissante des impositions royales et seigneuriales constitue une autre cause de paupérisation : "La rigueur extraordinaire de deux hivers et la masse énorme des impositions royales qui se lèvent avec la dureté la plus rigoureuse menacent de les achever", écrit le conseiller Radius parlant des habitants de Rustenhart³. On verra qu'il n'en sera pas question dans le cahier de doléances. Il oubliait à dessein de parler des impositions seigneuriales.

- Les charges seigneuriales

Les terres étaient souvent grevées de rentes que certains étaient incapables de payer. En 1765, le duc des Deux-Ponts avait permis leur rachat moyennant l'acquittement par les débiteurs du double du capital au moins⁴. Mais, comme le précise le receveur de Heiteren, parlant des gens de son bailliage : "Les sujets peuvent à peine, dans ces temps misérables, payer ces arrérages annuels en

¹ HOFFMANN (Charles), *L'Alsace au XVIII^e siècle*, Colmar, 1906-1907, t. I, p. 57-58.

² MEYER-SIAT (Pie), *Valentin Rinkenbach*, Strasbourg 1979, p. 36 ; MEYER-SIAT (Pie), *Orgues en Alsace, Inventaire historique*, Strasbourg, 1985, p. 311.

³ HOFFMANN, op. cit., t. I, p. 62, note 3.

⁴ HOFFMANN, op. cit., t. I, p. 58.

argent et en grain, encore moins racheter les rentes moyennant l'acquittement du double du capital ... Le plus grand nombre est tellement surchargé de dettes qu'ils ne sont pas en état de payer les intérêts, à plus forte raison le capital"⁵.

C'en était au point, nous dit-on dans un Mémoire de 1770, que "le prince de Deux-Ponts a quelquefois le cœur ulcéré de voir ses officiers dans la funeste nécessité de faire des poursuites dont les frais montent le plus souvent au triple du capital et d'enrichir les sergents et les huissiers par des dépens excessifs qui causent la ruine de ses sujets. Il ose exposer à sa Majesté cet article comme un des points essentiels qui méritent son attention par le motif de la charité paternelle et royale qu'elle a pour ses peuples". Le prince aurait voulu jouir des mêmes privilèges que les ordonnances accordaient aux agents royaux, afin de pouvoir exécuter à moins de frais ; il ne l'obtint qu'en partie, "de sorte que la rapacité toujours inventive des suppôts de justice aidant, les frais de procédure ne furent nullement diminués"⁶. On verra que ce point précis sera soulevé dans le cahier de doléances de Rustenhart.

En 1782, l'arriéré des impositions seigneuriales⁷ dans le bailliage de Heiteren s'élevait à plus de 30.000 livres. En 1785, "pour éviter la ruine presque totale des sujets" du bailliage et pour ne pas "dépeupler les campagnes par des émigrations auxquelles ces malheureux seraient forcés de se résoudre", la seigneurie se vit réduite à souscrire des obligations à termes éloignés,

⁵ HOFFMANN, op. cit., t. I, p. 60.

⁶ HOFFMANN, op. cit., t. IV, p.14-15.

⁷ Nous n'avons pas trouvé d'état des revenus de la seigneurie pour cette date, mais, en 1744, elle touchait, outre les revenus en nature, plus de 300 livres en nature, soit :

<i>Hoffplatz und Bodenzins</i>	6 #
<i>Ohmgeld</i>	40 #
<i>Schirmgeld</i>	25 #
<i>beständiges Hammelgeld</i>	54 #
<i>Frohngeld (droit de corvée)</i>	202 #
<i>Viehpfundzoll</i>	4 #
<i>Capitalzinß</i>	13 # 2 δ
<i>Bodenzinß</i>	7 s. 2 δ
	300 # 13 s 4 δ 4

(AHR E 1348)

avec caution pour ceux d'entre eux qui n'étaient pas tout à fait insolvable, afin de leur éviter les exécutions "meurtrières" dont "les frais judiciaires vont jusqu'à l'infini"⁸.

En 1785, le village était sur le point d'émigrer en masse, selon le conseiller Radius, qui écrit en 1786 : "Nous sentons qu'il faut nécessairement venir au secours de ce corps indigent qui est tout près du gouffre de la perte, quoique les individus ne méritent pas personnellement cette faveur, pour le procès injuste⁹ qu'ils ont eu la méchanceté de faire à leur seigneur, pour les frais qu'ils ont fait naître et à ce seigneur et à eux-mêmes et pour les mauvaises façons¹⁰ qu'ils ont eu(es) envers les officiers seigneuriaux. Il faut que nous prenions toutes les mesures pour sauver cette communauté de l'abîme de misères où les circonstances qui l'enchaînent sont prêtes à la précipiter"¹¹.

De fait, dans les "Etat(s) des particuliers qui restent à poursuivre" par la seigneurie en figurent qui ont déjà "émigré

⁸ HOFFMANN, op. cit., t. I, p. 62.

⁹ De fait, la communauté s'était opposée au défrichement de diverses forêts prévu par le seigneur, alors que "par le contrat du 28 février 1692, la seigneurie s'est réservé la propriété de ces forêts et n'a accordé à la communauté aucun autre droit que la vaine pâture." (AHR E 2555)

¹⁰ Nous ignorons de quelles "mauvaises façons" il peut être question, mais pouvons signaler un précédent, qui a touché un homonyme (mais non un ancêtre), originaire de Derendingen, dans le canton de Soleure, qui a épousé, en 1772, Thérèse Soltner, fille de chasseur. Lui-même était forestier seigneurial ; en 1780, il a porté plainte car on lui a "cassé les fenêtres nuitamment". Le procureur fiscal du bailliage l'a "prévenu de l'intention où il était de faire informer contre les auteurs de ce fait et il l'a invité à lui procurer des témoins qui en ayant connaissance ; mais ses recherches à ce sujet ayant été inutiles, il en a instruit le procureur fiscal qui est dans l'impossibilité de poursuivre cette affaire" (AHR E 1313). Les coupables doivent figurer sur une liste d'auteurs de délits forestiers ou de braconniers. Notre homonyme est toujours attesté en 1785, mais comme chasseur (AHR E 83 n° 34)

¹¹ HOFFMANN, op. cit., t. I, p. 62, note 4.

pour la Hongrie¹² : Jean Ulrich Schertz, André Stutz, Joseph Hueber en 1785, auxquels s'ajoute Martin Keller en 1786¹³ ; une saisie a été opérée chez la veuve de François Weckerlé et, nous dit-on, la majorité des particuliers poursuivis est insolvable.

En 1787, dans une correspondance au sujet des habitants de Rustenhart qui se trouvent dans l'impossibilité de payer leurs droits et rentes dus à la seigneurie, est évoqué le cas d'un nommé Süffert, dont les dettes comportent des arrérages depuis 1772. La solution envisagée ? "Faire travailler ceux qui ne pourraient pas payer soit au profit du seigneur, soit à celui du Prévôt qui retiendrait la moitié des journées en déduction des dettes"¹⁴.

- L'endettement et l'usure

Réduits à la misère, les pauvres devaient fatalement recourir à l'emprunt, mais ne trouvaient que difficilement des prêteurs et des garants. Dans ce contexte, on parle volontiers de l'usure, et notamment de la part des juifs. Mais ils n'en avaient pas l'exclusivité : il y eut, en Alsace, de bons chrétiens qui allèrent jusqu'à tirer de leurs capitaux 25, 50 et même 80 % d'intérêt¹⁵.

En 1740, Gabriel Bloch, juif de Herrlisheim, avait cédé à Joseph Lorentz un cheval contre deux chèvres, un sac d'orge et 15 livres tournois¹⁶, transaction qui semble

ordinaire. Mais, avec le temps, la situation va devenir critique pour certains particuliers du fait de l'endettement. En 1767, Abraham Lippmann, juif de Ribeauvillé, a fait opérer des saisies sur quatre habitants du lieu : orge et seigle sont prélevés dans la grange ; vaches, veaux, meubles et hardes sont saisis. Il est également fait mention de 470 livres de créances sur huit autres habitants¹⁷. La situation est certes cruelle pour les intéressés, mais, en l'absence d'indications en ce sens, il n'est pas permis de parler d'usure.

Plutôt qu'une cause de la misère des gens, l'endettement - à l'égard des juifs ou d'autres créanciers - en constitue plutôt une résultante, qui n'est pas nécessairement liée à l'usure, mais qui pouvait être aggravée par elle.

On l'a vu, la situation pouvait mener jusqu'à la vente forcée des biens. Mais, à Rustenhart même, les terres ne valaient plus grand-chose. Hoffmann cite un exemple qui ne nous dit rien dans la mesure où il est impossible de convertir la monnaie de l'époque : "En 1786, un demi-journal se vendit 4 fr."¹⁸, somme qui devait être ridicule.

- Braconnage et délits forestiers : une résultante ?

Braconnage et délits forestiers (Wald- und Jagdfrevel) constituent dans la contrée l'essentiel des délits ; sont-ils à mettre exclusivement sur le compte de la misère ? Pas toujours ! Il existe des braconniers dans l'âme. Nous en voulons pour preuve le fait qu'en 1740 le chasseur seigneurial Hoffmann a surpris le curé Sanner¹⁹, dont les revenus étaient pour le moins satisfaisants²⁰, en train

¹² Beaucoup d'Alsaciens et de Lorrains, pour fuir la misère, se sont laissés attirer par la politique d'immigration de l'impératrice Marie-Thérèse d'Autriche (1740-1780) pour mettre en exploitation les terres libérées de l'occupation turque en Hongrie et en Roumanie, dans le Banat. Leurs descendants, membres d'une minorité allemande, furent victimes, à la fin de la Seconde Guerre Mondiale, d'une épuration ethnique et chassés de leurs terres. Les anciens se souviennent sûrement du retour en Alsace de certains de ces Banatais (*Banater*) dans les années d'après-guerre.

¹³ ABR 1 E 83/32.

¹⁴ AHR E 1364, d'après : BOEHLER (Jean-Michel), *Une société rurale en milieu rhénan : La paysannerie de la plaine d'Alsace (1648-1789)*, Strasbourg, 1994, t. 2, p. 1444, note 523.

¹⁵ HOFFMANN, op. cit., t. IV, p. 457.

¹⁶ BOEHLER (Jean-Michel), *Une société rurale...*, op.cit, t. 2, p. 1408, note 317.

¹⁷ AHR E 2590, d'après : BOEHLER, op. cit., t. 3, p. 2339.

¹⁸ HOFFMANN, op. cit., t. I, p. 62.

¹⁹ Joseph-Antoine Sanner, curé de Rustenhart de 1728 à 1775. Voir : SCHLAEFLI (Louis), Rustenhart renaît de ses cendres (1692-1800), *Almanach Sainte-Odile* 1983, p. 136.

²⁰ La dîme lui rapportait en 1765 : 10 sacs de froment, 24 de seigle, 24 d'orge, 5 d'avoine, 4 de "bled de Turquie", 4 de sarrasin, 1 de pois, 4 de pommes de terre, 2 boisseaux de lentilles et autant de navette, 4 chariots de "naveaux", 300 têtes de choux, sans parler de la paille. En outre, 1 livre 10 deniers sur les veaux, 18 agneaux, 15 porcs et 36

de braconner : "mit seinem Hühnerhund herumstreichen"²¹.

Mais il en allait autrement du pauvre hère qui n'avait pas de quoi vivre. En 1756, figurent, entre autres, dans le Frevelregister pour de tels délits : le berger du lieu et deux domestiques (dientsbuben), Andres Kuhn, Gervasÿ Vonau, mais aussi, et à deux reprises, Philipp Elsser, sans doute le futur Schultheiss (1777-1790), qui ne manquait pourtant de rien²².

En 1786, l'administration du duché de Deux-Ponts fait un parallèle entre la misère de cinq à six journaliers de Rustenhardt, "propriétaires de mauvaises Barraques", l'épidémie qui sévit, l'émigration qu'il convient d'empêcher et l'impossibilité qu'il y a de "saisir et vendre des immeubles pour des créances en dessous de 100 livres"²³. Nous verrons que la crise touchait plus de "cinq à six journaliers".

LES RAVAGES D'UNE EPIDEMIE

En 1786/87, une épidémie pestilentielle (pneumonie infectieuse) vient affliger la population.

Le 1^{er} décembre 1786, l'huissier Court, de Neuf-Brisach, évoque la "maladie épidémique, qui au rapport de Mr Blein, docteur en Médecine de cette ville ... n'est rien moins que le pourpre. Cette cruelle maladie qui a déjà mis un terme aux maux de Christian Jochum et sa femme, qui en sont morts dans vingt quatre heures, ainsy que Michel Dugler, n'est encore qu'à son commencement ; Mr Blein m'a dit avoir trouvé dimanche passé" deux femmes agonisantes et au delà de 30 personnes bien malades. Le spectacle de leur pauvreté l'a sensiblement touché. Il m'a dit avoir vu dans la même maison jusqu'à 4 personnes couchées sur la paille privés de tous les

poulets. Il avait à sa disposition un jardin de 2 Schatz, percevait 26 livres pour les anniversaires et 41 de droits d'étole. Mais, ajoute-t-il, le vin me "cutte" beaucoup d'argent (AHR 7 J 260, 133 vo)

²¹ AHR E 1172 ; E 1323.

²² AHR 1 E 83 n° 46/10.

²³ BOEHLER (Jean-Michel), *Une société rurale ...*, op.cit, t. 2, p. 1441, note 515.

besoins de la vie. Il suppose que la misère est la principale cause de cette maladie."²⁴

Une liste nominative de 22 malades parvient à la chancellerie de Ribeauvillé le 2 décembre 1686, évoquant des cas précis : "Barbe Stutzin et la fille de Michel Hauler sont dépourvues de tout et couchées sur la paille ; Ursule (Voucher ?) possède bien une maisonnette, mais rien au-delà ... ; son poêle est sans fourneau et sa chambre sans bois de lit, ce qui la réduit à une litière de paille." La chancellerie réagit aussitôt : " il faudra donner des lits à ceux qui n'en ont pas, acheter de la viande pour bouillons. Pour les remèdes, il faudra en garantir l'apothicaire, et pour le Médecin, il sera expédient d'assurer à lui de même qu'au chirurgien les salaires proportionnés aux circonstances. L'on établira un garde pour l'exécution des ordonnances de M Blein. Le garde pourra soigner alternativement une demi-douzaine de malades." Le 8, l'Intendant de La Galaizière autorise le bailli Lichtenberger " à y faire porter les secours des gens de l'art, et même à faire les avances convenables pour fournir les remèdes nécessaires à ceux qui seraient par eux-mêmes hors d'état de se les procurer...". Le 17, le Dr Blin (ou Blein-, de Neuf-Brisach, parle de 75 à 80 malades²⁵.

Dans un rapport du 17 décembre 1786, il signale qu'une "grande partie des habitants en sont attaqués, et ce qu'il y a de plus malheureux, c'est que ce sont les plus pauvres... Dénués de tout secours, couchés non pas seulement sur de la paille, mais sur des feuilles d'arbres qu'ils ont fait ramasser dans la forêt"²⁶ ; il attribue les progrès de l'épidémie "à la misère de la plus grande partie (des) habitants exposés aux influences dangereuses et méphitiques de poêles étroits, resserrés, chauffés à l'excès, presque jamais aérés dans lesquels ils mangent, couchent, sont entassés pêle mêle sains et malades, ces derniers ensevelis dans des lits de plume, ou à celle du froid et de l'humidité des espaces d'écuries dans lesquelles la plupart sont gissant sur la paille à peine couverts de

²⁴ AHR E 361.

²⁵ AHR E 261.

²⁶ BOEHLER (Jean-Michel), *Une société rurale ...*, op.cit, t. 2, p.1781.

quelques vieux haillons"²⁷. Il évoque ensuite le branle-bas de combat lorsque l'épidémie fait rage : le curé avance l'avoine et la paille destinés à nourrir les chevaux qui doivent ramener le physicien (médecin) de Neuf-Brisach ; le maître d'école fournit le bois pour chauffer la tisane quotidienne ainsi que l'orge qui entre dans sa composition ; le boucher de Neuf-Brisach procure pour 130 livres de viande, somme qui sera remboursée par l'intendant²⁸.

Le 20 décembre, le chirurgien juré d'Oberhergheim, J. Sanner, qui se rend tous les jours sur place, dresse une nouvelle liste nominative des malades ; il signale le décès de Michel Tugler (apparemment le seul à figurer dans le registre de décès), de Christian Jochum et de son épouse, d'Anne-Marie Sayer (?), de Joseph Clementz, de Suzanne Andres et de Philippe Lang.

Alors que le médecin – qui va être emporté par la maladie qu'il venait soigner – se dévoue sans compter, il va faire l'objet d'une lettre anonyme d'une rare bassesse²⁹, signée d'un prétendu chevalier de Valcourt, mais peut-être émanée d'un confrère de Colmar et adressée le 28 décembre au Prince Maximilien de Deux-Ponts, à Ribeauvillé ; le médecin n'en a peut-être jamais eu connaissance, mais – principe de précaution oblige – la seigneurie a fait examiner la relation de Blein par le physicien Busch, de Ribeauvillé, "qui a trouvé de la sagesse dans

les principes et la forme des remèdes". C'est sans doute la raison pour laquelle la chancellerie le félicite pour son travail le 30 décembre : " Nous voyons que vous avez jugé en savant profondément instruit de son art, et que la sagesse de vos réflexions réunies au choix d'excellents remèdes a conservé la vie à bien des habitants de R., qui sans l'effet de ces secours auraient été la victime d'une contagion effrayante. ...

Ce sera après la fin de ces maux périodiques que nous aurons l'avantage de vous témoigner la réalité de notre reconnaissance. Ayez la Complaisance d'agréer en attendant les protestations de la gratitude sincère et du dévouement distingué avec lequel nous avons l'honneur d'être ...". On verra ce qu'il en sera de cette reconnaissance !

Par contre, le comte Decaire, lieutenant-colonel au corps royal du génie à Neuf-Brisach, a eu vent de la lettre en question et le fait savoir : "On assure néanmoins que pendant que tous les honnêtes gens étoient pénétrés de douleur sur le sort qui le (Dr Blin) menaçoit et auquel il a succombé, il s'est trouvé dans cette ville des âmes assez basses pour oser écrire à votre Sérénissime prince que ce Brave homme avoit négligé ses vassaux, que l'intérêt seul le guidait et que d'ailleurs il n'entendoit point son métier...". Il ne se contente pas de protester énergiquement, mais va prendre la défense de la veuve et de ses enfants.

Entre temps, on avait appris à Ribeauvillé, le 13 janvier 1788, que "le médecin de Neuf-Brisach est tombé malade et même très dangereusement du même mal dont il a voulu guérir les habitants de Rustenhart" et la chancellerie veut savoir "si le chirurgien d'Oberhergheim peut suffire au traitement des allités selon les preceptes que le Sr Blein lui a donnés jusqu'ici, ou s'il faudra venir à son secours par un médecin ordinaire". Cette demande est parvenue au curé Minery, qui répond le 19 que "le Sr Sanner suffira au traitement des malades actuels parce qu'entre 25 et 30, il n'y en a que 4 à 5 qui soient sérieusement attaqués".

C'est le 22 que le même curé envoie une copie de la déposition qu'il a faite en faveur de la famille du Dr Blin, décédé entre

²⁷ BOEHLER (Jean-Michel), *Une société rurale...*, op.cit, t. 3, p. 2252.

²⁸ BOEHLER (Jean-Michel), *Une société rurale...*, op.cit, t. 2, p. 1789.

²⁹ Mon prince

... " je ne puis menpaichaire de vous dire que une village de nos environs nommé Ruchenhard, il y at une maladie, le nommé plin, qui cedit medecin a solisé pour y allaire l'on ma asuré icy qu'ille na jamais ette gradué, et quille a suptilisé la Cour par prodection pour avoir un brevet. Comment voulet vous que une homme de cette espece connoisse ce quille faut de plus il ne peut leurs parlairs. nous avons icy de bon medecins monsieur morel et monsieur lang aqui l'on peut confié en toute assurance des malidies pour ne point exposaire le puplic en ayant L'honneur de me dire avec Respect. Mon Prince. Votre très humble... (AHR E 361).

temps : " ... feu Me Blin en son vivant Medecin au Neuf Brisack est venu à Rustenhart pour donner ses soins aux Malades, allant les trouver dans tous les réduits, où ils étoient couchés, même dans les Ecuries. Que ses visites ont durées pendant près de deux mois, arrivant dans le Village par les Tems les plus rigoureux et n'en sortant point sans avoir vû tous ceux qui ont eû besoin de son Secours, respirant des airs infects dans différents Endroits, ou le moindre Particulier avoit de la répugnance d'aller et cela trois fois par Semaine ; en Témoignage de quoi ils ont Signé cet acte authentique pour servir et valoir ce que de raison...

Ont signé : Elser, Prévôt, Wendlin Clementz, Antoine Müller, André Kuehn, Jean Scherer et Geiger, commis greffier".

La veuve envoie une supplique, le 28, "à S.A.S. Monseigneur Le prince Maximilien des Deux-Ponts.

"... Elle vient de perdre son époux victime infortunée de l'épidémie qui ravage depuis si longtemps les terres de votre altesse ; il combattoit depuis deux mois ce fléau avec un zèle et des Succès qui lui avoit mérité les bénédictions de vos vassaux et les suffrages des honorables membres de la régence de Ribauvillers, et c'est dans l'exercice de ses louables et dangereux travaux, que le sieur Blin après avoir pénétré les Foyers les plus infectés de la maladie et ne considérant que les besoins des malheureux s'est trouvé frappé du coup mortel au milieu de sa carrière, et dans l'instant ou il eseroit pouvoir assurer l'existence de sa Famille composée d'un fils et d'une fille encore enfants, et demeurée sans ressource, qui se joignent à leur mère désolée pour supplier Votre Altesse d'étendre sur leur famille Sa main protectrice en la préservant par ses bontés de l'indigence absolue : ils n'ambitionnent tous les trois que le simple nécessaire que les enfants ne peuvent se procurer dans un âge aussi tendre... Blin, née Noll"

Deux jours plus tard, le comte Decaire intercède pour qu'on secoure la veuve ; il rappelle que le Dr Blin a soigné 87 malades, dont 5 seulement sont morts pendant le traitement qu'il leur a administré." Il joint à sa lettre un dossier de demande d'aide.

Trois mois plus tard, personne n'était venu au secours de la veuve et des orphelins, raison pour laquelle, le 29 avril, Decaire revient à la charge : "Témoin du zèle et de l'humanité avec lesquels le Sr Blin, médecin de l'hôpital militaire de neuf Brisack, a combattu avec succès la maladie épidémique qui avoit attaqué les vassaux de Votre Altesse Serenissime, à Larustenhart, au Secours desquels vôtre régence de ribauviller L'avoit appelé ; et maintenant spectateur de l'Etat déplorable où sa mort laisse sa veuve et ses deux enfants...". En mai, il suggère à la chancellerie de lui faire allouer "une petite pension, ne fût-elle que de 300#" plutôt qu'une somme un fois payée...", mais, dans une lettre au duc de Deux-Ponts, la chancellerie n'abonde pas dans son sens : "la récompense dûe aux héritiers de feu le Sr Blein, dont la mesure peut bien être prise sur celle de Sa générosité ordinaire. Mais nous ne saurions jamais conseiller la transmutation de cette rétribution en pension viagère, à laquelle les veuve et heritiers visent..."³⁰. Sans doute lui a-t-on versé une somme forfaitaire !

Les "bons médecins" de Colmar, dont parlait la lettre anonyme, n'ont pas offert leurs services après le décès du Dr Blin, bien au contraire : "cette mort prématurée à fait une telle sensation sur l'esprit de tous les Médecins des Environs qu'aucun n'a voulu se hasarder à venir y traiter les Malades, que, dans ces circonstances, le Sr Sanner seul a montré du courage".

Mais ce dernier qui "s'est transporté tous les jours depuis 3 mois à Rustenhart, n'a toujours rien perçu le 1^{er} février 1787 ; il a "demandé une avance de 50 écus au Bourguemaitre, qui, n'ayant pas d'argent, l'a renvoyé au receveur seigneurial, "qui lui a refusé cette somme, sous prétexte qu'il n'a pas d'ordre". Nihil nov sub sole ! Pourtant le curé et les "notables" ne manquent pas d'éloges à son endroit : "Depuis son premier voyage (le 25.11.1786) il n'a pas manqué un seul jour à s'y transporter et a y employer une bonne partie du jour à voir tous les malades, appliquer et penser les vésicatoires, administrer d'autres secours à environ 160 habitants ; que pendant la durée de cette

³⁰ AHR E 361.

maladie Il en est mort 14 personnes depuis le mois de novembre jusqu'en décembre...".

Lorsqu'il va s'agir de payer les frais, l'administration seigneuriale essaie d'envoyer la note à d'autres instances ; c'est du moins ce que suggère le chancelier au duc de Deux-Ponts : si les gens de Rustenhardt "sont des vassaux de Votre Altesse, ces vassaux sont sujets de Sa Majesté, qui en tire un profit infiniment plus grand que V. Altesse, puisque les droits seigneuriaux non seulement sont très faibles par la forme de leur constitution primitive, mais encore réduits à peu de chose par l'indigence des habitants, excédés d'impositions royales.

Ces impositions pour le Roi ne sont jamais sujettes à diminution. La cote des pauvres, hors d'état de payer, est répartie sur leurs co-citoyens dont la ruine se prépare successivement par la succession des surcharges.

D'ailleurs l'Intendance donne des contraintes par corps pour les deniers du Roi, tandis que ceux des Seigneurs n'ont prise que sur les meubles, et sur les immeubles que quand ils passent cent francs.

... Mr l'Intendant auquel nous nous sommes adressés concurrencera pour le Roy tant aux frais des remèdes qu'à ceux du paiement des médecins et chirurgiens. Les uns et les autres sont assez considérables pour ne pas en jeter tout le poids sur la caisse Seigneuriale."

Nous ignorons ce qui revenait au Dr Blin, mais, par un relevé général des dépenses dressé par l'huissier Court le 16 juillet 1787, nous apprenons que le chirurgien Sanner avait droit à 668# 16 s., dont 648 pour 108 voyages et journées à 6 # ; de son côté, le pharmacien Schim, de Neuf-Brisach, a envoyé un mémoire de 511# 17 s. 9 d.³¹. Le boucher Balthasar

³¹ Etat des médicaments achetés chez les marchands du Miel, Sucre et vinaigre fournis Pour les malades de la Commune de Rustenhardt, suivant les ordonnances de M. Blein ...

- Miel, sucre, vinaigre
- 2 boîtes de 12 onces de cloux parfumés
- 16 onces de tamarine
- 16 onces de pulpe de case
- 16 onces de Poudre de Crème de tartre avec borax
- 16 onces de manne de Sieil

Nininger, de Neuf-Brisach réclame 127 # 6 s. 6 d. et "Wendlin Clementz, bourguemaître pour de la viande 172# 10 et 113# 6, soit 285# 16. Mais il ne produit pas de quittances". Fort judicieusement, quelqu'un a ajouté une note : "Il faudra voir ce que l'on a fait de toutes ces viandes dont les malades n'ont eu que les bouillons !"

En février 1788, le pharmacien Schim de Neuf-Brisach réclamait encore le paiement des médicaments auprès de la chancellerie et le boucher Nininger en mai de la même année³².

Le 27 novembre 1787, on signale "encore 18 personnes malades qui ont espoir de guérir. Depuis 10/12 jours, personne n'est tombé malade".

"Il n'y avait pas de famille qui n'eût été cruellement éprouvée. De là, quantité d'orphelins, par conséquent beaucoup de ventes de biens de mineurs et l'huissier Court de Neuf-Brisach ne connaissait dans tout le village que trois particuliers en état de faire quelque acquisition. Cependant le prévôt du village³³ était aussi riche que la moitié de la communauté"³⁴.

La situation économique était dramatique au point que, durant l'hiver 1788/89, "en une seule nuit, vingt personnes s'enfuirent secrètement parce qu'elles n'avaient pas pu payer les droits seigneuriaux ; elles manquaient de bois et redoutaient d'être achevées et laissées absolument sans ressource par les exécutions ou les frais de poursuite dont elles étaient menacées"³⁵.

-
- 8 onces d'emplâtre de vésicatoires
 - 1/2 once de poudre de Cantharides
 - 1/2 once de Liqueur minérale d'offman
 - Laudanum liquide de Sydenham
 - 2 onces de vitriol dulcifié (?)
 - 8 onces de poudre de quinquina fine
 - 16 onces d'onguent Basilicon
 - un Looch blanc pularal avec d'Huile d'amandes
 - 8 onces de sucre candi, ... " (AHR E 361).

³² AHR E 1361.

³³ Il s'agit probablement de Philippe Elser (1748-1794). Voir : GUTH (Morand), Des œuvres d'art méconnues dans nos champs, *Annuaire de la Société d'Histoire de la Hardt et du Ried*, 1990, p. 126.

³⁴ HOFFMANN, op. cit., t. I, p. 62

³⁵ Ibid., t. I, p. 63.

Quel a été le sort de ces fuyards : sont-ils allés tout simplement traîner leur misère dans d'autres localités des environs ou ont-ils émigré ? Si oui, vers quelles contrées ?

Il faudrait évidemment disposer de statistiques démographiques pour juger de cette déperdition de population.

LE CAHIER DE DOLEANCES

Dans le cahier de doléances³⁶, dressé le 4 août 1789, la population n'exprime pas que des plaintes, mais requiert des changements de la part de son seigneur, qui, dans certains cas, y consent lors d'une transaction qui se fit le 10 août. Nous reprenons les 17 articles en traduction libre avec la réponse de la seigneurie (entre parenthèses).

1.- La commune souhaite profiter du bois mort et du mort-bois (unterholz)³⁷ comme dans le reste du bailliage. (Accordé conformément au contrat de 1692).

2.- Demande de suppression de diverses charges seigneuriales (Subsidien gelt³⁸, pfundzoll³⁹, frohnd⁴⁰, pfluggelt⁴¹, umgelt⁴²,

strussgelt). (Accordé conformément au contrat de 1692).

3.- Remise totale de la taille et de la redevance de pâturage, qui se montaient à 106 quartauts de céréales et 90 livres en argent par an, alors que la seigneurie avait donné à bail la moitié du pâturage ; en outre, elle avait mis en défens⁴³ depuis près de 24 ans la forêt⁴⁴. (On sollicitera une remise du weidzins auprès de la seigneurie, ce qui semble justifié).

4.- Le quart de la dîme devrait revenir à la commune qui a payé un tiers de la construction de l'église et du presbytère, ce qui représente 1200 livres ; si ce n'était pas le cas, cette somme devrait être restituée. (Cette demande est soumise à la générosité du seigneur : "Gnädigster Herrschaft Großmuth bestens anempfohlen").

5.- La suppression des porteries est demandée. Lorsque des terres étaient réparties entre une multitude de tenanciers, il arrivait à la seigneurie de nommer l'un d'entre eux collecteur des rentes ou porteur. Il est étonnant que, sous prétexte que la seigneurie rentrerait mieux dans ses droits, on sollicite leur suppression : les porteurs auraient-ils été plus intraitables que les officiers seigneuriaux

³⁶ PELZER (Erich), *Les cahiers de plaintes et doléances de la Haute Alsace, 1789*, Strasbourg, 1993, p. 397-400.

³⁷ Essence ligneuse de peu de valeur : saule, aubépine, prunellier, sureau..., à ne pas confondre avec les arbres ou branchages secs (*Dictionnaire Historique des institutions de l'Alsace du Moyen Age à 1815*, n° 2, p. 220)

³⁸ Imposition que levaient les seigneurs dans le but de faire contribuer les sujets aux besoins de leur petit état, mais ils confondaient ordinairement ces dépenses d'intérêt général avec leurs dépenses personnelles. Elle ne semble s'être maintenue que dans le comté de Ribeaupierre et se levait "au marc la livre de la subvention" (HOFFMANN, op. cit., t. III, p. 479-480).

³⁹ Droit de lods et ventes, perçu sur la mutation des propriétés par vente (HIMLY (François-Jacques), *Dictionnaire ancien alsacien – français. XIII^e – XVIII^e siècles*, Strasbourg, 1983, p. 167)

⁴⁰ Taxe de rachat des corvées (HIMLY, *Dictionnaire...*, op.cit, p. 67)

⁴¹ Taxe sur les charrues (HIMLY, *Dictionnaire...*, op.cit, p. 167)

⁴² Angal, taxe sur le débit des boissons en détail (HIMLY, *Dictionnaire...*, op.cit, p. 233). Voir : HOFFMANN, op. cit., t. III, p. 507-521.

⁴³ Mettre une forêt en défens consiste normalement à en interdire l'accès aux troupeaux dans une ou des parcelles ayant fait l'objet d'une coupe pour permettre la régénération naturelle, ce qui n'est pas le cas ici.

⁴⁴ En fait, "en février 1778, il (le duc de Deux-ponts) fait mettre en défens 9 arpents de forêts..., avant de les défricher et de les lotir en seize parcelles concédées à raison de 6 livres par lot d'un demi-arpent... En 1788, une partie de la forêt seigneuriale se trouve occupée par les grains, le maïs et les pommes de terre, avant de retourner à l'état de forêt par repiquage de jeunes plants. L'expérience est renouvelée pour d'autres portions de la même forêt entre 1779 et 1782, moyennant, cette fois-ci la mise aux enchères de vingt, puis de quarante-huit lots, qui rapporte au seigneur près de 2200 livres" (BOEHLER (Jean-Michel), *Une société rurale...*, op.cit, t. 1, p. 678-679). Manifestement le duc voulait le beurre et l'argent du beurre !

au moment de la collecte ? (L'affaire fera l'objet d'un règlement).

6.- On demande que le "schultzen acker" revienne à la commune, à laquelle il manque 6 arpents et qui appartenait jadis à la commune. (Accordé pour que le Schultheiss rentre dans son droit).

7.- Lorsque les droits seigneuriaux ne sont pas payés à temps, il arrive souvent que les frais se montent au double ou au triple de la dette, ce qui occasionne fatalement la ruine des sujets. On se plaint amèrement de l'énormité des frais de poursuite ("die unerträgliche und übertriebene unkosten") occasionnés par les sergents seigneuriaux et on demande qu'ils soient collectés par le bedeau du bailliage, voire l'appariteur de la localité. On rappelle qu'à cause de ces frais et du manque de bois vingt personnes ont fui en une nuit. (Accordé : le bedeau du bailliage sera chargé de la tâche comme dans le temps, "wie vor alters").

8.- Qu'il ne soit pas levé de dîme – qui n'existait pas il y a quelques années - sur le trèfle et le sarrasin plantés dans les chaumes (?) (stupffel heiten korn). (Sera soumis à l'Assemblée Nationale ou aux Etats provinciaux).

9.- Nous demandons également à pouvoir nous servir à nouveau dans les glaisières et sablières dans les forêts, un droit ancien qui a été supprimé il y a quelques années. (Accordé pour l'usage personnel).

10.- Nous demandons le droit de livrer nous-mêmes à Heiteren les rentes en céréales, sans être obligés de payer les frais de transport, "weillen es nicht billig die fruchten zu führen, und dannoch den fuhrlohn davon bezahlen" (un cas de "double peine" !). (On s'en tient au traité de 1692).

11.- Nous demandons que plus personne n'ait le droit de chasser, ni seigneur, ni autres Messieurs, parce que cela occasionne de grands dégâts dans les champs de céréales. (Sera soumis à l'Assemblée Nationale ou aux Etats provinciaux).

12.- Que la seigneurie ne puisse plus percevoir de rente foncière sur les maisons construites en-dehors du village, mais que celle-ci revienne à la commune puisqu'elles ont été érigées sur le pâturage communal. (Accordé).

13.- Que les "rapports"⁴⁵ dressés par les chasseurs, forestiers, bangards, qui se montent à sept ou huit livres soient supprimés. (Accordé : ils seront soumis aux "plaids"⁴⁶ anneaux (sic)).

14.- Nous demandons également que les amendes pour délits forestiers infligées pendant les rudes hivers soient totalement remises. (Comme pour les numéros 3 et 4).

15.- Nous demandons également que, si un bourgeois se marie ou déménage dans une autre localité de la seigneurie, il y soit reconnu comme bourgeois. (La demande sera soumise au seigneur ; la commune souhaite que ce soit avec succès).

16.- Nous sollicitons pour la commune le droit de glandée dans les forêts. (Nous souhaitons également que la seigneurie nous montre les anciens titres, comme à Heiteren). Nous demandons aussi que la seigneurie fasse détruire la maison de chasse, parce qu'elle se trouve sur notre pâturage. (Le premier point est réglé par le traité de 1692 ; le second est refusé).

17.- Enfin nous réclamons les mêmes droits que les communes de Weckolsheim et de Heiteren, parce qu'il s'agit d'une même seigneurie, d'un même bailliage, qui ne font qu'un. La commune se réserve également le droit d'insérer de nouvelles doléances, s'il s'en présente. (Réglé par la Transaction).

Voilà les demandes que nous formulons, sous réserve d'ordonnances royales qui pourraient octroyer à la commune plus de ménagements encore.

Dans ce cahier de doléances, rédigé le jour même où vont être supprimés les privilèges, sont surtout stigmatisés certains

⁴⁵ Il s'agit d'amendes infligées pour délits.

⁴⁶ Il s'agit des séances du tribunal local (*Gericht*).

abus manifestes de la part de la seigneurie. Quelques jours plus tard, elle va céder sur la plupart des points litigieux, améliorant sans doute quelque peu le sort de la population.

Mais le destin des gens n'a pas changé, comme par miracle, au cours de la Révolution ; la terre est restée ingrate et la population pauvre pour la plus grande partie, comme le signale encore l'"Enquête de l'an XII".

Nous ne disposons pas des éléments qui nous permettraient d'expliquer comment le village s'est tiré de la situation misérable que nous avons présentée. Le fait est qu'il pourra construire un nouveau presbytère en 1832, une nouvelle école (après 1837), une nouvelle église de 1859 à 1861, acheter un nouvel orgue en 1834, une nouvelle cloche en 1841, trois nouvelles cloches en 1875...

Il connaîtra un important essor démographique au XIX^e siècle : de 320 habitants en 1801, il passe à 733 en 1880. Tombée à 519 habitants en 1926, la courbe démographique remonte pour culminer à 801 habitants en 2008.

Les Mines de potasse ont certainement contribué à l'essor économique en fournissant du travail à bien des habitants : un tiers des actifs en 1939. En 1959, le village compte déjà 75 % d'ouvriers, dont 50 % de mineurs. En 1975, il comptait encore 28 agriculteurs à temps plein sur 215 actifs, contre 146 ouvriers⁴⁷.

⁴⁷ Le lecteur aimerait sans doute disposer de données actualisées : qu'il ne se fie pas à Internet ! Les données qui y figurent actuellement ne correspondent pas grandement à la réalité et sont incohérentes en outre, avec quelques belles fautes en prime. Qu'on en juge ! "L'activité économique principale reste l'agriculture avec des caractéristiques communes à l'ensemble des communes rurales de la plaine d'Alsace, à savoir une diminution du nombre d'exploitations et une augmentation de leur taille moyenne. Ce secteur d'activité absorbe l'essentiel de la population active travaillant dans la commune et est expliquée (sic !) par l'absence d'autres pourvoyeurs d'emplois hormis une entreprise de construction et un commerce de proximité. Proche de la frontière allemande (*via* Neuf-Brisach), nombre de salariés vont travailler sur (sic) le bassin d'emploi de Fribourg-en-Brigau. Les autres salariés travaillant hors de la commune se répartissent sur les pôles d'emploi de Colmar et de Mulhouse. La faiblesse de l'emploi offert sur (sic) Rustenhart, conjugué à la proximité des pôles d'emploi accessibles facilement, contribuent à faire de la commune essentiellement un lieu de résidence de ménages actifs".

LES ARBRES FRUITIERS DANS LA HARDT. DIX-HUITIEME-DIX NEUVIEME SIECLES. ELEMENTS DE RECHERCHE

Olivier CONRAD

« A leurs fleurs, l'un des plus beaux ornements des jardins au printemps, succèdent les fruits qui sont la partie la plus brillante des richesses de l'été et de l'automne. Pendant toute l'année, ils fournissent nos tables de mets d'autant plus agréables qu'ils flattent et réveillent le goût à la fin des repas les plus somptueux et les plus recherchés »¹. Nous ne pouvons que faire nôtre cet extrait du *Traité des Arbres Fruitiers*, publié en 1767, par le botaniste et agronome Duhamel du Monceau.

Les lecteurs des annuaires de la société d'histoire de la Hardt et du Ried nous pardonneront notre incartade dans le fil des récits historiques que nous vous proposons depuis quelques années. L'auteur de ces lignes, au fil de ses recherches dans les fonds d'archives, a glané quelques éléments sur les arbres fruitiers et l'arboriculture. Voulant étudier plus précisément ce sujet, au demeurant très peu fréquenté par les chercheurs, il a vite fallu se rendre à l'évidence : la quête de documents allait être difficile, voire vaine. Il faudra se contenter de bribes d'informations, au détour de différents fonds d'archives. Le sujet n'est pour ainsi dire presque jamais abordé en tant que tel. La bibliographie est également plus que pauvre². Nous vous proposons toutefois dans les pages qui suivent les éléments de recherche que nous avons pu accumuler. Souvent, nous serons réduit à formuler des hypothèses, à

évoquer des pistes de recherches qui pourraient utilement compléter notre propos.

Quelle place a pu occuper, dans nos campagnes de la plaine du Rhin, l'arbre fruitier, quel a pu être son statut, son rôle ? Isolé dans les champs, en lisière des bois, le long des chemins ou des cours d'eau, livré à lui-même, ou au contraire, en rangs serrés et ordonnés dans des vergers et dans les jardins, objet de toutes les attentions ? Les rares archives disponibles sur le sujet pourraient fausser la perspective : la question existe dans des archives, de l'Intendance au XVIIIème siècle, de la Préfecture au XIXème, mais le sujet est-il autre chose qu'une préoccupation et une curiosité d'agronomes et d'administrateurs ? De nombreux traités sont publiés tout au long du siècle, à l'instar de celui de Duhamel du Monceau, mais qui les lit et qui peut mettre en pratique les principes qui y sont énoncés ? Le célèbre botaniste en convient volontiers. « La plupart des propriétaires ne connaissent point assez toutes les espèces d'arbres pour faire eux-mêmes un bon choix »³. Il décrit longuement ce qui s'apparente à un véritable art. « Rien n'est plus contraire à la bonne économie que de se fournir avec profusion pendant quelques mois des fruits les plus excellents et de rester au dépourvu le reste de l'année. Il paraît plus raisonnable de se ménager une succession de fruits. (...) C'est là dispenser avec intelligence les dons de la nature, et le moyen de s'assurer de ces ressources est de planter les espèces et les variétés d'arbres dont les fruits se succèdent (...). Une plantation ne remplit donc

¹ DUHAMEL DU MONCEAU (Henri), *Traité des arbres fruitiers contenant leur figure, leur description, leur culture*, Paris, 1767, 2 vol in 4°, 249 planches. p. j (préface).

² Signalons toutefois HEITZMANN (Jean), *Les arbres fruitiers en Alsace, Paysans d'Alsace*, Strasbourg, 1959, p. 271 à 279 (concerne surtout la seconde partie du XXème siècle).

³ DUHAMEL DU MONCEAU (Henri), *Traité des arbres fruitiers contenant leur figure, leur description, leur culture*,... op. cit, p.vj (préface).

point du tout son objet, lorsque trop nombreuse en arbres dont les fruits concourent pour le temps de la maturité et ne produisent qu'une abondance momentanée, elle manque des espèces dont les fruits se conservent jusqu'aux nouveaux »⁴.

Au quotidien, dans les villages, quelle place pour l'arbre fruitier, qui s'en préoccupe autrement qu'au moment de ramasser les fruits, notamment pour en tirer de l'eau-de-vie ? Arboriculture vivrière et/ou commerciale, arboriculture ornementale, arboriculture routière ? Ces questions ne sont-elles pas uniquement celles de notre époque⁵ ?

I. UNE PREOCCUPATION D'AGRONOMES ET D'ADMINISTRATEURS.

1. Une ambitieuse politique : les pépinières des Intendants d'Alsace.

Dans son *Mémoire sur la Province d'Alsace*, publié en cinq volumes entre 1750 et 1752⁶, l'intendant Jean Nicolas Mégret de Sérilly consacre une dizaine de pages aux pépinières mises en place par l'administration royale dans la province dans la première partie du siècle. A l'origine de cette initiative, la pénurie de bois d'orme, surexploité pour les besoins des armées. Afin de multiplier, et surtout de rationaliser les plantations, deux pépinières sont créées en 1737, à Dachstein et à Saverne. Dès l'origine, ces pépinières fournissent également, tant aux communautés qu'aux particuliers, toute la palette des arbres fruitiers qui existent dans la plaine d'Alsace, avec l'objectif d'assurer leur multiplication dans les campagnes, mais une multiplication de sujets sélectionnés et adaptés aux besoins. Citons encore Duhamel du Monceau. « En examinant la plupart des vergers et des espaliers plantés d'arbres

fruitiers, on est surpris qu'un objet aussi intéressant soit si éloigné de sa perfection, principalement pour le choix des espèces, et même pour leur culture »⁷. L'objectif premier des pépinières est d'assurer la qualité des arbres plantés en suppléant ou secondant l'œuvre de la nature. « Les semences sont la voie naturelle et la plus commune par laquelle les arbres se multiplient, et la seule par laquelle ils diversifient leurs espèces. Mais celles des arbres fruitiers ne produisent ordinairement que des espèces dégénérées ou des sauvageons dont le fruit austère et désagréable est plus propre à devenir la pâture des animaux que la nourriture des hommes ; et si quelquefois, il en naît un arbre franc, la jouissance de ce précieux individu sera bornée à un seul possesseur, et à la durée d'un seul arbre, à moins que la greffe ne le perpétue et ne le transmette aux âges suivants »⁸.

Des moyens conséquents sont mis en œuvre par l'Intendance d'Alsace pour la réussite de son entreprise, ainsi qu'en atteste cet extrait du mémoire de Sérilly.

« Pépinière de Dachstein

Occupe un emplacement appartenant à l'évêque de Strasbourg et en partie au bailli du lieu. Loyer de 340 livres par an. Est la principale pépinière en Alsace : un peu plus de 17 arpents. La terre, favorable, a donné de bonnes productions. Indépendamment des ormes qui dans l'origine avaient fait l'objet principal de cet établissement, on y a planté par la suite... On a fait clore cette pépinière de murs avec des grilles en fer aux trois entrées. Ces murs sont garnis dans l'intérieur d'un treillage peint en vert et de beaucoup d'arbres fruitiers en espaliers. Cet établissement peu à peu porte à sa perfection. On est en état de distribuer journellement des arbres aux particuliers et communautés. Arbres contenus :

9500 noyers
9500 ormes
19000 mûriers

⁴ DUHAMEL DU MONCEAU (Henri), *Traité des arbres fruitiers contenant leur figure, leur description, leur culture...*, op. cit, p. v (préface).

⁵ Les intéressantes réflexions de CORVOL (Andrée), *L'arbre en Occident*, Paris, 2009, notamment p. 172-181.

⁶ ABR 4J2. *Mémoire sur la Province d'Alsace*, T 3, p. 733 à 744.

⁷ DUHAMEL DU MONCEAU (Henri), *Traité des Arbres Fruitiers...* op. cit, p. iij (préface).

⁸ DUHAMEL DU MONCEAU (Henri), *Traité des Arbres Fruitiers...* op. cit, p. 1.

12000 pommiers
8000 poiriers
9000 châtaigniers
6000 pommiers (en espaliers)
6000 poiriers (en espaliers)
2000 pruniers, cerisiers,
pêchers, abricotiers⁹ (...)

Pépinière de Saverne

(...) Contient 5,5 arpents. Les arbres viennent bien, on en a déjà beaucoup distribué aux communautés et particuliers. Il n'y a pas de bâtiment. Un jardinier la cultive moyennant 500 livres par an. Loyer de 40 livres à l'Hôpital de Saverne à qui appartient le terrain.

Il y a 7800 ormes

⁹ « A l'arrivée de Serilly, il y avait un vaste potager dans la pépinière, mais il l'a fait détruire et y a planté environ 14000 arbres. Un jardinier prend soin de la pépinière : 1200 livres de gages. Avec ce traitement il doit faire les dépenses pour garder en bon état les arbres. M. de Vanolles a fait construire un bâtiment dans le voisinage de la pépinière. Il se proposait de faire une école de vers à soie sous la direction de la dame Roquayrat qui devait instruire chaque année une vingtaine de jeunes filles de la manière de les élever. On lui donnait 5000 livres par an. « Il s'en faut de beaucoup qu'elle n'ait rempli les engagements qu'elle avait pris ; au lieu de vingt filles qu'elle devait instruire, elle n'en a eu que deux en 1749 et pas une en 1750 ». M. de Sérilly n'était plus d'accord de continuer à cette dame un traitement aussi excessif, et qui tombait en pure perte. Il l'a remerciée. Il a jugé qu'il fallait se borner à faire des essais, proportionnés à l'état actuel des mûriers implantés. Ils sont encore fort jeunes et il est douteux que le climat d'Alsace soit propre à la production de cette espèce d'arbres. On pourra s'en assurer en augmentant les expériences de vers à soie, à mesure que l'on sera certain de la réussite des mûriers. C'est en partant de ce principe que M. de Sérilly a donné ses ordres pour faire éclore en 1751 une petite quantité de vers à soie et les faire filer. La dame Martin doit conduire le travail, moyennant une somme de 1200 livres. Elle est tenue d'avoir six filles pendant le temps de l'opération qui est de six semaines ou deux mois, de les nourrir à ses frais et de leur enseigner à élever les vers à soie. Les filles sont prises dans les différentes parties de la province afin que par la suite elles soient en état de suivre cette partie d'industrie. Et que successivement elles l'apprennent aux habitants de leurs cantons ».

9800 pruniers
4900 pommiers
2400 poiriers
3100 noyers

Pépinière de Colmar

Formée en 1746 par de Vanolles sur un terrain communal de la ville de Colmar. N'a rien coûté. Etendue sur 8 arpents ; bonne production grâce à un terreau mis en place à l'origine. Les premiers sauvageons mangés par les vers. A retardé le processus. On pourra livrer les premiers 7000 espaliers en fin d'année 1751.

Il y a 6612 poiriers
13324 pommiers divers
6612 cerisiers, pruniers, pêchers,
abricotiers
6612 châtaigniers
6612 mûriers
13 324 ormes
6612 noyers

(...) Pépinière de Belfort

Jusqu'en 1746, simple entrepôt d'arbres envoyés de Krautergersheim pour être distribués dans l'extrémité de la haute Alsace. M. de Vanolles l'a fait entourer d'un fossé et ensuite d'un mur (est fait aux deux tiers). Etabli sur 15 arpents (...). Le terrain est surtout propre aux arbres fruitiers. Récoltes depuis 1749.

Il y a 34800 mûriers
10800 noyers
6300 châtaigniers
6300 cerisiers et pruniers
12400 ormes
8500 poiriers
8500 pommiers ».

Ce long extrait du Mémoire sur la Province d'Alsace nous décrit une organisation et des objectifs ambitieux : produire de grandes quantités d'arbres destinés à peupler forêts et vergers d'Alsace, avec des sujets sélectionnés par des spécialistes. L'entreprise paraît viable sur le long terme, puisque portée par des administrateurs convaincus des besoins, tant en bois de construction que d'arbres fruitiers, et surtout financée par l'impôt. Une imposition additionnelle est en effet levée chaque année dans la province en

vertu d'un arrêt du Conseil, sur un projet établi par l'Intendant.

Nous n'avons, à ce jour, pas trouvé trace dans les archives d'informations sur l'application et la réussite des mesures initiées par les Intendants de la première moitié du XVIII^e siècle. Le croisement des sources, mercuriales, archives notariales, archives privées pourrait apporter quelques pistes. Ayant compulsé de ces archives, Jean-Michel Boehler, dans sa thèse¹⁰, écrit que « les fruits, quant à eux, n'entrent pas en concurrence directe avec les céréales, mais l'ombre portée dont ils sont responsables peut nuire aux grains. L'arbre, poursuit-il, est dans l'ensemble mal soigné et relégué au bord des routes ». L'arboriculture, à l'instar d'autres questions relevant de l'agronomie, est d'abord une affaire de spécialistes, d'individus éclairés, d'administrateurs notamment, de grands propriétaires, surtout aristocrates. « La sollicitude de l'administration française, sensible aux avantages climatiques de la province et à l'indigence de ses vergers, n'est pas étrangère au développement de ses pépinières ». L'appel des Intendants est d'abord entendu par certaines communautés, religieuses notamment, ensuite par des seigneurs, les comtes de Montjoie, les comtes de Ferrette, les comtes de Waldner, les barons de Reinach ou encore les barons de Hell.

2. Constantes. Des impulsions d'en haut.

La Révolution marque naturellement une rupture dans l'effort de l'administration en faveur de l'amélioration des espèces fruitières. La préoccupation demeure et dès la fin des troubles, des administrateurs, appuyés et relayés par des milieux éclairés et de grands propriétaires, relancent des initiatives. La Société d'Emulation de Colmar, active société savante sous l'Empire, consacre une partie de ses travaux à la question. Les communications sur le sujet qui sont présentées, et publiées pour certaines, sont l'occasion de dresser un

état des lieux et de revenir sur les réalisations du siècle précédent.

Le 15 nivôse an XI¹¹, le propriétaire et homme politique Jean-Ulrich Metzger présente un intéressant mémoire, un témoignage sur les dernières années de l'Ancien Régime. « Les plantations des arbres fruitiers étaient elles prodiguées, les promenades publiques en étaient ornées, toutes les routes en étaient ombragées, le verger était une partie nécessaire de toute habitation rurale. Depuis que des guerres funestes et longues, et des hivers plus funestes encore pour la végétation ont détruit ces arbres utiles, depuis que l'habitant des campagnes, privé de cette ressource agréable et substantielle (...) il succombe dans les chaleurs de l'été aux fièvres bilieuses et putrides, l'enfance est moissonnée par les dysenteries, le vieillard manque dans ses derniers jours d'un secours agréable et réparateur. Ces malheurs ne sont pas les seuls dont la destruction des arbres fruitiers a frappé nos campagnes. Les fruits desséchés leur procuraient un commerce lucratif avec le Nord qui en faisait annuellement des demandes si considérables que cette branche du commerce était la plus importante pour les villes de Colmar et de Strasbourg. Le noyer fournissait à chaque ménage l'huile nécessaire à sa consommation et l'excédent entraînait dans le commerce, les résidus de la fabrication alimentaient les animaux ». Derrière l'emphase et l'exagération des propos, toute l'importance des fruits dans l'économie rurale et dans la quête des subsistances est posée. Son constat dressé, Metzger formule un ensemble de propositions destinées à encourager les plantations d'arbres fruitiers dans le département :

- établir à Colmar et dans l'ensemble des chefs-lieux de cantons des pépinières « où l'on trouverait le cerisier, le prunier, le noyer, le sorbier, le châtaignier, le cornouiller, le poirier, le pommier »,
- charger le jardinier botaniste du Lycée de Colmar de donner des cours sur la

¹⁰ BOEHLER (Jean-Michel), *Une société rurale en milieu rhénan. La paysannerie de la Plaine d'Alsace (1648-1789)*, Thèse, Strasbourg, T I, p. 801 et 802.

¹¹ AHR 4T73 Procès verbal de la Société d'Emulation de Colmar du 15 nivôse an XI.

- culture, la taille et la greffe des arbres, choisir avec soin les espèces ; « le premier rang au prunier, pour border les chemins, là où l'ombre d'arbres touffus serait nuisible (...) le noyer, pour être planté sur les champs de moyenne valeur et là où il n'y a point de vignes, le châtaignier et l'amandier se plaisent au contraire dans les lieux voisins du vignoble. Il (faut) border les torrents de merisiers, de cerisiers. Le poirier et le pommier réussissent assez généralement »,
- prévoir un partage des récoltes des arbres fruitiers plantés par les communes : un quart au propriétaire des champs, un quart au maître d'école, un quart aux enfants des écoles, un huitième aux communes, un dernier huitième au maire de la commune.

Les grandes lignes du « programme » développé par Metzger devant les notables et les érudits de la Société d'Emulation se retrouvent dans l'arrêté que prend le préfet Desportes le 16 nivôse an XII pour l'installation d'une pépinière départementale¹². Il est d'ailleurs cité dans les attendus de l'arrêté, en introduction, pour justifier le besoin d'arbres fruitiers et de plants « conformes à la nature du sol ». La direction scientifique de l'établissement est confiée par le préfet à Georges-Charles Bartholdi (1762-1849), pharmacien, chimiste réputé, industriel à Colmar puis à Munster, dont il sera maire¹³.

La pépinière, installée à Colmar, s'étend sur 3 hectares, et est divisée en deux espaces, l'un consacré aux semis d'arbres fruitiers, « d'un usage général dans le département », l'autre affecté aux « arbres propres à donner des greffes ». Le personnel a pour mission, outre le fonctionnement de la pépinière, de se déplacer dans les pépinières communales, la grande innovation de la décision préfectorale. L'article 7 de l'arrêté porte en effet qu'il « sera établi une pépinière

dans les communes qui auront un terrain disponible à cet effet ». Ces pépinières, divisées en deux parties comme la pépinière départementale, sont placées sous la direction des maires et la surveillance des cantonniers. « La culture du terrain se fera à tour de rôle, et sur prescription du maire, par chaque habitant participant aux bons communaux ». L'arrêté recommande toutefois aux maires un certain discernement pour la bonne conduite de ces pépinières. Les travaux de semis, greffe et transplantation devront être « confiés par les maires à ceux de leurs administrés les plus instruits dans cette partie, lesquels recevront en indemnité une partie triple à l'affouage annuel ». Les autres habitants participant à l'entretien de la pépinière seront rémunérés en bois de chauffage, proportionnellement à la surface qu'ils exploitent.

La mauvaise qualité de beaucoup d'arbres fruitiers vient de leur origine, viciée souvent. « Les semences sont la voie naturelle et la plus commune par laquelle les arbres se multiplient, et la seule par laquelle ils diversifient leurs espèces, écrit Duhamel du Monceau¹⁴. Mais celles des arbres fruitiers ne produisent ordinairement que des espèces dégénérées ou des sauvageons dont le fruit austère et désagréable est plus propre à devenir la pâture des animaux que la nourriture des hommes. Et si quelquefois il en naît un arbre franc, la jouissance de ce précieux individu sera bornée à un seul possesseur et à la durée d'un seul arbre, à moins que la greffe ne le perpétue et ne le transmette aux âges suivants ». Point de salut donc en dehors de la greffe !

Rien dans les archives départementales ne nous permet de savoir combien de ces pépinières ont été créées et

¹² AHR 7M28 Pépinière départementale.

¹³ Voir sa notice dans le NDBA, n° 2, p. 116.

¹⁴ DUHAMEL DU MONCEAU (Henri), *Traité des Arbres Fruitiers...* op. cit, p. IV (préface).



DUHAMEL DU MONCEAU (Henri), *Traité des arbres fruitiers contenant leur figure, leur description, leur culture*, Paris, 1767, 2 vol in 4°, Abricotier. Planche II page 8



DUHAMEL DU MONCEAU (Henri), *Traité des arbres fruitiers contenant leur figure, leur description, leur culture*, Paris, 1767, 2 vol in 4°, Cerisier bigarreau. Planche II page 200



DUHAMEL DU MONCEAU (Henri), Traité des arbres fruitiers contenant leur figure, leur description, leur culture, Paris, 1767, 2 vol in 4°, Pêche royale. Planche X page 6



DUHAMEL DU MONCEAU (Henri), *Traité des arbres fruitiers contenant leur figure, leur description, leur culture*, Paris, 1767, 2 vol in 4°, planche d'introduction

ont fonctionné ¹. Seules les archives communales pourraient nous apporter ces réponses. Quelques décennies plus tard, sous le second régime impérial, une nouvelle initiative est lancée². Le 4 décembre 1869, sur le modèle de ce qui se pratique déjà à Mulhouse³, la Société Horticole de Colmar est créée, forte de cent soixante-dix souscripteurs. Présidée par Camille Schlumberger, magistrat colmarien, elle se fixe plusieurs buts :

- l'achat de livres et la souscription d'abonnements pour ses membres,
- l'action par l'exemple. « La société horticole a établi à Colmar un cours d'arboriculture et de viticulture pratique, confié à M. Menet, professeur à la société d'horticulture de Mulhouse, en attendant que nos ressources nous permettent d'avoir un jardinier professeur attiré ». Les cours doivent avoir lieu le vendredi dans les jardins de l'école normale.
- La distribution de prix pour les cultures

¹ La pépinière départementale, quant à elle, fonctionne, différentes actions étant retracées dans des pièces d'archives :

- L'achat de l'orangerie du Prince des Deux Ponts, à Ribeauvillé (1802),
- Des achats de plants d'arbres fruitiers auprès des Pépinières Nationales à Paris,
- Le choix d'un terrain à Colmar (sur l'emplacement de l'actuel stade de l'Orangerie),
- La nomination du personnel (M. Piquet est désigné jardinier en chef),
- L'appel aux communes riveraines pour les travaux d'aménagement de la pépinière (Horbouurg, Wihr, Holtzwihr, Wickerswihr, Jepsheim, Grussenheim, Widensohlen, Sundhoffen et Bischwihr).
- Des échanges de plantes avec des jardiniers et des botanistes, au niveau local et au niveau national.

Toutes ces pièces dans AHR 7M28.

² AHR 7M37.

³ La société horticole de Mulhouse a été créée en 1855 avec notamment pour objectif de « perfectionner la culture des arbres fruitiers » (article 1 des statuts). Elle organise également une exposition fruitière annuelle, des visites de vergers, publie des rapports et tient un salon de lecture (jeudi et dimanche). AHR 7M37.

fruitières et maraîchères. « Le but principal de la société, lit-on dans la brochure de présentation, sans négliger toutefois les fleurs, est de faire progresser la culture des fruits et des légumes encore très arriérée en Alsace. Les résultats remarquables obtenus par quelques personnes distinguées montrent ce qu'il est possible d'espérer de ces cultures si l'on répandait dans les campagnes l'enseignement et le goût de l'horticulture ». Des cours sont prévus à Colmar, mais aussi « dans les principales localités de l'arrondissement (...). Nous proposons de faire distribuer aux instituteurs des greffes, semences, boutures et de l'aide à la création de jardins communaux ».

Inquiétantes résonnances entre ce discours et ceux du début du siècle, ceux tenus devant la Société d'émulation de Colmar, ceux que le Préfet de la monarchie de Juillet, Bret, s'évertue à diffuser année après année en organisant des concours agricoles et en cherchant à stimuler l'activité des comices agricoles : un vaste chantier qui reste à entreprendre pour améliorer la qualité des arbres fruitiers, la nécessité de convaincre et d'initier les pratiques par des relais sur le terrain (grands propriétaires, notables éclairés, administrateurs, maires, instituteurs etc). L'arboriculture existe, et fait d'indéniables progrès, mais elle fonctionne encore très largement en vase clos et n'est pas à la portée du commun des agriculteurs.

Si l'on cherche maintenant à descendre sur le terrain, les sources, déjà rares, le deviennent encore davantage.

II. SUR LE TERRAIN.

1. Informations éparses.

Une statistique agricole dressée par la Préfecture donne pour le canton de Neuf-Brisach le chiffre de 218,51 hectares d'arbres fruitiers⁴. L'enquête de 1837, dont nous avons présenté les résultats pour les cantons

⁴ AHR 7M6.

d'Andolsheim et de Neuf-Brisach, nous livre d'autres données⁵ : les jardins occupent 0,59% de la surface totale. Nous nous permettons de reproduire ici un extrait de notre texte, afin de replacer jardins, vergers et vignes dans l'ensemble culturel⁶. « Tout aussi importants dans le fragile équilibre des subsistances, voici enfin les vignes, les jardins et les vergers. Les légumes verts et secs destinés à la table familiale, les fruits consommés tels quels ou transformés, notamment en eau-de-vie, le vin dans une moindre mesure, ces denrées, l'homme de la campagne ne les achète certainement que très exceptionnellement : il ne consomme que ce qu'il peut produire lui-même. Jardins, vergers et vignes, tous les habitants des campagnes, agriculteurs et non agriculteurs, pauvres ou riches en possèdent. Un verger de plusieurs dizaines d'arbres, de toutes les espèces fruitières, de grands jardins tenus avec soin et capables de fournir toute la gamme des légumes tout au long de l'année, des alignements de pieds de vignes, nous avons là l'un des signes distinctifs du patrimoine des familles de notables, un des indicateurs de l'importance et de la richesse des individus. Pour ce qui est des jardins, il était difficile aux maires d'en évaluer l'importance, s'agissant de multiples parcelles, souvent closes ou situées à l'intérieur des propriétés et des corps de ferme. Plus que pour les autres aspects de l'enquête, les chiffres produits ne sont pas à prendre au pied de la lettre. Pour plusieurs communes, le tableau indique zéro, ce qui est totalement exclu : il est unimaginable qu'il n'y ait pas de jardin et de verger ».

Les interventions des intendants, puis, au XIX^{ème} siècle, des préfets et de notables éclairés sont très certainement trop élitistes, trop éloignées des préoccupations quotidiennes des paysans, puisque c'est d'eux qu'il s'agit principalement. Que le maire, que

le curé ou le pasteur, que l'un ou l'autre propriétaire rentier soit convaincu de la nécessité de sélectionner des espèces fruitières et de leur prodiguer des soins, cela ne suffit pas. Il faut que la masse soit convaincue, seul moyen d'imposer et de pérenniser des pratiques.

Le XIX^{ème} siècle est le siècle des comices agricoles qui, selon l'impulsion plus ou moins forte donnée par les préfets, selon la nature des échos rencontrés sur le terrain, ont pu donner des résultats dans le progrès agricole. Dans le Haut-Rhin, des comices sont mis sur pied dès l'Empire, mais il faut attendre la Monarchie de Juillet, et son infatigable préfet Bret, puis les années du Second Empire pour qu'il y ait dans le département des actions et des résultats sur le terrain⁷. Les concours organisés à la faveur de ces manifestations récompensent toutefois en premier lieu les éleveurs méritants (bovins, chevaux) et la moralité du personnel, valets et servantes de ferme. Bien d'autres catégories de prix sont ouvertes, notamment les cultures fruitières, mais cette dernière catégorie est vite abandonnée dans les concours locaux (canton, arrondissement) et réservée aux concours départementaux où le succès est plus que relatif. Il n'y a qu'un inscrit aux concours de 1841 et de 1842, deux à celui de 1843⁸. Les concours d'arrondissement sont d'un accès plus facile, et proximité aidant, les agriculteurs de la campagne gagnent plus facilement la ville où se tient le concours. En 1837, à Colmar⁹, Conrad Schuller, propriétaire et maire de Sundhoffen, est distingué à plusieurs titres, pour ses quarante ruches avec lesquelles il produit annuellement de 12 à 15 kilos de miel et 10 kilos de cire, pour ses fruits ensuite. Il a concouru en effet pour le prix du meilleur producteur de fruits. En quinze ans, il a planté cent trente-huit arbres : vingt-trois pommiers, vingt-cinq poiriers, soixante-dix-

⁵ CONRAD (Olivier), Nourrir hommes et animaux. Un tableau des cultures en 1837 dans les cantons d'Andolsheim et de Neuf-Brisach, *Annuaire de la Société d'Histoire de la Hardt et du Ried*, XVIII (2005-2006), p. 74 à 89.

⁶ CONRAD (Olivier), Nourrir hommes et animaux... op. cit., p. 83.

⁷ CONRAD (Olivier), Les concours agricoles dans la Hardt. Eléments sur l'agriculture locale au milieu du dix-neuvième siècle, *Annuaire de la Société d'Histoire de la Hardt et du Ried*, XIV (2001), p. 67 à 82.

⁸ Voir les dossiers concours agricoles dans AHR 7M45 à 7M49.

⁹ AHR 7M47 Candidatures pour le concours départemental de 1837.

sept pruniers, quatre cerisiers, quatre noyers, deux pêcheurs et un mûrier. Les chiffres sont impressionnants, mais ils sont surpassés pourtant par un autre candidat, Jean Wendling, cultivateur à Grussenheim, qui a déclaré posséder dans son verger quatre cent soixante-quatre arbres fruitiers, et notamment deux cent cinquante et un pruniers, cinquante-deux noyers et cinquante-six pommiers.

On ne peut pas généraliser à partir de ces deux cas particuliers, ils ne sont pas représentatifs. Ici, il est question d'une production organisée et rationalisée, qui tend à devenir une branche de l'agriculture, au même titre que les fourrages ou les céréales. C'est une source de revenus. La règle, l'expression est certes maladroite, c'est l'arbre disséminé dans les champs et les prairies, au hasard, ce sont les quelques arbres du potager et de la cour de ferme, et auxquels aucun soin particulier n'est accordé. Ces arbres, le plus souvent de haute tige et de qualité grossière, servent quasi exclusivement à la consommation familiale, et en premier lieu à la production d'eau-de-vie dont il n'est semble-t-il pas toujours fait un usage modéré¹⁰. La primauté des poiriers et des quetsches dans les campagnes alsaciennes s'explique ainsi. La palette des fruits consommés est large, les modes de consommation également. Les fruits de saison, rafraichissants et désaltérants, sont les plus appréciés, mais ils sont délicats à consommer, aussi beaucoup sont-ils transformés, séchés pour les uns (prunes, raisins et abricots notamment), destinés à la fabrication d'eau-de-vie pour d'autres (quetsches, mirabelles en particulier).

Poires, quetsches, mais également pommes, nous avons là les arbres fruitiers les plus communs et les plus répandus, mais il y a une très grande diversité et une richesse qui se sont aujourd'hui perdues. Une précieuse

source nous permet d'en savoir plus pour le XIXème siècle.

2. Le catalogue des Frères Baumann.

En juillet 1810, les frères Baumann, pépiniéristes à Bollwiller, sollicitent de la Préfecture du Haut-Rhin l'autorisation d'imprimer cinq cents exemplaires de leur « Catalogue des arbres fruitiers, arbrisseaux, plantes exotiques, oignons, bulbes, bottes et semences qui se trouvent dans les pépinières, jardins des Frères Baumann, cultivateurs pépiniéristes à Bollwiller, Département du Haut-Rhin »¹¹. Quel formidable et précieux panorama de la diversité des espèces fruitières de l'Alsace à l'aube du XIXème siècle, et bien davantage. Tous les légumes et toutes les fleurs poussant dans les sols alsaciens sont répertoriés. Des centaines d'espèces recensées en huit denses pages.

Compte tenu de ce qui précède, il ne faut pas se tromper. Très peu d'agriculteurs haut-rhinois ont dû aller s'approvisionner à Bollwiller pour planter des arbres fruitiers sur leurs terrains. Ils ramassent les fruits des arbres qui sont là depuis toujours, de ceux qui ont poussé seuls. Toutefois, ce catalogue est un précieux indicateur de ce qui existe en matière d'espèces fruitières. Les arbres des frères Baumann sont les mêmes que ceux qui peuplent les campagnes, mais ils les sélectionnent, les améliorent, et surtout ils fournissent de meilleurs sujets et espèces à leurs clients. Les Baumann traitent dès le XVIIIème avec les pépinières mises en place par les intendants, ils livrent les propriétaires nobles qui se préoccupent d'arboriculture. Au début du XIXème siècle, ils sont encore d'incontournables intermédiaires de l'administration préfectorale qui relance les pépinières publiques, qui fait planter des centaines d'arbres dans les espaces publics et le long des routes, des chemins et des canaux. Ils favorisent, à l'instar de leurs confrères et de bien d'autres intervenants, par un lent et patient travail, l'amélioration des espèces fruitières. Cinq formes d'arbres fruitiers sont proposées :

- les arbres de haute tige, dits hauts

¹⁰ Voir CONRAD (Olivier), La providence du malheureux. L'état sanitaire des milieux défavorisés dans le canton de Neuf-Brisach, *Annuaire de la Société d'Histoire de la Hardt et du Ried*, XV (2002), p. 67 à 83.

¹¹ AHR 2T28.

vents, les plus communs dans les campagnes,

- les arbres mi- tige, dits de mi vent,
- les arbres en forme de pyramide ou quenouille,
- les arbres en forme d'espaliers,
- les arbres nains.

A chaque fois, le catalogue distingue les espèces hâtives et les espèces tardives, les récoltes pouvant s'étendre sur plusieurs mois, en particulier s'agissant des pommiers et des poiriers. Nous pouvons utiliser ce catalogue pour dresser un panorama des arbres fruitiers que l'on peut rencontrer au XIX^{ème} siècle dans les campagnes alsaciennes. Les cinq types d'arbres les plus communs sont :

✓ les poiriers.

Le catalogue propose cent quarante-six sortes, en basses et hautes tiges, et dont les récoltes s'étalent entre la fin juin (Bellissime¹²) et le mois de janvier pour les plus tardifs (Bergamotte, Angélique). Les noms, pour certains, ne sont pas inconnus deux cents ans plus tard (Beurré d'Angleterre, Bon Chrétien, Cuisse Madame, Doyenné, Louise Bonne, Madame), d'autres, aux appellations souvent poétiques, ont disparu (Ah mon Dieu, Chemisette, Bourdon musqué etc).

✓ les pommiers.

Cent quatre-vingt-trois espèces de pommiers sont disponibles dans les pépinières Baumann avec, comme pour les poiriers, une très large amplitude de récolte, de juillet à mars pour les derniers. La pomme la plus commune est la reinette, qui se décline en une quarantaine de variétés, mais la gamme est large, en saveurs, couleurs et usages : Courtpendu, Borsdörfler, Pomme d'Adam, Rambourg, Rheinapfel, Royal, Cardinal etc.

✓ les pruniers.

¹² Au sujet des noms des espèces, Duhamel du Monceau écrit que « *la plupart des noms des arbres sont vides de sens, nous en convenons : mais peut on espérer de leur composer dans notre langue des noms qui expriment leur nature et leur caractère* ». Le latin lui semble bien plus approprié. DUHAMEL DU MONCEAU (Henri), *Traité des Arbres Fruitiers...* op. cit, p. xiiij (préface).

Nous abordons ici la troisième grande famille de fruitiers alsaciens. Sous cette appellation, nous trouvons naturellement les différentes quetsches, mais aussi les mirabelles, jaunes ou rouges, en tout quarante-deux variétés.

✓ les pêcheurs et les abricotiers.

Les pêcheurs et les abricotiers sont adaptés au sol et au climat alsacien, même s'ils sont particulièrement sensibles aux frimas printaniers. Les Baumann recensent trente-huit espèces, dont la plupart sont mûres en août et en septembre.

✓ les cerisiers.

Principalement utilisées pour les eaux-de-vie, les cerises se cueillent de la mi-juin, pour les espèces hâtives, à septembre, pour les griottes. Des trente-deux sortes répertoriées dans le catalogue, retenons les Montmorency, les Belle de Choisy, les Cerises d'Ostheim, la gamme des bigarreaux (noirs, hâtifs, Napoléon) etc.

Ce serait dommage de ne pas s'arrêter un instant sur les autres arbres et les plantes proposés par le catalogue, comme un témoignage de la diversité, encore très théorique, des vergers, des parcs et des jardins alsaciens du XIX^{ème} siècle, où il est possible de rencontrer :

- d'autres espèces fruitières : amandes, coings, figues, cassis, groseilles (rouges, blanches, jaunes, vertes, cinquante espèces sont recensées), framboises, raisins de table (Auxerrois blancs et rouges, Chasselas, muscat).
- des arbres, des arbustes et des plantes vivaces d'ornement : érables, arbousiers, azalées, berbérus, catalpas, noisetiers, junipérus, cyprès, frênes, genêts, glycines, noyers, merisiers, tilleuls, viornes, tulipiers de Virginie, pins, mûriers, platanes, chênes, sumacs, rosiers (plus de cinquante références dans le catalogue), saules, lilas etc.
- des plantes vivaces annuelles : anémones, asters, campanules, dahlias, menthes, rudbeckias, digitales, hellébores, sauges, spirées, iris (vingt-trois références) etc.
- des plantes d'orangeries et de serres : orangers, bruyères, buis, camélias, lauriers, roses, mimosas, aucubas,

bigognes, glaïeuls, hortensias, hibiscus etc. Une plante retient notre attention dans le catalogue, déclinée en cinquante-huit variétés : le géranium, un géranium qui peut être à feuilles panachées ou dentelées, à feuilles de vigne ou de chêne, « nain » ou « monstrueux, « charnu » ou « odorant ».

- des oignons, des bulbes ou des greffes (tulipes, narcisses, lis, iris, œillets), des plants d'asperges, de fraises et de pommes de terre etc.

On nous pardonnera cette longue énumération, mais elle nous semble instructive. Le lecteur contemporain n'est assurément pas dépaysé. La variété des espèces de nos jardins et de nos vergers emprunt à un vaste et ancien héritage, aujourd'hui à la portée de quasiment tous, contrairement au XIX^{ème} siècle où l'arboriculture, où les arbres et les plantes d'ornement sont un luxe, une préoccupation de quelques-uns, des privilégiés et des personnes éclairées.

composante d'une étude plus complète à venir. Deux types d'archives méritent d'être mises à contribution : les archives notariales, avec notamment les inventaires après décès et les testaments, les cadastres, toutes pièces pouvant permettre d'évaluer avec davantage de précision la place que pouvait occuper l'arbre fruitier dans le quotidien des campagnes.

Nous souhaitons que les éléments qui précèdent ne soient qu'une

LA HARDT, VUE PAR UNE BELLE JOURNÉE DE JUIN 1786. EXTRAIT D'UN JOURNAL DE VOYAGE DE LEONHARD BRENNWALD

Eric ETTWILLER

Le 29 juin 1786, Leonhard Brennwald (1750-1818)¹ rallie Strasbourg à Colmar en diligence. Ce vicaire protestant des environs de Zurich relate dans son récit de voyage² l'expérience malheureuse de ce mode de transport. Certes rapide, la diligence est jugée trop chère, mais surtout inadaptée à un voyage d'observation³. Bref, notre amateur de prise de notes est dégoûté, et c'est à pied qu'il décide de gagner Mulhouse le lendemain matin... pour le plus grand bonheur de l'histoire de la Hardt !

En effet, les campagnes sont relativement peu décrites dans les récits des voyageurs du XVIII^e siècle, qui s'intéressent essentiellement aux villes⁴. Leonhard Brennwald ne fait certes pas exception, mais la minutie de ses descriptions, accentuée par son choix de la locomotion pédestre, offre un témoignage précieux sur la Hardt à la veille de la Révolution française. Accompagné de son

valet Heinrich Brunner, il parcourt jusqu'à Mulhouse l'itinéraire suivant : Sainte-Croix-en-Plaine, Meyenheim, Réguisheim, Ensisheim, Wittenheim, Kingersheim. S'il vient grossir le discours général sur la prospérité de la campagne alsacienne, considérant essentiellement les terres qu'il traverse sous l'angle des cultures⁵, notre vicaire livre également un tableau architectural, politique, économique, religieux et même « gastronomique » des contrées traversées. Ensisheim concentre l'essentiel de ses analyses : l'ancienne capitale de l'Alsace autrichienne lui fait piètre impression. La sensibilité de Leonhard Brennwald au paysage durant ses neuf heures de marche est également appréciable, apportant une dimension esthétique au récit de voyage⁶.

Nous publions ci-dessous l'extrait du récit de voyage qui relate le trajet effectué à pied de Colmar jusqu'à Ensisheim le 30 juin 1786. Le texte original en allemand est retranscrit sans modifications. Une traduction française que je propose y fait face. Le numéro des pages du manuscrit est indiqué entre crochets dans le texte en allemand, bien que l'auteur lui-même ne les ait pas numérotées. La configuration des paragraphes ainsi que le soulignement de certains noms sont conformes au texte original. Certains mots « français », écrits par Leonhard Brennwald en graphie latine, figurent ici en italique.

¹ SCHÄRER (Heinrich), Leonhard Brennwald (1750-1818), Pfarvikar in Kloten 1769-1794 », *Zürcher Taschenbuch*, 2009, p. 13-36.

² BRENNWALD (Leonhard), *Geschichte meiner Reise durch einen Theil von Schwaben, Elßaß u. der Schweiz vom 6. Jun. bis 3. Jul. 1786*. Manuscrit conservé à la Zentralbibliothek de Zurich : Ms. Z.IX/620. 204 pages (197 pages de récit + 7 pages de tableau des dépenses). Soit en français : *Histoire de mon voyage à travers une partie de la Souabe, de l'Alsace et de la Suisse du 6 juin au 3 juillet 1786*.

³ ETTWILLER (Eric), En diligence entre Strasbourg et Colmar au XVIII^e siècle. Le témoignage de Leonhard Brennwald sur son "désagréable voyage" (1786), *Diligence d'Alsace*, à paraître.

⁴ WILT (Isabelle), *Les représentations de l'Alsace dans les récits de voyage du XVIII^e siècle*, Mémoire de maîtrise, Université Marc Bloch, Strasbourg, 2001, 140 pages, p. 68 : « La campagne est avant tout le lieu de jonction entre deux villes ou le décor de la ville. En ce sens, elle est peu décrite. Néanmoins, au XVIII^e siècle, elle commence à faire son entrée dans les discours des voyageurs ».

⁵ Isabelle WILT, op. cit., p. 69 : « La campagne est essentiellement vue comme un terroir cultivé. Jamais elle n'est envisagée sous ses aspects sauvages ».

⁶ Isabelle WILT, op. cit., p. 69 : « [...] la dimension esthétique n'est pas absente des représentations de la campagne, mais demeure marginale, par rapport aux autres aspects ».

Es fuhr heute eine Ordinaire-Kutsche von Collmar nach Basel und ich hoffte, einen Theil meiner heutigen Reise durch diese Gelegenheit machen zu können. Weil ich aber nur etliche Stunden die Kutsche gebraucht hätte und nicht den ganzen Lohn bezahlen wollte, schlug mir der Kutscher, ob er gleich Platz genug hatte, denselben ganz trüzig ab. Ich aber nahm den Weg desto lieber unter die Füße, weil es sehr schön Wetter war und ich gestern genug erfahren hatte, wie theuer und doch für einen beobachtenden Reisenden so unbequem die Fahrt in den Diligences seye.

Von morgens 5 bis Nachmittags um 2 Uhr kam ich dann zu Fuß auf Mühlhausen. Der Weg war ungemein angenehm und es war [153] mir ein wahres Vergnügen, wieder einmal rechtschaffen mich allenthalben umsehen zu können. Noch immer hatte ich zu meiner Rechten den reizenden Anblick des Vogesischen Gebirgs, das die Grenzen mit Lothringen ausmacht und auf dieser Elsaßischen Seite mit 1000 Weinbergen und mit sehr vielen kleineren und größeren Städten und Dorfschaften und Schlössern prangt. Doch entfernten wir uns immer mehr von demselben und die Ebene des Elsaßes war immer größer und ausgebreiteter. Unabsehbare ebene Felder sahen wir zu beyden Seiten, die voll der schönsten zur Ernte reifenden Früchte standen und wir segneten dieses kostbare Land, das in seiner Mitte einen solchen Reichthum von Korn und Weizen und Sommerfrüchten, auf der westlichen Seite aber solche Schätze von herrlichen Weinen herfürbringt. Gegen Osten hatten wir ebenfalls durch große Ebenen die Aussicht über den Ill und den Rhein gegen die feyerlichen Hayne und majestätischen Gabel des Schwarzwaldes. Nur über eins mußte ich mich in diesen Gegenden verwundern, nemlich über die Sparsamkeit des Wiesenbaus. Nur sehr wenige Wiesen haben wir auf unsrer heutigen Reise angetroffen.

Ce jour-là, une calèche ordinaire allait de Colmar à Bâle. J'espérais pouvoir effectuer par ce moyen une partie de mon voyage de la journée. Comme je n'avais cependant besoin de la calèche que pour quelques lieues et que je ne voulais pas payer la rétribution dans son intégralité, le postillon, complètement entêté, me refusa la place, malgré le fait qu'il y en avait encore assez. Je préférai alors faire le chemin à pied. Le temps était très beau et j'avais suffisamment fait l'expérience la veille de la cherté du voyage en diligence et de la gêne qu'il représentait pour qui veut voyager en observant.

De cinq heures du matin à deux heures de l'après-midi, je me rendis donc à pied à Mulhouse. Le chemin était extraordinairement agréable et c'était un véritable plaisir pour moi que de pouvoir à nouveau bien regarder partout autour de moi. Sur ma droite demeurait la vue charmante de la montagne des Vosges. Elle forme la frontière avec la Lorraine et fait parade sur son versant alsacien de mille vignobles, de très nombreuses villes, petites et grandes, de villages et de châteaux. Elle était cependant de plus en plus lointaine et la plaine d'Alsace devenait toujours plus grande et plus large. Nous voyions de chaque côté des champs s'étendre à perte de vue, remplis des plus belles céréales, mûres pour la récolte. Nous bénissions ce riche pays, qui produit une telle richesse de seigle, de froment et de céréales de printemps⁷ en son centre et, en même temps, de tels trésors de vins magnifiques sur sa partie occidentale. Vers l'est, nous avions également une vue sur l'Ill et le Rhin traversant la grande plaine, devant les bosquets grandioses et les sommets majestueux de la Forêt-Noire. Une seule chose m'étonna dans ces alentours, à savoir le petit nombre de prés.

⁷ Je remercie Madame Elisabeth Clementz-Metz, Maître de conférences à l'Université de Strasbourg, pour la traduction des termes « Korn », « Weizen » et « Sommerfrüchten ». Ce dernier mot peut également être traduit par « marsages ».

Auf unserer schönen, breiten, schnurgeraden Chaussée sahen wir zuerst auf rechter Hande den Fleken Herrlinsheim, und kamen bald darauf zum Heiligen Kreuz. Dies ist ein kleines ummauertes Städtchen, so der Stadt Colmar unterworfen ist. Es besteht aus einer einzigen Gasse und ist ganz katholisch. Es enthält ein großes Kloster, so dem Städtchen den Namen gegeben, ein gutgebautes Haus für die Regierung, auch einige brafe Privathauser. Sonst muß es seine meiste Nahrung vom Akerbau haben, denn es steht mitten in großen wolbestellten Kornfeldern.

Hernach kamen wir lange durch keinen Ort mehr. Dafür aber sahen wir zu beyden seiten gar viele: z. E. auf linker Hande die zwo großen und schönen Dorfschaften Ober- und Unter-Enzen am Ill, und zwischen denselben ein weitläufiges und kostbares herrschaftliches Schloß. Die Festung Breysach, die in derselben Gegend zwischen dem Ill und dem [154] Rhein ligt, bekamen wir nicht zusehen. Zur Rechten gegen dem Vogesischen Gebürg war der Dorfschaften eine ganze Menge.

Zwischen 8 und 9 Uhr gelangten wir nach

Mayenen oder Mayenheim, ein beträchtlicher und ansehnlicher Fleken, in deßen schönen Gasthof wir uns einem Trunk erlabten. Hier trafen wir wiederum die Collmarer-Diligence an, und es war mir eine kleine Freude, dem truzigen Voiturier zuzeigen, daß wir auch ohne ihn auf unserer Reise fortkommen können. Die übrigen Passagiers machten ihm im Ernst Vorwürffe, daß er uns am Morgen abgewiesen hatte.

Regsen oder Regisheim: so heißt das darauf folgende Dorf. In demselben betrachtete ich die an der Straße stehende prächtig gebaute ganz neue Kirche, und zwar aus- und innwendig. Die Aufschrift auf der Hauptpforte war „Deo et divo Stephano Protomartyri consecratum A. 1771“.

Nous n'en avons rencontré que très peu au cours de cette journée de voyage.

Sur notre belle et large chaussée toute droite, nous vîmes tout d'abord, à main droite, le bourg de Herrlinsheim⁸, et arrivâmes bientôt à Heiligen Kreuz⁹. Il s'agit d'une petite ville entourée de murs, soumise à la ville de Colmar¹⁰. Elle se compose d'une unique rue et est entièrement catholique. Elle renferme un grand couvent, qui a donné son nom à la ville, une maison bien bâtie pour le gouvernement [de la ville] et quelques bonnes maisons particulières¹¹. Elle tire la plupart de sa subsistance de l'agriculture, car elle se trouve au milieu de grands champs de blé bien installés.

Nous ne traversâmes ensuite pendant longtemps plus aucune localité. Nous en vîmes cependant beaucoup de chaque côté. Par exemple, à main gauche, les deux grands et beaux villages d'Enzen le Haut et le Bas¹², sur l'Ill, et entre eux un magnifique château, vaste et luxueux¹³. Il ne nous a pas été donné de

⁸ Il s'agit de Herrlisheim.

⁹ Il s'agit de Sainte-Croix-en-Plaine.

¹⁰ KRUG-BASSE (Jules), *L'Alsace avant 1789*, Paris, Sandoz et Fischbacher, et Colmar, Barth, 1876, 361 pages, p. 82 : « La ville [de Colmar] était seigneur de Sainte-Croix en Plaine et de la seigneurie de Hohlandsperg [...] ».

¹¹ Le couvent de bénédictines, fondé au XI^e siècle et doté de reliques de la Sainte-Croix, a été supprimé au milieu du XV^e siècle. Le chapitre de chanoines qui lui a succédé a disparu à son tour en 1524. Leonhard Brennwald évoque sûrement l'église paroissiale, ancienne église du couvent. (Cf. STINTZI (Paul), *Elsässische Klöster*, Colmar, Alsatia, 1933, 196 pages, p. 77-79). La « maison bien bâtie » qui sert au « gouvernement » de la ville est l'hôtel de ville. Il s'agit d'un bâtiment de style baroque édifié en 1759, situé en bordure de la route principale qu'emprunte notre voyageur. (Cf. ROHN (Léon), *Sainte-Croix-en-Plaine. La cité à la rose d'or*, Strasbourg, COPRUR, 1988, 267 pages, p. 63-64).

¹² Il s'agit d'Oberentzen et de Niederentzen.

¹³ Leonhard Brennwald se trompe visiblement de toponymes. Il doit s'agir du château de la famille de Klinglin, entre Oberhergheim et Biltzheim. Reconstitué vers 1740, il figure sur la carte de Cassini, à quelques encablures de la chaussée empruntée par notre voyageur. BORDMANN (Georges), Les nobles d'Oberhergheim et leur château, *Annuaire de la Société d'Histoire de la*

Immer auf der westlichen Seite des Ill, immer auf einer totalen Ebene, immer durch herrliche Kornfelder führte uns nun die Chaussée gegen Ensisheim. Diese Stadt machte im vorigen Seculo eine weit größere Figur als jez, weil damahls die Öesterreichische Regierung über das Ellsaß in derselben établiert ware. Es ist bekannt, wie z. E. unsere Schweizer so oft ihre Ambassaden dahin schikten, wann sie wegen des benachbarten Müllhausens Gefahr fürchteten oder sonst mit Östreich in Unterhandlungen treten wollten. Jez hat die Herrlichkeit dieses Orts sehr abgenommen. Es ist jez noch eine mittelmäßige Landstadt, die sich vom Feldbau größtentheils ernehret, so wie auch von der dardurch gehenden starken Durchfuhr. Die Einwohner, die ich sahe, waren sehr mittelmäßig gekleidet und schienen mir erzcatolisch zuseyn, dann ich gewahrte eine gewaltige Anzahl Crucifixe, Bätthäusgen, Bildsäulen an allen Orten. Die Stadtkirche hat einen gar schönen hohen Thurm mit einer Gallerie zum Spazieren. An der Hauptstraße [155] bemerkte ich wenig beträchtliche Gebäude, äußert ein weitläufiges Zuchthaus. Von Industrie in Gewerben oder Manufacturen bemerkte ich nicht die geringste Spur. Im Namen des Königs regiert hier ein einzelner Herr, der den hochtrabenden Nammen Prâtor führet. Ob ich gleich mich nach dem besten Wirthshause umgesehen hatte, so fand ich doch in demselben nicht nur schlechte Bedienung, sonder sehr viel unreinliches, so daß ich meinen Sinn änderte, und noch eine Stund weiters gieng, um ein Mittagessen zuseuchen.

Hier verließen wir die Chaussée, die von Collmar nach Basel geht und nahmen unseren Weg rechts, allezeit dem nach. Der Weg ware eben nicht sogar leicht zu finden.

Hardt et du Ried, 2006-2007, n°19, p. 39-44, p. 40 :
 « Ce château était constitué d'un enclos, d'un fossé, d'une cour, d'un verger, d'un jardin potager, d'un logement pour les domestiques, d'une chapelle, d'un colombier, d'un bassin à pyramide d'eau alimenté par le canal Vauban et d'une remise. [...] Le château mesurait 36 mètres de long, 18 m de large et 13 m de haut ».

voir la forteresse de Brisach¹⁴, qui se situe dans ces alentours, entre l'Ill et le Rhin. Sur notre droite, devant la montagne des Vosges, les villages étaient en grand nombre.

Entre huit et neuf heures, nous arrivâmes à Mayenen ou Mayenheim¹⁵, un grand bourg important, dans l'auberge duquel nous bûmes. Ici, nous rencontrâmes à nouveau la diligence de Colmar, et ce fut pour moi une petite joie que de montrer au voiturier entêté que nous pouvions continuer notre voyage sans lui. Le reste des passagers lui fit gravement le reproche de nous avoir refusés le matin.

Regsen ou Régisheim : c'est ainsi que s'appelait le village suivant. Dans celui-ci, je pus examiner de l'extérieur comme de l'intérieur la toute nouvelle église fastueusement bâtie qui se trouve au bord de la route. L'inscription sur le portail principal était « Deo et divo Stephano Protomartyri consecratum A. 1771 ».

Toujours sur le côté occidental de l'Ill, toujours sur une plaine totale, toujours par de magnifiques champs de blé, la chaussée nous conduisait maintenant à

Ensisheim. Cette ville avait eu dans les siècles passés une stature bien plus importante qu'aujourd'hui, car la Régence autrichienne sur l'Alsace y était autrefois établie¹⁶. Il est un fait connu, par exemple, que nos Suisses y envoyèrent de très fréquentes ambassades lorsqu'ils craignaient un danger pour la ville voisine de Mulhouse ou

¹⁴ Il s'agit de Neuf-Brisach.

¹⁵ Il s'agit de Meyenheim.

¹⁶ Pour la Régence autrichienne, voir BISCHOFF (Georges), *Gouvernés et gouvernants en Haute Alsace à l'époque autrichienne*, Strasbourg, Société Savante d'Alsace et des Régions de l'Est, 1982, 282 pages. A. CORNET, G. MATHIEU, T. RIEGER et A. MESSMER, « Ensisheim » dans *Encyclopédie de l'Alsace*, volume 5, 1983, p. 2776-2790, p. 2789 : « Le rattachement à la France en 1648 marqua la fin du rôle politique et judiciaire d'Ensisheim. Si le Conseil Souverain – prenant en quelque sorte la suite de la Régence dans ses compétences judiciaires – y fut installé à sa création en 1658, il cessa en 1662 d'être tribunal d'appel et devint Conseil Provincial. Il fut transféré à Brisach en 1674 [...] ».

voulaient, pour d'autres raisons, entrer en discussion avec l'Autriche.

La localité a beaucoup perdu aujourd'hui de sa magnificence. Elle n'est plus qu'une médiocre ville campagnarde, qui vit principalement de la culture des champs ainsi que de l'important trafic qui passe par elle. Les habitants que je vis étaient très médiocrement vêtus et me parurent être archi-catholiques, car j'aperçus un nombre important de crucifix, de petites chapelles et de statues à tous les endroits. L'église de la ville a une haute tour assez belle, avec une galerie pour se promener. Sur la rue principale, je remarquai peu de bâtiments importants, hormis un vaste pénitencier. Je ne remarquai pas la moindre trace d'industrie dans des ateliers ou des manufactures. Un

seul seigneur exerce le pouvoir ici au nom du Roi. Il porte le nom pompeux de Préteur¹⁷. Je m'étais mis en quête de la meilleure auberge, mais, en plus d'un service mauvais, j'y trouvai une saleté si grande que je changeai de sentiment et continuai encore une lieue pour chercher mon repas de midi.

Nous abandonnâmes ici la chaussée qui va de Colmar à Bâle et prîmes notre chemin à droite, toujours le long de l'III. Le chemin n'était cependant pas facile à trouver.



¹⁷ La situation politique d'Ensisheim est plus complexe que cela. A. CORNET, G. MATHIEU, T. RIEGER et A. MESSMER, op. cit., p. 2789 : « La ville perdit une partie de son autonomie. L'office de bailli (*Stattvogt*) devint héréditaire à partir de 1656 et resta aux mains de familles nobles. La ville abandonnait au bailli une partie de ses recettes. Le bailli, assisté du Lieutenant du Roi (gouverneur), commandait la milice bourgeoise. Il choisissait aussi le prévôt ou préteur (le maire), mais la bourgeoisie conservait le droit d'imposer un autre candidat si elle le souhaitait. Le prévôt était assisté de 6 conseillers qui se partageaient les tâches communales, et dont chacun occupait une fonction particulière [...] ».



Eglise de Rustenhart (vue intérieure) (cliché d'Antoine Linder, Studio A)
Eglise de Rustenhart (cliché remis par Agnès Kieffer)





Hangar communal de Rustenhart (clichés d'Antoine Linder, Studio A)





Canal du Rhône au Rhin à Rustenhart (cliché d'Antoine Linder, Studio A)

Canal du Rhône au Rhin à Rustenhart (cliché remis par Mme Agnès Kieffer)





Pigeonnier (cliché remis par Mme Agnès Kieffer)



Cimetière du Rheinfelderhof (cliché d'Antoine Linder, Studio A)

RUSTENHART :

NOTES D'HISTOIRE ECCLESIASTIQUE DE LA REVOLUTION A NOS JOURS

Louis SCHLAEFLI

Il y a une trentaine d'années nous avons évoqué le passé de Rustenhart¹ et notamment l'histoire ecclésiastique jusqu'en 1808, date de décès du dernier curé d'Ancien Régime, François-Joseph Minery (1737-1808). Nous y revenons pour la période postérieure, non pas seulement pour dresser la liste du clergé² en poste³, mais aussi pour évoquer quelques aspects de la vie religieuse.

Lorsqu'avec Napoléon la tranquillité s'instaure en nos contrées, Minery revient dans sa paroisse et, le 9 septembre 1802, adhère au Concordat. Puisque le presbytère a été vendu comme bien national, il est logé dans une petite maison mise à sa disposition par la libéralité du propriétaire. La commune lui a concédé un petit jardin. Quant à la pension de 1000 livres qui lui avait été allouée, il ne l'a jamais touchée. Il ne perçoit qu'un maigre casuel

La fameuse "Enquête de l'an XII"⁴ nous fournit bien des détails intéressants. L'église, bien construite, aurait besoin de quelques réparations. Elle peut renfermer 400

personnes, mais la population ne se monte alors qu'à 342 habitants, tous catholiques. Le curé est satisfait des progrès de la religion et de la moralité. Le curé utilise l'ancien rituel de Bâle. Il précise qu'aucune indulgence n'a été accordée à l'église et qu'il n'existe aucune confrérie. Une croix a été érigée dans le village.

Une procession avec le Saint Sacrement est organisée le jour de la Fête-Dieu et dans l'octave, ainsi que le jour de la fête patronale. La procession de la Saint-Marc se rendait jadis à Hirtzfelden, mais maintenant elle se fait au gré du curé ; le second jour des rogations, on se rend à Dessenheim, le troisième à Hirtzfelden et le quatrième autour d'une partie du ban. La première messe de Noël est célébrée à 6 heures du matin. Le dimanche, le curé alterne sermon et catéchèse.

1808 – 1826 : Laurent SCHMOLL

Né le 08 janvier 1747 à Oberhergheim, fils de Jean Georges Schmoll et de Françoise Fleck, il a fait ses études à l'Université épiscopale de Strasbourg, alors qu'il relevait du diocèse de Bâle. Enregistré comme étudiant en théologie en 1766, il a été ordonné prêtre le 13 juin 1772. Il a d'abord fonctionné comme primissaire dans son endroit natal (1774-1784), avant d'être nommé curé de Roggenhouse ; il y a fonctionné jusqu'en 1792, mais a dû émigrer. Revenu en 1797, il a dû repartir en exil, puisqu'il se trouvait à Ranwil⁵ en 1798. Il adhère au Concordat à Roggenhouse le 09.09.1802 et y reprend du service. Il sera

¹ SCHLAEFLI (Louis), Rustenhart renaît de ses cendres (1692-1800), *Almanach Sainte-Odile* 1983, p. 134-137.

² Communément appelés curés, les titulaires de la succursale de Rustenhart ne sont, d'après les Articles organiques, que des desservants, le titre de curé étant officiellement réservé au titulaire de la cure du chef-lieu de canton.

³ C'est chose faite, mais dans une publication quasi confidentielle - à compte d'auteur - qui mériterait d'être connue bien plus largement : BLATZ (Jean-Paul), *Le clergé paroissial de Rustenhart*, Strasbourg, chez l'auteur, vol. 64, 1999, 88 p. A terme, la collection devrait renfermer toutes les paroisses d'Alsace.

⁴ Conservée aux Archives de l'Evêché de Strasbourg (sans cote).

⁵ Sans doute s'agit-il de Rankweil, dans le Vorarlberg (Autriche).

muté à Rustenhart le 01 octobre 1808. Retiré à Oberhergheim le 11 janvier 1826, il y décède quatre mois plus tard, le 14 mai 1826⁶.

1826 – 1827 : Dominique RIEGERT

Natif de Rouffach, ordonné en 1825, il avait été vicaire à Mulhouse (Saint-Étienne) avant d'être nommé ici. Dès 1827, il sera muté à Bergholtzell où il mourra en 1856⁷. Arrivé le 12 janvier 1826, il obtient, le 23 février, l'autorisation de faire bénir une cloche, sans doute commandée par son prédécesseur. Elle devait remplacer – tardivement – celle confisquée à la Révolution⁸, probablement en 1793 comme ailleurs.

1827 – 1830 : Florent KIEFFER

Fils de Florent Kieffer et de Madeleine Lorentz, il est né à Bergbieten le 14 décembre 1800. Il y baptise comme diacre en 1824, année de son ordination et y fonctionne d'abord comme vicaire auxiliaire. Il avait été vicaire à Gueberschwihr, puis à Sainte-Croix-en-Plaine (1830) avant d'être nommé ici. Il exercera à Hohengoeft (1830), puis à Eschbach (1847), à Wangen (1853), enfin à Westhouse/Marmoutier (1861), où il est décédé le 04 juin 1873⁹.

Sans doute est-ce à son instigation que la commune va racheter en 1829 les anciens autels de Rumersheim¹⁰. En 1829, il exprime le désir "de passer dans la partie française pour apprendre la langue ; il payerait volontiers une petite pension au curé qui

voudrait se charger de lui"¹¹. On n'y donna pas suite, sans doute en raison du manque de prêtres.

1830 – 1834 : Gabriel BOTTEMER

Né à Geispolsheim le 13 janvier 1802, il a été ordonné en 1825. Après avoir été vicaire à Haguenau¹², il est nommé desservant à Rustenhart, puis à Gildwiller (1834), Stetten (1835), avant de se retirer. Il reprend du service à Graufthal (1838), Kirrwiller (1840), Dangolsheim (1846), Haegen (1848), Wolfisheim (1856), Bolsenheim (1860), Avenheim (1862), où il est décédé le 23 octobre 1864¹³.

Nous ne savons à quelle date la commune avait acheté un presbytère, l'ancien ayant été confisqué à la Révolution. En 1832, elle "a formé le projet d'aliéner le presbytère actuel, ainsi que 12 parcelles de terrains communaux pour employer le produit à la construction d'une nouvelle maison curiale"¹⁴. L'évêque, Jean-François Lepappe de Trévern, appuie la demande auprès du préfet du Haut-Rhin et lui retourne le dossier comportant 9 pièces¹⁵. La construction se fera en 1834¹⁶. Le curé Bottemer quitte Rustenhart - pour une carrière mouvementée - le 17 janvier 1834, jour même de la signature du contrat avec Rinkenbach pour la fourniture d'un nouvel orgue, à livrer pour le 1^{er} novembre, avec une garantie de trois ans ; on cèdera au facteur d'orgues le plomb de l'ancien instrument¹⁷ et on lui paiera 1400 francs¹⁸.

⁶ KAMMERER (Louis), *Répertoire du clergé d'Alsace sous l'Ancien Régime (1648-1792)*, Strasbourg, 1983, n° 4564.

⁷ Bibliothèque du Grand Séminaire de Strasbourg (BGS), Ms 209, p. 156 ; KIEFFER (Charles), *Le clergé séculier et régulier de l'Alsace depuis la Révolution*, Rixheim, Sutter, 1927, p. 7.

⁸ LEVY (Joseph), La rage antireligieuse de la Révolution en Alsace, *Revue Catholique d'Alsace* 1923, p. 341.

⁹ BGS Ms 2063 (SCHICKELE Modeste, Biographies ecclésiastiques. Répertoire alphabétique du clergé alsacien au XIX^e siècle) ; BGS Ms 3554, I, p. 75 ; KIEFFER (Charles), *op. cit.*, *passim*.

¹⁰ *Haut-Rhin (Le). Dictionnaire des communes*, t. 3, p. 1266.

¹¹ Extrait d'une lettre de l'abbé Maimbourg à l'évêque, du 11.06.1829 (Anciennes archives de l'Evêché de Strasbourg).

¹² Selon une autre source, il aurait été vicaire à Benfeld, puis à Lautenbach (1929) (BGS Ms 219, p. 131).

¹³ BGS Ms 2063.

¹⁴ Archives de l'Evêché de Strasbourg (A.E.S.), casier Rustenhart ; ABR 1 VP 67, 192.

¹⁵ A.E.S., Registre 112, p. 168.

¹⁶ MEYER-SIAT (Pie), *Valentin Rinckenbach*, Strasbourg, 1979, p. 36.

¹⁷ Il datait de 1785, date à laquelle le charpentier Johann Sigrist avait perçu 9 livres 8 sols "für das Orgelhaus zu machen" (MEYER-SIAT (Pie), *Valentin Rinckenbach*, Strasbourg, 1979, p. 36).

¹⁸ Ibid.

1834 – 1840 : (Philippe) Michel KISTER

Né à Enschenberg (Moselle) le 23 septembre 1791, il avait été ordonné en 1815. Nous ne savons rien de son début de carrière – dans son diocèse d'origine, sans doute – sinon qu'il a été interdit le 18 février 1822. Il commence à exercer dans le diocèse de Strasbourg en 1831 à Grosmagny, qui en faisait pour lors encore partie. Sans doute est-ce lui qui a ameuté les autorités publiques lorsqu'il a été question de le muter à Rustenhart ; celles-ci avaient fait observer à l'évêque – toujours Mgr Lepappe de Trévern – "qu'il pourrait être de l'intérêt de l'ordre et de la religion même, d'ajourner, au vœu des habitants des deux communes dont se compose la succursale de Grosmagny, le changement de M. Kister". Mais l'évêque avait pris les autorités de vitesse : "Je m'empresse d'informer Votre Excellence que ce changement était effectué depuis près d'un mois lorsque sa lettre susmentionnée m'est arrivée. Tous s'est exécuté dans ce changement sans le moindre désordre et sans que la crainte de M. le Préfet ait paru fondée. Je ne reviendrai pas ici, Monseigneur, sur les motifs qui, dans ma tournée de l'automne dernier, m'ont déterminé à en venir à cette mesure, mais je prie Votre Excellence d'être bien assurée que l'arbitraire n'a aucune part à mon administration et que, pour tous les changements que j'ordonne, je ne consulte que la nécessité ou l'utilité. C'est ainsi que je cherche à satisfaire à mon devoir devant Dieu et à remplir également les intentions du Gouvernement"¹⁹.

Ce fut bien répondu, mais nous avons l'impression qu'il s'agissait d'une mutation disciplinaire qui pouvait viser l'abbé Kister ou son remplaçant à Grosmagny. Sans doute s'agissait-il plutôt de Kister, contre lequel les plaintes ne vont pas tarder à s'accumuler.

Le 19 mars 1836, certains conseillers municipaux l'accusent de venir à la mairie et de vouloir régenter le conseil municipal, de ne pas respecter les heures des offices, de chasser le samedi soir avec le maire, de jouer au médecin. Une contre-pétition, signée du maire, arrive à l'Evêché le 31 mars. Une

nouvelle plainte, signée de l'adjoint et de conseillers municipaux, précise que le curé les insulte depuis la précédente plainte et qu'il accompagne le maire à Colmar "pour diriger les procès". Après quelques années de répit, c'est le curé qui reprend les hostilités le 21 mars 1839 ; il signale à l'Evêché que "plusieurs paroissiens, sans être dans le besoin, ont commis des dégâts considérables dans une forêt voisine appartenant à l'Etat avec l'intention de se défendre contre le garde-forestier qui n'ose plus se présenter et qui, pour cela même, est menacé de perdre sa place, quoique père de famille". Le curé demande quelle conduite il aura à tenir à l'égard de ces gens. On lui répond sèchement : "Les gens sont obligés de restituer. Quant au garde-forestier, s'il est destitué, c'est de sa faute, attendu qu'il aurait dû faire son rapport". Le curé-doyen Mercklen, chargé de procéder à une enquête, défend le curé : il ne s'immisce pas dans les affaires municipales ; les gens sont mécontents de ce qu'on ait demandé pour la fabrique des papiers en règle²⁰. Le curé demande son changement, précise Mercklen. Deux nouvelles plaintes, signées également du maire, évoquent en 1839 ses négligences, ses absences, le fait qu'il divise les paroissiens et qu'il insulte tout le monde. Mercklen conclut à la mauvaise foi du maire. Le curé redemande sa mutation²¹.

Il quittera Rustenhart pour le proche Biltzheim (1840), puis sera nommé à Rohr (1861). Il se retirera à Blida en Algérie (1863) et mourra le 10 janvier 1865²². Un nouvel orgue sera installé en 1835²³.

1840 – 1856 : François-Joseph BORDMANN

Né à Niederentzen le 06 novembre 1809, il a été ordonné en 1835. Après avoir vicarié à Sainte-Marie-aux-Mines, puis à Thann,

²⁰ A l'époque et encore vers 1960, les conseils de fabrique prêtaient de l'argent aux particuliers ; apparemment on ne se souciait pas trop de formalités à Rustenhart vers 1839.

²¹ Archives de l'Evêché de Strasbourg (A.E.S.), casier Rustenhart.

²² BGS Ms 2063 ; MEYER-SIAT (Pie), *Valentin Rinckenbach*, Strasbourg, 1979, p. 120.

²³ MEYER-SIAT (Pie), *Orgues en Alsace, Inventaire historique*, Strasbourg, 1985, p. 311.

¹⁹ A.E.S., Registre 92, p. 58.

il a été nommé en 1837 desservant de Montbouton, dans le Territoire de Belfort, qui, pour lors, faisait partie du diocèse de Strasbourg. Puis il a exercé à Rustenhart, à Bootzheim (1856) et enfin à Saint-Hippolyte (1864), où il est décédé le 10 décembre 1884²⁴.

Il a fait des recherches sur l'histoire ancienne de Rustenhart²⁵ ; il s'agit de copies de pièces d'archives, parfois traduites en français, langue qu'il devait bien maîtriser pour avoir été nommé dans le Territoire de Belfort, francophone. Les documents allemands sont transcrits en lettres gothiques.

En 1841, il obtient l'autorisation de faire bénir une cloche²⁶ : nous ignorons s'il s'agit d'une refonte ou de l'acquisition d'une troisième cloche, version la plus vraisemblable.

En 1849, il calomnie le curé Wurm d'Elsenheim "dans le but d'obtenir la destitution ou le changement de cet ecclésiastique pour pouvoir lui succéder"²⁷. On le laissera "mariner" quelques années à Rustenhart.

C'est sous son administration qu'on envisage, en 1851, d'agrandir la nef de l'église²⁸. L'ancienne – on l'a vu – avait été conçue pour 400 personnes ; or, à cette date, on compte 644 habitants, dont 627 catholiques²⁹.

1856 – 1864 : Benjamin KOENIG

Né à Rouffach le 04 novembre 1814, il a été ordonné à Besançon en 1840. Il a été successivement vicaire à Grendelbruch, Altkirch (1841), puis desservant à Saint-Cosme (1843), vicaire résident à Diefmatten (1844), desservant à Franken (1849), à Rustenhart, à Katzenthal (1864) et enfin à Raedersheim (1866), où il est décédé le 07 juin 1875³⁰.

²⁴ BGS Ms 2063. BORDMANN (Georges), Rustenhart. Histoire d'un village récent, *Annuaire de la société d'histoire de la Hardt et du Ried*, 2000, p. 53, note 20, précisait qu'on pouvait encore y voir sa tombe.

²⁵ BGS, Ms 3892/9.

²⁶ ABR 1 VP 340.

²⁷ A.E.S. Registre 125, p. 137.

²⁸ MEYER-SIAT (Pie), *Valentin Rinckenbach*, Strasbourg, 1979, p. 128.

²⁹ 17 anabaptistes sont établis au Rheinfelderhof.

³⁰ BGS Ms 2063.

Mgr Raess a confirmé 119 personnes de Rustenhart le 18 mai 1857³¹ ; sans doute a-t-on discuté avec lui de la construction projetée d'une nouvelle église pour un devis de 22.000 francs. L'ancienne, "beaucoup trop petite pour la population de la commune, se trouve d'ailleurs dans un état de délabrement qui exige impérieusement sa reconstruction"³². Le 30 septembre 1857, la commune demande un secours au gouvernement³³ ; Paris accordera 3.000 francs le 19 juillet 1858. La nouvelle nef – puisque l'ancien clocher a été conservé – sera construite sur les plans de Laubser, architecte à Neuf-Brisach, par l'entreprise Ziegler de Colmar³⁴. L'autorisation de bénir la première pierre est accordée le 9 juin 1859³⁵. Le gros œuvre a dû avancer allègrement, puisque, le 15 décembre suivant, le curé écrit à l'Evêché, disant qu'il "aimerait y faire l'office, mais, comme le bâtiment est encore humide et pas entièrement terminé, il craint encourir une responsabilité, si les fidèles devenaient malades". On lui dit de "consulter le conseil municipal et le conseil de fabrique et agir en conséquence de l'avis qu'on lui donnera"³⁶. Il ne nous étonnerait pas qu'on y ait fêté Noël, mais les nouveaux bancs ne seront livrés qu'en 1860³⁷. La faculté de bénir la nouvelle église ne sera donnée que le 19 août 1861³⁸ ; c'est l'abbé Thiébaud Willig, curé de Sainte-Croix-en-Plaine, qui y procédera le 26 du même mois³⁹, probablement lors de la célébration de la fête patronale. Auguste Hartmann, architecte à Colmar, procède à la réception des travaux – qui se sont élevés à la somme de 26.847,71

³¹ *Katholisches Kirchen- und Schulblatt*, 1857, p. 190.

³² Archives de l'Evêché de Strasbourg (A.E.S.), casier Rustenhart. Faut-il accorder une confiance absolue à la dernière assertion ?

³³ ABR 1 VP 67, 239.

³⁴ MEYER-SIAT (Pie), *Valentin Rinckenbach*, Strasbourg, 1979, p. 128.

³⁵ ABR 1 VP 340.

³⁶ A.E.S. Registre 130, p. 115.

³⁷ MEYER-SIAT (Pie), *Valentin Rinckenbach*, Strasbourg, 1979, p. 128.

³⁸ ABR 1 VP 338, 4.

³⁹ A.E.S., *Visitationsbericht Rustenhart*, 1893.

francs - le 30 novembre 1861⁴⁰.

Mais les finances ne semblent pas avoir été épuisées par cette construction. L'ancien orgue avait fatalement dû être démonté pour la circonstance et n'a apparemment pas été remonté : au moins aux yeux du facteur d'orgues, il devait être trop petit pour le nouveau volume de la nef ; il sera donc vendu et transféré en 1862 à Hettenschlag, où il existe toujours⁴¹. Le 24 juin 1862, on passa un accord avec Valentin Rinckenbach pour un nouvel orgue à 15 registres, au prix de 4258 francs, à livrer pour le 15 août 1863⁴². Dans le rapport de visite canonique de 1934, l'instrument est qualifié d'orgue "sans valeur spéciale".

Tâche accomplie, le curé Koenig pouvait partir vers d'autres destinées.

1864 – 1874 : Michel Jérôme SCHERB

Né à Turckheim le 29 septembre 1829 et ordonné en 1854, Scherb avait été vicaire à Erstein (1855) et à Marckolsheim (1858), puis desservant de Rustenhart, d'Oberentzen (1874), avant de se retirer à Turckheim (1888), où il est décédé le 03 octobre 1894⁴³.

Le 05 septembre 1865, il obtient l'autorisation d'ériger un chemin de croix⁴⁴. L'année suivante, il a manqué de délicatesse envers une fille à l'occasion du catéchisme. "Un nommé Jean Kuhn ayant perdu, il y a quelques années, un œil par un coup de feu à la procession, est obligé de couvrir cet œil d'un morceau d'étoffe, ce qui lui a valu le surnom de Jean Spettelhantz. Le curé... en faisant le catéchisme, interrogea la fille du plaignant, âgée de 14 ans, si son père, le Spettelhantz, a aussi le pouvoir d'absoudre les péchés" ; l'affaire est évidemment remontée à

l'Evêché⁴⁵. Le 5 juillet suivant, le même Kuhn, sans doute ulcéré, dénonce le curé "pour agir arbitrairement à l'égard des enfants qui sont dans le cas de faire la première communion et pour (en) avoir éliminé quatre ou cinq. M. le curé d'Ensisheim, chargé d'informer, justifie entièrement M. Scherb qui a pris pour principe de refuser ceux qui ne vont ni à l'école, ni au catéchisme"⁴⁶.

En décembre de la même année 1866, il est chargé d'administrer la paroisse de Hirtzfelden pendant la vacance. Or l'abbé Vonthron, originaire de Niederhergheim – dont la vie turbulente vaudrait d'être contée – y officie de son propre chef. Un dimanche, l'abbé Scherb trouve l'église fermée et eut beaucoup de mal à la faire ouvrir ; il fallut l'intervention "du brigadier des gendarmes". A l'Evêché, la mesure est comble : "On voit la nécessité de défendre à M. Vonthron de dire encore la messe à Hirtzfelden et même dans tout le canton. Charger M. le curé d'Ensisheim de lui intimer cette décision et de le menacer de l'interdit absolu en cas d'opposition"⁴⁷.

En 1866, le curé demande l'érection canonique de l'"Archiconfrérie de la communion réparatrice"⁴⁸.

Lors du recensement de 1873, la paroisse compte 683 ouailles sur 706 habitants qui se répartissent en 144 ménages dans 147 maisons⁴⁹.

1874 – 1880 : Henri WALL

Né à Bischwiller le 14 septembre 1837 et ordonné en 1864, il avait été vicaire à Châtenois (1864), Westhouse (1865), Herrlisheim (1865), Valff (1867), Biesheim (1868) et Mommenheim (1873), avant d'être nommé desservant à Rustenhart, Uffheim (1880), Mertzen (1888) et Wittisheim (1893), où il est décédé le 13 octobre 1896⁵⁰.

La courbe démographique commence à fléchir et la paroisse ne compte plus que 640

⁴⁰ MEYER-SIAT (Pie), *Valentin Rinckenbach*, Strasbourg, 1979, p. 128.

⁴¹ MEYER-SIAT (Pie), *Valentin Rinckenbach*, Strasbourg, 1979, p. 38 ; MEYER-SIAT (Pie), *Orgues en Alsace, Inventaire historique*, Strasbourg, 1985, p. 311.

⁴² MEYER-SIAT (Pie), *Valentin Rinckenbach*, Strasbourg, 1979, p. 128, ouvrage auquel on se référera pour les détails.

⁴³ BGS Ms 2063 ; SCHERLEN (Auguste), *Histoire de la ville de Turckheim*, Colmar, 1925, p. 318.

⁴⁴ ABR 1 VP 340.

⁴⁵ A.E.S. Registre 133, p. 156.

⁴⁶ A.E.S. Registre 133, p. 161.

⁴⁷ A.E.S. Registre 133, p. 209.

⁴⁸ ABR 1 VP 563.

⁴⁹ *Statistische Mittheilungen*, t. I, p. 58.

⁵⁰ A.E.S., *Schematismus*, 19 ; BGS Ms 209, p. 27, 153.

ouailles en 1875 ; on dénombre 139 ménages et 11 maisons inhabitées⁵¹. Peut-être ce fléchissement est-il partiellement imputable au fait de l'option pour la France, mais nous n'avons repéré que le cas de Joseph Ballar, parti à Belfort⁵².

Manifestement la paroisse a fait refondre ses cloches, puisque, le 5 août 1875, elle obtient l'autorisation d'en faire bénir trois⁵³. Le 8 du même mois, Apollinaire Freyburger, curé d'Ensisheim, vient bénir ces trois cloches, fondues par Causard, de Colmar ; la petite s'appellera Jesus-Maria, la moyenne Jean-Baptiste, la grande Barthélemy, patron de l'église⁵⁴.

La dévotion du Rosaire vivant (Der lebendige Rosenkranz) est introduite en 1876⁵⁵.

A partir de mars 1880, les plaintes contre le curé et les contre-pétitions affluent à l'Evêché, y compris une pétition apocryphe, prétendument signée du sacristain. S'y joint un "rapport du commissaire de police transmis par le Bezirkspraesidium, d'où il résulterait que M. Wall a engagé deux jeunes gens à la désertion, annonçant une prochaine guerre qui humilierait la Prusse"⁵⁶. On l'accuse, entre autres, d'avoir employé de l'argent des fondations pour payer les cloches, d'avoir perdu tout respect et autorité. "S'il reste dans la paroisse, il est à craindre qu'il se produise des scènes de violence et de scandale"⁵⁷, ce qui se réalisa. Le curé-doyen le soutient et demande un meilleur poste pour lui, ce qui se fera.

1880 – 1885 : Georges JOST

Fils de Georges Jost, ouvrier de fabrique, et de Madeleine Kocher, tisseuse, il est né à Sentheim le 03 janvier 1844 et a été ordonné en 1869. Il sera vicaire à Orbey (1869), Mulhouse (Saint-Etienne) (1873),

desservant de Rustenhart, puis de Hirtzbach (1885), curé-doyen de Thann (1890), chanoine honoraire (1895), vicaire général (1904-1924)⁵⁸. Il fut nommé vicaire capitulaire en décembre 1918, après la démission de Mgr Fritzen, expédiant les affaires courantes jusqu'à l'arrivée de Mgr Ruch, auquel il s'opposera sur plusieurs points. Nommé protonotaire apostolique en 1924, il quitta le vicariat général. Il est décédé à Strasbourg le 21 mars 1939⁵⁹.

C'est la personnalité la plus illustre du clergé en poste à Rustenhart.

1885 – 1899 + : Jean-Baptiste COUSY

Né à Cernay le 12 octobre 1828 et ordonné le 23 octobre 1854, il a été professeur au Collège libre Saint-Arbogast⁶⁰ à Strasbourg (1854), puis vicaire à Sainte-Marie-aux-Mines (1858), desservant à Montreux-Château (Territoire de Belfort) (1863), Osthause (1869), Romagny (1884), Rustenhart, où il est décédé le 19 décembre 1899⁶¹.

En 1888, il a manifestement demandé l'autorisation d'ériger une chapelle. La réponse de l'Evêché est peu engageante : "S'il s'agit d'ouvrir une chapelle au culte, il y aurait à solliciter, pour éviter des difficultés, l'autorisation du gouvernement. Or, il sera assez difficile de la faire autoriser comme chapelle privée ou Hülfskapelle ; elle devrait appartenir à la fabrique. De plus, les lois ecclésiastiques n'admettent pas qu'un oratoire public reste propriété d'un

⁵¹ *Statistische Mittheilungen*, t. VII, p. 58.

⁵² JUILLARD (M.-Cl.), *L'option des Alsaciens-Lorrains en Territoire de Belfort (1871-1872)*, s.l., 1996, p. 5.

⁵³ ABR 1 VP 340.

⁵⁴ A.E.S., *Visitationsbericht Rustenhart*, 1893.

⁵⁵ A.E.S., *Statistique de 1883*.

⁵⁶ A.E.S. Registre 138, p. 133.

⁵⁷ Ibid., p. 148.

⁵⁸ A.E.S., *Schematismus* ; SCHICKELE (Modeste), Le doyenné du Sundgau, *Revue Catholique d'Alsace* 1897, p. 91, note.

⁵⁹ Notice de Claude Muller, in : *Nouveau Dictionnaire de Biographie Alsacienne*, p. 1823-1824.

⁶⁰ Il y a fonctionné sous la direction des abbés Dumoulin, de Humbourg et Pernot de Wilbert, comme professeur de lettres en 7^e et en 5^e. Voir : SCHLAEFLI (Louis), *Le Collège libre Saint-Arbogast, La formation du clergé dans les diocèses de Strasbourg et de Metz de 1801 à 1870*, Strasbourg, ERCAL N° 1, p. 147-181.

⁶¹ BGS Ms 2063 ; MEYER A., *Toten-Chronik des Klerus der Diözese Strassburg (1881-1930)*, Mulhouse, 1931, p. 136.

particulier"⁶². Nous ignorons si elle fut construite.

Le clocher et le toit de l'église furent restaurés en 1890⁶³. Du 9 au 20 avril 1896 une mission – la première à notre connaissance – fut prêchée par les PP. Steffen et Kempf, rédemptoristes, avec renouvellement en août 1897⁶⁴.

L'abbé Vonau, décédé dans sa famille à Rustenhart en janvier 1899, a offert à l'église des reliques des saints Jean-Baptiste et Louis de Gonzague⁶⁵.

Rustenhart constitue pour la plupart des prêtres une paroisse de "transit" ; rares sont ceux qui s'y trouvent en fin de carrière. Cousy est le premier à y décéder depuis 1808.

1900 – 1906 : Nicolas FLECK

Né à Waltenheim le 13 juin 1864, il a été ordonné en 1880. Il a été vicaire à Neuwiller, Reichshoffen (1893), Niedermorschwihr (1895), Valff (1895), desservant à Cleebourg (1897), Rustenhart, Thal (1907), Innenheim (1910), Witternheim (1923) avant de se retirer. Il est décédé le 24.11.1938⁶⁶.

Chœur et nef de l'église sont remis en peinture en 1902/03⁶⁷. Maire, adjoint et conseil de fabrique demandent, le 23 mars 1904, la mutation de l'instituteur qui s'est permis d'interrompre le sermon en se mettant en jouer de l'orgue⁶⁸.

Lors du recensement de 1905, la paroisse ne compte plus que 562 catholiques.

1906 – 1910 : Joseph DURWELL

Né à Soultz en 1869, il a été ordonné en 1894, puis nommé vicaire à l'Hôpital civil de Strasbourg. Desservant de Rustenhart, puis de Biesheim (1910), il est décédé à Sierentz le 27 septembre 1926⁶⁹.

Il fait prêcher une mission du 1 au 7 décembre 1907⁷⁰. En 1909, la paroisse passe commande auprès de Paul Brutschy, de Ribeauvillé, pour la réalisation de trois nouveaux autels "de style Louis XV" au prix de 6.000 Mark, payés par Antoine, Joseph et Reinhard Vonau. Ils ont été mis en place en 1910 ; Brutschy a récupéré les anciens autels dont nous ignorons le destin. Il est également chargé de réaliser un nouveau chemin de croix, au prix de 1.000 Mark payés par le curé ; il fut érigé officiellement le 10 mars 1910 par le curé Aloïse Gruss de Sainte-Croix-en-Plaine⁷¹.

1910 – 1920 : Alfred HUMMEL

Né à Tagsdorf le 29 janvier 1866 et ordonné en 1891, il a été vicaire à Tagsdorf, Balschwiller (1895), Wintzenheim (1898) et Vieux-Thann (1901), avant d'être nommé desservant à Wildenstein (1903), Geishouse (1905), Rustenhart et Husseren-le-Château (1920), avant de se retirer en 1932. Il est décédé le 10 décembre 1933⁷².

Eprouvait-il des réticences à venir à Rustenhart ou évoquait-il une difficulté ponctuelle ? Toujours est-il que, le 21.10.1910, il informe l'Evêché qu'il lui est impossible de quitter Geishouse à cause de l'état de la route, "weil die Strasse nicht befahren werden kann"⁷³. Il est nommé le 1 novembre.

Il sera en poste au moment de la première Guerre mondiale. En 1917, il signe l'"Etat détaillé des tuyaux d'orgue réquisitionnés, soit 33 tuyaux au poids de 63 kg" qui seront enlevés en mars, contre un titre d'emprunt de guerre de 555, 22 Mk⁷⁴. En mai, une cloche de 432 kg est "descendue par les

⁶² A.E.S. Registre 82, p. 464.

⁶³ A.E.S., *Visitationsbericht Rustenhart*, 1893.

⁶⁴ RALL (Benoît), Les missions paroissiales des rédemptoristes en Alsace. Esquisse historique de leur organisation et de leur développement, *Archives de l'Eglise d'Alsace* XLII (1983), p. 117 et 119.

⁶⁵ A.E.S. casier Rustenhart. Sans doute s'agit-il de l'abbé Aloyse Vonau qui avait été quelques années vicaire à Paris et qui s'était retiré dans son village natal.

⁶⁶ *Almanach Sainte-Odile* 1940, p. 138.

⁶⁷ A.E.S., *Visitationsbericht* 1903.

⁶⁸ A.E.S. Registre 144, p. 19.

⁶⁹ *Odilienkalender* 1928, p. 126.

⁷⁰ A.E.S., *Visitationsbericht* 1911.

⁷¹ A.E.S. casier Rustenhart.

⁷² *Odilienkalender* 1935, p. 121.

⁷³ A.E.S. Registre 144a, p. 240.

⁷⁴ A.E.S. Liasse 498 et 500.

aviateurs qui avaient leur camp d'aviation tout près de Rustenhart" ; l'indemnité sera de 1998 Mk payés en emprunt de guerre⁷⁵.

Le 21 décembre 1918, on envisage de nommer le curé Hummel à Heiteren⁷⁶. Dès janvier 1919, on recherche des candidats pour la cure de Rustenhart, dont plusieurs se refusent (Maler, Christ (de Willer près Wissembourg), Dietlin, Durckel (de Knoeringue), Stamm (de Leimbach), Brey (de Niederentzen).

1921 – 1929 : Charles KRETZ

Né à Stotzheim le 02 septembre 1887 et ordonné en 1911, il a été vicaire à Schnersheim, Mulhouse (Sainte Geneviève) (1912), desservant de Rustenhart, Reiningue (1929), Aspach-le-Bas (1950), chanoine honoraire (1958). Retiré à Epfig en 1965, il y est décédé le 08 janvier 1969⁷⁷.

Sous son administration, l'électricité a été installée à l'église en 1921⁷⁸. Une mission a été prêchée du 24 décembre 1922 au 02 janvier 1923⁷⁹. En 1924, le plafond de l'église a été rénové⁸⁰ et de nouveaux vitraux, offerts par "le frère Gervais" ont été posés⁸¹. Le 21 avril de la même année la cloche Jeanne d'Arc a été baptisée par l'abbé Gervais Bernet⁸², natif du lieu, qui venait d'être ordonné prêtre le 19⁸³. En 1925, la Chorale Sainte-Cécile est affiliée à l'"Union Sainte-Cécile"⁸⁴.

En 1926, la courbe démographique est au plus bas, puisque le village ne compte plus que 519 habitants⁸⁵. La même année est

organisé un triduum⁸⁶ et les tuyaux de la façade de l'orgue sont remplacés en zinc⁸⁷. En 1927 est accordée l'autorisation de bénir une cloche⁸⁸ qui complétera la sonnerie. A l'Ascension, le curé bénit une croix des champs⁸⁹. Le 17 août 1928, il procède à l'érection canonique de l'Association des Mères chrétiennes⁹⁰.

1930 – 1931 : François-Xavier FROBERGER

Né à Hirsingue en 1864 et ordonné en 1893, il avait d'abord exercé en Suisse, puis, comme vicaire, à Artolsheim, Kruth, Dornach, Sengern, comme desservant à Franken (1908), Fessenheim (1909), Witternheim (1912), Eschwiller (1917), Buhl (Bas-Rhin) (1918), Steinbrunn-le-Haut (1909), Eglingen (1922), Largitzen, Rustenhart et Sondersdorf (1931), avant de se retirer en 1933. Il est décédé le 06 avril 1936⁹¹.

Ce prêtre à la carrière mouvementée n'est resté en poste qu'un an et demi et nous n'avons rien trouvé de relatif à son administration.

1931 – 1938 : Louis BRUNNER

Né à Orschwihr le 21 août 1897, ordonné en 1922, il a été vicaire à Saint-Louis, à Saint-Joseph à Colmar (1925), puis desservant de Rustenhart, de Guebesswihr (1938), de Brinckheim (1955), où il est décédé le 08 mars 1973⁹².

En 1933, il obtient l'autorisation de bénir le cimetière⁹³ ; s'agissait-il seulement d'un agrandissement ? La même année, du 22 octobre au 01 novembre, il fait prêcher une mission⁹⁴ et un triduum en 1938⁹⁵.

⁷⁵ A.E.S. Liasse et 500.

⁷⁶ A.E.S. Registre 144b, p. 193

⁷⁷ *Almanach Sainte Odile* 1969, p. 138.

⁷⁸ A.E.S. Rapport de visite canonique 1928.

⁷⁹ A.E.S. Rapport de visite pastorale 1924.

⁸⁰ A.E.S. Rapport de visite canonique 1928.

⁸¹ *Haut-Rhin (Le). Dictionnaire des communes*, t. 3, p. 1267.

⁸² Né le 06.08.1898, il a été vicaire à Munster (1924), à Sainte-Marie de Mulhouse (1927), curé de Schweighouse (1932), de Village-Neuf (1939), où il s'est retiré en 1970. Décédé le 29.01.1980 (*Annuaire diocésain Strasbourg* 1981, p. 335).

⁸³ A.E.S., Liasse 500bis.

⁸⁴ *50 Jahre elsässischer Caecilienverband*, Strasbourg, 1932, p. 218.

⁸⁵ *Annuaire statistique* 1919-1931, p. 22.

⁸⁶ A.E.S. Rapport de visite pastorale 1929.

⁸⁷ MEYER-SIAT (Pie), *Orgues en Alsace, Inventaire historique*, Strasbourg, 1985, p. 311.

⁸⁸ A.E.S. Registre 50b p. 45 n° 67.

⁸⁹ A.E.S. casier Rustenhart.

⁹⁰ A.E.S. Registre 50b p. 51 n° 143-144.

⁹¹ *Neuer Elsässer Kalender* 1937, p. 152.

⁹² *Almanach Sainte-Odile*, 1974, p. 142.

⁹³ A.E.S. Registre 50b p. 75 n° 105.

⁹⁴ A.E.S. Rapport de visite pastorale 1934.

⁹⁵ A.E.S. Rapport de visite pastorale 1939.

1938 – 1948 : Robert WEBER

Né à Oderen le 30 août 1900, il a été ordonné en 1926. Il a été vicaire à Hilsenheim, Saint-Antoine à Colmar (1929), Buhl (1930) et Pfastatt (1931) avant de venir ici. Il est nommé ensuite à Heimsbrunn (1948), Bergholtz (1956) et Ammertzwiller (1968). Il est décédé à Oderen le 10 juillet 1969⁹⁶.

Connaissait-il toutes ses ouailles lorsqu'en septembre 1939 elles furent évacuées à Mirande (Gers) ? Le retour se fit en septembre 1940⁹⁷. La population est tombée à 511 habitants en 1941⁹⁸.

Le 14 juillet (!) 1943, il a fallu livrer deux cloches sur les trois existantes et ne conserver que la plus petite⁹⁹. Le 2 février, le général allemand Grimmeis, commandant le 64^e Armee-Korps, a établi son PC dans le village et appelle du renfort pour dégager Colmar¹⁰⁰. Il y reste jusqu'à la libération, le 6 septembre, et passe le Rhin. La veille, le commandant Marin La Meslée a été abattu par la FLAK entre Hirtzfelden et Rustenhart¹⁰¹ ; un monument a été érigé à l'emplacement où est tombé son avion.

1949 – 1952 : Pierre DECK

Né à Neewiller le 28 juin 1913 et ordonné en 1939 au titre de la Congrégation des Pères spiritains, il a œuvré à ce titre de 1939 à 1942, puis dans le diocèse de Metz de 1942 à 1944, et à nouveau dans sa Congrégation jusqu'en 1947. Il a été vicaire à Molsheim (1947) avant de venir ici, puis curé d'Illhaeusern (1952, Morschwiller (1970). Décédé le 7 août 1984, il a été inhumé à Neewiller¹⁰².

Le 14 octobre 1951, Mgr Neppel vient

bénir deux cloches, fondues par la Maison Paccard, d'Annecy, en remplacement de celles qui ont été confisquées en 1943 : S. Barthélemy et S. Jeanne-Barbe¹⁰³.

1952 – 1959 : Xavier FALLER

Né à Itterswiller le 15 mai 1916 et ordonné en 1943, il a été vicaire à Orbey (1944), Saint-Fridolin à Mulhouse (1946), à Schiltigheim (1951), avant de venir ici. Il a ensuite été nommé desservant à Kintzheim, puis coopérateur à Ingersheim (1982), avant de se retirer à Ingersheim (1995). Il est décédé le 13 octobre 2010¹⁰⁴. Il était l'oncle de l'actuelle abbesse de l'abbaye cistercienne de Baumgarten.

En 1952, il fait prêcher une mission par des Pères Oblats de Marie Immaculée¹⁰⁵.

La paroisse procède à une rénovation totale de l'église en 1957 :

- le maître-autel est "décapité" pour mettre en valeur le vitrail de S. Barthélemy,
- les bancs du chœur et le banc de communion sont enlevés, et un nouveau carrelage est posé dans le chœur,
- les statues baroques de deux apôtres sont mises en place dans le chœur,
- Limido est chargé de peindre une fresque au-dessus de l'arc triomphal,
- les autels latéraux sont nettoyés et le chemin de croix ainsi que le groupe de la Crucifixion rénovés,
- la Vierge est redorée¹⁰⁶.

1959 – 1961 : Poste vacant

De décembre 1960 à septembre 1961, le curé Kuenemann, d'Oberhergheim, dessert Rustenhart¹⁰⁷.

1961 – 1969 : Julien HIMMELSPACH

Né le 02 février 1927 à Kingersheim, il

⁹⁶ *Almanach Sainte-Odile*, 1971, p. 143.

⁹⁷ *Haut-Rhin (Le). Dictionnaire des communes*, t. 3, p. 1265.

⁹⁸ *Verzeichnis der Gemeinden und Kreise im Elsass*, 4. Auflage, Strassburg, 1944, p. 16.

⁹⁹ A.E.S. Liasse 500 ter.

¹⁰⁰ BURGER (P.), La bataille de Colmar vue et vécue par ceux d'en face, *Annuaire de Colmar*, 1965, p. 95.

¹⁰¹ *Almanach Sainte-Odile*, 1971, p. 143.

¹⁰² *Haut-Rhin (Le). Dictionnaire des communes*, t. 3, p. 1265.

¹⁰³ *Annuaire diocésain Strasbourg*, 1985, p. 351.

¹⁰⁴ A.E.S. casier Rustenhart.

¹⁰⁵ *Annuaire diocésain Strasbourg*, 2011, p. 461. *ecclésiastique*, 1946, p. 59* ; 1947, p. 41* ; 1948, p. 41* ; 1952, p. 41* ; 1962, p. 41* ; 1983, p. 237.

¹⁰⁶ A.E.S. Rapport de visite pastorale 1959.

¹⁰⁷ *Nouveau Rhin Français*, 1/2.12.1957.

¹⁰⁸ *Nouveau Rhin Français*, 19.09.1961.

a été ordonné en 1950. Vicaire à Thann, Ebersheim (1950) et Kayzersberg (1957), il a été desservant de Rustenhart, Ottmarsheim (1967), puis prêtre coopérateur à Saint-Amand à Strasbourg-Meinau et ensuite sur le secteur paroissial de Wittenheim (1996). Il est décédé le 04 juin 1997¹⁰⁸.

En février 1963, il a fait prêcher une mission par les Pères dominicains Schneider et Rubrecht¹⁰⁹. Pour Noël 1967, on érigea à l'église un sapin décoré, comme en 1523, de pommes rouges et d'hosties¹¹⁰. Dans le rapport de visite canonique de 1968, le curé signale que la communauté mennonite du Rheinfelderhof comporte 48 membres, répartis en 7 familles. Deux Polonais et un prisonnier de guerre allemand se sont implantés dans le village par mariage. Le village compte alors 66 agriculteurs.

Le 28 avril 1968, Mgr Weber vient consacrer le nouvel autel¹¹¹.

1970 – 1988 : Lucien MEYER

Né le 15 juillet 1926 à Mulhouse et ordonné en 1952, il a été vicaire à Thann, Erstein (1954), Sainte-Thérèse à Mulhouse (1956) et Guebwiller (1958), puis desservant à Kappelen et Stetten (1965), ensuite prêtre coopérateur à Sausheim (1969), avant de venir desservir Rustenhart. Il s'est retiré le 01 septembre 1988 et est décédé le 23 décembre 1994¹¹².

Après le remembrement, opéré en 1969, on ne compte plus que 28 agriculteurs à temps plein¹¹³.

1988 – 1992 : Bertrand MEYER

Né à Wintzenheim en 1946, il a été ordonné en 1972. Il a été vicaire à Saint-Georges Sélestat, aumônier à l'Hôpital civil de Strasbourg (1979), vicaire à Cernay (1993), desservant à Dessenheim (1983-1994), administrateur (1985), puis desservant de Balgau (1987) et de Nambenheim, desservant de Rustenhart, curé de Marckolsheim ainsi que desservant de Mackenheim et de Bootzheim (1994)¹¹⁴, retraité (2007)¹¹⁵.

1992 – 2003 : Jean-Philippe RENDLER

Né à Strasbourg en 1962, il a été ordonné en 1988. Après avoir été vicaire à Guebwiller (Saint-Léger), il a été desservant de Heiteren, Nambenheim, Balgau et Rustenhart¹¹⁶. Depuis 2003, il exerce à Diemeringen¹¹⁷.

2004 - ... : Didier KARON

Né à Kielce (Pologne) en 1961, il a été ordonné en 1986. Curé de Heiteren depuis 2004, il a en charge la communauté de paroisses de Thierhurst sous le patronage de Notre-Dame, regroupant Heiteren, Nambenheim, Balgau et Rustenhart.

¹⁰⁸ *Annuaire diocésain Strasbourg*, 1998, p. 428.

¹⁰⁹ A.E.S. Rapport de visite pastorale 1965.

¹¹⁰ *L'Alsace*, 30.12.1967.

¹¹¹ A.E.S. casier Rustenhart.

¹¹² *Annuaire diocésain Strasbourg*, 1996, p. 426.

¹¹³ *Haut-Rhin (Le). Dictionnaire des communes*, t. 3, p. 1266.

¹¹⁴ BLATZ (Jean-Paul), *Le clergé paroissial de Dessenheim*, Strasbourg, chez l'auteur, vol. 85, 2000,

¹¹⁵ *Annuaire diocésain*, 2010, p. 369.

¹¹⁶ BLATZ (Jean-Paul), *Le clergé paroissial de Heiteren*, Strasbourg, chez l'auteur, vol. 92, 2000,

¹¹⁷ *Annuaire diocésain Strasbourg*, 2010, p. 378.

LE BICENTENAIRE DE LA NAISSANCE DE Me HECKMANN-STINTZY DE SCHOENAU (1812-1892)

Violette GROSS

Louis Joseph Heckmann est né à la maison forestière de Schoenau (Bas-Rhin) le 15 novembre 1812. Il est le fils naturel d'Hélène Heckmann, cantinière de l'Armée du Rhin, née le 28 septembre 1773 à Mutzig, fille d'Ignace Heckmann, maître-boulangier et de Marie-Anne Kubler. Hélène Heckmann se marie le 1^{er} septembre 1828 à Schoenau avec Louis François Xavier Stintzy, veuf, sous-officier à l'Armée du Rhin puis garde-forestier à Schoenau. A leur mariage l'épouse apporte une grande fortune en terres sises à Schoenau, du numéraire, du bétail ainsi qu'un ménage complet. Louis Joseph fut reconnu par sa mère en date du 15 octobre 1827, suivant acte notarial établi par Me Dengler, notaire royal résidant à Marckolsheim. Etant connu par les villageois de Schoenau sous le patronyme Stintzy, Louis Joseph y ajouta ce nom à celui de sa mère Heckmann, contrairement à son frère Ignace et sa sœur Justine. Néanmoins il ne fut pas reconnu par le mari de sa mère. Mme Hélène Stintzy décède à Schoenau le 27 février 1829.

Après des études au collège de Sélestat, Louis Joseph Heckmann-Stintzy suivit les cours de droit à Strasbourg et obtint une licence en droit. Se destinant à la charge de notaire, il entre comme clerc de notaire à l'Etude Fabry de Sélestat. C'est le 14 mai 1841 qu'il s'établit comme notaire à Muttersholtz dans la maison dite « s'Schlessel » sise rue Basse (actuellement rue de Hilsenheim). Il prit sa retraite le 5 décembre 1872. On peut relever qu'à la place de L. J. Heckmann, son frère a effectué 7 ans de service militaire.

Me Heckmann-Stintzy se maria le 29 décembre 1845 à Sélestat avec Julie Sophie

Saint-Denis née le 11 décembre 1798 à Belleville (Rhône), fille de François Nicolas Saint-Denis, sellier, et de Marie-Catherine Noll. Mme J. S. Heckmann-Stintzy était la veuve du notaire Fabry décédé en 1843. Femme de cœur, elle fit de nombreux dons à la paroisse catholique de Muttersholtz, dont une belle armoire en merisier.

Me Heckmann-Stintzy fut de 1860 à 1872 syndic de la chambre des notaires de l'arrondissement de Sélestat et en assumait plusieurs fois la présidence. Pour l'année 1862-1863 la chambre était composée de Président : Me Heckmann-Stintzy – syndic : Me Schaeffer – rapporteur : Me Adam – secrétaire : Me Rack – trésorier : Me Kastler – membres : Me Riss et Me Hürstel. Me Heckmann-Stintzy fut également membre du conseil municipal de Muttersholtz de 1855 à 1892.

En tant que député de la circonscription de Sélestat, il siégea au Reichstag de 1877 à 1881. Selon le texte paru dans les « Elsässische Nachrichten » du 7 janvier 1877, il est écrit : « Me Heckmann-Stintzy est un homme dont l'honorabilité est connue et qui possède les connaissances nécessaires pour défendre dignement les intérêts de notre pays ». Il fut élu député comme « Elsässer Katholisch-Protestler ». Après dissolution du Reichstag consécutive à un attentat perpétré contre l'Empereur Guillaume I^{er}, il fut réélu en juillet 1878.

Dans « Der Volksfreund » – L'Ami du Peuple (24^e année, 1881, à la page 494) il est écrit : « Die Wahlen zum Reichstag sind nahe ! Unterelsass – Kreis Schlettstadt : Herr

Heckmann-Stintzy will nicht mehr, und er verdient damit kein Compliment. Schade um den würdigen Mann. Wer soll ihn ersetzen ? » que l'on peut traduire par : « Les élections au Reichstag sont proches. Bas-Rhin – arrondissement de Sélestat – Me Heckmann-Stintzy ne se représente plus, de ce fait il ne mérite pas de compliments. Dommage pour cet homme respectable. Qui le remplacera ? »

Pendant une courte période, de juin à août 1873, il était membre du conseil d'arrondissement de Sélestat. Lors de la réunion préparatoire, en novembre 1886, en vue de la création d'un tramway reliant Sélestat à la digue du Rhin, Me Heckmann-Stintzy, ancien député, fut membre du comité provisoire représentant le canton de Marckolsheim en s'investissant remarquablement. M. Lang, député, après d'intenses discussions, propose de relier Sélestat – Muttersholtz – Sundhouse. M. Wagner, meunier de la Kappellenmühle sur la route de Marckolsheim développe son opinion en faveur du tracé Sélestat – Schnellenbühl et Artolsheim. Toutefois, Me Heckmann-Stintzy combat les propositions de M. Wagner et démontre au point de vue du rendement l'avantage d'une ligne Sélestat – Muttersholtz – Sundhouse. M. Napoléon Koenig, fabricant de Sainte-Marie-aux-Mines, appuie l'initiative et expose que l'industrie de la vallée de Sainte-Marie-aux-Mines occupe environ 1500 ouvriers dans les communes de Muttersholtz et Baldenheim.

Le comité d'initiative se réunit à nouveau en décembre 1886 afin d'étudier le tracé de Sélestat – Muttersholtz – Sundhouse – Schoenau. Pour faciliter et simplifier le travail du comité d'initiative on chargea quelques-uns de ses membres de s'occuper directement de la question et de se mettre en rapport avec les ingénieurs. Le comité restreint était composé de MM. Spies Ignace, maire de Sélestat, Lang Irénée, député, Walter, maire de Marckolsheim et membre du Conseil général, E. Roth, maire de Dambach-la-Ville, ainsi que Me Heckmann-Stintzy, ancien notaire à Muttersholtz. Pour information, une ligne ferroviaire Sélestat – Muttersholtz – Sundhouse dite « Riedbanel »

fut inaugurée en 1909, bien après le décès de Me Heckmann-Stintzy.



Eglise de Muttersholtz (remis par l'auteur)

Il fut également membre puis président du conseil de fabrique catholique de Muttersholtz et contribua à la suppression du simultaneum. Victor Charles Klipfel, natif de Kaltenhouse, curé de Muttersholtz de 1887 à 1895, approuva cette décision et envisagea la construction d'une église catholique. Il fut soutenu dans ce projet par le conseil de fabrique catholique composé du président Me Heckmann-Stintzy, de ses membres MM. Georges Hirtz, Rémi Sutter, Jean Kaeffer, Auguste Adolf et Xavier Affolder, notaire, et eut les encouragements de Mgr. P. Stumpf, évêque de Strasbourg.

Après d'âpres réticences de la part du conseil municipal de Muttersholtz et de son maire M. Kellermann Jacques, ceux-ci refusèrent toute participation financière, car la commune prévoyait le déboisement et le

nivellement d'une partie de la forêt communale pour en faire des prairies pour un montant de 27.320 RM. Le coût de la construction de l'église se montant à 64.000 RM, Me Heckmann-Stintzy fit alors don de 40.000 RM. D'autres subventions s'y ajoutèrent et l'entreprise Rudloff d'Obernai put commencer les travaux. La pose de la première pierre eut lieu le 18 août 1889 par le vicaire général S. Schott. L'année suivante, le 19 octobre 1890, eut lieu la bénédiction de la nouvelle église, dédiée à saint Urbain, par le vicaire capitulaire Th. Schmitt.

Me Heckmann-Stintzy prit également en charge les dépenses pour les 3 cloches d'un montant de 5.600 RM qui furent bénies le 24 mai 1891 par le chanoine Mury de Sélestat.

- La grande cloche en l'honneur de Ste Sophie (prénom de feu Mme Heckmann-Stintzy) avait pour parrain le maire de Sélestat, M. Ignace Spiess, pour marraine Mme Marie Allonas de Strasbourg.

- La seconde cloche en l'honneur de Ste Marie avait pour parrain M. Albert Brucker meunier à papier de Scherwiller et pour marraine feu Justine Heckmann, la sœur de Me Heckmann-Stintzy.

- La troisième cloche en l'honneur de St Urbain, patron de l'église, avait pour parrain M. Joseph Allonas, notaire à Strasbourg et pour marraine Mme Caroline Kientz née Klipfel, sœur du curé de Muttersholtz.

Ces 3 cloches furent réquisitionnées en avril 1917 par l'armée allemande. Me Heckmann-Stintzy finança également pour un montant de 5.850 RM l'orgue Rinckenbach, opus 33, console indépendante mécanique, béni le 17 avril 1892.

Me Heckmann-Stintzy a déposé son testament, datant du 26 novembre 1880 auprès de Me Kayser de Sélestat. Il avait une importante fortune mobilière et immobilière. Sans descendance, celle-ci revint en grande partie aux nombreux enfants de son frère Ignace Heckmann, boulanger à Schoenau, époux de Jehl Marie-Anne de Schoenau, et de sa sœur Justine Heckmann qui épousa Koebel

Jean-Baptiste, cultivateur à Schoenau. Sa dévouée servante, Julie Metzger, hérita d'une somme d'argent ainsi que de divers mobiliers et linge de maison.

En plus, il céda à la commune de Schoenau une somme de 40.000 RM destinée à doter annuellement de la somme de 500 RM au jour-anniversaire de son décès, une « pauvre fille d'excellente conduite » et tous les deux ans « deux garçons pauvres pour l'apprentissage ». Quant aux intérêts que devait porter cette somme, ils devaient être destinés soit à une fondation, soit à une réalisation visant à accroître la prospérité et la moralité de la commune. Cette somme a été résorbée en 1991-1992, soit 100 ans après son décès. En reconnaissance de cette générosité, la commune de Schoenau a inauguré en 1950 une impasse portant le nom de Heckmann-Stintzy.

Me Heckmann-Stintzy décède subitement à son domicile le 24 août 1892, sur déclaration de décès faite par M. Louis Klipfel, frère du curé du village. Un imposant cortège funèbre composé de villageois, du conseil municipal, du clergé des villages environnants, de convives venus de l'extérieur, de très nombreux amis et confrères, traversa les rues du village vers « son église ».

Après le service religieux, M. Gerber, député de Strasbourg, décrit dans une courte allocution, la vie du défunt. Une vie empreinte de zèle, de loyauté, de charité et de complaisance envers ses concitoyens. Il évoqua la participation de Me Heckmann-Stintzy à la construction de l'église catholique ainsi qu'au financement des cloches et de l'orgue.

Devant la tombe, M. Lang, député, ainsi que M. Spiess, maire de Sélestat, exprimèrent toute leur reconnaissance.

Me Heckmann-Stintzy repose au cimetière de Muttersholtz à côté de son épouse décédée en 1874. La tombe, avec une imposante pierre tombale, existe toujours.



Tombe de Louis-Joseph Heckmann-Stintzy au cimetière de Muttersholtz (cliché de l'auteur)



Orgue de l'église de Muttersholtz (cliché de l'auteur)

IL Y A 160 ANS LES INONDATIONS DANS LA PLAINE DU RHIN EN 1852

Jean-Marc LALEVEE

En cette année 1852, le secteur de Neuf-Brisach fut durement touché à plusieurs reprises par de terribles inondations dues aux crues successives du Rhin.

Dans l'annuaire n°23, Monsieur Olivier Conrad écrit un article fort intéressant et très complet sur ces catastrophes naturelles survenues dans la plaine du Rhin entre 1801 et 1852. Voici deux récits qui décrivent de façon poignante les désastres que subirent les habitants de la région. A ce sujet, la lettre du maire de Heiteren, Georges-François Mary est particulièrement émouvante et éloquente. En la lisant, j'ai eu l'impression de vivre, minute par minute, les terribles angoisses de ces malheureux. La description de l'attente des habitants du village, qui savent que la digue a rompu et que l'eau ne va pas tarder à envahir leurs maisons, oscillant entre espoir et résignation face aux éléments déchaînés, est véritablement déchirante.

Voici la lettre écrite par Georges-François Mary, maire de Heiteren de 1852 à 1865, telle qu'elle parut dans « Le Journal du Haut-Rhin » du 5 octobre 1852.

LETTRE DE GEORGES-FRANCOIS MARY MAIRE DE HEITEREN

Heiteren le 29 septembre 1852

Monsieur le rédacteur,

J'ai l'honneur de vous envoyer la lettre ci-après avec prière de l'insérer dans votre prochain numéro du Journal du Haut-Rhin : Revenu un peu de la consternation causée par l'effroyable inondation du 19 de ce mois, je m'empresse de vous faire le récit de ce fléau désastreux qui a ruiné pour de longues années une grande majorité des habitants de la commune que j'ai l'honneur d'administrer.

Veuillez ouvrir Monsieur le Rédacteur, les colonnes de votre estimable journal au récit de ce triste événement.

Je réclame ce service pour rendre un juste tribut de reconnaissance et de gratitude au nom de mes chers concitoyens, aux autorités civiles et militaires, qui, en cette malheureuse occasion, comme par le passé, ont justifié la haute confiance dont elles jouissent à juste titre auprès du gouvernement du Prince Président.

Les pluies diluviennes qui tombèrent deux nuits et un jour durant, nous épouvantèrent. Notre crainte augmenta au fur et à mesure que nous apprîmes la crue subite et extraordinaire des eaux du Rhin. Elle fut à son comble quand on assura de la rupture de la digue à trois différents points entre Ottmarsheim et Heiteren. Cependant la journée du samedi 18 septembre se passa entre les transes et l'espérance. Notre espoir fut malheureusement de courte durée. Le 19, dimanche à deux heures du matin, nous entendîmes le mugissement des eaux dans le lointain, semblable à un vent impétueux. A cinq heures, nous vîmes descendre les eaux de Balgau et fondre directement sur notre commune par trois torrents différents. A sept heures, les jardins, les cours, les étables, les granges, tout fut littéralement submergé ! En moins d'une demi-heure, l'eau avait gagné la hauteur d'un mètre et elle alla augmentant toujours.

Vouloir dépeindre la consternation générale serait perdre son temps ! Maintenant commence une scène déchirante. Ici vous voyez un bon père chargé d'un fardeau précieux, non certes de quelques gerbes de froment ou bien d'un sac de hardes

ramassées à la hâte, mais chargé de sa femme et de ses enfants ! Le malheureux, il est forcé de traverser des torrents, moitié marchant, moitié nageant ! Là, vous voyez la morale en action, c'est-à-dire, un bon fils sauvant d'une mort certaine celle qui lui a donné la vie, il y a vingt ou trente ans ! Ici vous apercevez de grosses et lourdes voitures attelées des chevaux les plus vigoureux, franchir les ondes indomptables pour sauver indistinctement riches et pauvres, petits et grands, malades et bien portants, amis et ennemis, parents et étrangers !

Là, des animaux par troupes ou par bandes de toutes espèces, pêle-mêle, qui cherchent à se sauver des ondes destructrices. En attendant, les eaux marchent progressivement. A l'heure qu'il est, les voitures les plus lourdes ne sont plus de force, les chevaux les plus vigoureux, impuissants ! Il faut chercher des barques à Balgau ! Quelles heures de transe et d'angoisse ! Les pauvres insulaires sont forcés de se sauver de leur chambre d'habitation, l'eau y pénètre, gagne la hauteur de la table d'ancienne date, le pauvre pain préparé pour la nourriture de la fête de dimanche est inondé dans le tiroir ! Oh ! Ceci s'oublie facilement, à l'heure qu'il est, personne n'éprouve le besoin de manger. Les armoires qui ont passé de génération en génération, de famille en famille, comme par tradition, sont renversées ! Le lait, la crème surnagent probablement la toute première fois sur les ondes froides du Rhin à Heitern (Heiteren)

Trois bateaux sont arrivés au moment même ! Le ciel soit loué ! Cherchez-nous, nous périssons : Non, à nous les premiers, notre petite maison s'écroule, par la miséricorde de notre Dieu, sauvez-nous ! Ah ! Grand Dieu, quel moment ! Non, non, jamais, jamais, nous ne t'oublierons, car, en moins d'une heure, la vie de trois cents individus plus ou moins menacés a été sauvée. En ce moment et pour le moment, les hommes et les animaux domestiques sont sauvés. Je dis pour le

moment ! En effet, que deviendrons-nous dans notre commune, pauvre déjà sans malheur exceptionnel !

L'année dernière, nous avons essuyé deux des dix plaies d'Egypte, la grêle et l'inondation. La misère en fut grande, mais aujourd'hui où l'eau vengeresse a abîmé soixante-dix bâtiments (maisons, granges) plus ou moins fournis, aujourd'hui où ces champs de pommes de terre, de choux et autres légumes sont couverts des sables des montagnes suisses, que deviendrons-nous ? Nous aurons avant tout confiance en notre bon Dieu qui donne toujours à ceux qui demandent. Nous aurons confiance en nos chers et charitables concitoyens de l'Alsace qui ont été épargnés par le fléau. Nous aurons confiance en notre gouvernement paternel, qui, par son digne représentant vient de nous tirer de la première misère.

Oui, nous avons confiance en notre digne Préfet, Monsieur De Durckheim qui par sa seule présence au lieu de la scène désastreuse a su nous rendre la force morale naturellement ébranlée par le malheur de nos chers concitoyens. Nous voudrions lui en présenter nos justes remerciements. Mais, nous ne nous en sentons pas la force. Les larmes qu'il a versées en voyant notre extrême malheur, nous disent avec la plus haute éloquence que le bon Dieu saura bénir ce magistrat.

Nous ne terminerons point ici, on pourrait nous taxer d'ingrats, sans citer le 24^{ème} Léger présentement en garnison à Neuf-Brisach, qui vivra toujours en notre souvenir. Toujours, ce bon régiment a su se distinguer, et, par sa bravoure, et, par sa discipline vraiment militaire et par son dévouement au Prince-Président. Ce beau régiment vient de nous prouver pendant nos transes, nos détresses, nos angoisses, qu'il est non seulement une sentinelle fidèle et bien avancée, mais aussi, un ami vrai de ses concitoyens en danger. Honneur à son



BRION Gustave Récolte des pommes de terre pendant l'inondation du Rhin en 1852 (Alsace) Nantes ; musée des beaux-arts Numéro d'inventaire 848

colonel ! Honneur à tous les chefs du 24^{ème} Léger ! Honneur à tous les braves de ce régiment, qui ont bien voulu porter secours aux malheureux inondés de la commune de Heiteren.

Le Maire : G-F.Mary

« LE GLANEUR DU HAUT-RHIN » DU 5 OCTOBRE 1852

Actes de courage et de dévouement pendant les dernières inondations.

Le 24^{ème} Léger, en garnison à Neuf-Brisach fournit un détachement qui occupe à cinq kilomètres de là, le Fort Mortier situé sur le bord du Rhin. Le 18 de ce mois, le pont du Rhin gardé par un poste composé d'hommes faisant partie de ce détachement, faillit se rompre et le fleuve sortant de son lit, vint envahir le poste au point de forcer les soldats qui l'occupaient à l'abandonner. Les eaux

étaient tellement fortes qu'elles couvraient la plaine, et qu'on eut toutes les peines possibles à faire traverser la rive aux soldats pour qu'ils rentrassent au fort.

Le sergent Polak, resté le dernier après avoir fermé le poste qu'il commandait et en avoir pris la clef, ne put suivre ses camarades. Voulant cependant rentrer dans le fort entouré par les eaux et se fiant sur ce qu'il était bon nageur, il résolut de faire la traversée à la nage, et se mit à l'eau vers six heures du soir.

Entraîné par la force du courant et renvoyé à près de deux lieues de là, il lutta pendant cinq ou six heures contre le torrent et cherchait à se cramponner, soit au sommet des arbres, soit aux toits des maisons. Vers onze heures ou minuit, il avisa un peuplier qui se trouvait sur son passage, le saisit et monta dessus. Il y demeura perché jusqu'au jour, en proie à une faim dévorante, à une lassitude

extrême et à un froid excessif, sa chemise collée contre son corps !

et n'ayant d'intact que son col d'uniforme, resté collé à son cou !

Le matin, une barque le recueillit, mais le transporta sur l'autre rive où il resta encore abandonné toute la journée sur le sol. Il se dirigea exténué de fatigue dans la direction du Fort Mortier, où, traversant encore à la nage un espace d'une demi-lieue, il put enfin aborder là où on le croyait mort, ses amis l'ayant vu la veille tenter la traversée et disparaître ensuite.

Le sergent Polak est rentré au Fort Mortier avec sa chemise en lambeaux, sans pantalon,



*Le Rhin avait jadis de terribles colères
Détail de la Cosmographia Universalis de Sébastien Münster (Ingelheim 1488 - Bâle 1552)*

LE RHEINFELDERHOF

Frank PETERSCHMITT



Vue aérienne actuelle du Rheinfelderhof (cliché remis par l'auteur)

Au milieu de la grande plaine d'Alsace moyenne se situe le hameau nommé « Rheinfelderhof », très exactement entre les communes de Rustenhart et de Balgau, entre la route du Rhin et celle de la Hardt. La proximité du Rhin avant l'endiguement, réalisé en 1840, a été à l'origine du nom.

Les premières citations des arpents de « Rhinvelden » et de « Schaefervelt » remontent à l'année 1179 lorsque l'abbaye de Munster donnait jouissance de ses terres à défricher à l'abbaye de Pairis dans la vallée de Kaysersberg. Une partie de ces terres se trouvaient près de Nambenheim, l'autre près de Balgau.

Quatre années plus tard, en 1183, les moines de Pairis, des Cisterciens, suivant une de leur chère coutûme, fondent la « Grangie de Rhinvelden », ferme d'une assez grande importance.

Le roi Albrecht Ier, fils aîné de Rodolphe de Habsbourg, est assassiné après dix années de règne, le 1er mai 1308, lors de la traversée de la Reuss près de Brugg, Aargau. Sa veuve,

Elisabeth, fonde l'année suivante, pour le salut de l'âme de son mari et ses ancêtres, un couvent des Clarisses à Koenigsfeld près de Brugg. Elle achète la « Grangie » et en dote le nouveau couvent.

En 1403, les Habsbourg obtiennent le baillage de la ferme dépendant à cette époque de la principauté de Landser. Il faut s'imaginer que l'Alsace était alors composée de villes libres — la Décapole — d'une multitude de principautés.

En 1469, le Rheinfelderhof passe entre les mains du Prieuré de Saint Valentin de Rufach (Rouffach).

En 1688, les Jésuites prennent la succession de l'ensemble qui, en 1770, devient propriété du Collège Royal de Colmar, l'actuel lycée Bartholdi.

En 1792, le Rheinfelderhof est confisqué en tant que bien du clergé par la Révolution. En effet, dès le 22 décembre 1790, Antoine Muller, fils fermier au Rheinfelderhof, certifie devant un officier ministériel que dans le ban il n'existe aucun bien ecclésiastique ni de rente à payer au clergé.

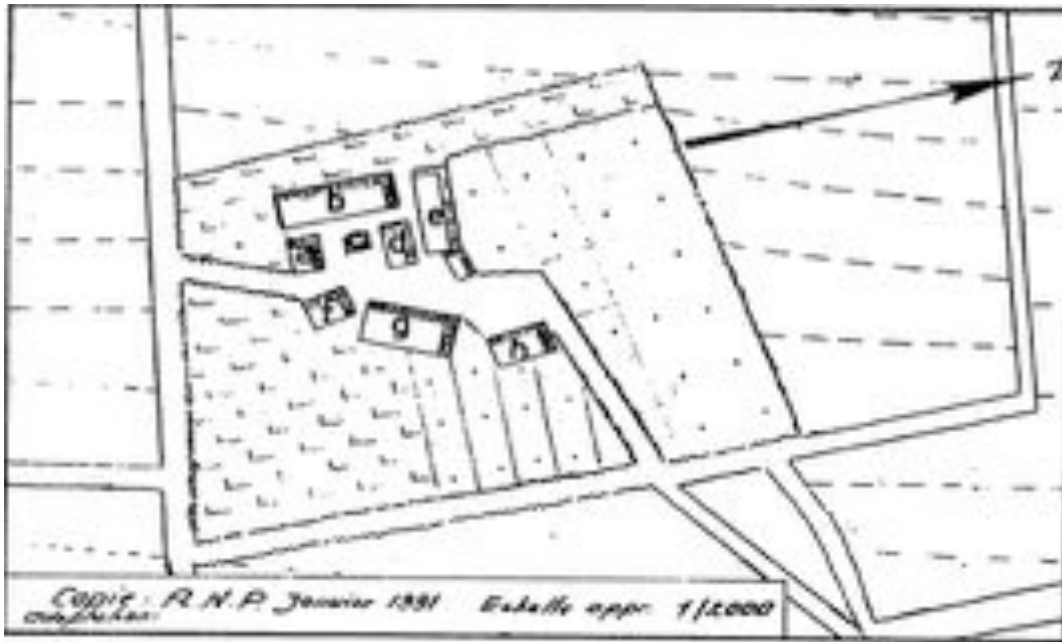


Fig 1 Situation du Rheinfelderhof avant la Révolution (document remis par l'auteur).

Le 2 frimaire an 3 (22 novembre 1794), la valeur de l'ensemble du Rheinfelderhof, bâtiments et terrains, est estimée. Cette estimation annonce l'adjudication qui a lieu le 2 nivôse suivant (22 décembre 1794). Le domaine est vendu comme bien national confisqué sur les émigrés Éléonore Charlotte et Anna Elisabeth Edwige de Sandersleben de Colligny.

Le restant de l'enclos forme en partie la cour, le jardin potager et en partie la vigne, le tout étant clos par une haie vive. L'ensemble, bâtiments et terrains, qui avait été estimé à 76 815 livres est adjugé finalement pour la somme de 67 300 livres à la troisième bougie à Philippe Jacques Greiner.

SITUATION DU RHEINFELDERHOF À LA RÉVOLUTION (fig 1)

Il ne s'agit plus de biens du clergé, mais de biens seigneuriaux confisqués. Le premier lot, celui qui deviendra Rfh 1, est constitué par les bâtiments :

a : Habitation du berger : un rez-de-chaussée composé d'une cuisine, d'un poêle et d'une chambre.

B : Ensemble constitué par la maison d'habitation principale : petite cave, rez-de-chaussée avec vestibule, cuisine, poêle, 3 chambres, d'autres chambres au 1er étage, le tout construit en galandure (briques), attenant à cette maison une échoppe et une grange, le tout représente 33 x 7 m. La maison et l'échoppe ont disparu en 1965.

c et e : Écuries et étables.



Fig 2 : Grange datant d'avant la Révolution (cliché remis par l'auteur)

Malgré les modifications survenues en deux siècles, la comparaison entre le plan de 1794 et la situation actuelle de Rfh 1 montre que la structure générale est conservée. Le deuxième lot, côté oriental, ultérieurement Rfh 3, comprend :

f et g : 2 granges.

h : La maison du fermier, celle-ci a les mêmes dimensions que l'habitation principale 16 x 7 m, mais ne comprend que le rez-de-chaussée.

L'ARRIVÉE DES PETERSCHMITT

L'origine des Peterschmitt se trouve à Sainte-Croix-en-Plaine au moulin Obermühl dit « Täufermühle ». « Täufer » ou « Wiedertäufers » décrit leur religion, l'origine de leur croyance, c'est-à-dire les anabaptistes mennonites (évangéliques). Leur mouvement est issu de la Réforme, début du protestantisme au XVI^e siècle.

1. 1517 : Martin Luther et Calvin sont à la tête de la Réforme en Allemagne, en Suisse et en France. Leur message principal sortant des 95 thèses est le salut par la foi en Jésus-Christ seul.

2. 1525 : Ulrich Zwingli (Suisse) et Conrad Grebel contestent une partie de la doctrine de Luther. Menno Simon ancien prêtre sera aussi l'un d'eux en 1536 (origine mennonite).

Les messages principaux sont :

- Le baptême des adultes croyants et non des enfants, d'où le terme anabaptiste.
- Le salut par la foi en Jésus-Christ seul.
- La non violence, la vie communautaire.
- L'obéissance aux Saintes Écritures (Bible).

Citadins d'origine et suite aux persécutions, ils se retrouvent éparpillés dans les montagnes, les plaines en tant que meuniers et agriculteurs (XVI^e et XVII^e siècles).

En 1809-1810, les premiers Peterschmitt s'installent au Rheinfelderhof. Sébastien Peterschmitt (1792-1866) est le premier à y habiter avec sa famille, mais déménagera suite au décès de sa première femme en 1832.



Fig 3 Poteau placé à l'ancienne entrée Sud Rfh 3. J.P.S. : Joseph Peter Schmitt (1815-1879). M.B. : Madeleine Baeche. (cliché remis par l'auteur)

LES DEUX MAILLONS DE LA LONGUE CHAÎNE DES PETERSCHMITT

1. Son frère Peter P. (1785-1838) arrive autour de 1819 et constitua le premier maillon de la ligne Rheinfelderhof A (Rfh A).

2. Un neveu François-Joseph (1815-1879) s'y établira en 1840 qui sera le deuxième maillon de la ligne Rheinfelderhof B (Rfh B).

Il y a lieu de mentionner le cimetière qui existe depuis 1898 recueillant également les défunts du Fohrenhof. Auparavant, les inhumations s'effectuaient au cimetière de Rustenhart.

Sources : Bulletin de l'association française d'histoire anabaptiste-mennonite (AFHAM).



Fig 4 : Médaillon placé au-dessus de l'entrée de la cave Rfh 1. P.P.SCH : Peter Peter Schmitt. Il s'agit de Peter P. (1819-1875), fils de Peter P., origine de la ligne Rfh A.



Vues partielles du cimetière (clichés remis par l'auteur)



UN ARTISTE PEINTRE DE BIESHEIM

LUCIEN WEIL (1902-1963)

Caroline FISCHER

Lucien Weil est né à Biesheim le 10 mars 1902. Souvent méconnu, Lucien Weil est cependant un artiste-peintre de tout premier plan.

Issu d'une famille de condition très modeste, à l'âge de quinze ans il étudie le dessin industriel à la Société Industrielle de Mulhouse. C'est à ce moment-là que naît une longue et indéfectible amitié entre Lucien Weil et Alfred Giess, d'un an son aîné. Puis très rapidement, Lucien Weil se dirige vers des études artistiques en devenant pendant deux ans l'élève de Léon Stein (1879-1955) et d'Alphonse Charles Klebaur (1884-1970) à l'Ecole pratique des Arts appliqués de Colmar. Deux bourses viennent récompenser son talent et sa persévérance, de sorte qu'il peut se rendre à Paris et s'inscrire à l'Ecole Nationale des Arts Décoratifs en 1920. En 1923, il y obtient le prix d'honneur et, en 1924, son diplôme de Professeur de dessin.

Alfred Giess, quant à lui, revient définitivement à Paris en mars 1924, après avoir effectué son service militaire en Syrie. Les deux amis passent alors le concours d'admission à l'Ecole Nationale Supérieure des Beaux Arts, qu'ils réussissent brillamment, puisque Lucien Weil se voit classer premier en dessin. Ils suivent les cours de Jean-Pierre Laurens (1875-1933) et de Louis Roger (1874-1953). De son professeur Jean-Pierre Laurens, il dira : « J'ai eu le privilège de trouver en mon maître, un esprit supérieur, une haute conscience, un artiste pur »¹.

Dès 1925, Lucien Weil devient logiste numéro un pour le Concours du Grand Prix de Rome de Peinture. Mais il échoue par manque

d'expérience picturale. L'année suivante, il est à nouveau logiste numéro un et son ami Alfred Giess est également admis en loge. C'est en 1926, à l'âge de vingt-quatre ans, que Lucien Weil est second Grand Prix de Rome.

Le Prix de Rome

Chaque année, l'Académie organisait un nombre important de concours à l'intention de ses élèves. Le concours était considéré comme un système démocratique par excellence. Outre les divers diplômes et médailles, les concours décidaient quels étudiants seraient admis à l'Ecole, à quels ateliers ils pourraient participer, et même là où ils prendraient physiquement place dans la classe. De toute la série de concours, le Prix de Rome était le plus complexe et le plus prestigieux.

Le concours du prix de Rome fut institué en 1663 par l'Académie. La tradition de ce concours, qui fut pendant trois cent vingt ans l'un des événements majeurs de la vie artistique française, prit fin lors des événements de mai 1968. Il permettait de sélectionner les étudiants qui séjourneraient à l'Académie de France à Rome. Parmi les différentes spécialités de ce concours, sculpture, architecture, estampe, composition musicale et peinture, celle-ci était sans aucun doute la plus prestigieuse. Pendant plusieurs siècles, obtenir le Grand Prix de Rome dans la catégorie peinture d'Histoire était sans aucun doute le plus grand des honneurs, aussi bien en France qu'à l'étranger. Les concurrents dans cette catégorie devaient représenter des sujets inspirés de l'histoire, généralement antique, de la Bible ou de la mythologie.

Il s'agissait d'une âpre compétition. Pour participer au concours annuel du prix de

¹ « La plume est aux peintres. Lucien Weil aux jeunes : ne craignez ni critiques, ni difficultés », *Dernières Nouvelles d'Alsace*, 17 mars 1951.

Rome de peinture, les postulants devaient présenter une lettre de recommandation d'un maître reconnu, être de nationalité française, de sexe masculin (ce n'est qu'en 1925 qu'une femme, Odette Marie Pauvert, obtiendra pour la première fois le prix de Rome), célibataire, avoir moins de trente ans, et avoir passé l'examen d'admission à l'école. Ces seules conditions restreignaient de manière importante le nombre de concurrents. Ceux qui étaient sélectionnés devaient non seulement faire leurs preuves le pinceau à la main, mais également montrer une grande persévérance.

Les étudiants pouvaient présenter le concours à plusieurs reprises, et ils souffraient beaucoup lorsqu'ils échouaient. Ainsi David envisagea-t-il de se suicider après son troisième échec. Parmi les artistes célèbres qui se présentèrent au concours sans obtenir le prix, il faut compter Delacroix, Moreau et Degas. Le jugement définitif avait lieu à l'issue du concours. Habituellement, un seul grand prix était attribué. D'autres distinctions pouvaient être attribuées, un second grand prix, voire un deuxième second grand prix, ou des mentions honorables. Ce fut le cas en 1926. En effet cette année-là, il n'y eut pas de premier grand prix, mais deux seconds grands prix attribués à Lucien Weil et à Alfred Giess, tous deux alsaciens.

Le concours du prix de Rome de peinture d'histoire durait cent six jours et se divisait en trois épreuves.

1^{ère} épreuve : elle se déroulait chaque année, au début du printemps, et pouvait compter jusqu'à cent participants. Cette épreuve durait douze heures pendant lesquelles les concurrents étaient enfermés dans un atelier de l'école qu'ils ne pouvaient quitter avant d'avoir terminé l'épreuve. Elle consistait en une esquisse peinte à l'huile sur toile, de 32,5 cm par 40,5 cm, dont le sujet, toujours d'histoire, biblique ou mythologique, était annoncé par un professeur qui supervisait l'épreuve. Le jugement avait lieu quelques jours plus tard. Le jury se composait de professeurs et de membres de l'Académie. Les œuvres, qui étaient toutes numérotées, étaient présentées au jury. 20 constituait la meilleure note. Les esquisses gagnantes

étaient enfermées à clé, pour être réutilisées à l'issue de l'épreuve. Jusqu'à vingt demi-finalistes pouvaient participer à la deuxième épreuve du concours.

2^e épreuve : elle se déroulait cinq jours après les résultats de la première épreuve et consistait en quatre sessions de sept heures chacune. Les concurrents étaient enfermés dans le même atelier que pendant la première épreuve. Elle consistait en une épreuve de nu, peinte à l'huile sur toile, de 81 cm par 65 cm, d'après un modèle masculin dont la pose était déterminée par le professeur qui supervisait l'épreuve. Le jugement avait lieu quelques jours plus tard, par le même jury que pour l'épreuve précédente. Les œuvres, qui étaient toutes numérotées, étaient présentées au jury, à côté des esquisses de la première épreuve. 10 constituait la meilleure note. Cette fois encore, les esquisses gagnantes étaient enfermées à clé, pour être exposées à la fin du concours. Jusqu'à dix finalistes pouvaient participer à la troisième et dernière étape du concours.

3^e épreuve : elle avait lieu une semaine après les résultats de la deuxième épreuve. Seuls les dix meilleurs concurrents participaient à l'épreuve finale qui se déroulait sur soixante-douze jours. Elle se divisait en deux parties. Une esquisse dessinée, et une grande peinture de 113,7 cm par 146,5 cm. Le sujet était choisi dans le plus grand secret par dix membres de l'Académie. Après quoi le Secrétaire perpétuel de l'Académie, accompagné de deux membres, portait le programme et le lisait à haute voix devant les concurrents assemblés. Pour la première partie, les concurrents recevaient tous une feuille de papier, et ils avaient douze heures pour exécuter une esquisse de leur composition finale. Pendant ces douze heures, les dix finalistes, ou logistes, étaient enfermés dans des cellules individuelles, avec l'interdiction de sortir ou de communiquer avec qui que ce soit. A la fin de la session, les esquisses étaient rassemblées et conservées pour le jugement final. La deuxième partie, phase ultime et particulièrement difficile, durait soixante-douze jours, à l'exception des

dimanches et des vacances. Les élèves travaillaient à leur grande toile dans des loges indépendantes. A la fois par le style et par la composition, ces peintures ne devaient pas différer de l'esquisse sur papier, sous peine d'élimination. Les élèves qui détruisaient leur œuvre pendant le concours de cette épreuve se voyaient interdits de concours les années suivantes. Les concurrents pouvaient faire appel à des modèles masculins uniquement. Pour les modèles féminins, ils devaient se contenter de mannequins drapés.

Les peintures achevées étaient enfermées, avant d'être vernies puis présentées pour le jugement final. Quelques jours plus tard, elles étaient présentées, à côté des esquisses dessinées, afin que le jury, les journalistes et le public puissent les voir. Puis, un jugement préliminaire était opéré par les membres de la section peinture de l'Académie. L'Académie revoyait le jugement. C'est alors, et seulement alors, que les résultats étaient proclamés, mettant fin à l'incertitude et à ce cycle commencé cent six jours plus tôt.

Le lundi 27 mars 1926 au soir, le professeur de Lucien Weil, Jean-Pierre Laurens (1875-1933), écrit à son élève pour lui annoncer qu'il a obtenu le second Grand Prix de Rome pour son œuvre « La Charité » : « Mon cher Weil, Votre tableau est passé cet après-midi. Il a obtenu un numéro 2, comme celui de Giess. Les qualités qu'il contient me touchent particulièrement. J'y vois un profond amour de la vérité. J'y vois aussi des imperfections dont j'aurai à vous parler, mais qui ne m'inquiètent pas pour la marche de vos progrès. Quand vous écrirez à votre chère Mère, dites-lui que votre Maître est content. Allons, mes deux élèves alsaciens sont sur la bonne route. Je leur serre la main à tous les deux.

Jean Pierre Laurens »

« La Charité » est actuellement conservée au musée d'Unterlinden de Colmar. L'œuvre a été enregistrée à titre de don en 1975 (mention dans le Bulletin de la Société Schongauer 1975-1978). On note effectivement quelques imperfections, notamment dans le traitement de la Vierge

dont le cou et les mains ont un côté très masculin. Mais rappelons que seule la présence de modèles masculins était autorisée dans les loges.

Lucien Weil est resté ami la vie durant avec trois des dix logistes du concours du Grand Prix de Rome de 1926. Il s'agit de Henri Clamens (1905-1937), lauréat du Prix Abd-El-Tif et qui a œuvré dans l'orientalisme, Jean Couturat devenu un peintre verrier de renom et Alfred Giess (1901-1973) qui était l'ami de Lucien Weil depuis leurs études à la Société Industrielle de Mulhouse. Alfred Giess fut avant tout un peintre de paysages et de nus. Il a cependant laissé d'excellents portraits et de belles natures mortes, compositions pour lesquelles il a obtenu de nombreux prix. Vice-président de l'Académie des Beaux Arts en 1962, il en devint le président en 1963.

De la Casa Velásquez à l'atelier de la Butte aux Cailles

En 1930, Lucien Weil épouse Madeleine Lestienne (1905-1994), charmante camarade de l'Atelier de Jean-Pierre Laurens. Cette élève douée, née à Douai en 1905, a été décorée de la médaille d'argent au Salon, lauréate de l'Ecole Nationale des Beaux Arts, elle a obtenu le Prix Roux de l'Institut et le Prix Baskirtsteff. Elle se plaît à peindre entre autre des intérieurs, à la manière des Flamands, et est attirée par les scènes d'intimité et les jeux de lumière sur les bons vieux meubles de son entourage. Madeleine Weil-Lestienne, professeur de dessin de la Ville de Paris, est la compagne idéale, compréhensive et dévouée qui concourt à l'épanouissement de son mari. Ensemble, ils élèveront leurs deux filles Lisbeth et Claudine qui seront souvent leurs modèles.

En 1934, Lucien Weil obtient de l'Académie des Beaux Arts une bourse de pensionnaire à la Casa Velásquez de Madrid. Il séjourne en Espagne avec son épouse jusqu'à l'été 1935. Tous deux peignent de nombreuses toiles. Au travers de ses portraits, nus, paysages ou scènes de genre, on sent Lucien Weil plus proche de la vie et de la couleur. Puis le couple rentre à Paris et

s'installe dans son atelier de la Butte aux Cailles. C'est depuis cet atelier clair et spacieux que l'artiste réalise plusieurs variantes de sa « Vue sur le Passage Barrault », exécutées au fil des saisons et dans des techniques différentes.

En novembre de la même année, Lucien Weil expose quarante-quatre toiles à Strasbourg à la Galerie Aktuarius, dont certaines réalisées lors de son séjour ibérique. Le critique d'art Marc Lenossos évoque alors très justement les bienfaits de ce voyage en Espagne sur la production picturale de Lucien Weil : « Lucien Weil nous revient avec un art qui s'est clarifié dans ses tonalités et dans son style. Il a acquis une saine vigueur. (...) Certains morceaux sont arrachés avec feu, sur le vif et ce sont à nos yeux les meilleurs (...). Dans l'ensemble, son exposition est excellente. Il n'a pas seulement progressé, mais il a commencé à sentir, à vibrer, à s'élever au-dessus du beau métier, à faire une œuvre personnelle »².

Suivent également des voyages en Hollande, en Belgique et en Italie qui complètent la formation de l'artiste et lors desquels il acquiert le goût de la peinture claire et lumineuse. Tandis que ses natures mortes, d'une exécution savoureuse, prennent un bain de lumière, Lucien Weil aborde les portraits avec liberté et truculence parfois. Dans le même temps, Madeleine écrit : « Voilà un temps de deuil : la guerre en Espagne – Picasso – Guernica – notre maman Weill s'éteint – la sœur Rosa n'a survécu qu'un an à sa mère. (...) En travaillant dans son atelier, Lucien entendait, à la radio allemande, Hitler aboyer ses discours ».

De la mobilisation à la libération

Lors de l'été 1939, Lucien et Madeleine Weil sont en vacances à Erquy, station balnéaire de la Côte d'Emeraude. C'est à ce moment-là, le 2 septembre 1939, que l'artiste est mobilisé. Blessé le 21 juin 1940, il

est fait prisonnier de guerre au Stalag III A à Luckenwald, près de Berlin. Il travaille alors l'aquarelle et réalise une bonne vingtaine de portraits de ses compagnons d'infortune et de scènes de la vie quotidienne. Ces aquarelles sont autant de témoignages de la vie du camp de Luckenwald et comme l'écrit justement Paul Cuisinier : « Ils soutinrent moralement ces mêmes prisonniers de guerre en les obligeant à toujours rester dignes de leur image »³. Parmi ces aquarelles, « L'étudiant en théologie » représente Dietrich Bonhoeffer (1906-1945) qui était un théologien protestant allemand mort en camp de concentration, à Flossenbürg (Haute Bavière). Quant à la scène présentant un duo de musiciens, le violoncelliste n'est autre qu'André Navarra (1911-1988), musicien et pédagogue français de renommée mondiale, emprisonné dans le même camp que Lucien Weil.

Durant cette période d'emprisonnement, l'artiste collabore aussi à la réalisation d'un journal satirique « Le masque à gaz. Journal humoristique et peu sérieux paraissant irrégulièrement deux fois par mois ». On y retrouve Lucien Weil au travers de caricatures exécutées à la plume et à l'encre. En 1941, il est rapatrié sanitaire à l'hôpital militaire de Vichy. Démobilisé à Clermont-Ferrand à la fin du mois de juillet de la même année, il se réfugie en Auvergne en zone libre. Sa femme et sa fille Lisbeth le rejoignent. Il y continue son activité de peintre et travaille pour divers commanditaires, réalisant notamment des fresques dans les églises de la région. Du 17 décembre 1941 au 1^{er} janvier 1942, il expose ses toiles, portraits, figures et paysages d'Auvergne, ainsi que ses aquarelles du Stalag à la Galerie Lorenceau de Vichy.

A partir de 1943, lorsque la zone libre est supprimée, il prend une fausse identité et devient Lucien Walon. A plusieurs reprises, il change d'adresse pour fuir le régime nazi. Du 23 mars au 3 avril 1945, il expose quelques-unes des œuvres réalisées en Auvergne aux Nouvelles Galeries d'Aurillac. Il ne reste que peu de toiles de cette période, l'artiste ayant

² LENOSSOS (Marc), « A la Galerie Aktuarius. Exposition Lucien Weil « Types et paysages d'Espagne » », *Dernières Nouvelles d'Alsace*, 24 novembre 1935.

³ CUISINIER (Paul), « Hommage aux artistes anciens combattants prisonniers de guerre », 7 mai – 3 juin 1965.

vendu l'essentiel de sa production à ce moment-là.

En 1946, il expose encore quelques paysages d'Auvergne à la Galerie Aktuaryus de Strasbourg. Marc Lenossos dira de l'artiste qu'il « restitue avec bonheur, la richesse colorée, souvent agressive de l'Auvergne, avec ses violets d'améthyste, ses verts « grinçants » et frondaisons sanguinolentes d'automne »⁴.

Lucien Weil, Alsacien d'origine mais Breton d'adoption

Madeleine réside à Erquy avec sa fille et ses parents durant la première année du conflit. Ils participent à la vie du bourg et organisent des cours pour les enfants des réfugiés.

En 1945, Lucien Weil expose ses œuvres aux côtés de celles de Léon Hamonet (1877-1953) et d'André Gagey (1888-). Comme Lucien Weil, Léon Hamonet et André Gagey sont des artistes complets. Tous trois ont une prédilection pour les vues du port d'Erquy qu'ils déclinent à l'infini, tantôt à l'huile ou à l'aquarelle. A partir de ce moment-là, le couple et leurs deux filles résident chaque année, à la belle saison, près du port. L'artiste couche sur la toile un grand nombre de portraits des habitants d'Erquy et de marines aux lignes simples et aux coloris sonores et harmonieux. Les portraits de marins au regard buriné et sévère contrastent avec les portraits d'enfants, plus chauds et parfois souriants.

Lucien Weil noue de solides attaches dans la commune d'Erquy, jusqu'à sa mort à l'hôpital de St-Brieuc en 1963. Son épouse, fidèlement, vient séjourner et peindre à Erquy durant les mois d'été jusqu'en 1994, année où elle s'éteint à l'âge de 89 ans.

Lucien Weil reste également très attaché à l'Alsace. Dans ses tableaux, les références à sa région natale sont nombreuses. Qu'il s'agisse de natures mortes dont les éléments de la composition sont

typiquement alsaciens : vaisselle de Betschdorf, fruits (raisins, coings, ...), mobilier ou de portraits, comme « L'Alsacienne », une huile sur toile qu'il réalise après la guerre et qui est aujourd'hui exposée dans la salle du Conseil de la mairie de Biesheim. Le « Bûcheron de Belchental », est un portrait d'un réalisme saisissant, que l'artiste a peint lors de l'un de ses séjours en Alsace. En effet, il a rencontré ce bûcheron dans une auberge qu'il fréquentait avec son ami Alfred Giess. Par la suite cette œuvre, brossée en pleine force et avec une totale maîtrise, a été publiée dans l'Almanach de L'Alsace, en 1961.

A la demande de son épouse Madeleine, Lucien Weil a également dessiné plus de trente scènes de son enfance biesheimoise. Il retrace la vie des villageois et leurs coutumes à travers le calendrier des saisons et des fêtes religieuses d'avant 1918. L'artiste y évoque également les souvenirs qu'il a gardés de son père décédé alors qu'il n'avait que dix ans, de sa sœur Rose qui prend grand soin de lui et de sa mère qu'il adore. Il s'en dégage un sentiment de douce intimité, chère à l'artiste.

Si Lucien Weil expose régulièrement au Salon des Artistes français dès 1925, ainsi que dans différentes galeries françaises, il se présente tout aussi régulièrement au public alsacien :

- exposition à la Galerie Bermeitinger de Colmar du 14 au 30 septembre 1928
- expositions à la galerie Huffel de Colmar du 16 au 29 avril 1932, du 07 au 20 novembre 1936, du 05 au 18 novembre 1938, du 20 au 31 décembre 1948, du 10 au 22 décembre 1949, du 18 au 30 novembre 1951, du 16 au 28 mai 1953, du 16 au 28 avril 1955, du 11 mai au 01 juin 1957, du 07 au 19 novembre 1959 et du 18 au 30 novembre 1961
- exposition au Musée des Beaux Arts de Mulhouse du 18 au 31 octobre 1930
- exposition à la Maison d'Art Alsacienne de Mulhouse du 06 au 19

⁴ LENOSSOS (Marc), « A la Galerie Aktuaryus. Exposition Lucien Weil », *Dernières Nouvelles d'Alsace*, 27 mars 1946.

novembre 1946

- exposition à la Galerie de la Société Industrielle de Mulhouse du 28 février au 15 mars 1959
- exposition à la Galerie Aktuarius de Strasbourg du 19 février au 4 mars 1933, en novembre 1935, en octobre 1936, en novembre 1938, en mars 1946, du 13 au 26 novembre 1947, en mars 1951, en novembre 1953, du 28 octobre au 10 novembre 1954, du 23 octobre au 06 novembre 1957, et du 20 octobre au 02 novembre 1960.

Dans le Journal d'Alsace et de Lorraine du 18 février 1933, l'artiste déclare : « (...) en ma qualité d'Alsacien, je suis très heureux d'exposer à Strasbourg ». Ces expositions alsaciennes, auxquelles il associe parfois son épouse Madeleine, sont à chaque fois des expositions d'envergure et de qualité présentant entre trente et quarante œuvres. Lucien Weil met un point d'honneur à ne pas décevoir son public alsacien. Il se confie d'ailleurs à Marc Lenossos en ce sens lors de son exposition à la Galerie Aktuarius en mars 1951 : « Le mois dernier, il exposait à la Galerie Cambacérès. Il nous avoua que certaines bonnes toiles pour lesquelles nous le félicitons n'avaient pas été présentées à Paris, car son exposition strasbourgeoise lui tenait fort à cœur »⁵.

Le 3 avril 1963, à l'âge de 61 ans, pris d'un malaise cardiaque à Erquy, il décède quelques heures plus tard à l'hôpital de St-Brieuc. Il est enterré à Viroflay près de Paris. Les galeristes alsaciens lui rendent hommage lors de deux expositions. Du 30 novembre au 12 décembre 1963, la Galerie Huffel propose une sélection de tableaux peints durant les deux années qui ont précédé la brusque disparition de l'artiste. « Cette très belle exposition qui sera visible chez Huffel jusqu'au 12 décembre, permettra à tous ceux qui ont connu Lucien Weil de le retrouver, à travers ses quelques toiles, tel qu'ils l'ont connu : heureux de vivre, heureux d'évoquer la vie

grâce à son immense talent »⁶. La Galerie Aktuarius, quant à elle, lui consacre une exposition rétrospective du 4 au 17 mars 1965. On lira dans la presse régionale : « (...) C'est aussi beaucoup de lui-même qui revit ici, sans rupture, sans vains appels du pied, tout simplement parce que c'est un héritage d'amitié fervente qu'il nous a laissé à tous, hélas trop tôt »⁷.

A Biesheim, une rue prend le nom de l'artiste. En effet, à l'initiative de l'Académie d'Alsace, dont Lucien Weil était membre titulaire de la section des Beaux Arts depuis 1956, l'ancienne rue des Juifs devient rue Lucien Weil le 27 septembre 1964. Une cérémonie est organisée conjointement par la municipalité de Biesheim et l'Académie d'Alsace, en présence du Secrétaire Général de la Préfecture du Haut-Rhin, représentant officiellement le Préfet, de Georges Bourgeois, Président du Conseil Général, de Lucien Fohrer, Maire de Biesheim, des membres du Conseil municipal, de René Spaeth, président de l'Académie d'Alsace et de nombreux membres, d'Alfred Giess, artiste peintre et membre de l'Institut ainsi que de Madeleine Weil-Lestienne, veuve de l'artiste. Si Alfred Giess évoque, dans son allocution, leur jeunesse commune en une suite d'anecdotes, il rappelle aussi l'acharnement, la passion et l'obstination qui animaient Lucien Weil, son ami de toujours.

Un artiste complet pour une œuvre très riche

Lucien Weil est rompu à toutes les techniques et se sent à l'aise dans tous les thèmes. Les natures mortes et les intérieurs côtoient en toute sérénité les paysages enneigés et les marines. Toutefois sous l'influence de son maître Jean-Pierre Laurens, ce sont les portraits qui constituent sa grande spécialité. Il choisit ses modèles dans toutes les catégories d'âge, des jeunes enfants aux vieillards. Il donne vie et âme à chaque portrait, les jeux d'ombre et de lumière créant à la fois une atmosphère familière et intimiste.

De ses portraits d'enfants ou ceux

⁵ LENOSSOS (Marc), « A la Galerie Aktuarius. Exposition Lucien Weil », *Dernières Nouvelles d'Alsace*, 10 mars 1951, p. 17.

⁶ « A la Galerie Huffel : exposition Lucien Weil », *Dernières Nouvelles d'Alsace*, 3 décembre 1963.

présentant mère et enfant émanant de la quiétude ainsi qu'une grande douceur. Ses deux filles et son épouse sont d'ailleurs ses modèles de prédilection. Il restitue d'elles les images oniriques de petites filles endormies ou l'image belle et altière de son épouse en robe noire. Parfois, c'est un brin de tristesse ou de résignation qui transparaît, comme dans la toile du Père Misère (n° 3). Les vieux, dont les visages sont le plus souvent vus de face, sont représentés dans leurs vêtements de travail sans tenue et usés. Ils font montre d'une dignité fière et de traits marqués par les durs labeurs. Là encore, les jeux d'ombre et de lumière jouent un rôle primordial dans l'expression des états d'âme qu'il prête à ses personnages.

Dans son Autoportrait (n°1), c'est toute l'intensité et la passion qui brûlent dans le regard plein de fougue du jeune peintre d'alors. Mais l'âme de Lucien Weil s'impose plus encore en ces visions attachantes de sa mère qui était devenue son inspiratrice et son soutien moral, après la mort de son père survenue très tôt. « Rien dans ma jeunesse ne me destinait à une carrière de peintre. Je suis né à Biesheim, petit village du Haut-Rhin, dans une famille de pauvres parmi les pauvres ; j'avais dix ans quand mon père mourut, et je regardais avec passion et amour le visage douloureux de ma mère, anxieux du lendemain. J'étais souvent malade, et voulant fixer cette figure aimée, j'ai alors commencé à dessiner ce visage de ma mère, si souvent penché sur moi. Dix fois, cent fois je recommençai. Jamais un visage n'inspirera mieux l'artiste que celui de sa mère »⁷. Ainsi l'artiste immortalise sa mère dans de nombreux portraits de même que dans des compositions religieuses telles que « La Charité » ou « La Piéta » acquise par les Musées de Strasbourg.

« Lucien Weil possède une science indéniable, une franchise et une santé qui l'apparentent aux créateurs du passé. Car son art monte haut : il est quasi religieux dans son humanité et dans sa flamme. Il est pathétique et profond par sa poésie, sa magie colorée,

son essence et sa subtilité. Il glorifie la vie »⁸. René d'Alsace.

« Lucien Weil, fidèle à la tradition picturale française, nous semble être un héritier direct de Courbet, plus cultivé et plus raffiné que le maître d'Ornans. Comme lui, il est un artiste complet du fait qu'il a abordé tous les genres. (...) Il se sentait à l'aise aussi bien devant un motif de fleurs ou de nature morte que face aux paysages bretons qu'il affectionnait et que contemplèrent ses derniers regards.

L'artiste était grand. L'homme, lui, était noble et généreux. Je crois fermement que cette élévation explique la qualité de son œuvre et justifie les succès qu'il a remportés »⁹. Marc Lenossos

Prix et distinctions

Lucien Weil était « un des grands peintres français dont l'activité artistique rayonna bien au-delà des frontières du pays »¹⁰ (René Spaeth). Le rayonnement de Lucien Weil se traduit très aisément par les nombreux prix et distinctions qui ont récompensé ses travaux :

- 1923 : Prix d'Honneur de l'Ecole des Arts Décoratifs de Paris
- 1924 : Certificat d'aptitude à l'Enseignement du Dessin 1^{er} degré Lycées et Collèges
- 1925 : Médaille d'argent du Salon des Artistes Français
- 1926 : Second Grand Prix de Rome pour son tableau intitulé « La Charité »
- 1929 : Prix Roux (peinture) – Concours Chenavard
- 1930 : Prix Roux (miniature) – Concours Chenavard et

⁸ « La plume est aux peintres. Lucien Weil aux jeunes : ne craignez ni critiques, ni difficultés », Dernières Nouvelles d'Alsace, 17 mars 1951.

⁹ LENOSSOS (Roger), « A la mémoire de Lucien Weil », *Magazine Ringier, Alsace et Moselle*, n°20, 18 mai 1963.

¹⁰ SPAETH (René), « In Memoriam Lucien Weil, artiste-peintre », *L'Alsace*, 10 juin 1963.

⁷ KIEHL (Roger), « A la Galerie Aktuaryus Lucien Weil », 1965.

Prix Marie Bouland de l'Institut de France

- 1931 : Prix Roux (enluminure) – Concours Chenavard
- 1934-1935 : Pensionnaire à la Casa Velásquez à Madrid (boursier de l'Académie des Beaux Arts)
- 1947 : médaille d'or au Salon de Paris
- 1948 : Prix Breaute de l'Académie des Beaux Arts
- 1949 : Prix Victor-Henri Lesur au Salon des Artistes Français
- 1950 : Prix Zwiller
- 1951 : Prix Colmont de l'Académie des Beaux Arts
- 1952 : Prix Meurant de l'Académie des Beaux Arts et Prix Poussielgue
- 1954 : Prix Bastien-Lepage de l'Institut de France pour son œuvre « Le Père Misère »
- 1957 : Nouveau Prix Poussielgue

En 1956, il devient membre de l'Académie d'Alsace. Du fait de sa notoriété, l'Etat, des musées et des collectivités ont acquis 27 œuvres de Lucien Weil :

- l'Etat, entre 1932 et 1959, a acquis douze toiles (plusieurs paysages et portraits ainsi qu'une nature morte)
- le Département du Haut-Rhin (préfecture) a acheté un portrait et deux natures mortes respectivement en 1955, 1957 et 1959
- le Conseil Général du Haut-Rhin a fait l'acquisition d'un portrait en 1961
- la Ville de Colmar a acheté trois portraits en 1932, 1949 et 1959
- la Ville de Paris a acquis un paysage en 1954

- le Musée de Cambrai, en 1931, a acheté un paysage
- le Musée de Douai, un portrait en 1953
- le Musée de Strasbourg a fait l'acquisition de cinq portraits entre 1935 et 1947.

•

Depuis quelques années la Ville de Biesheim acquiert régulièrement des toiles de l'artiste.

Tout au long de sa carrière, Lucien Weil a aussi travaillé pour l'Etat :

- 1933 : réalisation d'une fresque, Apocalypse selon St Jean, dans l'église du St-Esprit à Paris
- 1936 : décoration du Pavillon du Tourisme à l'Exposition Internationale de 1937 à Paris
- 1945 : décoration pour le Centre d'Accueil des Prisonniers de Guerre à Colmar
- 1951 : réalisation d'une Piéta pour le Foyer de la Charité à Chateauneuf de Galouze (Drôme)
- 1952 : réalisation d'un St-Martin pour l'église de Labrousse (Cantal)
- 1954 : réalisation d'une fresque, Piéta, pour l'église de Marie Médiatrice à Paris

Catalogue Lucien Weil (1902-1963)

01.	Autoportrait, huile sur toile, 63x54 cm	Collection particulière
02.	Le rabbin, huile sur toile, 75 x 65 cm	Mairie de Biesheim
03.	Le Père Misère, huile sur toile, 94x74 cm Avec cette toile, Lucien Weil obtient en 1954 le Prix Bastien Lepage de l'Institut de France	Mairie de Biesheim
04.	C'est à Pâques, encre et plume sur papier, 21x26,5 cm	Collection particulière
05.	Autoportrait, huile sur toile, 55,5x47 cm	Mairie de Biesheim
06.	Les Bohémiens, 1935, huile sur toile, 116x136 cm Lucien Weil a réalisé cette œuvre lors de son séjour à la Casa de Velásquez.	Collection particulière
07.	Sieste à l'Alhambra, 1935, gouache sur papier, 52x60 cm Œuvre réalisée lors de son séjour à la Casa de Velázquez	Collection particulière
08.	Le Pêcheur, 1935, huile sur toile, 55,5x67 cm	Collection particulière
09.	La guitare espagnole, huile sur toile, 65x81 cm	Collection particulière
10.	Portrait de ma femme, 1935, huile sur toile, 66x55 cm	Collection particulière
11.	Passage Barrault sous la neige, huile sur bois, 65x50 cm	Collection particulière
12.	Vue sur le passage Barrault, encre sur papier, 70x55 cm	Collection particulière
13.	Paysage d'Auvergne sous la neige, huile sur bois, 61x46 cm	Collection particulière
14.	Village d'Auvergne, huile sur bois, 50x61 cm	Collection particulière
15.	Paysage d'hiver, huile sur toile, 60x45 cm	Mairie de Biesheim
16.	Vieille rue à Assise, huile sur bois, 35x30 cm	Collection particulière
17.	Une belle journée en Bretagne, huile sur bois, 50x61 cm	Collection particulière
18.	Vue d'Erquy, huile sur toile, 51x66 cm	Mairie de Biesheim
19.	Par la porte-fenêtre avec grand-père, huile sur toile, 100x84 cm	Collection particulière
20.	Porte ouverte sur l'extérieur, huile sur toile, 65x45 cm	Collection particulière
21.	Vue sur fenêtre, huile sur bois, 68x84 cm	Collection particulière
22.	Fête de la mer, huile sur bois, 56x71 cm	Collection particulière
23.	Port de Doelan, huile sur toile, 54x73 cm	Collection particulière
24.	Le bateau solitaire, huile sur toile, 64x84 cm	Collection particulière
25.	Le Pêcheur et sa pipe, huile sur toile, 73x60 cm	Collection particulière
26.	La solitude, huile sur toile, 65x81 cm	Collection particulière
27.	L'homme au verre de vin, huile sur toile, 65x50 cm	Collection particulière
28.	Marin breton, huile sur toile, 47x39 cm	Mairie de Biesheim
29.	L'appel du large, huile sur toile, 46x55 cm	Collection particulière
30.	Enfant pêcheur, huile sur toile, 81x65 cm	Collection particulière
31.	L'enfant au bouton d'or, huile sur toile, 46x55 cm	Collection particulière
32.	La sauvage de face, huile sur toile, 61x50 cm	Collection particulière
33.	La sauvage, huile sur toile, 40,5x32,5 cm	Collection particulière
34.	Enfant à la robe jaune, huile sur bois, 74x54 cm	Collection particulière
35.	Nature-morte au plat d'étain, huile sur toile, 76x93 cm Cette œuvre a été exposée au Salon des Indépendants en 1965, après le décès de l'artiste.	Collection particulière
36.	Bûcheron de Belchental, huile sur toile, 72x60 cm	Collection particulière
37.	L'Alsacienne, huile sur toile, 105x63 cm	Mairie de Biesheim
38.	Le grand bouquet, huile sur toile, 118x98 cm	Collection particulière
39.	Nature-morte aux fleurs, huile sur toile, 103x86 cm	Collection particulière
40.	Le bouquet, huile sur toile, 50x42 cm	Collection particulière
41.	Jeunesse heureuse, 1954, huile sur toile, 81x100 cm	Collection particulière
42.	Enfant à la poupée, huile sur toile, 55x46 cm	Collection particulière

43.	Petite fille au collier bleu, huile sur bois, 31,5x26,5 cm	Collection particulière
44.	Petite fille à la couronne de fleurs, huile sur toile, 30x25 cm	Collection particulière
45.	Petite fille aux tresses, aquarelle, 43x33 cm	Collection particulière
46.	Travesti à la comtesse de Ségur, huile sur toile, 46x38,5 cm	Collection particulière
47.	Prière devant la crèche, huile sur toile, 60x82 cm	Collection particulière
48.	La mère et l'enfant, huile sur toile, 103x117 cm	Collection particulière
49.	Le peintre et sa femme, huile sur toile, 50x61 cm	Collection particulière
50.	Madeleine en robe noire, huile sur toile, 8x65 cm	Collection particulière
51.	Maman sur le Récamier, huile sur toile, 42,8x50 cm	Collection particulière
52.	Portrait de ma mère, 1931, huile sur toile, 55 x 46	Collection particulière
53.	Portrait de ma mère, huile sur toile, 47x39 cm	Mairie de Biesheim
54.	La mère du peintre, encre et plume sur papier, 21x27cm	Mairie de Biesheim
55.	Femme à la voilette, huile sur bois, 51x42,5 cm	Collection particulière
56.	Geneviève au châle rose, huile sur toile, 65x50 cm	Collection particulière
57.	Femme assoupie, huile sur toile, 50x42cm	Mairie de Biesheim
58.	Lisbeth en bleu, huile sur toile, 104,5x73 cm	Collection particulière
59.	Nu aux tulipes, 1960, huile sur toile, 106x148 cm Tableau exposé en 1960 au Salon des Indépendants, dans la salle des néo-classiques.	Collection particulière
60.	Scènes pittoresques de mon enfance, recueil de dessins, encre et plume sur papier,	Collection particulière

Madeleine Weil-Lestienne (1905-1994)

61.	Vue d'Espagne, 1935, gouache sur papier, 50x59,5 cm	Collection particulière
62.	Maison bretonne avec bras de mer et bateau, aquarelle sur papier, 31x57 cm	Collection particulière
63.	Intérieur d'église, huile sur bois, 38x46 cm	Collection particulière
64.	Intérieur avec cheminée, aquarelle sur papier, 31x57 cm	Collection particulière
65.	Ma coiffeuse, huile sur toile, 42x36 cm	Collection particulière
66.	Au coin du feu, huile sur bois, 44x52 cm	Collection particulière
67.	Intérieur breton, huile sur bois, 32,5 x 46	Collection particulière
68.	La chambre rustique, huile sur toile, 32,5x46 cm	Collection particulière
69.	Intérieur rustique, huile sur toile, 50x42 cm	Collection particulière
70.	Le grenier, huile sur bois, 32,5x41 cm	Collection particulière
71.	La boîte à couture, huile sur toile, 50x42 cm	Collection particulière
72.	Lisbeth en rose, huile sur bois, 48x56 cm	Collection particulière
73.	Le Bouquet, huile sur bois, 38x46 cm	Collection particulière

Catalogue des œuvres Lucien Weil (1902-1963)



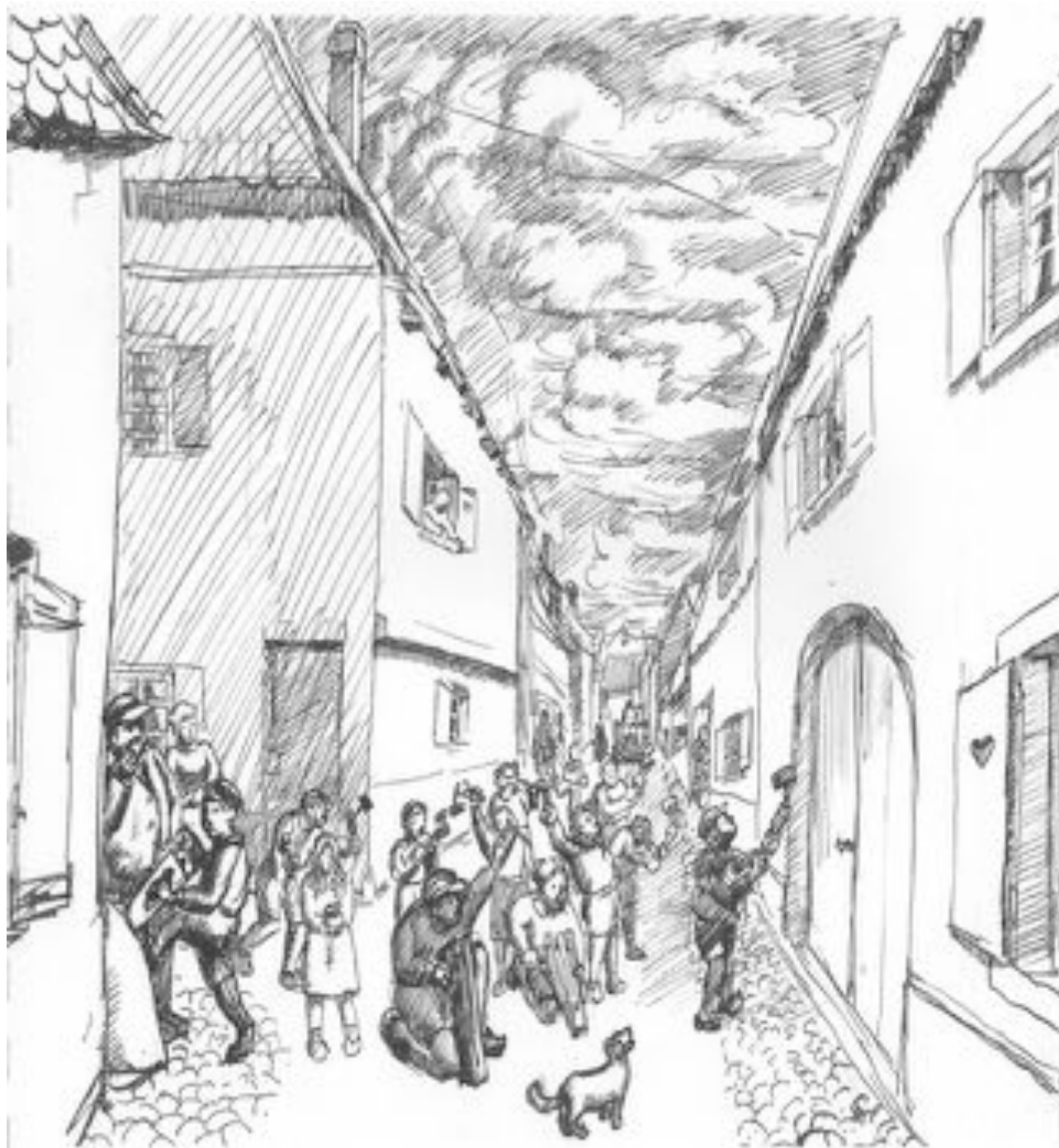
01 Autoportrait (Collection particulière)



02 Le rabbin (Mairie de Biesheim)



03. Le Père Misère (Mairie de Biesheim)
Prix Bastien Lepage de l'Institut de France en 1954



04 C'est à Pâques (Collection particulière)

Catalogue des œuvres Lucien Weil (1902-1963)



05 Autoportrait



06 Les Bohémiens



07 Sieste à l'Alhambra



08 Le Pêcheur



09 La guitare espagnole



10 Portrait de ma femme



11 Passage Barrault sous la neige



12 Vue sur le passage Barrault



13 Paysage d'Auvergne sous la neige



14 Village d'Auvergne



15 Paysage d'hiver



16 Vieille rue à Assise



17 Une belle journée en Bretagne



18 Vue d'Erquy



19 Par la porte-fenêtre avec grand-père



20 Porte ouverte sur l'extérieur



21 Vue sur fenêtre



22 Fête de la mer



23 Port de Doelan



24 Le bateau solitaire



25 Le Pêcheur et sa pipe



26 La solitude



27 L'homme au verre de vin



28 Marin breton



29 L'appel du large



30 Enfant pêcheur



31 L'enfant au bouton d'or



32 La sauvage de face



33 La sauvage



34 Enfant à la robe jaune



35 Nature-morte au plat d'étain



36 Bûcheron de Belchental



37 L'Alsacienne



38 Le grand bouquet



39 Nature-morte aux fleurs



40 Le bouquet



41 Jeunesse heureuse



42 Enfant à la poupée



43 Petite fille au collier bleu



44 Petite fille à la couronne de fleurs



45 Petite fille aux tresses



46 Travesti à la comtesse de Ségur



47 Prière devant la crèche



48 La mère et l'enfant



49 Le peintre et sa femme



50 Madeleine en robe noire



51 Maman sur le récamier



52 Portrait de ma mère



53 Portrait de ma mère



54 La mère du peintre



55 Femme à la voilette



56 Geneviève au châle rose



57 Femme assoupie



58 Lisbeth en bleu



59 Nu aux tulipes

60. Recueil de dessins



« Ami,
Mon Mari Lucien Weil a dessiné ces scènes de son
enfance pour me faire plaisir. C'était en Alsace à
l'époque allemande. Voyez, il était tout petit. Il
arrive à peine à la hauteur de la table. La maman
confectionne un kugelhupf. »

Madeleine Weil-Lestienne



Le petit garçon revient de l'école à midi.
Il se lave les mains. C'est un geste
religieux autant que d'hygiène. »



« Le petit garçon revient de l'école à midi. Il se lave
les mains. C'est un geste religieux autant que
d'hygiène. »



« Il était souvent malade. La voisine venait aider.
Même un passant s'inquiète.
Il a lu beaucoup les classiques allemands,
particulièrement les romantiques ». »



« En ce petit village, trois communautés aux métiers différents. Les israélites étaient marchands de bestiaux ou de viande. Lucien allait aider le petit camarade voisin à soigner les bêtes de passage. »



« C'est à Pâques. Les cloches sont à Rome. On a confié aux enfants des crécelles (pour annoncer l'heure des offices). Ils en font un concert dans la rue soit pour obtenir des œufs durs ou devant les maisons juives du pain azyme (le pain sans levain de Pâques). »



« En cette Alsace allemande, pour les trois communautés, il y avait trois lieux de culte, trois écoles. Ici l'Ecole juive, le maître n'est pas aimé, il est prussien. Lucien y a appris le Haut Allemand et l'hébreu. A la maison en famille il parlait yiddish, mais alsacien dans les rues du village. »



« Le charpentier sur la place du village »



« Le maréchal-ferrant »



« Les lavandières dans un bras du Rhin »



« En ce petit village, trois communautés aux métiers différents. Les israélites étaient marchands de bestiaux ou de viande. Lucien allait aider le petit camarade voisin à soigner les bêtes de passage. »



« C'est à Pâques. Les cloches sont à Rome. On a confié aux enfants des crécelles (pour annoncer l'heure des offices). Ils en font un concert dans la rue soit pour obtenir des œufs durs ou devant les maisons juives du pain azyme (le pain sans levain de Pâques). »



« En cette Alsace allemande, pour les trois communautés, il y avait trois lieux de culte, trois écoles. Ici l'Ecole juive, le maître n'est pas aimé, il est prussien. Lucien y a appris le Haut Allemand et l'hébreu. A la maison en famille il parlait yiddish, mais alsacien dans les rues du village. »



« Le charpentier sur la place du village »



« Le maréchal-ferrant »



« Les lavandières dans un bras du Rhin »



« C'est la baignade dans un des bras du Rhin près du village. »



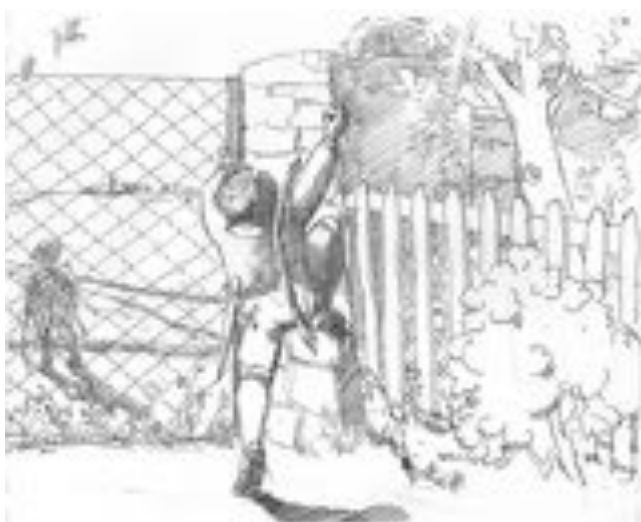
« Un matin de neige et de froid. Glissade, balayage, attaque des filles. »



« Les copains taquinaient toujours cette vieille. Un jour, l'un est resté accroché et a reçu la correction pour tous. »



« Ils étaient trois camarades, ayant mis le feu à un nid de guêpes. Ils ont été poursuivis, piqués puis trois jours au lit. »



« La clef des champs au fond du jardin. »



« Un baptême. Le curé discute avec son bedeau. Le parrain jette des dragées et des sous. »



« L'auberge « Au Grenadier » se trouve sur la route vers le pont flottant sur la route vers l'Allemagne. »



« Dans la cour du « Grenadier » le jeu de quilles et les grands bocks de bière. »



« La maison de Maman Weil. Côté jardin »



« Vivant longtemps entre sa maman très aimée et sa grande sœur Rosa, c'est un garçon gâté. On le sert un matin pour partir en classe. »



« Ici le petit déjeuner. »



« Pour moi, celui-ci est le plus beau. Vois, tous les détails sont aimés. Le dîner du soir. »



« Il avait dix ans à la mort de son père. Celui-ci avait 65 ans à la naissance de Lucien. Il se souvient de son Père et nous montre la fête des lumières (Hanoukka) souvenir d'Esther. »



« C'est l'entrée en Sabbat. Ils viennent de la synagogue. La prière fut dite à l'apparition des étoiles. Le père bénit ceux qui sont restés à la maison. »



« C'est la synagogue de Biesheim dont il ne reste plus que les murs de grès rose (en 1964). Devenu orphelin, un soir, il s'est endormi dans le trop vaste pupitre. Il ne s'est réveillé qu'au milieu de la nuit et a eu très peur. »



« On sonne la trompe en l'honneur du jour où fut relue la Thora. »



« Même lorsqu'on a élevé soi-même un poulet, on doit le porter à celui qui saura dire la prière pour offrir le sang et la vie. »



« Le tambour de ville.
Lorsque j'ai exposé ces dessins (1964) les gens du village l'ont reconnu. »



« La fanfare »



« Le marchand de bestiaux
vient d'acheter la vache
et frappe dans
la main « d'accord ». »



« C'est un soir d'été entre voisins.
Les moustiques attaquent la dame à
la fenêtre. On voit le pavage en
galets du Rhin. »



« Ici c'est le voisin musicien. »



« Un dimanche. On voit la forme du clocher qui maintenant, différent, a été reconstruit. »



« En cette rue la maison natale actuellement rue « Lucien Weil ». On porte des gâteaux à cuire au four du boulanger. »



« L'intérieur de la boutique-épicerie. Le tonneau de harengs en saumure ; on les mangeait avec de la crème fraîche. Chez Krumenecker »



« Ici l'entrée de la petite maison de Maman Weil. Elle l'avait promise comme gage aux commerçants du coin pour avoir à manger à la fin de la guerre 14-18. Elle a été relogée par charité dans les fortifications de Neuf-Brisach. Pour réinstaller Maman et Rose convenablement puis réaliser notre difficile mariage sans décevoir, chacun en son pays d'origine a travaillé. Nous nous sommes mariés en 1930 et mon mari Lucien Weil a fait pour moi de mémoire ces dessins disant son enfance et sa tendre jeunesse, ces scènes villageoises de Biesheim d'avant 1918. »

Madeleine Weil-Lestienne

Madeleine Weil-Lestienne (1905-1994)



61 Vue d'Espagne



62 Maison bretonne avec bras de mer et bateau



63 Intérieur d'église



64 Intérieur avec cheminée



65 Ma coiffeuse



66 Au coin du feu



67 Intérieur breton



68 La chambre rustique



69 Intérieur rustique



70 Le grenier



71 La boîte à couture



72 Lisbeth en rose



73 Le Bouquet

WEYL Samson

Arbre patronymique de Lucien Weil

Sources :

- Etat civil de Biesheim
- Mappots de Biesheim
- Contrats de mariage du XVIII^e siècle par André Aaron FRAENCKEL

WEYL Samuel

° 27 sept 1732 - Biesheim

WEYL Jacques

Marchand à Biesheim

° (s) 1749 - Biesheim

° 29 oct 1799 - Biesheim

BERNHEIM Reiz

° 28 sept 1757 - Soultzmatt

° 18 nov 1812 - Biesheim

(Mariage)

x 11 sept 1772 - Biesheim

WEYL Wähla

Marchand à Biesheim

° 1 mai 1798 - Biesheim

° 2 mars 1882 - Biesheim

ABRAHAM Marie

° 16 août 1808 - Biesheim

° 11 jan 1868 - Biesheim

(Mariage)

x 9 juil 1834 - Biesheim

WEYL Abraham

Marchand à Biesheim, "Marchand-fraiseur"

° 19 sept 1838 - Biesheim

° 7 juil 1912 - Biesheim

HEILBRONN Elisabeth

° 28 juin 1859 - Rust (77)

(Mariage)

x 10 mai 1895 - Biesheim

WEIL Lucien

Artiste peintre, 2^eme prix de Rome 1926

° 10 mars 1902 - Biesheim

° 3 avr 1963 - Saint Brieuc

L'ABBE JEAN-JOSEPH SCHMITT, UN ENFANT DE SAASENHEIM A L'ORIGINE DU FOYER DE CHARITE D'ALSACE. (1920- 1972)

Norbert LOMBARD

Originaire de Saasenheim, l'abbé Jean-Joseph Schmitt est le fondateur du Foyer de Charité d'Alsace à Ottrott, sorte de « séminaire pour les laïcs »¹ dans la lignée du renouveau de la pratique religieuse qui verra son aboutissement avec Vatican II. Très tôt attiré par l'approche sociale de la doctrine chrétienne à travers les mouvements pour la jeunesse, il n'aura de cesse, après sa rencontre avec Marthe Robin, d'obtenir l'autorisation de son évêque de créer un foyer en Alsace pour y organiser des retraites spirituelles, dans un cadre familial, le silence et le recueillement. Généreux dans l'effort malgré des séquelles de captivité durant la seconde guerre mondiale, il est décédé au foyer d'Ottrott le 9 août 1972, à 8 heures du matin, pendant sa 135^e retraite, la 20^e en langue allemande.

Malgré sa charge de travail, il est toujours resté fidèle à son village d'origine qui le lui a bien rendu en participant activement à la remise en état du château et du parc du Windeck à Ottrott, où se déroulent encore aujourd'hui les retraites.

Une enfance studieuse qui l'éloigne de Saasenheim.

Jean-Joseph est né le 27 mars 1920, au foyer des époux Charles Schmitt et Louise Baechtold, dans la maison n° 59 du plan de la commune de l'époque (14 rue de Schoenau actuel). Il est le puîné de Marie-Louise née en 1918 ; après lui viendront Marie-Marguerite

née en 1923 et Louis Antoine né en 1925. Cette fratrie à laquelle il restera très attaché constituera, avec sa descendance, un soutien aussi efficace que discret au moment de la réalisation de la grande œuvre de sa vie ecclésiastique.



Abbé Jean-Joseph Schmitt

A l'époque, dans les villages, les enfants étaient souvent désignés par le métier du père auquel on ajoutait le prénom : « D'r Moler Seppel » ou Joseph du peintre est le

¹ Définition du Père Finet, cofondateur avec Marthe Robin des foyers de charité.



Au Grand Séminaire

surnom qu'utilisent ses compagnons de jeu pour l'appeler. Il va à l'école de garçons du village en 1926 avec M. Groshenny comme instituteur jusqu'au certificat d'études primaires. Ses camarades d'école se souviennent de son autorité naturelle, qualité très vite décelée par l'instituteur qui lui confie la responsabilité d'un groupe lors des chantiers de nettoyage des dépôts d'ordures en limite de village.

Ses dispositions pour les études et une foi précoce qui trouve un terreau fertile dans une paroisse très pratiquante lui permettent alors de rejoindre l'Alumnat de Scherwiller où il poursuit des études sérieuses jusqu'à l'obtention du baccalauréat sous la direction des Pères Assomptionnistes. Sorte de petit séminaire, cette école destinait naturellement ceux qui avaient la vocation au Grand Séminaire de Strasbourg que Jean-Joseph intègre en 1938.

Les années de guerre, une épreuve physique et morale pour le jeune séminariste.

Au bout d'une année d'études à Strasbourg, le Grand Séminaire est évacué à Clermont-Ferrand et Royat dans le Puy-de-Dôme à la déclaration de guerre de la France à l'Allemagne suite à l'invasion de la Pologne. Jean-Joseph fait le voyage, parallèlement à sa famille qui est évacuée à Salignac en Dordogne, un des deux villages d'accueil, avec

Cazoulès, pour les habitants de Saasenheim. Comme tous les jeunes gens nés au premier trimestre 1920, il fait partie de la dernière classe qui sera appelée sous les drapeaux par l'armée française. Il rejoint le dépôt du 10^{ème} régiment du génie à Montargis, le 8 juin 1940... pour apprendre sa démobilisation car la bataille de France est terminée et l'armée française, battue, n'a plus besoin de soldats. Au lieu

de rejoindre alors le Grand Séminaire, il choisit d'aller à Salignac pour retrouver sa famille avec laquelle il fera le voyage retour à Saasenheim. Son instituteur, M. Groshenny, considéré comme trop compromis avec l'administration française, n'a plus le droit d'être secrétaire de mairie, aussi le remplace-t-il jusqu'à sa convocation au Reichsarbeitsdienst (RAD)² le 15 février 1943. Il est envoyé à l'unité 4/262 à Messkirch dans le pays de Bade. Jusqu'au 10 mai 1943, il participe à la construction d'infrastructures de défense en même temps qu'il est dressé à la discipline militaire car le RAD devient, avec les premiers revers de l'armée allemande à l'Est, une espèce de préparation militaire pour les jeunes appelés à défendre le Reich.



Avec des camarades de régiment

² Service du travail du Reich

Le 22 mai 1943, il est incorporé de force dans la Wehrmacht, dans le bataillon d'instruction de Minsk (Ausbildungsabteilung) où il subit un entraînement intensif jusqu'au 20 décembre 1943. Il est alors muté au bataillon de reconnaissance de la 6^e division d'infanterie (6. I.D. Aufklärungsabteilung) sur le front russe. Cette division fait partie du Groupe d'Armées centre qui retraite vers l'ouest. Le 29 juin 1944, en compagnie d'un camarade d'unité, il déserte en traversant à la nage la Bérézina et se rend à un jeune officier russe, commandant l'unité de chars en position sur l'autre rive. Enfermé dans une grange, il est questionné sans ménagement et bien qu'il fasse valoir sa condition d'incorporé de force en tant qu'Alsacien, il est considéré comme prisonnier de guerre. Après guerre, dans son album photo, il écrira : « La Wehrmacht ... il n'en reste rien. 29.06.1944 à 1h 30 du matin, photos, portefeuille, veste... tout nageait au fil de l'eau dans la Bérézina, tandis que leur propriétaire, heureux d'avoir atteint l'autre rive, y faisait "Ruki werk" et inaugurait ses 15 mois de captivité. Novossybkow, Bobruisk, Tambov... 02. 08. 1945 »³



En uniforme de la Wehrmacht

Comme tous les Alsaciens-Mosellans, il est alors dirigé sur le camp d'internement de

Tambov⁴ au sud de Moscou, à pied, ce qui aggravera encore l'état de son genou droit pour lequel il avait déjà été soigné au Feldlazarett de Laptischi en Biélorussie. Il devra subir une nouvelle opération. Il restera captif à Tambov pendant 15 mois. Les conditions de détention très dures, la malnutrition, les travaux forcés malgré l'épuisement et les maladies mal soignées entament la santé de Jean-Joseph. Une dysenterie l'oblige à un séjour prolongé dans la baraque-hôpital. Les coups reçus des geôliers, parfois avec des rails de wagonnet, lui laissent des séquelles définitives au poumon droit et au rein gauche. Affaibli et



RAD Creusement des tranchées



RAD Distribution des Spaten

⁴ Le camp de Tambov regroupa une grande partie des Alsaciens-Mosellans ayant servi sous l'uniforme allemand, soit 18 000 hommes dont 6 à 8 000 y laissèrent la vie. Ce camp n° 788 restera connu comme le « camp des Français ». Les conditions de détention étaient plus dures que celles des camps de concentration allemands (ration journalière de 1340 calories alors qu'elle était de 2000 calories à Auschwitz. Le dernier « Malgré-nous libéré, Jean-Jacques Remetter, est rentré en Alsace en 1955).

³ Album photos de l'abbé Jean-Joseph Schmitt.

luttant pour sa survie, il fait alors le serment de reprendre ses études au séminaire pour devenir prêtre s'il s'en sort.

Son autorité naturelle le désigne pour organiser la vie du baraquement. Afin d'informer ses camarades sur les travaux décidés par le commandement du camp, il grave sur des planches de bois le programme de la journée. Le bois est au préalable poncé chaque soir par un de ses voisins de lit, Charles Théodore Weissmann, de Strasbourg. Aucun des deux ne sait alors qu'ils seront beaux-frères après la guerre. Charles épousera en effet Marie-Marguerite, la sœur de Joseph à qui il demandera de le baptiser juste avant le mariage car il était protestant. Un voisin de Saasenheim, Laurent Bilger fait également partie de la baraque et constitue un soutien moral pour Joseph lorsque les douleurs physiques sont difficiles à supporter. Pour l'encourager à résister afin de mener à bien son projet de devenir prêtre plus tard, il lui fait promettre de le marier après la guerre.

Le 2 août 1945, il quitte le camp de Tambov. La veille, la lettre annonçant qu'il est toujours en vie parvient à Saasenheim... pendant le mariage de sa sœur Marie-Louise avec Virgile Wenck. C'est un double bonheur que les parents gardent secret car nombre de voisins ne sont pas revenus de la guerre.

En train, il est acheminé à Chalon-sur-Saône, où l'autorité militaire a organisé un camp destiné aux Alsaciens-Mosellans qui rentrent de captivité. Il y est démobilisé le 29 août 1945 et, muni d'un sauf-conduit, rejoint directement Saasenheim pour embrasser les siens. La première personne qu'il rencontre est sa marraine avec laquelle s'engage un dialogue qui montre les changements physiques opérés par la captivité à Tambov : « Tu es un bienheureux d'être rentré de Tambov, mon filleul n'est pas encore de retour. ... Mais tu ne me reconnais pas, je suis ton filleul ! »

Le 13 septembre, il se rend à Strasbourg pour échanger son sauf-conduit contre un certificat qui établit sa qualité de Malgré-Nous ayant déserté l'armée allemande.

De cette incorporation de force, il gardera, comme tous les Alsaciens, une souffrance secrète, celle de n'être pas

vraiment reconnu car ayant combattu sous un uniforme qu'il n'avait pas choisi et pour une cause qui n'était pas la sienne. Mais il a également acquis la certitude, durant cet épisode, que la réconciliation avec l'Allemagne était dans l'ordre des choses dans une Europe qui cherche la concorde. Par la suite, il prêchera en Allemagne, à Ottrott et même à Châteauneuf-de-Galaure pour des retraitants allemands. Il aura l'immense joie de voir un de ses vœux les plus chers exaucé quelques semaines avant sa mort : la création d'un foyer de charité en Allemagne à Himmelthal dont il accueillera les membres permanents à Ottrott les 29 et 30 juillet 1972... quelques jours avant sa mort.

Le 9 août de la même année, lorsque le Seigneur le rappelle à lui, il débute une retraite en langue allemande.

La reprise des études au Grand Séminaire.

Sur ses papiers de démobilisation, à la rubrique profession lors de l'incorporation de force apparaissent indifféremment la mention : employé de mairie ou étudiant. Fidèle à sa promesse faite aux heures sombres de l'incarcération à Tambov, il choisit de reprendre ses études de théologie au Grand Séminaire de Strasbourg qu'il rejoint en octobre 1945. Il n'oublie pas pour autant son village natal où il met sa passion pour la jeunesse, le sport et les activités culturelles au service du club de football local. Il sera une des chevilles ouvrières de la renaissance du Football Club de Saasenheim, décimé par la guerre. A cette époque, le club organise des séances de théâtre alsacien, très prisées par la population, à l'auberge Marx.

A Strasbourg, il suit les cours avec des jeunes séminaristes, tout juste sortis du Petit Séminaire et quelques camarades éprouvés comme lui par la guerre : « vieux guerriers marqués par la bataille. Quelques têtes ébouriffées, cheveux en brosse, derniers vestiges des camps russes »⁵

Au bout du premier semestre, fatigué et n'ayant pas tout à fait récupéré des privations de la détention, il fait un séjour

⁵ Cf. note 2

chez une tante à Lubine dans les Vosges pour reprendre des forces.

Il est ordonné prêtre le 27 mars 1948 avec 26 camarades, après avoir terminé ses études de théologie.

Sa première messe se déroule deux jours après à Saasenheim, le lundi de Pâques. C'est l'occasion d'une très grande fête où le village se pare d'arcs de triomphe sur le parcours qu'emprunte le cortège depuis la maison familiale des Schmitt jusqu'à l'église St Jean-Baptiste.

Ses débuts de prêtre et son engagement pour les jeunes.

Il est nommé deuxième vicaire à Rosheim en compagnie de l'abbé Feuerstoss, premier vicaire, pour seconder le curé de la paroisse, l'abbé Jérôme. L'amitié qui naît entre les deux vicaires est à l'origine de la concrétisation de la grande œuvre de la vie de l'abbé Schmitt. En effet, seize ans plus tard, lorsqu'il cherchera un lieu pour implanter le foyer de charité d'Alsace, c'est l'abbé Feuerstoss, devenu entre-temps curé de la paroisse d'Ottrott qui le mettra sur la piste du domaine du Windeck⁶ mis en vente par ses propriétaires.

C'est aussi pendant ces années d'apprentissage qu'il met en pratique ses idées concernant le rôle social de l'Eglise en créant une section de la Jeunesse Ouvrière Catholique (JOC) qui se développe alors. Il a parfaitement compris qu'il faut accompagner les changements de la société, être attentif à sa diversité, être présent dans les mouvements qui sont au cœur de cette évolution. Sa hiérarchie ne s'y trompera pas qui le nommera, quelques années plus tard, à la rue des Juifs à Strasbourg dans l'équipe diocésaine d'Action Catholique. Une de ses paroissiennes de cette époque écrira à son décès : « De ces deux années que l'abbé Schmitt a passées comme vicaire dans notre paroisse, je relève sa disponibilité, son dévouement auprès des malades et des

enfants. Il allait voir souvent les parents pour les entretenir de leurs enfants. »⁷

Le 9 août 1950, il est nommé premier vicaire dans la paroisse St Georges à Haguenau, avec le curé Brand. Il y restera cinq années au cours desquelles se dessine son engagement pour un approfondissement spirituel de la foi catholique. Le déclic se produit lors de la rencontre avec un Dominicain, le Père Keller, prieur du couvent de Strasbourg et prédicateur lors des missions paroissiales⁸



En repos à Lubine

⁷ Ton frère, revue trimestrielle de la Fraternité catholique des malades et handicapés du Diocèse de Strasbourg. N° 16 octobre-décembre 1972, page 8.

⁸ Une mission paroissiale est un prêche d'une durée généralement d'une semaine effectué périodiquement dans une paroisse par des prédicateurs venus d'ailleurs. De telles missions ont été organisées en France dans de nombreuses paroisses, en moyenne une tous les 10 ou 15 ans, jusque vers 1970. Souvent, une croix de mission était érigée afin d'en conserver le souvenir.

⁶ L'appellation de « Windeck » ne sera jamais utilisée par les membres du foyer de charité qui le connaissent sous le nom de « château d'Ottrott »



Certificat d'évasion

L'arc de triomphe devant la maison familiale lors de la première messe à Saasenheim





Première messe à Saasenheim

Première messe à Saasenheim. Arc de triomphe au-dessus du Bachel



La rencontre avec Marthe Robin, tournant de sa vie spirituelle et ecclésiastique.

Le Père Keller lui parle des foyers de charité qu'il a découverts pendant la guerre. Expulsé d'Alsace par les Allemands en 1940 car jugé idéologiquement irrécupérable, il n'avait fait qu'un court séjour en zone libre avant de rejoindre la Suisse pour échapper aux poursuites. Il y avait fait la connaissance d'un prêtre qui l'avait emmené plusieurs fois à Châteauneuf-de-Galaure, dans le premier foyer de charité créé par le Père Finet, inspiré par Marthe Robin.

C'est de sa rencontre avec cette mystique qu'est né son appel pour la création d'un foyer de charité en Alsace. Alors que Marthe Robin n'a jamais quitté son village, elle soutient avec enthousiasme l'idée du Père Keller de créer un foyer de charité en Alsace et évoque même une implantation au pied du Mont Sainte Odile. Aux heures les plus sombres de la guerre, alors que la haine de l'occupant est au paroxysme, elle encourage le Père Keller à imaginer un lieu de retraites bilingues en Alsace, foyer de réconciliation franco-allemande.



Marthe Robin

Marthe Robin, née le 13 mars 1902 à Châteauneuf-de-Galaure dans la Drôme, est une mystique catholique française atteinte très jeune d'une maladie qui va progressivement la clouer au lit à partir de 1927. En 1928, sa vie bascule. La visite de prêtres, de passage dans la paroisse du village, provoque une conversion : « Après des années d'angoisse, après bien des épreuves physiques et morales, j'ai osé, j'ai choisi le Christ »

Elle concentre désormais sa vie spirituelle sur la prière, l'eucharistie et une intense union avec Dieu. Selon ses proches, à partir de 1930, elle cesse de s'alimenter, hormis en hosties consacrées, inédie qui durera jusqu'à sa mort 51 ans plus tard. Au début du mois d'octobre 1930, selon le témoignage du Père de Malmann, exorciste du diocèse, elle reçoit les stigmates. En octobre-novembre 1931, elle commence à souffrir la Passion chaque vendredi, phénomène qui durera jusqu'à sa mort le 6 février 1981 et dont seront témoins ses proches et de nombreux prêtres.

Le 10 février 1936, sa rencontre avec l'abbé Georges Finet du diocèse de Lyon est à l'origine de la création des foyers de charité, dont il sera le Père du premier à Châteauneuf-de-Galaure. A l'occasion de leur pèlerinage, des dizaines de milliers de visiteurs feront le détour par la ferme de "La Plaine", la demeure de Marthe Robin qui les reçoit dans sa petite chambre plongée dans l'obscurité pour protéger ses yeux du moindre rai de lumière. Le 6 février 1981, à la mort de Marthe Robin, près de 7000 personnes assistent à ses funérailles.

De très nombreux prêtres trouveront auprès d'elle la réponse à leurs questionnements et la confirmation qu'ils ont été choisis pour créer de nouvelles communautés. De ces rencontres naîtront les Foyers de Charité qui sont présents aujourd'hui dans plus de 40 pays. Leur principale activité consiste à organiser des retraites spirituelles au cours desquelles, dans un climat familial et un environnement propice au silence et au recueillement, croyants ou incroyants, chercheurs de Dieu ou chercheurs de sens et de vérité font l'expérience d'une renaissance intérieure. Les

foyers sont dirigés par un Père, véritable prédicateur qui est secondé par des bénévoles ayant tout quitté pour se consacrer à cette œuvre au service de l'évangélisation

L'abbé Jean-Joseph Schmitt fera une première retraite à Châteauneuf-de-Galaure en 1952 où il sympathisera avec le Père Finet qui l'invite l'année suivante à venir l'aider lors d'une retraite. Il y fait des prédications en même temps qu'il s'initie à l'organisation et au fonctionnement d'une retraite. Il en profite également pour rendre visite à Marthe Robin et ils parlent longuement du projet d'un foyer de charité en Alsace. Il reviendra souvent à Châteauneuf-de-Galaure malgré ses nombreuses responsabilités dans les mouvements de jeunes.

A Haguenau, il fédère un premier groupe de laïques dans l'esprit des foyers de charité, à l'instar de ce qu'avait réalisé le Père Keller à Strasbourg avec quelques jeunes filles. Au décès de ce dernier, en 1953, en plein sermon lors d'une mission pastorale à Colmar, l'abbé Jean-Joseph Schmitt prend naturellement la paternité des deux groupes. Il a alors une parole prémonitoire : « Je voudrais partir comme le Père Keller, en pleine action, jeune et dans l'accomplissement de ma mission ! »

Les deux groupes se rencontreront de temps en temps à Haguenau, au couvent des Carmélites ou chez un couple du groupe de Strasbourg, M. et Mme Kusterer dont le mari est médecin du travail à Haguenau.

L'abbé Schmitt reprend également à son compte l'idée de créer un foyer de charité bilingue en Alsace. Cela prendra plus de dix ans et il faudra tout l'entêtement propre aux Alsaciens pour qu'il obtienne l'autorisation de sa hiérarchie et trouve les moyens de parvenir à ses fins.

Aumônier de l'Action Catholique, suite logique de son engagement pour les jeunes et de l'approche sociale de son sacerdoce, il est nommé en 1955 dans l'équipe diocésaine d'Action Catholique, rue des Juifs à Strasbourg, sous la direction du chanoine Bannwarth. Il lui succédera en 1963 à la tête des œuvres diocésaines lorsque ce dernier

sera élevé à la dignité d'évêque de Soissons. Ce choix prend acte des dispositions particulières du jeune prêtre pour promouvoir un catholicisme social à travers la participation des laïcs à l'apostolat dont le pape et les évêques sont les premiers responsables. Ses résultats avec la JOC de Rosheim ne sont pas étrangers à la décision de sa hiérarchie. Mais la tâche s'avère rude car, à côté de l'Action Catholique générale, il faut fédérer l'Action Catholique spécialisée par milieux sociaux, des mouvements très divers issus de catégories particulières de la société, avec un objectif double :

constituer de nouveaux outils pour christianiser ou entretenir la foi de ces milieux,
apporter dans ces derniers la doctrine humaniste et sociale de l'Eglise.

Parmi ces mouvements, on peut citer : la Jeunesse Ouvrière Chrétienne (JOC) créée par un jeune prêtre belge, l'abbé Cardijn en Belgique (1924) puis en France (1927), la Jeunesse Agricole Catholique (JAC) créée en 1929, qui deviendra le mouvement rural de jeunesse chrétienne (MRJC) en 1963, la Jeunesse Etudiante Chrétienne (JEC) créée en 1929, la Jeunesse Indépendante Chrétienne (JIC) créée en 1935, Cœurs vaillants-Âmes vaillantes (1936), qui deviendra en 1956 l'Action Catholique des Enfants (ACE), Les Focolari lancés par l'Italienne Chiara Lubich (1944), l'Action Catholique des milieux Indépendants (ACI) fondée en France en 1941 par Marie Louise Monnet, sœur de Jean Monnet, l'action catholique ouvrière (ACO) créée en France en 1950.

En Alsace, une dimension particulière de l'Action Catholique concerne le sport et les activités culturelles, comme le chant et la musique, regroupés dans un mouvement associatif appelé l'Avant-Garde du Rhin (A.G.R.)¹. Il en devient l'aumônier en 1957. Il

¹ Fondé en 1898, en Alsace alors allemande, l'"Elsässischer Turner Bund" regroupe les sections sportives des Cercles Catholiques de Jeunes Gens, apparus dans les paroisses au milieu du siècle précédent. En 1918, lors du retour de l'Alsace à la

restera à ce poste jusqu'en 1966 quand le foyer d'Ottrott et les prédications accapareront toute son énergie. L'archevêque nommera alors l'abbé Guy Reymann à sa place. Dans son dernier éditorial aux sportifs, il décrit très bien l'évolution de sa perception du rôle respectif du pasteur et des laïcs dans le fonctionnement de l'Eglise. Alors qu'il pensait au début « qu'il était moins du rôle de l'aumônier d'intervenir dans le "comment" pratiquer les activités et les organiser que de donner lumière sur le "pourquoi" s'occuper et pratiquer ces disciplines », il pense, après neuf années d'engagement que la frontière n'est pas aussi tranchée car « il y a surtout une hiérarchie des valeurs qui est sans cesse à faire et à rappeler... pour qu'il n'y ait pas divorce entre la foi et la vie »²

Ce leitmotiv de l'engagement chrétien au sein de la société dans laquelle on évolue est à la base même de son action à la tête du foyer d'Ottrott.

C'est également à cette époque qu'il achète son premier moyen de locomotion motorisé. Il s'agit d'une magnifique moto de marque Lambretta qui fera rêver les enfants de Saasenheim, lors de ses nombreuses visites au village qui ne passeront pas inaperçues avec cet engin pétaradant.

La constitution de l'équipe chargée de mener à bien la création du Foyer de Charité d'Alsace.

En marge de ses activités diocésaines, l'abbé Schmitt ne renonce pas à l'idée de créer un foyer de charité mais le groupe dont il a pris la direction spirituelle connaît une scission.

La responsable de l'équipe de Haguenau, Marie Antoinette Dirr, assistante sociale de métier, est mutée à Marmoutier où, avec le soutien de Gisèle Petitcolin, Marianne

Eschbach et Maria Geistel, elle crée, en 1955, une nouvelle association dénommée « Air et vie » destinée à fonder un foyer pour accueillir des femmes convalescentes. A partir de 1958, ce foyer s'installera tout d'abord dans un ancien bâtiment du bourg de Marmoutier, avant de rejoindre des locaux neufs construits au sein d'un grand espace naturel sur les hauteurs, au lieu-dit Willerholz, à l'écart du hameau du Sindelsberg. C'est également à partir de cette date que l'association reçoit le soutien du Père jésuite Prosper Monier qui animera des retraites jusqu'en 1970, un peu dans l'esprit des foyers de charité car lui-même avait fait plusieurs visites à Châteauneuf-de-Galaure.³



Acte de nomination de l'abbé Schmitt à la tête du Foyer de Charité

Mais cela ne correspond pas à l'ambition que nourrit l'abbé Schmitt pour un foyer de charité en Alsace car « Air et vie » ne peut accueillir que 18 convalescentes et ne concerne pas les autres retraitants potentiels, parmi lesquels les Allemands. Il invite alors tous les bénévoles à participer à une retraite

France, l'E.T.B. prend le nom d'Avant-Garde du Rhin (A.G.R.), en s'affiliant à la "Fédération Gymnastique et Sportive des Patronages de France" devenue depuis la Fédération Sportive et Culturelle de France.

² L'Alsacien du 17 août 1972

³ « Air et vie » centre Monier, site internet de présentation de l'association

de discernement avec le Père Monier, à l'issue de laquelle il est décidé de scinder le groupe en deux :

- sous la paternité du père Monier, celles qui s'occupent de l'association « Air et vie »
- sous la paternité de l'abbé Schmitt, celles qui sont déterminées à faire aboutir le projet de foyer de charité en Alsace.

De la détermination, il en faudra car l'évêque n'est pas favorable à la création d'une énième communauté alors que de nombreuses maisons de sœurs ne peuvent plus subvenir de manière autonome à leur fonctionnement et demandent l'aide du diocèse.

La recherche d'un endroit pour implanter le foyer de charité.

Le problème majeur, c'est de trouver un lieu pour ce foyer. Le chanoine Bannwarth propose alors à l'abbé Schmitt de s'installer à Niedermünster, une métairie qui se trouve au pied du Mont Sainte Odile dont elle dépend.

La sainte y avait fondé une église dédiée à Saint Martin et un hospice sur la route de Hohenbourg (Mont Ste Odile) vers 700, puis plus tard un couvent de femmes. L'abbaye a été abandonnée suite à sa dévastation en 1525 et un incendie en 1542. Une métairie a subsisté ainsi qu'une grange construite en 1758 avec les pierres de l'édifice en ruine. La chapelle de Saint Nicolas du XIIème siècle a été restaurée au milieu du XIXème siècle mais la chapelle Saint-Jacques de la même époque est restée à l'état de ruine.

Le métayer qui loue l'endroit ne remplissant qu'imparfaitement ses devoirs à l'égard de son propriétaire, l'évêché pourrait sans problème louer les bâtiments au foyer de charité qui aurait ainsi une adresse et des commodités pour organiser des retraites. Un autre avantage notoire, c'est qu'il se trouve au pied du Mont Sainte Odile dont avait parlé Marthe Robin la première fois que le Père Keller lui avait parlé de son désir d'implanter un foyer de charité en Alsace. Toutefois, lorsqu'il en parle à Marthe Robin lors d'une de ses visites à Châteauneuf-de-Gallaure, elle lui

demande : « Est-ce que vous ne coupez pas l'eau à quelqu'un ? »

Ce n'est que de retour en Alsace qu'il comprendra le sens de cette question lors d'une entrevue avec le chanoine Christen, directeur du Mont Sainte Odile pour lui faire part de son projet. Celui-ci lui fait remarquer alors : « D'accord mais il ne faudrait pas que vous me coupiez l'eau pour le Mont Sainte Odile ! »



Niedermünster

En haut : Métairie

En bas : Chapelle Saint-Nicolas

L'eau pour le pèlerinage est en effet pompée depuis le Niedermünster !⁴

Lors d'une retraite pour le petit groupe de bénévoles en 1963, l'abbé Schmitt leur fait part de ses premières réflexions sur la réutilisation du site. En fait il avait déjà songé à tout et fait un plan redistribuant les locaux

⁴ Courrier des Vosges du jeudi 12 février 1981. « La stigmatisée de Châteauneuf et le foyer de charité d'Ottrott »

entre le rez-de-chaussée et l'étage pour en faire une véritable maison d'accueil. Les bénévoles ne sont pas enthousiastes car une visite organisée peu avant sur le site leur laisse le souvenir d'un coin perdu, difficile d'accès et dans un environnement hostile et humide.

A cette époque, l'abbé Schmitt organise des récollections pour les anciens retraitants de Châteauneuf-de-Galaure, alternativement à Mulhouse et Strasbourg. Il profite d'une neuvaine qui se déroule à Strasbourg pour inviter les fidèles à prier ensemble pour que le Saint-Esprit leur indique si le choix de cet endroit est le bon. Le neuvième jour de prière, le 19 mars 1964, fête de St Joseph, son saint patron, il reçoit à deux heures de l'après-midi la visite de l'abbé Feuerstoss, son ancien condisciple de Rosheim, devenu entre temps curé d'Ottrott, qui, tout excité, lui montre un article du journal relatant la vente du domaine du Windeck. A trois heures devait avoir lieu une réunion avec l'évêque pour finaliser l'utilisation de la métairie du Niedermünster par le foyer de charité. Sur l'insistance du curé Feuerstoss, il fait reporter le rendez-vous et se rend immédiatement à Ottrott pour visiter les lieux.



Château d'Ottrott

Le château du Windeck et son parc, l'endroit idéal pour le foyer de charité.

L'endroit est parfait pour l'accueil, le recueillement et la prière dans le château, la méditation et la détente dans le magnifique parc.

La propriété dite « du Windeck » est une ancienne seigneurie qui est passée par

héritage à plusieurs propriétaires qui l'ont aménagée et embellie. En 1770, Joseph de Pascalis y construit une maison de style XVIIIème siècle français. En 1830, la maison est acquise par le colonel du Génie Laurent Atthalin, directeur des fortifications de Strasbourg. Elle revient ensuite à Théodore de Dartein, son gendre. Grâce à lui, le domaine s'agrandit des parcelles sur lesquelles sont situés la ruine de « l'Altkeller », le donjon et les communs. C'est lui qui conçoit et aménage les grandes lignes du parc, avec ses bouquets d'arbres, ses pièces d'eau et ses perspectives sur la maison, sur l'église du village, sur les châteaux d'Ottrott et sur le Mont Sainte Odile. Lors de la fusion des communes d'Ottrott-le-Haut et d'Ottrott-le-Bas, il sera le premier maire de la nouvelle commune.

En 1858, la propriété est acquise par Léon Renouard de Bussière qui réalise d'importantes modifications sur la maison qui prend alors l'allure d'un « château », il poursuit les plantations dans le parc avec des essences américaines et asiatiques et réaménage la ruine au goût romantique.

En 1915, Marthe de Bussière, épouse de Witt-Guizot, hérite de la propriété. Enfin, en 1952, Françoise de Witt-Guizot, épouse Brocard en devient propriétaire.

Le parc : Derrière la grande maison, dont l'entrée donne sur la rue principale du village, on découvre un magnifique parc de 11 hectares. Le tracé de ce parc, avec la judicieuse disposition de sa végétation, ses perspectives étudiées, ses bassins en étages, le dessin des chemins, forme un ensemble d'une grande harmonie, rehaussé par la présence d'un site préhistorique « le Hof » et d'une ruine « l'Altkeller », reste d'une construction du XII^e siècle, réaménagée par Léon Renouard de Bussière. La flore compte 126 variétés dont de nombreux arbres remarquables classés en trois catégories : les arbres exotiques, la flore d'Amérique et les arbres d'Europe qui ont valu au site son inscription à l'inventaire supplémentaire des monuments historiques le 19 octobre 1992.⁵

⁵ Lire à ce sujet, l'article de Brigitte Fourier « Remise du prix Edouard d'Avdeew 1999 au



Ruine romantique du Windeck

Le domaine est mis en vente par M. Brocard, veuf de Françoise de Witt-Guizot dont l'unique héritier n'est pas intéressé par le domaine. Lorsque le curé Feuerstoss alerte l'abbé Schmitt, il y a déjà promesse de vente à un autre acheteur. Informée, Marthe Robin conseille à l'abbé Schmitt de se rendre directement à Paris chez le propriétaire pour le faire revenir sur sa promesse de vente. Suivent d'âpres négociations pour faire baisser le prix de vente et parvenir à un accord de principe en septembre. Le mobilier est alors vendu aux enchères. Ce n'est que le 15 février 1965 que le domaine est enfin acheté. Le soir du même jour, muni d'un sac de couchage, de bougies car il n'y a pas d'électricité et avec comme seul mobilier cinq sommiers, échappés de la vente aux enchères, il passe sa première nuit dans ce qui va devenir le Foyer de Charité d'Ottrott.

La mise en route du foyer de charité.

A leurs heures de loisir, les bénévoles rejoignent Ottrott pour remettre en état les bâtiments qui nécessitent des travaux d'électricité d'urgence pour que les assurances acceptent de prendre en charge la protection contre l'incendie du domaine.

domaine du Windeck à Ottrott (Bas-Rhin) le mercredi 19 mai 1999 », *Annuaire de la société d'histoire et d'archéologie de Dambach-la-ville-Barr-Obernai* n° 34 (2000).

L'entreprise Clemessy apportera une aide précieuse lors de cette mise en conformité.

Le 31 mars 1965, la première équipe s'installe au Windeck, une seule bénévole, Aline Hosly est permanente alors que les autres la rejoignent en fonction des disponibilités de leur métier qu'elles continuent d'exercer.

Les longues heures consacrées à la remise en état de la maison sont supportées avec joie par les bénévoles car l'accueil est excellent. Le curé Feuerstoss et le chanoine Christen du Mont

Sainte Odile ont tous les deux fait des pèlerinages à Châteauneuf-de-Galaure et ont emmené à chaque fois des retraitants de la région. Ils seront les premiers soutiens du foyer. Les anciens propriétaires ne vivaient pas au château et les habitants ne les connaissaient pas, aussi sont-ils agréablement surpris de ces nouveaux venus qui parlent alsacien, vont à la messe à l'église du village et s'impliquent avec gentillesse dans la vie du village et de la paroisse. Petit à petit, le foyer de charité trouve sa place dans la communauté villageoise et des liens se créent.

Quand son emploi du temps le lui permet, l'abbé Schmitt va à Saasenheim et ramène également des légumes et des fruits pour le foyer mais le soutien de son village natal va plus loin et beaucoup de jeunes gens se relaient à Ottrott pour remettre en état le domaine. Ils feront les foin dans le parc, confectionneront les poteaux d'une nouvelle clôture dont l'état dégradé avait facilité le pillage de matériaux dans la propriété, réaliseront beaucoup de second œuvre dans les annexes destinées à héberger les retraitants.

Pour ce qui est du sujet épineux des finances, l'abbé Schmitt, avec une confiance indéfectible, rassure ses interlocuteurs : « St Joseph m'aidera ! »

La première retraite à Ottrott se déroule durant la Semaine Sainte en 1965. Auparavant, des retraites ont été organisées dans d'autres lieux en Alsace, depuis la

première, en juillet 1960, à Haguenau. Fidèle à l'idée suggérée par Marthe Robin, l'abbé Schmitt avait également organisé des retraites en allemand dès 1962. Juste avant la première messe, le dimanche des Rameaux, les bénévoles s'activent encore pour nettoyer le chantier qui se termine. La première année, les retraites ont lieu essentiellement durant les vacances scolaires, lorsque les enseignantes, les infirmières de la communauté et leurs amis parviennent à se libérer. Petit à petit, elles s'installent à demeure, soit qu'elles atteignent l'âge de la retraite, soit qu'elles parviennent non sans difficulté à obtenir un congé.

L'abbé Schmitt quant à lui fait la navette entre Strasbourg où il est toujours en charge des œuvres diocésaines et Ottrott. Il ne sera nommé définitivement Père du foyer de charité qu'en 1969, par Monseigneur Léon Arthur Elchinger. C'est l'épilogue d'une longue joute avec Monseigneur Jean Julien Weber, le prédécesseur de Monseigneur Elchinger, très réticent à l'idée de créer un nouveau centre comme il l'a dit dans son homélie à la messe de funérailles du Père Schmitt, le 12 août 1972 :

« ... Je ne me souviens plus comment il avait pu connaître ce mouvement des foyers de charité. Mais il vint me trouver un jour et me proposa d'en fonder un. A Ottrott il avait déjà un début de foyer. L'Evêque doit être prudent, d'autant plus que nous avons la maison de Haguenau des Pères Rédemptoristes qui donne des retraites, nous avons le Mont Sainte-Odile... Est-ce qu'il n'y a pas là une certaine concurrence ? Et par là un handicap à la réussite du foyer de charité ?

Mais Joseph Schmitt était un Alsacien, par conséquent un peu têtue et il ne démordit pas de cette idée : fonder un foyer de charité.

Que peut faire l'évêque ? Il faut bien qu'il obéisse aussi à la base, surtout quand elle est à la faveur de ce prêtre que vous connaissez ; on a fini par céder et nous avons vu, non seulement un homme qui a construit une belle œuvre magnifique, mais quelqu'un qui avait aussi un talent d'organisateur. Il sut monter un foyer de charité, le développer,

trouver des collaborateurs, des collaboratrices et qui mena certainement là à terme une œuvre magnifique. »

Un engagement de tous les instants au service de son apostolat.

Dans sa relation de la création du foyer de charité, Monseigneur Weber illustre parfaitement la manière et les traits de caractère qui ont permis à l'abbé Joseph Schmitt d'aller au bout de son projet malgré les oppositions :

- s'entourer d'une équipe solide et motivée qui, ayant parfaitement assimilé le projet, saura prolonger son action au quotidien quand il ne sera pas disponible,
- forger de solides amitiés qui aux étapes décisives lui apporteront un soutien de poids. Le curé Feuerstoss s'est rappelé les longues discussions spirituelles qu'ils ont dû avoir à Rosheim pour penser immédiatement à lui quand il a découvert que le domaine du Windeck était à vendre. Le chanoine Bannwarth qui avait demandé sa nomination comme aumônier de l'Action Catholique a encouragé sa démarche malgré sa charge de travail,
- forcer les choses quand l'opportunité se présente : il s'est lancé dans l'aventure d'Ottrott sans avoir tout à fait l'aval de sa hiérarchie,
- faire preuve d'entêtement parfois, lorsque les choses s'enlisent à cause de l'opposition à son projet,
- mettre son talent d'organisateur au service de son œuvre et susciter l'adhésion du plus grand nombre. Il a su entraîner une équipe élargie dans son idéal pour qu'il devienne réalité, y compris les habitants de son village natal,
- s'appuyer sur une foi solide, enracinée dans son terroir pour avancer malgré le manque chronique de finances,
- ne pas ménager sa peine pour faire avancer les choses, même au prix de sa santé.

En plus des retraites à Ottrott, il se rendait régulièrement à Châteauneuf-de-Galaure où il prêchait, ainsi qu'à Roquefort-les-pins, Spa, La-Léchère-les-Bains, en terre sainte en avril 1971, en Allemagne en 1971, en Martinique en février 1972. En tout 135 retraites dont 42 en langue allemande. Fidèle à ses amitiés, il n'a jamais refusé une aide lorsqu'il était sollicité par ceux qu'il avait côtoyés auparavant. Il devient ainsi l'aumônier diocésain de la Fraternité catholique des malades et handicapés du Diocèse de Strasbourg pour le secteur de Rosheim en 1968, là où il a commencé comme jeune prêtre, vingt années plus tôt.

Le décès de l'abbé Joseph Schmitt « en pleine action, jeune et dans l'accomplissement de sa mission ».

Le dimanche 6 août 1972, comme pour toutes les retraites organisées à Ottrott, il accueille les retraitants, des Allemands. Ses proches lui trouvent un air un peu absent, très éloigné de la chaleur qu'il savait communiquer à ses interlocuteurs à chaque nouvelle aventure spirituelle. Le mercredi 9 août 1972, au matin, il se plaint de maux de tête au petit déjeuner, rejoint la sacristie pour se préparer à la prière de laudes tandis que bénévoles et retraitants prennent place dans la chapelle. A 8 heures, un bruit sourd provient de la sacristie et l'organiste se précipite pour trouver le Père Schmitt affaibli. Le doyen d'Offenburg qui participait à la retraite l'accompagne dans ses derniers instants tandis qu'un Capucin allemand prévient l'assistance à la chapelle. Le médecin ainsi que le curé de la paroisse alertés, n'ont pas le temps d'arriver avant son décès.

Sur la commode de la sacristie se trouve le livre avec la lecture préparée pour la prière, texte du Concile : « Christ, lumière du monde... »

Il avait 52 ans et 25 ans de prêtrise.

Il payait probablement une surcharge de travail et un manque d'attention pour son corps affaibli. Il avait avoué à sa famille, quelques semaines auparavant, qu'il ne pouvait plus faire d'une seule traite le chemin à pied qui relie le foyer de charité de

Châteauneuf-de-Galaure à la ferme de "La Plaine" chez Marthe Robin, marche de 25 minutes que faisaient tous les retraitants lors de leurs pèlerinages.

L'enterrement a lieu le samedi 12 août 1972 à l'église paroissiale d'Ottrott qui ne peut contenir la foule immense malgré les vacances. Monseigneur Weber représentant Monseigneur Elchinger, le Père Finet, venu de Châteauneuf-de-Gallaure, beaucoup de prêtres amis, les notables et une forte délégation de Saasenheim avec à sa tête le maire, entourent le cercueil. Les paroissiens, nombreux, suivent la messe depuis le parvis. Il est enterré dans le cimetière d'Ottrott, au pied du calvaire.

Il est décédé comme il l'avait souhaité lors du décès du Père Keller, celui qui lui avait montré la voie spirituelle qu'il devait emprunter, en pleine action, encore jeune et en accomplissant la mission que le Seigneur lui avait confiée.

Son œuvre sera poursuivie et en 1974, l'abbé Wolfram est installé comme Père du Foyer de Charité d'Ottrott par le Père Finet. Il restera à sa tête jusqu'à sa démission en 2008. En 2009, c'est le Père Schnabel qui prend la suite avec un challenge très ambitieux de restructurer les bâtiments du domaine pour en améliorer l'accueil des retraitants.

L'auteur remercie tous les participants au « Stammtisch » organisé par la commission du patrimoine de Saasenheim le 20 septembre 2011, sous la responsabilité de Paul Kubiszyn et qui a permis d'enrichir cet article : Angèle Lauffenburger, Alex Schmitt, Gilles Weissmann, Marie-Alphonsine Lachmann, Marthe Frey, Simone Kubiszyn.



Vue
aéri
enn
e du

village de Rustenhart. Cliché remis par Agnès Kieffer.

LA MINE DE POTASSE OUBLIEE DE BLODELSHEIM

Henri GOETZ

Le site potassique de la Hardt est rarement évoqué. Pourtant, il a sa place dans la longue histoire du bassin minier haut-rhinois.

QUELQUES DATES MARQUANTES

La Compagnie des Mines de Potasse de Blodelsheim (Alsace) fut créée en 1926. La concession avait une superficie de 1556 hectares.

En 1928, début du fonçage des deux puits (Puits 1 Nord et 2 Sud). En 1929, construction des installations de surface (aujourd'hui disparues) et d'une cité de 12 logements pour les familles des mineurs (actuellement le site du Poney Parc). Le creusement des deux puits ne fut jamais terminé et même définitivement arrêté en 1932 à une profondeur respective de 231 et 230 mètres.

Il y a 90 ans, un échantillon de sel de potasse est remonté du sous-sol de

Blodelsheim. Le résultat fut encourageant : il y avait de la potasse en grande quantité et de bonne qualité. Une concession de 1550 hectares située entre le canal du Rhône au Rhin et le Rhin fut attribuée en 1926 à la Compagnie des Mines de Potasse de Blodelsheim (Alsace).

La concession est située sur le territoire de Blodelsheim, non loin des bans de Munchouse, Roggenhouse et Rumersheim-le-Haut. Le capital de la Compagnie des Mines de Potasse de Blodelsheim fut porté par augmentations successives à 65 millions de francs.

L'histoire minière de Blodelsheim a été malheureusement courte, il n'y a jamais eu de sel de potasse remonté à la surface. En 1949, abandon du site minier de Blodelsheim, démolition des infrastructures. Fermeture des puits par une dalle de béton et dissolution de la Compagnie des Mines de Potasse de Blodelsheim (Alsace).



Fig 1 Carte de localisation de la concession



Fig 2 : Action nominative de Cinq Cents Francs émise le 20 Décembre 1928



Fig 3 : Déboisement de la forêt. (Stock de bois et de fagots)



Fig 4 : Construction des bureaux et des annexes.



Fig 5 et 6 Château d'eau du site minier de Blodelsheim.



Fig 7 : En 1929 : construction d'une cité de 12 logements pour les familles des mineurs. Sur cet emplacement se trouve actuellement le parc de loisirs du « PONEY-PARC ».



Fig 8 et 9 Raccordement du site minier à la ligne de chemin de fer Bantzenheim à Neuf-Brisach au niveau de la maison forestière de « LA BARONNIE ».



Fig 10 : Construction des infrastructures de surface du puits n° 1 Nord



Fig 11 et 12 Creusement et coffrage de la tête du puits N° 1



Fig 13 Bâtiment de la machine d'extraction et chevalement du puits N° 1 Nord. Lors du fonçage l'avancement journalier était d'environ 0,70 mètre. Le puits était congelé, foncé puis revêtu d'un cuvelage en fonte.



Fig 14 Pose du câble souterrain d'alimentation électrique du site minier.



Fig. 15 et 16 : Construction du bâtiment de la machine d'extraction et des ateliers du Puits N° 2 SUD. La machine d'extraction électrique est du type « LEONARD » équipé d'une poulie « KOEPE ». L'effectif de la Compagnie était de 151 personnes.



Fig. 17 : Tête de puits N° 2 Sud.



Fig. 18 : Chevalement et bâtiments techniques du puits N° 2 Sud.



Fig. 19 : En 1932, visite des installations de la Compagnie des Mines de Potasse de Blodelsheim



Fig. 20 : Site d'exploitation du puits N° 1 Nord avant sa démolition en 1949.



L'arbre, peinture de Robert Gall (cliché remis par Louis Schlaefli)

NOTES SUR L'OCCUPATION A BOESENBIESEN

Nous devons à la complaisance de Mme Geneviève Biellmann, veuve de Joseph Biellmann, originaire de Biesheim, de disposer de trois témoignages relatifs à la période de l'Occupation telle qu'elle a été vécue à Boesenbiesen.

Le premier est la mise au net de la relation orale d'une habitante du lieu. Les deux autres émanent des deux sœurs de Mme Biellmann, filles du peintre Robert Gall établi à Colmar, qui allaient à Boesenbiesen pour y perfectionner leur alsacien : chez eux, on ne parlait que le français ! Il s'agit d'Odile Leloutre et de Catherine Gall

La Rédaction

UNE HABITANTE DE BOESENBIESEN SE SOUVIENT¹

En septembre 1939, la guerre éclate entre la France et l'Allemagne.

1939

Ordre d'évacuation

Elle a 18 ans et assure l'exploitation agricole de la ferme avec sa sœur âgée de 20 ans. Les frères sont enrôlés dans l'armée française. Le long du Rhin, des villages sont évacués sur l'ordre du gouvernement français. La population de Boesenbiesen est informée de l'évacuation du village par le « Bangert » (l'appariteur), qui traverse le village et annonce la nouvelle en agitant sa cloche.

Le maire a reçu l'ordre de faire évacuer le village. Le délai accordé pour se préparer au départ est de 24 heures. Les affaires à emporter sont limitées à 30 kg.

¹ Mme Biellmann parle de la narratrice à la troisième personne.

Odile LELOUTRE et Catherine GALL
Des jeunes partis ce jour-là à vélo doivent, eux aussi, être prêts au jour et à l'heure.

Préparatifs

Les deux jeunes filles ont deux tantes âgées (60 et 70 ans) habitant également dans le village. Elles leur proposent de se joindre à elles pour ce voyage. Il faut préparer l'essentiel indispensable, mais limité, à emporter. Avant de charger la voiture à ridelles (Leiterwagen), il faut décharger les balles de feuilles de tabac cueillies la veille. Des camarades de classe aident à charger la voiture. Les animaux doivent rester sur place.

Route

Pour le trajet, les deux tantes sont installées sur la charrette avec tout le chargement ; la jeune fille prend les rênes pour guider les chevaux. La sœur aînée accompagne la voiture à bicyclette. Elles s'imaginent partir pour le Midi de la France, comme les habitants d'autres villages proches. Mais la destination est autre : Rorschwihr, un village du vignoble alsacien doit les accueillir.

A Sélestat, près du château d'eau, les familles marquent un arrêt pour se rassembler. Un café leur est offert. Mais le parcours n'est pas facile. La route est raide par endroits et la voiture n'a pas de freins. Deux garçons remédient à la difficulté en bloquant les roues arrières avec des bouts de bois.

Arrivée

Arrivés à destination, à Rorschwihr, les réfugiés sont orientés dans des familles d'accueil ou dans des bâtiments inoccupés. Les jeunes filles et leurs tantes, ainsi que sept autres familles, sont reçues dans une propriété appelée le « Meyerhof ». Les tantes et d'autres personnes âgées sont hébergées

dans les chambres du personnel de la propriété. Les deux jeunes filles passent les premières nuits (deux ou trois) dans leur charrette.

Les chevaux font le trajet retour à Boesenbiesen, où quelques hommes (quatre ou cinq) restent pour assurer la sauvegarde du village. On entend meugler les vaches laissées sur place et sans soins au Herrengarten à Ribeauvillé.

Séjour

Les réfugiés sont des personnes âgées, des femmes et des enfants. Les hommes jeunes sont à l'armée. Les enfants vont à l'école, les adultes cherchent du travail. Les vendanges occupent leur temps.

Les réfugiés sont nourris - au départ - par les habitants du village, puis leur alimentation est assurée par la distribution de lait et par des repas livrés par le boucher de Bergheim. Mais les réfugiés souhaitent assurer leur ravitaillement eux-mêmes. La sœur aînée et une compagne vont à la sous-préfecture pour demander de l'argent à la place des repas fournis : leur demande est acceptée. Elles peuvent dorénavant gérer leur quotidien elles-mêmes. L'obtention d'un sauf-conduit permet aux jeunes filles de se rendre de temps en temps à la maison chercher quelques affaires ou d'aller voir des cousins à Colmar.

Les relations avec les habitants de Rorschwihr sont diverses. Les réfugiés accueillis par les familles ont gardé un bon contact avec elles. Les personnes hébergées au Meyerhof n'ont pas l'occasion de rencontrer la propriétaire qui n'habite pas sur place. Mais elle vient pour améliorer l'hébergement des personnes âgées. Des années plus tard, le petit-fils de la propriétaire et la fille de la gérante font bon accueil à ces personnes lors des retrouvailles.

1940

Retour

En juillet 1940, les réfugiés quittent Rorschwihr pour rentrer chez eux à Boesenbiesen. Des cousins d'Ohnenheim, qui n'ont pas subi l'évacuation, ramènent les deux

jeunes filles et leurs tantes avec leurs affaires à Boesenbiesen. Ce retour est effectué en charrette.

Occupation allemande

Au retour, le travail est à reprendre. Il n'y a plus de chevaux ; des vaches et des bœufs sont mis à disposition pour les labours. Les tantes reçoivent une vache. Les terres n'ont pas été labourées. Dans les champs, du blé pousse parmi les mauvaises herbes. Les rares épis de blé sont coupés aux ciseaux et donnés aux poussins.

Le frère aîné, fait prisonnier le long du Rhin, revient à la maison. L'une des jeunes filles se rend à Zellwiller à bicyclette chez une amie, dont elle avait fait la connaissance avant la guerre à l'occasion d'un cours de cuisine aux Trois-Epis. Cette dernière lui donne une poule et des poussins qu'elle ramène sur son porte-bagages. Au retour de Zellwiller, la jeune sœur voit marcher dans la rue de Sélestat son autre frère ; lui aussi revient au village.

Le travail reprend lentement. Pour pouvoir obtenir des semences, l'huile de noix est vendue au marché noir. Lorsque l'agriculture est à nouveau « fonctionnelle », les paysans sont obligés de livrer une partie de leur récolte en fonction des surfaces cultivables.

1944

Les deux jeunes filles vont à nouveau se retrouver seules. Le jeune frère est enrôlé de force dans l'armée allemande. L'aîné, soutien de famille, s'emploie au travail de la ferme. Il est amené à une discussion avec les Allemands. Ceux-ci se posent la question : « Pourquoi est-il encore à la maison ? ». Deux à trois jours après, il est également enrôlé dans la Wehrmacht et part pour le front russe.

EN "VILLEGIATURE" A BOESENBIESEN

Odile LELOUTRE

L'interdiction de la langue française – sous peine de déportation – dès l'invasion des troupes nazies à Colmar, en juin 1940, nous a valu une deuxième patrie : "BIASA" (Boesenbiesen).

Pour nous apprendre le dialecte, de jeunes cousins agriculteurs nous ont accueillies, nourries, choyées, chez eux, pendant les congés scolaires officiels et exceptionnels : *Kohlenferien, Hitzferien*.

J'étais ravie de retourner à *Biasa*, malgré la condition maternelle expresse de fréquenter l'école du village, classe mixte où, pendant les récréations prolongées, les garçons s'envolaient littéralement par les fenêtres et les filles allaient jouer au "*GSCHIRRLISS*" (marelle avec des tessons) sous le magnifique tilleul, face à la maison alsacienne, tandis que le maître d'école, allemand, allait, paraît-il, boire un verre chez le maire.

J'étais ravie de retourner à *Biasa*, malgré la condition maternelle expresse de fréquenter l'école du village, classe mixte où, pendant les récréations prolongées, les garçons s'envolaient littéralement par les fenêtres et les filles allaient jouer au "*GSCHIRRLISS*" (marelle avec des tessons) sous le magnifique tilleul, face à la maison alsacienne, tandis que le maître d'école, allemand, allait, paraît-il, boire un verre chez le maire.

Subitement, les jeunes hommes (dont nos deux cousins), l'instituteur, les chevaux du village ont disparu². Une jeune et ravissante institutrice allemande est arrivée, qui nous a imposé un travail scolaire sérieux. Les femmes assurant les tâches des hommes, nos cousines mirent la main à la charrue derrière des bœufs lents et têtus. Sans nouvelles des « Malgré-nous » enrôlés de force par la Wehrmacht sur les fronts russe, scandinave et grec, leur angoisse était permanente.

La vie à la ferme, rythmée par les saisons (réveil à quatre heures du matin en été pour les cousines), s'articulait autour des besoins des animaux (vaches laitières, cochons, basse-cour) et des travaux des

champs, sans oublier les exigences du jardin potager, de la vie domestique et religieuse.

Pendant les offices religieux, les femmes observaient les codes vestimentaires féminins propres à chaque âge de la vie. Pendant la Semaine Sainte, nous participions à l'« Osterputz » de l'église.

Dans les champs, nous prêtions, à notre niveau, main forte aux adultes lors des fenaisons et du stockage des grosses betteraves. A la ferme, nous participions à l'entretien des étables, au tri des pommes de terre. Nous avons même récolté des épis de blé avec des ciseaux, dans un champ resté en friche pendant la "déportation"³ des habitants de Boesenbiesen.

Dans la cuisine familiale, nos cousines, excellentes cuisinières et pâtissières, assuraient des repas incomparables. Vivant quasiment en autarcie, elles confectionnaient le pain. A l'occasion des fêtes, les *Flammakuacha*, les nombreux *kugelhops* et les *Lammala* étaient cuits dans le four de la ferme situé dans les communs.

Des tantes, âgées - à nos yeux -, habitant à l'autre bout du village, nous entretenaient, album de photos à l'appui, en nous gratifiant d'un petit verre de liqueur faite à la maison, des liens familiaux, des parents disparus et des amis. Je les revois encore sur les photos, tirés à quatre épingles. A chaque nom était assigné un sobriquet.

Nous étions occupées en permanence, l'essentiel des tâches étant manuel, même quand il fallait tirer de l'eau à la pompe dans la cuisine. Aujourd'hui, toujours aussi présents dans la mémoire :

- les œufs durs de Pâques bloqués dans la gorge,
- la sentence, dans la chambre, sous les grandes images pieuses : « Mit Gott fang an, mit Gott hör auf, das ist der schönste Lebenslauf »,
- dans l'église, devant l'abside, sur l'arc triomphal : Dieu le Père lumineux survolant les paroissiens. Il s'agit d'une peinture murale, réalisée en 193 ? par Robert GALL et supprimée en 195 ? à l'occasion d'une restauration de l'édifice.

² Les premiers ont été incorporés de force et les chevaux réquisitionnés par les occupants. Encore vers la fin de la guerre, une "*Rossmusterung*" (comme disaient nos paysans) s'est tenue sur la grande place de Neuf-Brisach.

³ Il s'agit de l'évacuation.

SOUVENIRS DE MES SEJOURS A BOESENBIESEN

Catherine GALL

J'ai souvent séjourné à Boesenbiesen dès le début de la guerre alors que j'étais toute petite, ensuite régulièrement durant les vacances jusqu'à mon adolescence. Il m'en reste bien des souvenirs.

Lorsque je goûte un foie gras bien savoureux me revient toujours l'image de ma grand'tante gavant son oie. Fermement coincé entre ses jupes et ses jambes, le volatile était immobilisé. Alors commençait le gavage : au moyen d'un entonnoir, ma tante introduisait une bouillie de graines dans le bec de l'animal, et, de haut en bas, patiemment, elle appuyait ses doigts le long du cou de l'oie pour faciliter sa déglutition. Le reste du temps j'évitais ces animaux qui sifflaient en nous menaçant de leur long cou.

Les poules, plus pacifiques, pondaient leurs œufs parfois en des endroits insolites. Ma cousine cherchait à fixer leur nid en y plaçant un gros œuf de craie blanche en guise de leurre. Vu ma petite taille, j'étais chargée de faire la chasse aux œufs dans le grenier à foin au-dessus de l'étable. Je revenais avec ma récolte parfois encore tiède, mais aussi avec plein de puces dans mes chaussettes ! Pour obliger la poule à couvrir ses œufs, ma cousine lui glissait la tête sous les ailes et la replaçait dans son nid de couvaison. Les premiers poussins éclos étaient mis dans un petit panier garni d'un linge placé sur la grande cuisinière toujours tiède. Alimentée matin et soir avec du bois, elle était le cœur de la maison. Un grand bac contenait une réserve d'eau chaude pour les besoins de la famille. Tous les ustensiles étaient à portée de main. La pompe à bras, placée à côté de l'évier, permettait de puiser l'eau directement dans la nappe phréatique peu profonde.

Dans la cour de la ferme il y avait le chien. Une longue chaîne fixée à son collier coulissait au moyen d'un anneau le long d'un câble tendu très haut entre les bâtiments. Ainsi ce gardien pouvait contrôler toute la largeur de la cour en courant et en aboyant.

Les cochons étaient enfermés et je pouvais apercevoir leur groin quand ils

mangeaient leur soupe de pommes de terre bien épaisse, mélangée à des farines.

Dans le clapier, des lapins : il fallait bien en manger l'un ou l'autre de temps en temps et le tuer d'un grand coup derrière les oreilles. Ma cousine lui ôtait ensuite la peau avec la fourrure exactement comme on enlève son pull-over : le tout était bourré de paille et mis à sécher en plein air.

Des pièges étaient posés pour attraper les fouines et leur fourrure subissait le même destin. C'est ainsi que notre grand'tante nous confectionnait de charmants cache-col pour l'hiver. Le tablier aux longues manches était mis, propre et repassé le dimanche ; après quelques jours, on l'enfilait à l'envers pour terminer la semaine. Tous les samedis il fallait balayer la rue : à chacun de tenir soignée la chaussée devant sa maison jusqu'à la frontière mitoyenne avec les voisins ; les commentaires étaient parfois vifs quand quelqu'un bâclait son affaire !

Durant le mois de mai, j'accompagnais mes grand'tantes au rosaire du soir. Au fond de l'église, sous la tribune de l'orgue, ces vieilles dames en vêtements sombres égrenaient leur chapelet et leurs implorations : « Bitt für uns, Bitt für uns ». Ce ronronnement doux et monocorde était apaisant et les fins de journées tièdes et parfumées.

Je me souviens d'un dimanche, quand monsieur le curé, du haut de sa chaire, a autorisé les travaux des champs en ce jour saint, en raison de l'orage menaçant et de l'urgence de la récolte. Il lui est aussi arrivé de rappeler qu'il ne fallait pas proférer de jurons sacrilèges et pourtant, j'en avais entendu qui semblaient bien nécessaires pour faire avancer le bœuf récalcitrant, car, pendant la guerre, les bœufs tiraient charrettes à ridelles et charrues ; il n'y avait plus de chevaux lesquels avaient vraisemblablement été réquisitionnés.

Ces travaux se faisaient à la main, et avec plus de peine encore lorsque les hommes ont dû partir à la guerre. Ainsi, les pommes de terre se plantaient, puis se récoltaient, une à une, à la main, à genoux sur un vieux sac de toile pour protéger les vêtements. Tout le monde était agenouillé, en rangs, avançant progressivement sur le terrain.

Les céréales étaient coupées à la faux et nous, les enfants, disposions des cordelettes violettes sur le sol : elles étaient destinées à recueillir les pieds coupés et à les lier en gerbes. Leur couleur violette permettait de les repérer ; un petit bout de bois de la même teinte facilitait le nœud : toujours à la main, et avec un coup de genou pour tasser le tout ; c'était le travail des femmes. Pour se rafraîchir, un bouteille remplie d'eau sucrée avec un soupçon de schnaps pour la parfumer : c'était délicieux et rafraîchissant ! Le schnaps avait des fonctions multiples dont la désinfection des plaies, ce qui laissait des souvenirs cuisants.

Dans la ferme, le fumier trônait, majestueux, au fond de la cour au milieu d'une mare de purin. Un cabanon en bois à la porte percée d'une petite ouverture parfois en forme de cœur, le jouxtait : les toilettes. Dans l'étable située en face, deux rangées de vaches noires et blanches : elles ne sortaient jamais. Le foin tombait de la réserve par une ouverture aménagée dans les plafonds : l'un, homme ou bien femme, monté dans le grenier, poussait le foin jusqu'à l'ouverture et un autre, avec sa fourche, distribuait le fourrage aux bêtes. Il y avait d'autres compléments alimentaires : des betteraves fourragères, avec parfois un peu de mélasse, du fourrage frais, luzerne, jeunes plants de maïs....

Que de travail, tout cela, car il fallait aussi changer la litière, distribuer la paille propre, évacuer celle qui était défraîchie jusqu'au fumier au moyen d'une brouette. Et traire les vaches, matin et soir : laver le pis de l'animal, traire assis sur un tabouret trépied, un seau pour recueillir le lait calé entre les pieds, éviter la queue de la vache qui se balançait vivement pour chasser les mouches... Le jet du lait dans le seau en fer-blanc vide avait un son tout particulier qui évoluait au fur et à mesure du remplissage.

Afin de recueillir un peu de crème pour les besoins familiaux, le lait bien gras était versé dans un bac en grès, peu profond, fermé par un petit bouchon : le repos faisait remonter la crème en surface, la libération du bouchon évacuait le lait écrémé ; il suffisait alors de recueillir la crème avec une spatule en bois.

Quant aux betteraves fourragères dont je parlais plus haut, elles étaient conservées pour passer l'hiver dans une sorte de tumulus visible dans les champs : une épaisse couche de terre et de paille les isolait du froid ; et, pour s'approvisionner, il suffisait de pratiquer ensuite une ouverture au fur et à mesure des besoins.

De la période de l'après-guerre, il me reste encore le souvenir de la culture du tabac et de sa récolte, toujours manuelle. Pour mettre les belles feuilles de tabac à sécher, il fallait les enfiler une à une sur une ficelle au moyen d'une longue aiguille plate qui était piquée à travers la nervure du limbe. Ce travail était l'occasion de grandes réunions et d'entraide entre famille et voisins qui se retrouvaient le soir pour effectuer cette tâche. Ensuite ces guirlandes de feuilles étaient accrochées dans un grenier bien aéré. Une fois sèches, il fallait les assembler par paquets gros comme des poupées : peut-être est-ce pour cela que cette opération se nommait « Düwak bubbla ».

Et puis, passaient les bohémiennes cherchant à vendre leurs paniers en osier tressé ; passait aussi un vieux monsieur qui achetait quelques œufs ou bien encore des peaux de lapin séchées : une nuée de galopins le suivait en scandant : « d'r Mayer met da füle Eier... ! » (Monsieur Mayer et ses œufs pourris...). Et puis vint un temps où j'y allai moins régulièrement ; cependant je me rappelle encore la récolte des céréales quand il fallait battre le blé pour séparer le grain du son et de la paille. Une grande batteuse était amenée dans la cour de la ferme. Tout le monde s'affairait autour de la machine. L'engin s'activait en secouant vivement les céréales, le tout accompagné du cliquetis de la mécanique et du claquement des courroies. Un grand nuage de poussière dans lequel volaient des particules de son enveloppait la machine et tous y travaillaient avec ardeur, conviction, et bonne humeur !



*Photo de Monique à 11 ans
(photo remise par l'auteur)*

MA GUERRE 39 – 45

MON CALVAIRE.

LE TEMOIGNAGE AUTHENTIQUE

D'UNE PETITE FILLE NEE EN 1935

Aloyse BRUNSPERGER

Voici des fragments de souvenirs, un peu pêle - mêle de ma prime jeunesse jusqu'à la fin de mon voyage dans l'inconnu¹.

Je suis née en 1935. J'avais donc quatre ans en 1939. Mes parents étaient aux petits soins pour moi et pour mon frère, de trois ans mon aîné. Mon père avait une bonne situation et ma maman veillait au bien- être familial, comme presque toutes les épouses de l'époque. Mon père n'était plus d'âge d'être soldat. Il est donc resté à son travail jusqu'à la dernière minute. Il avait une instruction certaine, parlait, lisait et écrivait le français, bien que né dans cette Alsace alors allemande.

Certes à cet âge, l'enfant que j'étais n'a pas tout réalisé. Je me rappelle les inquiétudes de mes parents, leur tristesse de laisser notre maison à l'abandon.

Mes parents avaient trouvé une habitation dans un village d'une vallée vosgienne. L'évacuation vers le Sud – Ouest nous a donc été épargnée. Le déménagement a quand même très perturbé la vie familiale.

Dans notre nouveau village, j'allais à l'école maternelle, mon frère à la grande école. Nous étions des étrangers ! Il me semble que l'accueil des adultes était plus chaleureux que celui des enfants. Peut-être avais-je quelque chose de différent de ces enfants de la campagne. Nous venions quand même d'une petite ville et il est possible que j'étais habillée de façon plus moderne que les enfants villageois. Certes, j'étais aussi bien perdue, ma timidité naturelle n'arrangeait rien.

Evidemment, je n'ai pas retrouvé les copines de mon école et me suis donc trouvée bien triste car bien seule. Cela n'a pas duré et rapidement je me suis intégrée au groupe. Par la suite, j'ai aussi été admise à jouer avec mes nouvelles connaissances.

Le temps passe vite et déjà Noël est devant la porte. Maman avait encore une fois bien fait les choses. Elle nous a gâtés mon frère et moi. Les cadeaux étaient surtout des choses utiles. Je me souviens d'avoir reçu un beau gilet tricoté par ma mère. J'étais fière de l'emmener à l'école après les vacances.

Voici déjà les vacances de Pâques. Très rapidement le dix mai de l'an 1940. Les troupes allemandes ont envahi la Hollande, la Belgique et le Luxembourg. Ici, dans ce petit village rien de particulier, si ce n'est que les adultes parlaient un peu plus de la guerre.

Mi-juin tout a basculé. Les troupes allemandes ont aussi envahi mon village d'accueil. Les deux armées ne se sont pas affrontées et il nous a donc été épargné de subir les affres de la guerre. Il me reste le souvenir de soldats français dévalant de la colline, encadrés par des soldats allemands.

Certes, l'enfant de cinq ans n'a rien compris à ce bouleversement qui semblait avoir suscité beaucoup de réserve chez les adultes.

La guerre était terminée !

Nous pouvions retourner à Neuf-Brisach. Nous pouvions retrouver notre maison, nos habitudes, nos voisins, familles et amis. Nous avons déménagé en sens inverse en septembre.

¹ Bibliographie : Fragments de mémoire de la personne nommée, recueillis par Aloyse Brunsperger

Une très grande désillusion nous attendait. Neuf-Brisach avait été le lieu d'hébergement de quelque 50 000 soldats français, belges et polonais, prisonniers de guerre. Les maisons familiales offraient un toit à plusieurs dizaines de soldats. Sachant qu'il n'y avait ni eau courante, ni tout-à-l'égout, l'occupation des locaux par ces hommes qui manquaient de tout, pendant plusieurs semaines, a transformé notre habitation en un taudis. Il fallait faire avec.

Le commerce était aussi complètement dérégulé et les artisans des métiers de la bouche n'avaient pas immédiatement les matières premières à leur disposition. Le ravitaillement n'était pas aisé.

Quelques membres de notre famille et bien des amis n'étaient pas encore de retour. La petite ville a aussi subi quelques dégâts, tout un quartier et une caserne détruits par l'armée allemande.

Ma sensibilité de petite fille a été grandement affectée par cette détresse et voir la tristesse, la douleur des parents n'a rien arrangé.

J'avais l'espoir de retrouver un de mes petits jouets préférés... encore une illusion perdue. Ma maman a bien essayé de me consoler mais...

Lentement, la ville s'est repeuplée. J'ai retrouvé mes copines. L'insouciance de ma jeunesse m'a gardé le souvenir de jours heureux. J'étais avec les miens, avec mes copines, dans ma petite ville.

Des soldats ont pris logement dans les casernes mais ils portaient d'autres uniformes, des vert-de-gris ou des bruns. Ils parlaient une langue que je ne comprenais pas, je n'avais déjà pas compris la langue parlée par les soldats français. Chez nous, dans la famille, on s'entretenait en dialecte alsacien, également avec les amis.

L'école a repris en octobre. J'étais contente de retrouver mes copines. Elles avaient aussi des choses à me raconter.

Mais voilà qu'au premier jour, à la première heure, la maîtresse m'a signifié qu'à partir de maintenant je m'appellerai Monika et non plus Monique. Je n'ai pas compris le sens de cette mesure mais là aussi, il fallait faire avec. Et puis, je n'étais plus à l'école mais au « Kindergarten » (jardin d'enfants).

A cinq ans, on n'a pas de grands soucis. J'étais bien sûr très désorientée par rapport à l'année scolaire précédente. Notre personnel enseignant faisait tout pour nous rendre les heures de classe agréables. Merci à Madame, non, à FRAU, car il nous était strictement interdit de prononcer des mots en français. A cinq ans, je ne savais pas pourquoi le bonjour, le merci de mon éducation première devaient être occultés.

A six ans, cette fois c'était l'école. Nous étions mélangés garçons et filles et notre enseignante nous a appris les rudiments du savoir, écrire, calculer, lire. Mon frère n'était pas content. Il avait appris à écrire le français en caractères latins et maintenant, il devait apprendre à écrire l'allemand en « suderlin », écriture allemande ancienne.

Les adultes avaient bien d'autres soucis notamment pour le ravitaillement des familles. Des cartes de restrictions diverses, alimentation, étoffes, vêtements, objets de première nécessité étaient distribuées par les services de la mairie. Les enfants se trouvaient souvent frustrés car les mamans ne pouvaient pas satisfaire leurs petits souhaits, par exemple, donner une banane ou encore du chocolat.

Et le temps passe. Les restrictions sont de plus en plus importantes, de même que les contrôles, les réquisitions et autres chicaneries. Le parti nazi s'était implanté dès 1940 et voulait absolument faire de nous des adeptes convaincus. Il n'a pas grandement réussi dans notre cité. Nous avions à l'école des causeries sur les bienfaits de l'hitlérisme et apprenions des chants hitlériens. En la saison, nous étions aussi chargées de ramasser les doryphores dans les champs de pommes de terre ou encore de ramasser des herbes médicinales.

Les méfaits de la guerre se sont éloignés. Mis à part les restrictions, les tracasseries administratives, la vie des enfants n'était pas trop pénible.

1941 avait déjà vu l'appel des jeunes gens et jeunes filles nés en 1923 pour servir dans les unités paramilitaires. Des fils et filles d'amis ont ainsi été transférés en Allemagne pour effectuer ce

service, prélude au service militaire. Il en est résulté un début d'inquiétudes pour les parents et bien sûr les jeunes enfants ne comprenaient encore pas la détresse des adultes.

1942 a vu le départ des premiers garçons pour l'armée allemande. La guerre revenait.

1943, le premier enfant de la ville a été tué par faits de guerre. Bien d'autres ont suivi. La tristesse s'est encore installée pour longtemps.

1944, les débarquements de Normandie et de Provence ont amené l'espoir d'une fin rapide de la guerre. Les adultes en parlaient seulement entre amis et à l'abri d'une écoute hostile possible. Les enfants n'étaient pas bienvenus lors de ces parlottes de peur d'une dénonciation involontaire.

A partir de fin août, des avions de combat alliés ont fait leur apparition. Les Allemands ont mis en place des canons de défense contre les avions. Les attaques aériennes étaient fréquentes par beau temps. Ce sont les ponts sur le Rhin, la voie de chemin de fer et les routes les plus visés.

La guerre revient chez nous.

Les enfants étaient souvent mis à contribution pour divers travaux ou services à rendre à la maison. Les effets vestimentaires de plus en plus rares ont obligé les mamans à des trésors d'imagination pour vêtir leur progéniture aussi correctement que possible.

Pour Noël 1944, je ne me souviens pas du cadeau reçu. Il me semble que c'était un effet vestimentaire. Je me souviens combien j'en étais fière et j'ai remercié ma maman de tout cœur. Bien des copines en étaient jalouses. Rien que d'y penser, me donne envie de pleurer. Encore un grand Merci maman, même après tant d'années.

Vers la fin de l'année, le bruit des canons se fait entendre et même en montant sur les remparts, on peut voir certaines nuits des villages assez proches qui flambent.

J'avais neuf ans. Mes parents et tous les adultes étaient une fois de plus très inquiets. Maintenant, ils craignaient non seulement pour leurs biens mais encore pour leur vie et celle des leurs. Il fallait bien aller à l'école mais chaque sortie de la maison était un déchirement pour la maman. Certes, elle ne faisait pas montre de sa peur pour ses enfants mais...Les bavardages sur le chemin du retour n'étaient pas appréciés.

1945 Neuf-Brisach est une forteresse, des familles entières se sont installées dans les casemates, d'autres ont estimé avoir une cave solide et sont restées chez elles.

Nous avons été accueillis dans la cave d'une famille amie.

Du fait des possibilités d'hébergement dans les casernements, beaucoup de soldats sont venus y prendre un peu de repos, des services administratifs s'y sont également installés de façon précaire.

Décidément la guerre se rapproche et les tirs d'artillerie, les bombardements aériens causent bien des dégâts et même des morts. L'intérieur de la forteresse n'est plus que ruine et encore ruine. La désolation est partout. Les enfants, moi particulièrement, je ne quitte plus ma maman. Notre maison est très abîmée par une bombe d'avion, le 3 février. Le désarroi est grand mais nous avons la vie sauve. Une famille amie nous offre l'hospitalité. Leur maison a été entièrement détruite par le feu peu de temps après et nous avons été dans l'obligation de nous réfugier dans une casemate. Nous n'étions pas les bienvenus mais avons quand même été admis. Dans la précipitation, nous avons perdu les quelques biens sauvés de notre premier sinistre et nous n'avions pratiquement plus que les effets portés ce jour-là.

A partir du 6 février, des soldats américains ont pris la place des allemands. Avec un peu de chance, la gamine que je suis, reçoit un chocolat ou une friandise. Maman m'a quand mis en garde de ne pas trop attendre de la soldatesque.

Nous étions libérés. Mais la guerre n'était pas terminée pour nous. Nous étions encore sous le feu des canons allemands. De ce fait, nous sommes encore restés quelque temps dans la cave d'accueil.

Et voici que je m'appelle à nouveau Monique.

En fait, rien n'avait changé, pendant toute la guerre, mes parents et amis(es) m'ont toujours appelée Monique mais à l'école, j'étais Monika.

Devant cette cité en ruines, devant cette désolation, des services (Alliance Française et Croix Rouge) sont venus au secours de la population, distribuant vivres, vêtements ou couvertures.

Une assistante sociale a proposé aux parents de prendre en charge les enfants de six à quatorze ans. Les buts de cette mesure étaient certainement multiples. On peut très bien imaginer que le geste généreux de ces organisations était en premier de sécuriser les enfants, la plaine d'Alsace était encore sous les tirs de l'artillerie allemande, de sortir ce petit monde des ruines et d'autres dangers tels que la manipulation des engins de guerre, de mieux les nourrir, de leur faire voir une contrée ayant moins souffert de la guerre, de les obliger à apprendre quelques mots de cette langue française interdite, peut-être aussi de libérer les parents pendant quelque temps pour leur permettre de consolider les ruines de leur maison et pourquoi pas de confier ces enfants alsaciens aux habitants d'une région ayant moins connu les affres de cette guerre.

Toujours est-il que mes parents ont jugé utile de mettre nous mettre en sécurité mon frère et moi et de nous inscrire pour ce départ.

Quel déchirement pour moi ! Quitter mes parents et plus particulièrement ma maman a été une grande épreuve pour moi. Maman m'a toujours sécurisée lors des bombardements. Elle a toujours trouvé les mots pour me calmer. Et maintenant, je devais la quitter ? Une bien piètre consolation a été que mon frère était aussi du voyage. En fait, nous avons été séparés immédiatement. Nous étions quand même plusieurs enfants de notre commune. Il n'empêche que la séparation était cruelle.

Maman s'est occupée de rassembler mes affaires. Savait-elle où je devais aller ? Savait-elle combien de temps j'allais rester ? Elle avait beau me parler de toutes les choses merveilleuses qui m'attendaient là-bas, je n'étais pas convaincue. Rien ne peut remplacer la présence de la maman. Il fallait faire avec !

En guise de valise, il me restait mon sac d'écolière. Il était assez grand pour contenir tous mes effets.

Nous voici au jour du rassemblement. Je ne me souviens pas de la date de départ. Était-ce en février ou en mars 1945 ?

Des camions militaires, conduits par des soldats américains, nous attendaient devant l'hôpital de la ville, rare bâtiment n'ayant pas trop souffert des bombardements

L'assistante sociale a fait l'appel et.....Au revoir maman, au revoir papa... Une grande larme était dans mes yeux et dans ceux de ce petit monde. Même à neuf ans, il faut se faire une raison. La séparation était également cruelle pour les parents.

Je ne me souviens pas des personnes devant nous encadrer. Peut-être qu'il n'y avait aucune surveillance. Peut-être ai-je oublié.

Les ponts pour entrer ou sortir de la ville avaient été détruits, Ceux au-delà de la sortie Porte de Bâle avaient été réparés provisoirement et nous les avons franchis allègrement jusqu'à la hauteur du magasin militaire. Notre convoi, composé de plusieurs camions, s'est arrêté par mesure de sécurité. L'artillerie allemande tirait sur la plaine. Le départ a été donné et les soldats nous ont emmenés à Colmar. Nous avons passé notre première nuit dans une cave de l'hôpital Pasteur et on nous a servi le souper et le petit déjeuner le lendemain.

Le départ s'est à nouveau fait par les mêmes camions militaires d'origine américaine. Nos bagages étaient vite chargés. Nous n'avions pas d'argent. (Ndlr, à Neuf-Brisach, la monnaie était encore le Reichsmark).

La direction de notre route allait vers le sud et on nous a dit vers Lyon. Le voyage a duré plusieurs jours. Nous avons été ravitaillés correctement mais l'hygiène était négligée. Certes, pendant les bombardements, elle laissait aussi à désirer.

Nous voici dans une jolie cité de Haute Savoie, environ 4000 habitants. Saint-Gervais-les-Bains était notre point de chute. Nous avons été séparés, les garçons dans un hôtel, les filles dans un autre.

La fatigue du voyage était importante, plusieurs jours, assises sur une banquette en bois ou encore couchées à même le plancher du camion, avaient usé les forces de chacune.

Immédiatement est venue la grande épreuve, l'épreuve insurmontable. Comment se faire comprendre ? Je ne parlais pas un mot de la langue française. La quasi-totalité de mes copines non plus. La fatigue aidant, la première nuit, le premier jour ont été sans trop de questions. Mais par la

suite, le handicap de la langue était pénible, cruel. Combien de fois ai-je appelé ma maman au secours ? Pourtant, je savais qu'elle ne pouvait pas entendre mon appel de détresse. Bref, maman manquait de partout. Je pleurais bien souvent en cachette pour ne pas être vue des copines. Je suis persuadée qu'elles en faisaient autant. A chacune sa peine.

Notre temps était relativement bien occupé. L'hôtel avait des équipements de loisir (tennis de table etc). Nous occupions aussi notre temps à la promenade ou à la cueillette d'oseille sauvage pour remplir notre estomac. Non seulement nous mangions mal mais en plus les quantités étaient très limitées. Souvent me venaient à l'esprit les mets préparés par ma maman et que je refusais. Signe des temps, maman, tu m'as vraiment manqué.

Quelque temps après notre arrivée, un bobo s'est manifesté à ma cuisse droite. Il s'est rapidement transformé en une douleur atroce. Me voici évacuée vers l'hôpital de Sallanches où les médecins ont diagnostiqué une maladie grave : « une ostéomyélite, attaque de l'os et de la moelle ».

Mon calvaire n'était pas seulement la douleur mais aussi le manque de communication possible. Le personnel soignant me dorlotait de son mieux. Maman manquait une fois de plus. Le médecin était soucieux. Par la suite, j'ai appris qu'il avait été question de m'amputer la jambe mais que grâce à la pénicilline, j'ai pu être épargnée de cette épreuve.

Le temps passe, les canons se sont tus et mes copines ont pris le chemin du retour. Les parents étaient avertis de ce retour. Ma maman, toute heureuse de retrouver sa fille chérie attendait en compagnie des autres parents. Les voilà...sauf la petite Monique qui avait dix ans entre-temps et qui était retenue par sa maladie. La désillusion devait être grande. La communication était impossible. Le téléphone n'était pas rétabli, la poste non plus. Prendre le train relevait de l'aventure... et la petite fille était là-bas, malade, seule, ne pouvant guère s'exprimer. Personne ne pouvait donner des renseignements plus précis. Monique était à l'hôpital de Sallanches où elle était soignée. Les parents devaient faire avec...

Tout le personnel était aux petits soins de cette orpheline étrangère, souffrante, ne pouvant presque pas communiquer, triste et j'en passe.

Il faut croire que ma présence, ma détresse, ma maladie, les bienfaits de la nouvelle pharmacie ont été divulgués. Voilà qu'une famille a entamé une procédure pour m'adopter. C'étaient des gens charmants. Ils m'ont gâtée de leur mieux. M'ont-ils aidée à surmonter mes états d'âme ? Peut-être ?

Merci à eux pour les quelques moments de bonheur qu'ils m'ont procurés. J'avais quand même mes parents et si ma maman me manquait beaucoup, je pensais souvent à elle et je voulais la revoir quoi qu'il arrive.

Tout arrive. Ce jour-là, le médecin m'a fait comprendre que j'étais guérie, que je pourrais entreprendre le voyage du retour et qu'il avait fait le nécessaire pour qu'un adulte vienne me chercher. Dans les jours suivants, un de mes oncles, douanier, est venu me sortir de l'hôpital et m'a ramenée à Neuf-Brisach à ma grande joie et à celle de mes parents, à la grande désillusion de la famille qui souhaitait m'adopter.

Mon oncle m'a ramenée en train. C'était nettement plus confortable que les camions américains. Il n'empêche que j'étais bien fatiguée en arrivant. Mon bonheur n'avait d'égal que celui de mes parents. Nos larmes étaient celles de la joie de nous revoir.

Aujourd'hui, en 2011, j'ai 76 ans. Bien qu'il ne me reste que des fragments de mémoire de cette malheureuse période, je ressens encore et toujours l'angoisse, la détresse de tous ces événements subis par la petite fille d'alors.

Pour clore, je voudrais remercier toutes les personnes qui m'ont aidée à surmonter ces épreuves d'autant plus cruelles qu'elles se sont passées dans cette atmosphère de violence que la petite fille de cette époque a dû subir et qu'elle ne pouvait pas comprendre. Plaise à Dieu que pareils actes, pareilles épreuves ne se reproduisent plus jamais, afin que les enfants, victimes innocentes, puissent vivre leur jeunesse en toute sérénité.



Eglise de Logelheim (Photo de l'auteur)

L'ÉGLISE DE LOGELHEIM

Joseph ARMSPACH

L'histoire de notre église est tellement riche qu'un ouvrage entier pourrait y être consacré. Mon article concernera donc uniquement l'histoire du bâtiment, ses particularités et son mobilier, celle de ses desservants ayant déjà fait l'objet d'un remarquable article de M. Louis Schlaefli (Annuaire Hardt et Ried N° 10 de 1997)

Le tout premier édifice fut construit sur l'emplacement actuel dès la christianisation de la communauté alamane qui était établie sur le vaste territoire royal mérovingien que constituait notre région entre Ill et Rhin.

Ce sont sans doute les disciples de l'évêque irlandais saint Denis, organisateurs de l'abbaye d'Ebersmunster, qui évangélisèrent le domaine bien avant le VIIème siècle. On ne peut occulter l'influence de cette abbaye sur la création et l'organisation de notre paroisse.

Ebersmunster, un des plus anciens établissements monastiques d'Alsace, fut richement doté en biens fonciers et immobiliers provenant des territoires royaux, dont celui de Logelheim entre l'Ill et le Rhin. Logelheim est mentionné pour la première fois, d'après la chronique d'Ebersmunster, le 6 mai de l'an 770 ; dans ce document sont cités l'église paroissiale, sa cour domaniale, ses terres ou manses serviles et censitaires (assujetties à la dîme) et la totalité du ban en libre utilisation.

Comme l'église abbatiale d'Ebersmunster, Logelheim adopta saint Maurice comme patron protecteur de l'église et du village. Chef de la légion romaine thébaine, il subit le martyre avec la plupart de ses officiers et soldats vers la fin du IIIème siècle à Agaune, l'actuel Saint-Maurice dans le Valais suisse. Ils furent exécutés puisqu'ils refusaient tous, en tant que chrétiens, de sacrifier aux idoles romaines. Ce sera l'abbaye

d'Ebersmunster, propriétaire d'une importante partie des reliques du saint, qui livrera celle conservée dans le reliquaire de notre église.

La construction en pierres remplaçant le bâtiment primitif en bois et torchis se situe autour du IXème siècle. De cet édifice nous gardons un unique vestige dans le pignon nord de la sacristie. Cette lucarne de l'art roman, avec ses griffes et poinçons ornant l'encadrement, est typique de l'époque carolingienne. Depuis ces temps lointains, le terrain est occupé par l'église et son cimetière. L'édit de 817 indique que chaque église paroissiale devait être munie de deux cloches. Notre église aura été logiquement dotée d'un carillon et de son clocher.

Incontestablement l'église de Logelheim est une des plus anciennes de la région. Cette primauté lui valut d'être le siège d'une paroisse à laquelle étaient rattachées six filiales ou annexes dès le IXème siècle à savoir : Sundhoffen, Appenwihr, Hettenschlag, Weckolsheim, ainsi que Blieswihr et Dinzheim avec son hameau Lehenheim, disparu depuis 1444.

La plus ancienne partie, la base du clocher, abrite d'autres vestiges intéressants de la période gothique qui laissent à penser qu'un second édifice a remplacé celui de l'époque carolingienne. Un encadrement de fenêtre pré-gothique sur la face nord, puis la voûte intérieure, l'encadrement de la porte d'accès à la chapelle (ancien chœur) et la fenêtre sud particulièrement remarquable en constituent des témoins. Cet édifice subsistera à la destruction du village par les Armagnacs durant l'hiver 1444. En 1455 est signalée la bénédiction d'une cloche. Sans doute réparée sommairement, l'église est qualifiée de vétuste et menace ruine en 1530. D'importants travaux de reconstruction seront réalisés puisqu'en 1532 l'évêque de Bâle en

personne consacra le bâtiment et bénira une seconde cloche. En fait, la nef a été agrandie du côté ouest à l'emplacement du chœur actuel. Seront maintenus le clocher surélevé d'un étage avec son toit en bâtière et la petite sacristie.

Le 12 novembre 1581, la communauté villageoise demande au seigneur Eguenolphe de Ribeaupierre de contribuer au paiement de l'horloge de l'église nouvellement installée. Dans l'ancien chœur, sous le clocher, en 1606 sera installée une custode portant cette date gravée dans son encadrement. L'année suivante, la sacristie subira d'importants travaux comme en témoigne la date figurant sur le linteau de sa porte extérieure.

L'église, une nouvelle fois sinistrée au cours de la guerre de Trente Ans, entre 1633 et 1639, sera consacrée, après les réparations nécessaires, le 15 mai 1685 par le vicaire épiscopal de Bâle Caspar Frey. A cette occasion furent bénis le maître-autel baroque, réalisé par un artisan du Voralberg, une cloche et un ciboire, classé par les monuments historiques.

Le premier orgue fut construit en 1768 par Weinbert Bussy, élève de Louis Dubois. A l'issue d'une mission sera bénie une grande cloche. (Le carillon en comportera désormais trois). Sera également bénie la grande croix (dite de mission), décorant le chœur de l'église, rénovée en 1991 par le sculpteur Joseph Saur d'Oberhergheim. De cette époque date aussi la statue de la Vierge exposée dans la chapelle du clocher. La grande croix du cimetière fut érigée en 1805 sur un socle beaucoup plus ancien.

En octobre 1793, sous la Révolution, deux cloches seront réquisitionnées. Elles seront remplacées en 1807 par d'autres, coulées par la fonderie Edel de Strasbourg, comme l'atteste l'inscription sur la petite cloche toujours en service. En 1830, les deux plus grandes sont refondues à Colmar chez Kress afin d'accorder le carillon.

La croissance démographique motivera la communauté à procéder à

l'agrandissement de l'église. Le projet sera réalisé en 1832. L'ancienne nef fera place au nouveau chœur et une nef nouvelle sera construite en prolongement dans le style dit grange. Les pièces de mobilier datant de cette construction sont les deux autels latéraux, la chaire et les bancs dans la nef. Le vieux clocher sera réparé. Le carillon sera installé dans le nouveau beffroi toujours existant, réalisé par le maître charpentier local François Antoine Groshaeny (1777–1864), dit Zemmer Toni. Un toit à quatre pans en pointe remplace l'ancien toit en bâtière. La structure de base étant réalisée, on pourra alors aménager et embellir l'édifice au fur et à mesure, suivant les moyens disponibles, toujours avec la participation physique et financière de la communauté, comme de coutume à Logelheim. Dès 1833, de nouvelles orgues furent installées par Valentin Ringenbach. En 1841 sera acquis un premier chemin de croix. Les premiers travaux de réfection des peintures seront réalisés dans le style Louis XV par Charles Schilling en 1896. Simultanément sera consacré un nouveau maître-autel. L'ancien datant de 1685 sera érigé dans l'église Saint-Antoine d'Appenwihr. L'église sera également dotée d'un nouveau baptistère.

De l'année 1900 date le carrelage ; l'année d'après seront acquises les nouvelles stations du chemin de croix de fabrication munichoise auprès de la Koenigl. Bayrische Hergottnitzerei, dernier investissement avant la construction du nouveau clocher en 1903. L'entreprise Joseph Gidoli de Hattstatt réalisera les travaux de gros œuvre sous la direction de l'architecte Karl Gerwig. Le clocher sera relevé d'un nouvel étage destiné à recevoir le carillon. Cet étage fut surmonté d'un tronc en forme de cloche à quatre pans et d'une partie cubique pour les cadrans de l'horloge, enfin d'une pointe dont la girouette culmine à la hauteur de 37,30 mètres. Avec le mur d'enceinte du cimetière réalisé par l'entreprise de maçonnerie locale Joseph Baumann (1868-1948), ces travaux parachèvent et donnent l'aspect final à notre église.

A cette époque sera offert en guise d'ex-voto le magnifique présentoir du Saint Sacrement, don des époux André Stoffel (1868-1945) et Anne Marie née Bellicam (1874-1960) dont la ferme (6 rue de l'église), frappée par la foudre, avait été épargnée. Tout comme les époux Stoffel, Joseph Victor Birgaentzlé (1861-1953), dit Didèbi, célibataire (12 Grand'rue) offre le grand lustre de notre église en 1922. En 1930 seront installés les beaux vitraux réalisés grâce aux dons des paroissiens.

En mars 1917, deux cloches et les tuyaux de l'orgue en étain sont réquisitionnés par les Allemands. En 1920 l'une de ces cloches est retrouvée à Francfort ; une deuxième est coulée par la fonderie Paccard à Annecy, recomplétant ainsi la sonnerie. Ces deux mêmes cloches feront à nouveau l'objet d'une réquisition par les autorités du 3ème Reich en 1944. Elles seront remplacées par

deux nouvelles, coulées à la fonderie Caussard de Colmar et bénies le 25 septembre 1949 avant de rejoindre la fidèle servante de l'an 1807 dans le clocher réparé, clocher qui avait été endommagé lors des combats de la Libération de février 1945. Le carillon sera électrifié en 1954.

Depuis, régulièrement des travaux et acquisitions peuvent être réalisés grâce à la générosité de la communauté prête à s'investir également en contribuant aux travaux, pour ne citer que la réfection de la sacristie, l'installation du chauffage, la transformation de l'ancien chœur en chapelle, la rénovation de l'orgue et des peintures, le tout pour rendre notre église belle et accueillante.

Sources : A.D.H.R E 2369 ; A.D.H.R J 120 (dépôt église de Logelheim) ; Délibérations du Conseil de Fabrique et du Conseil Municipal de Logelheim ; Meyer-Siat.



Eglise de Logelheim (cliché de l'auteur)

LA GRANDE GUERRE DANS LA HARDT ET LE RIED

Norbert LOMBARD

Avec l'ouverture au public de l'abri-mémoire d'Uffholtz et les travaux de réhabilitation du mémorial et du champ de bataille de l'Hartmannswillerkopf, l'Alsace est entrée de plein pied dans la commémoration du centenaire du premier conflit mondial.

En 1918, la victoire des Alliés a entraîné le retour de notre province à la France dont elle avait été séparée par la défaite de 1870. Entre ces deux dates, les Alsaciens ont vécu une histoire particulière, moins connue que la Seconde Guerre Mondiale et la dictature nazie, mais décisive pour la formation de leur perception du monde, à saute-frontière entre deux cultures.

La Hardt et le Ried n'ont pas été concernés directement par la Première Guerre mondiale qui s'est déroulée essentiellement sur les sommets vosgiens, mais Neuf-Brisach a constitué une base arrière de soutien des troupes très importante et chaque famille avait des enfants sous les drapeaux, la majorité au service de l'Empire allemand et quelques uns dans les rangs de l'armée française. Aussi le comité directeur de la Société d'Histoire de la Hardt et du Ried a-t-il décidé de marquer à sa manière ce grand anniversaire en regroupant les recherches de ses adhérents sur cette période dans des encarts spéciaux consacrés à la Grande Guerre dans notre région.

A partir de 2012 et chaque année jusqu'en 2018, l'annuaire est ouvert à tous ceux qui sont en mesure de faire parler les archives familiales, municipales ou départementales entre 1870 et 1918. Ainsi, des mobiles de 1870 jusqu'aux combattants alsaciens du XVe corps d'armée de l'armée impériale en 14-18, de la vie dans le monde rural au début du XXe siècle aux travaux des femmes quand tous les hommes étaient au front, de l'évolution politique de l'Alsace entre 1870 et 1914 à l'administration civile et militaire allemande, le champ d'investigation est très vaste qui devrait nous permettre d'apporter une contribution décisive à l'histoire locale de cette période.

Des souvenirs de famille, d'éventuels journaux de guerre, des récits que l'on se transmet de génération en génération, des extraits des chroniques paroissiales, des délibérations de conseil municipal sont des sources précieuses pour donner un aperçu de la vie de nos ancêtres à cette époque. Pour que cette photographie soit la plus exacte possible, il faut que chacun y apporte sa touche. C'est à cet exercice passionnant que le comité vous convie.

Pour vous encourager dans vos recherches, Louis Schlaefli, à l'origine de cette idée, nous propose un article concernant sa dernière acquisition : une chope de bière de réserviste de 1912.

A NEUF-BRISACH, IL Y A UN SIECLE : UNE CHOPE DE RESERVISTE DE 1912

Louis SCHLAEFLI
avec la collaboration de Norbert LOMBARD

Malgré la longueur du service militaire français, qui pouvait durer jusqu'à sept ans¹, certains vétérans alsaciens, notamment sous le Second Empire, ont tenu à immortaliser cette période importante de leur vie par un souvenir de régiment (Soldatebild)², sans doute exposé au meilleur emplacement de la Stube. D'autres se sont contentés d'exposer le numéro tiré le jour de la conscription. L'enthousiasme ne fut sans doute pas le même à l'époque du Reichsland.

Déjà, lors de l'annexion de l'Alsace en 1871, des familles entières partirent en "vieille" France pour éviter à leurs enfants l'incorporation dans l'armée allemande. Ces dernières années, des historiens ont publié les listes de ces "optants". D'autres quittèrent leur terre natale bien plus tard et combattirent dans les rangs de l'armée française entre 1914 et 1918. Notons le cas précis de Léon Wendling, frère marianiste, de Marckolsheim, qui se battit comme zouave aux Dardanelles³. Quant à ceux qui étaient

restés sur place, ils n'avaient pas d'autre choix que de partir, à l'âge de 20 ans, accomplir leurs trois années (parfois réduites à deux)⁴ de service militaire actif, avant de passer dans la réserve pour quatre ans, puis dans la Landwehr pour cinq ans. Il en allait autrement des étudiants - dits "einjährig Freiwillige" - qui ne consacraient qu'un an à se former comme officiers de réserve, équipement et entretien à leur charge. Si nous avons évoqué ce dernier cas, c'est parce qu'il donnait lieu, même en Alsace, à des festivités, qu'on peut rapprocher sans doute de celle des conscrits de tradition française, et notamment par l'édition de cartes postales spécifiques.

Pour en revenir au cas du simple soldat, Allemand ou Alsacien, il va de soi qu'au bout de deux ou de trois années d'un service militaire rigoureux, caractérisé notamment par le fameux Drill à l'allemande, qu'eurent encore à subir nos incorporés de force entre 1942 et 1945, ils tenaient à fêter dignement leur libération. Bien plus, les réservistes rapportaient des souvenirs spécifiques catalogués aujourd'hui sous le nom de Reservistica (ou Reservistika, à l'allemande) dans le monde de la brocante et de l'antiquité.

¹ Note de Norbert Lombard : " Depuis la guerre franco-prussienne de 1870-1871, la durée est de 5 ans (loi Thiers du 27 juillet 1872 avec tirage au sort) ; 3 ans (loi Freycinet du 15 juillet 1889 avec tirage au sort) ; 2 ans (loi Jourdan-Delbel du 21 mars 1905 pour tous les hommes) ; 3 ans puis 7 ans dans la réserve, 7 ans dans la territoriale et 7 ans dans la réserve territoriale (lois Barthou du 19 juillet 1913 et du 7 août 1913, pour tous les hommes)".

² Voir : *Trésors d'Art Populaire Alsacien. Matériaux et création. Catalogue d'exposition*, Strasbourg, 1975, p.43-44 ; photos : Couverture et pl. XV.

³ Né à Marckolsheim le 4 décembre 1894, Léon Wendling a quitté l'Alsace pour devenir Marianiste. Engagé volontaire pendant la Grande Guerre, il aimait à narrer ses aventures dans les Dardanelles, notamment l'inénarrable épisode du "falzar". Pour le raconter, il coiffait la *chéchia* du temps de guerre.

Instituteur, il enseigna successivement à Tourcoing (1920), Clisson (1921), Saint-Hilaire-de-Talmont en Vendée (1923), enfin à Joeuf (1925-1945). Il sera mobilisé à trois reprises - sous uniforme français - et fait prisonnier de guerre pendant quelques semaines. Il retrouve l'Alsace en 1945 et sera le dernier instituteur (homme) au Collège Saint-Etienne, de 1945 à 1961. Retiré à Saint-Hippolyte, il y est décédé.

⁴ Note Lombard : la durée était de deux ans dans l'infanterie et de trois ans pour les troupes montées : cavalerie et artillerie montée.



Numéro de réserviste.

En Allemagne, la tradition était vivace à la fin du XIX^e siècle, mais surtout au début du XX^e siècle jusqu'au début de la "Grande Guerre". Aux dires des connaisseurs, les Alsaciens de souche n'auraient pas manifesté le même enthousiasme à servir le Kaiser, mais la tradition a, pour le moins, existé dans les familles des fonctionnaires immigrés en Alsace. A l'origine, ces souvenirs étaient destinés à être exposés, pour bien montrer qu'on avait rempli son devoir envers le Vaterland. Mais, si, dans certains intérieurs alsaciens, on les a conservés le temps que vivait le grand-père, ils n'ont pas tardé à être "rangés" pour que la famille ne passe pas pour germanophile, avant de finir éventuellement sur les marchés aux puces en des temps plus récents.

LES VARIETES DE RESERVISTICA

Dans certains musées locaux, on trouve - quoique rarement - de ces souvenirs, du plus simple au plus riche, que des professionnels venaient proposer dans les casernes et qu'ils appropriaient à la circonstance en y apposant le nom du futur réserviste et celui de ses compagnons de compagnie.

A l'image des Soldatebeldla d'époque française, il existe des chromolithographies - succédanés industriels des images d'antan - qui représentent un cavalier, un canonnier, ..., dans ses plus beaux atours sur lesquelles le futur réserviste se contentait de coller la photo de son visage. Ce montage était sans doute le souvenir le plus abordable du point de vue financier.

Il en existe un autre type que le vétéran pouvait confectionner lui-même, la canne de réserviste, qui comportait la devise "Reserve hat Ruh", gravée dans le bois ou sur une applique métallique⁵.

On trouve assez facilement des pipes de réservistes, ornées des motifs qu'on trouvera sur d'autres souvenirs en faïence ou en porcelaine. Le fourneau d'un exemplaire actuellement en vente sur Internet, qui provient de la garde du Kaiser, comporte évidemment le portrait de celui-ci, ainsi que la liste des compagnons d'armes de son propriétaire. Un ami qui bêchait son jardin à Weyersheim en a retrouvé un, ce qui tendrait à prouver que la tradition avait également existé en Alsace.

On peut aussi trouver des verres, des tasses, des assiettes, des gourdes et des chopes décorées.

LES CHOPES DE RESERVISTES

Les chopes sont généralement les pièces les plus ouvragées, les plus prestigieuses et, du coup, les plus recherchées par les collectionneurs. On en trouve évidemment dans les musées allemands, notamment dans le Bierkrug-Museum à Würzburg, le Wehrgeschichtliches Museum à Rastatt, le Bayerisches Armeemuseum et sûrement dans d'autres.

La chope de Neuf-Brisach

A l'une ou l'autre reprise, des chopes de Neuf-Brisach ont passé dans le commerce local. Celle qui a été vendue aux enchères à Pfaffenhoffen le 6 juin 2008 figure dans le catalogue de vente comme provenant du "142 RI de Neubreissach" (sic). Sur la minuscule photo, on arrive à lire "Neubreissach u. Müllheim 1906-1908". Une autre, mise en vente sur Internet par l'Auktionshaus Wendl, de Rudolstadt, en 2009, provenait également du "7. Bad. Inf. Regiment N° 142. Neubreisach (18)93-95".

Par contre, l'exemplaire que nous allons décrire provient du régiment

⁵ M. Louis Ludes vient d'en offrir deux au Musée Historique de Strasbourg.



Chope (photo A. Linder)

d'infanterie N° 172. Il ne s'agit aucunement d'une confusion : des éléments des deux régiments ont bien stationné à Neuf-Brisach, comme nous l'apprend M. Lombard.

"Le 142^e régiment d'infanterie (dénomination de l'armée impériale) ou 7^e régiment d'infanterie du Pays de Bade, faisait partie de la 58^e brigade d'infanterie (Mulhouse) de la 29^e division d'infanterie badoise (Freiburg), du XIV^e corps d'armée (Karlsruhe), de la 7^e armée. En 1897, ses I^{er} et III^e bataillons étaient stationnés à Mulhouse, tandis que son II^e bataillon était à Neuf-Brisach.

Le 172^e régiment d'infanterie (dénomination de l'armée impériale) ou 3^e régiment d'infanterie de Haute Alsace faisait partie de la 82^e brigade d'infanterie (Colmar), de la 39^e division d'infanterie (Colmar) du XV^e corps d'armée (Strasbourg), le deuxième corps de la 7^e armée. En 1897, il était stationné à Strasbourg. Par la suite, le 172^e RI a été déplacé à Neuf-Brisach, probablement pour se rapprocher du PC de la brigade. Le II/142^e RI (déplacé à Mülheim) et le II/30^e régiment d'artillerie à pied lui ont laissé la place. Ceci explique que les deux localités figurent sur la chope consacrée au 142^e RI, en fait son II^e bataillon.

Le 142^e RI était constitué de recrues badoises, mais le 172^e était à base d'Alsaciens, comme la plupart des régiments du XV^e corps d'armée, 30^e (Strasbourg) et 39^e (Colmar) divisions d'infanterie. A l'époque, les régiments d'infanterie étaient à trois bataillons (de la grandeur approximative du régiment actuel) ; aussi était-il rare qu'ils stationnent groupés dans une même garnison".

Les deux chopes de 1906-08 et de 1910-12 comportent la même vue de l'église de Breisach, bien visible depuis la caserne allemande ; il est néanmoins frustrant que la place-forte de Neuf-Brisach – trop française ? - n'y figure pas.

La chope proprement dite

Il s'agit d'une centenaire puisqu'elle a été réalisée en 1912.

N'étaient son couvercle et son décor spécifique, la chope en porcelaine ne se différencierait pas des chopes qu'on trouve encore partout en Allemagne, y compris au réfectoire des moines de telle abbaye bénédictine près de Munich : chaque père et chaque frère dispose de sa propre chope, personnalisée.

Haute de 18,7 cm sans le couvercle et de 28,5 cm avec le couvercle, elle peut contenir 0,5 litre ; le diamètre de la base est de 11 cm et de 8 cm pour le haut. Le décor comporte la vue de Breisach déjà évoquée en dessous de laquelle, dans deux cartouches sur fond rose, on lit :

"Ob zu Fuß, ob zu Pferd
Oder hinter der Kanone
Schützen wir der Heimarther(z ?)
u. dem König seine Krone",

texte inapproprié, puisqu'il surmonte le portrait du Kaiser à gauche et les armes de l'Empire à droite, dans des encadrements ovales, et un écusson central avec le numéro du régiment – 172 – sur fond rouge. La composition est encadrée de deux soldats : celui de gauche avec casque à pointe et fusil au pied ; celui de droite, toujours en uniforme, mais une canne à la main, soulève sa casquette et semble saluer pour de bon les lieux qu'il va quitter pour rentrer à domicile.

Dans une composition qui surmonte ce motif central, on voit, à gauche, des soldats à l'exercice sous l'inscription : "Noch einmal müssen stramm wir üben, dann auf's Paradenfeld hinaus". A l'arrière-plan, une ville de composition avec une auberge "Zum kühlen Grund". Puis la compagnie dévale de la hauteur constituée par le médaillon central pour aller regagner son bivouac : "Zuletzt am Biwakfeuer liegen, und dann geht's heim ins Vaterhaus". La scène se poursuit dans le bas à gauche : des soldats au bivouac chauffent leur gamelle sur le feu pour la dernière fois, à en croire l'inscription : "O, wie wohl ist dem zu Mut Der im letzten Biwack ruht".

En pendant, dans le bas à droite, dans une composition champêtre, on voit la troupe s'en aller tandis que l'un d'eux lutine une jeune fille. Dans le bas, de part et d'autre des

médailleurs, dans un cartouche brun : "Erinnerung an / meine Dienstzeit".

En dessous, sur fond blanc, les coordonnées de la compagnie : "10. Comp. 3. Oberelsäss. Inf. Regt. Nr. 172. Neubreisach. 1910-12". Plus bas, sur un boudin, une couronne de lauriers autour de laquelle s'enroule le drapeau allemand ; plus bas, des filets rouges. La même couronne se retrouve au-dessus du décor central. Tout en haut, une devise "à l'allemande" : "Wer treu gedient hat seine Zeit dem sei ein voller Krug geweiht" "0,5". En dessous, entre des filets rouges : "Reservist Blonde", le propriétaire de la chope. Au dos, de part et d'autre de la poignée, la liste des 61 soldats de sa compagnie.

Une particularité de ce type de chope : si on l'ouvre et qu'on expose le fond à la lumière on voit, par transparence, une image appelée Bodenbild ; en l'occurrence, on voit un soldat posant la main sur l'épaule d'une jeune femme, un panier au bras, sans doute son épouse ou sa fiancée.

Le couvercle en étain

Coulé dans un moule en deux pièces (on voit la trace de la jonction), le couvercle est surmonté d'une composition qui semble un doublet de ce qui figure sur la chope ; le réserviste salue avec sa casquette et serre la main à un soldat avec casque et arme au pied. Au bas du socle qui porte ce groupe, la mention "ES LEBE DER RESERVEMANN". Puis

la forme s'évase et comporte, au centre un médaillon ovale, tenu par deux personnes, avec la devise "RESERVE / HAT RUH". Dans un décor de feuilles de chêne, un phylactère avec une autre devise, qui répète, avec une variante, celle qui figure également sur la chope : "DER TREU GEDIENT HAT ...". La fixation est surmontée d'un aigle, ailes déployées.

Blonde et ses compagnons n'ont sûrement pas quitté leur uniforme pour bien longtemps : en tant que réservistes, ils auront été rappelés en 1914 ; beaucoup d'entre eux ont peut-être laissé leur jeune vie dans les tranchées.

Le fait est que des recrues alsaciennes ont imité les Allemands et rapporté de pareils souvenirs à l'issue de leur service : un cas au moins est attesté à Schoenau, mais il doit en exister bien d'autres. S'agissait-il de manifester sa fierté d'avoir servi la patrie, la joie d'avoir achevé cette longue corvée ou était-ce tout simplement pour faire comme les autres ? Il serait miraculeux de trouver des documents qui répondent à la question. Par contre, à plus d'un siècle de distance et à une époque où les animosités d'antan – pour ne pas dire plus – sont retombées, il serait peut-être opportun de songer à une étude d'ensemble, voire à une exposition de ces souvenirs spécifiques.



*Détail du couvercle de la chope
(photo A.Linder)*



Chope et détail de la chope (photo A.Linder)



ASSEMBLEE GENERALE DE LA SOCIETE D'HISTOIRE DE LA HARDT ET DU RIED SAMEDI 8 OCTOBRE 2011 MARCKOLSHEIM

Présents : Mme Christiane Danner, Adjointe au Maire de Baltzenheim, M. Justin Fahrner, Adjoint au Maire de Wittisheim, M. Jean-Louis Fleith, Maire honoraire de Holtzwihr, M. Gérard Hebding, Adjoint au Maire de Oberentzen, M. Jean-Claude Hilbert, Maire de Mussig, M. Marcel Meyer, Maire honoraire de Muntzenheim, M. Frédéric Pfliegersdorffer, Maire de Marckolsheim, Mme Denise Rietsch, Adjointe au Maire de Horbourg, M. Eric Scheer, Maire de Kunheim, M. Etienne Sigrist, 1er Vice-président de la Communauté des Communes Essor du Rhin et Adjoint au Maire de Fessenheim, Mme Fabienne Stich, Maire de Fessenheim, M. Francis Vesely, Adjoint au Maire de Geiswasser, M. Gilbert Zahner, Adjoint au Maire d'Appenwihr.

Les membres du Comité Directeur de la SHHR :

M. Fabien Baumann, M. Patrick Biellmann, M. Olivier Conrad, M. Paul Debès, M. Gérard Flesch, M. Marcel Haegi, M. Norbert Lombard, M. Pierre Marck, M. Jean-Pierre Ohrem, M. Jean-Jacques Ott, M. Louis Schlaefli, M. Jean-Philippe Strauel.

Les membres : Mme Marcelle Ackermann, M. Joseph Armspach, M. Jean-Pierre Arnold, M. Raymond Bach, M. Raymond Baumgarten, M. Jean-Pierre Bretz, M. Aloyse Brunspurger, M. Richard Bulber, M. et Mme André et Lily Bury, M. Bernard Claude, Mme Marthe Cyter, M. François Daab, M. Guy Daesslé, M. Emile Decker, Mme Annick Deutschler, M. René Durr, Mme Marie Jeanne Finger, Mme Marie-Rose Fleith, M. Christian Frey, M. Raymond Gastinger, M. Henri Goetz, Mme Violette Gross, M. Christophe Haberkorn, M. et Mme Dominique Haeffelin, Mme Annemarie Hanhart, Mme Catherine Hauptmann, M. Jean-Claude Hecketsweiler, M. Richard Heinimann, M. Didier Jehl, M. Marc Kauffmann, Mme Marie Madeleine Klein, M. Daniel Klein, M. Jean Klein, Mme Madeleine Klein, M. Nicolas Klein, M. René Koebel, M. Robert Kohler, M. Paul Kubiszyn, Mme Ghislaine Leflaëc, M. Jean Lienhart, M. Arthur Linder, M. Jean-François Mathiot, Mme Pauline Mazet, M. Jean-Louis Meyer, M. Maurice Meyer, M. Michel Morcel, M. Joël Muntzinger, Mme Claudine Ober, M. Jean-Claude Oberlé, M. Pierre Ott, M. Claude Reignier, M. Gérard Riegert, Mme Anne-Marie Rietsch, M. Michel Schacherer, M. Raymond Schelcher, Mme Nicole Schleret, Mme Lucienne Schmitt, M. Roland Schmitt, M. Charles Schappler, M. Jean-Louis Schultz, M. Gérard Schwab, M. René Schwein, M. Etienne Sigrist, Mme Marguerite Stinner, M. Raymond Stinner, Mme Marie-Thérèse Stoeckel, M. Amand Strauel, M. Jean Straumann, M. René Trunk, M. Jean-Pierre Ulsas, M. Léon Ulsas, M. André Vogel, Mme Marie-Thérèse Vogel, M. Léon Walter, Mme Clara Zobrist, Mme Madeleine Zwingelstein.

Excusés: M. Gérard Simler, Conseiller Général du canton de Marckolsheim, M. Hubert Miehe, Conseiller Général du canton de Neuf-Brisach ; M. Antoine Herth Député du Bas-Rhin, ; M. Eric Straumann Député-Maire de Houssen et Conseiller Général du Canton d'Andolsheim, M. Michel Sordi, Député-Maire de Cernay, M. Michel Habig, Maire d'Ensisheim et conseiller général du canton d'Ensisheim, M. Gérard Hug, Président de la comcom Pays de Brisach ; M. Raymond Gantz, Maire honoraire de Kunheim ; Mme Hélène Baumert, Maire de Fortschwihr ; M. Marcel Bauer, Maire de Séléstat ; M. Robert Blatz, Maire de Horbourg Wihr, représenté par Mme Denise Rietsch, présidente de l'Association franco-allemande Itinéraire Culturel Européen Heinrich Schickart, Pdt de d'ARCHIHW et Adjointe au Maire de Horbourg-Wihr, M. Gerber, Président de la communauté des communes du pays du Ried Brun et Maire de Holtzwihr ; M. Willy Schwander, Maire de Baldenheim, M. Trescher Maire de Biesheim, M. Richard Alvarez, Maire de Neuf-Brisach, M. Martin Klipfel, Maire de Grussenheim, M. Jacques Olry, Maire de Logelheim ; M. J.-P. Schmitt, Maire de Nambenheim ; M. Bernard Dirringer, Maire de Riedwihr, M. Benoît Roth, Maire de Volgsheim ; M. Paul Walter, Maire de Durrenentzen, , M. Ernest Urban, président d'honneur de la SHHR, M. Jean-Luc Eichenlaub, directeur des archives départementales du Haut-Rhin, Mme la Présidente de la Fédération des Sociétés d'Histoire et d'Archéologie d'Alsace Gabrielle Claer Stamm, le Pr. Claude Muller Directeur de l'Institut d'Histoire d'Alsace, M. Amand Strauel, président des Amis d'Annette de Rathsamhausen, M. Georges Bordmann, M. Jean-Claude Ach, M. Marcel Beisert, M. Matthieu Fuchs, M. Christophe Haberkorn, Mme Anne Marie Uhl, M. Jacques Roehrig, M. Nicolas Mengus, M. Michel Spitz, M. Daniel Wersinger, M. François Entz, M. Charles Hegy, M. Emile Béringer, Bernard Strauel, Christiane Walter, Christian Bille, Marie Madeleine Ehrhardt et Jean Jacques Wolf.

COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE du samedi 8 octobre 2011 à 14h30 à la Salle des adjudications de Marckolsheim

1. Approbation du procès-verbal de l'assemblée générale du 9 octobre 2010.

Le procès-verbal est adopté à l'unanimité des présents.

2. Rapport moral du président.

Le président Jean-Philippe Strauel remercie M. Frédéric Pfliegersdoerffer, Maire de Marckolsheim pour son accueil, salue les personnalités présentes, donne lecture de la liste des membres excusés et fait respecter une minute de silence à la mémoire des membres décédés au cours de l'année.

Le président revient ensuite sur le changement de présidence de la SHHR intervenu le 1^{er} avril 2011, présente les associations partenaires de la SHHR, passe en revue l'actualité historique du secteur, évoque les perspectives 2012, remercie les auteurs pour leurs recherches, le comité pour son travail. Olivier Conrad, responsable de la publication, présente dans le détail l'annuaire n° 23, riche de 196 pages, de 21 articles, de 16 auteurs.

M Louis Schlaefli présente les publications de la Fédération des Sociétés d'Histoire

3. Compte rendu financier.

Le trésorier Gérard Flesch présente les comptes de l'exercice écoulé. Le rapport financier met en lumière la comptabilité saine qui a permis à la SHHR de publier son 23^e annuaire et de laisser un solde en banque de 8723 €.

4. Rapport des réviseurs aux comptes.

M. Marc Kauffmann présente le rapport des réviseurs aux comptes qui confirme la bonne tenue des comptes de l'association. L'assemblée donne quitus au trésorier et décharge le Comité directeur.

5. Désignation des nouveaux réviseurs aux comptes.

M. Kauffmann étant en deuxième année, il ne peut plus se représenter. M. Charles Hegy a donné son accord pour continuer. M. Aloyse Brunsperger de Neuf-Brisach et M. Charles Hegy de Meyenheim sont élus comme réviseurs aux comptes pour le prochain exercice.

6. Cotisation.

La cotisation est votée : elle reste à 20 euros et donne droit à l'annuaire.

7 Election de nouveaux membres au comité

Une place est vacante depuis deux ans et M. Jean-Louis Kleindienst, membre fondateur, a fait part de sa volonté de ne plus siéger au comité. Mme Lucienne SCHMITT et M. Pierre MARCK sont élus à l'unanimité.

8. Conférences.

Intervention de M. Frédéric Pfliegersdoerffer, Maire de Marckolsheim, qui évoque son attachement et son intérêt personnel à l'histoire locale.

Conférence de M. Michel KNITTEL : « Rappels sur la ville modèle de Marckolsheim : jalon pour un Reich qui devait durer mille ans »

Verre de l'amitié offert par la municipalité de Marckolsheim.

Visite de deux fermes de la Cité Paysanne de Marckolsheim sous la conduite de Raymond BAUMGARTEN, président de l'association « Mémoires Locales Marckolsheim ».

Le Président,
Jean-Philippe STRAUDEL

Le Secrétaire,
Olivier CONRAD

Mercredi 12 octobre 2011

Marckolsheim / Société d'histoire de la Hardt et du Ried

Une action qui dure depuis 25 ans

Une centaine de personnes ont assisté samedi, à la salle des adjudications de Marckolsheim, à la 25^e assemblée générale de la Société d'histoire de la Hardt et du Ried.



Les membres de la société d'histoire ont visité deux fermes de la cité paysanne sous la conduite de Raymond Baumgarten. (Photo Chuk)

■ En présence du maire Frédéric Pflegerdoerffer, le président Jean-Philippe Staudt a ouvert l'assemblée générale, avec plusieurs points à l'ordre du jour.

Outre les points traditionnels et comptes rendus moral et financier, la société enregistre l'arrivée de nouveaux membres au sein du comité, à savoir Lucienne Schmitt de Widensohlen et Pierre March de Brumath.

« Il y a vingt-cinq ans, vous avez tenu votre première assemblée générale à Marckolsheim, la région Hardt et Ried était un peu comme une page blanche, vous avez largement contribué à compléter cette page d'histoire et votre contribution est de plus en plus forte. Je suis très sensible à votre action qui a

contribué à lever cette injustice », leur a dit le maire Frédéric Pflegerdoerffer.

Conférence et visites

Pour terminer cette assemblée générale Michel Kuntel a donné une conférence sur le thème « Rappels sur la ville modèle de Marckolsheim : jalon pour un Reich qui devait durer mille ans ». Après un petit rappel du projet et du début de sa réalisation d'une « ville-modèle » par les Allemands pendant la Seconde Guerre mondiale, Michel Kuntel a montré comment ce projet s'inscrivait dans le cadre de réalisations analogues à travers l'ensemble du Reich.

Le verre de l'amitié offert par la municipalité de Marc-

colsheim a clôturé cette assemblée générale, qui a été suivie d'une visite de deux fermes de la Cité Paysanne de Marckolsheim sous la conduite de Raymond Baumgarten, président de l'association « Mémoires Locales Marckolsheim ». « Lorsque j'avais une dizaine d'années et que je me promenait dans la cité paysanne, j'avais l'impression qu'il y régnait comme une atmosphère extraterrestre, sans que je puisse dire pourquoi », explique Michel Kuntel, l'historien qui a passé son enfance à Marckolsheim.

Les personnes intéressées par le nouvel annuaire pourront le retirer à l'office de tourisme de Marckolsheim au prix de 20 €.

GR



Comme chaque année, la Société d'histoire de la Hardt et du Ried a participé au Salon du Livre de Colmar (Photo Patrick Biellmann)

Rectificatif à l'article : FRANÇOIS-JOSEPH SCHELCHER, AUGUSTIN A COLMAR,... (Annuaire de la Hardt et du Ried 23 (2010/11), p. 51-56)

Louis SCHLAEFLI

M. Raymond Schelcher, de Hirtzfelden, a relevé deux erreurs manifestes dans l'étude en question. Nous le remercions pour sa sagacité et tenons à les rectifier.

D'une part, sur la foi d'un répertoire d'archives, nous avons fait état d'un "don" de 6.000

livres (p. 52) de la part de M. de la Tour pour payer la nouvelle église de Fessenheim alors qu'il s'agit d'un simple "prêt".

D'autre part, nous avons substitué – par inadvertance - le nom de Demougé à celui de Welté (p. 54) dans la liste des prêtres jureurs, alors que la suite de la biographie est bien la sienne ; on corrigera donc :

- François-Antoine WELTE (1779-1791)

Fils d'Antoine Welté et de ...

INDEX DES NOMS DE LOCALITÉS ET PATRONYMES DE L'ANNUAIRE N° 23

Pierre MARCK

Localités	Page(s)	Localités	Page(s)	Localités	Page(s)
AGEN	175	BETTELGRÜN	68		,31,37,42,66,84,90, 145,183
ALFERSDORF	179	BIESHEIM	5,42,44,62,66,67,6 8,69,70,72,117,16 6-168,183-184	ENCHIR SAID	117
ALGERIE	116,117,162			ENSISHEIM	34,54,55,56
ALGOLSHEIM	63,68,72	BIESHEIM-OEDENBURG	5,7,8,12,13,14	EPERNAY	44
ALLEMAGNE	122,166			EPFIG	17,110,117
ALLENSTEIN	177	BINDERNEHEIM	82,146,153	ERBRUCH WALD	153
ALMANSWEYER	17	BISCHWIHR	145,184	ERSTEIN	140,141,142
ALTENSTADT	54	BISEL	54	ESCHAU	20,142
ALT'KIRCH	158-159	BITCHE	44	ETATS UNIS	42
ALTSHAUSEN	51	BLIND	157	ETHIOPIE	123
AMMERSCHWIHR	93,169	BLODELSHEIM	44,51,67,68,69,74	ETTENEHEIM	21,41
ANDLAU	36,52	BLOTZHEIM	157	FATIMA	165
ANDOLSHEIM	183	BOESENBISEN	85,94,95,96, 113,155	FENETRANGE	123
ARGONNE	11,12,13			FESSENHEIM	23,44,51,52,53,54, 55,56,57,75,76,18 4
ARTAS	121,124,128,130- 134	BONE	117	FORT LOUIS	45
ARTOLSHEIM	35,72,77,78,85,87, 89,90,92,93,99, 113, 142-45,147, 155,157,186	BOOFTZHEIM	41,142,155	FORT MORTIER	42,44,58,59,62,63 ,64,65,66,67,68,70
ARTZENHEIM	15,16,18,19,21,22, 24,29,35,36,41,44, 55,58,2,66,67,68, 69, 71,72,74,75	BOOTZHEIM	42,72,78,85,86, 87,113	FREIBURG	18,56,143
		BREISACH	17,25,26,27,29,32, 33,34,42,58	FRIBOURG	56
ASPACH	54	BREITENBACH	42	FRIESENHEIM	142
AUTRICHE	28	BREMgarten (CH)	118	FRYBURG	116
AVIGNON	167	BRISACH	44,81	GAMBSHEIM	42
BADE	17,61,143,145,146, 148-149	BRISGAU	62	GANSWEID	138
BAECHLEN	7	BRETTEIN	122	GASTONVILLE	117,118
BALDENHEIM	80,122,123,136, 144,155	BURCKHEIM	21,23,35,37	GEISWASSER	63,66,68,70, 72,74,75
BALE	21,32,44,45,47,52, 58,61,62,67,73,11 7, 121,129,138,140,1 41,142,152	CANADA	121	GERSTHEIM	16,141,142
BALGAU	44,63,184	CENTRE ALSACE	136	GILDWILLER	21
BALSCHWILLER	21	CERNAY	78,85,88	GRAFFENSTADEN	142
BALTZENHEIM	15,18,21,23,24,30, 34,37,58,62,66,68 71,72,74,184	CHALAMPE	68,70,74	GRAND CANAL D'ALSACE	57
BANTZENHEIM	44,68	CHALONS	44	GRANDE BRETAGNE	166
BARDENSTEIN	177	CHALONS-SUR-SAONE	175-176	GRENDDELBRUCH	92,96,107
BARR	81,112,144	CHATEAU THIERRY	44	GRUNDINGEN	56
BASSENBERG	144	CHATENOIS	42,50	GRUSSENHEIM	37,43,66,145, 175,186-187
BEAUNE	176	CLUNNY	164	GUEBWILLER	18,28,29,31,54
BELENHEIM	164	COLMAR	16,18,24,34,36,51, 52,53,54,55,56,67, 70,77,80,140,142- 146,148,165- 166,170,176,183	GUELMA	117
BELFORT	24,54	CONSTANCE	119	GUEMAR	20,37
BELLINZOLA	56	CONSTANTINE	118	GUMBINGEN	180-181
BENFELD	15,19,20,22,24,25, 26,28,100	DACHSTEIN	15,28,29,39	GUNDOLSHEIM	16
BENNWIHR	169-170	DAMBACH-LA-VILLE	15,33,144,146	HAGUENAU	28,54
BERGHEIM	24,55	DAXLANDEN	56	HANF GRABEN	153
BERGZABERN	39	DESENHEIM	184	HARDT	57,67,81
BERLIN	149-150	DETTWILLER	116	HAUBOURDIN	173
BERNSTEIN	15,20	DIEBOLSHEIM	75,95,97,113, 142,153	HAUT BARR	21
BERRENSWILLER	54	DINTZHEIM	8	HAUT KOENIGSBOURG	21,137,148
BERRWILLER	54	DIR ALI	118	HAUTE-MUNDAT	29
BESANCON	54,55,120,166	DORDOGNE	107	HEIDOLSHEIM	18,30,44,77,78, 79,83,144,157-165
BETHANIE	127	DURRENENTZEN	167	HEITEREN	7,44,63,68,70, 72,184
BETHLEEM	121,130	DUTTLENHEIM	54	HEMING	155
		EBERSHEIM	25,152	HESSENHEIM	15,17,23,24 ,32,37,155
		EBERSMUNSTER	15	HILSENHEIM	21,80,88,107,137, 138,149-150,152- 153,155
		EHNWIHR	155	HIRSINGUE	55
		EINSIEDELN	56	HOENHEIM	42
		EL ARROUCH	117		
		ELSENHEIM	18,19,21,22,25,30		

Localités	Page(s)
HOHENACK	17
HOHLANDSBOURG	36
HOLLANDE	45,47
HOLTZHEIM	116
HOMBOURG	73,75
HORBOURG	145
HORBOURG-RIQUEWIHR	26
HOUSSEN	145,184
HOWALD	137
HUNINGUE	45,46,59,73,74
HÜTTENHEIM	42
ILE BOURBON	52
ILE DE RE	56
ILLHAUESERN	174
ILLKIRCH	141,142
ILLWALD	144,146-148
INGOLSTADT	56
INSTENBURG	177
ITALIE	173
ITTENWILLER	10
JAFFA	129
JEBSHEIM	18,20,30,66,145
JECHTINGEN	36
JEMMAPES	118
JERUSALEM	121,123,124,126-133
JORDANIE	121,134
KAISERSTUHL	146
KALBERG	180
KAMSTIGALL	179
KARLSRUHE	56,61
KAYSERSBERG	42,55,56,170,184
KEHL	141
KEMBS	44,68,73
KENZINGEN	145,146,148-149
KERTZFELD	24
KIENTZHEIM	42,55
KINTZHEIM	137,153
KNOX	116
KOCHERSBERG	15
KOGENHEIM	16,109
KÖNIGSBERG	177
KRAFFT	141,142
KsGELESKOPF	12
KUNHEIM	5,23,24,25,30,44,58,59,67,71,72,184,186
LA WANTZENAU	15,99
LALAYE	50
LANDAU	44
LAPOUTROIE	146
LAUFFEN	19
LAUINGEN	56
LAUTERBOURG	44,61,62
LEIPZIG	177
LIEPVRE	25,144
LIMBOURG	36
LIMBURG	137
LOGELHEIM	8,182-185
LOT ET GARONNE	171
LUTZELBOURG	36,50
LUXEMBOURG	181
MACKENHEIM	15,17,18,19,20,23,24,25,26,30,31,35,37,142,155,165
MADAGASCAR	163-164
MAGDEBURG	181
MANDEURE	8,13
MANNHEIM	56
MARCKOLSHEIM	15-22,24-29,31-36,38,39,42,43,50,68,71,72,77,81-85,88,98,101-108,110,111,113,114,116,117,118,

Localités	Page(s)
	135,140-150,153-155,157,,164,173,179
MARIASTEIN	56
MARIENKIRCH	123
MARKIRCH	152
MARLENHEIM	20
MARMANDE	171,174-175
MARMOUTIER	38
MARSEILLE	181
MATTENGRIEN	67
MAUCHEN	50
MAUCHENHEIM	34
METZ	44
MHONDA	165
MILECK	177
MOLSHEIM	20,28,29,31,39,,55
MONT SAINTE ODILE	137,164
MONT SION	132
MONTAUBAN	175
MONTMARTRE	51
MORAVIE	122
MOUTIER-GRANVAL	21
MULHOUSE	28,75,120,143,157,176,183
MUNCHEN	56,157
MUNCHHOUSE	55
MUNSTER	17,120,170
MUNTZENHEIM	145
MUSSIG	82,107,109,112,113,115,147,155,161
MUSTAPHA	118
MUTTERSCHOLTZ	54,77,79,80,82,84,90,95,136,137,138,140,144-146,149-155
MUTZIG-SCHIRMECK	31
NAMBSHEIM	63,68,69,70,72,75
NANCY	25,55,173
NANCY SUR CLUSES	42
NEUBOURG	19
NEUENBOURG	47
NEUF-BRISACH	44,45,58,63,72,75,76,119,173,183
NEW-YORK	116
NIDECK	137
NIEDERBRONN	42
NIEDERBRUNN	123,124
NIEDERENTZEN	18
NIEDERHERGHEIM	7,8,12,13,14,183
NIEDEROTTROT	36
NIFFER	44,67,68,73
NOTHALTEN	42
OBENHEIM	95,142
OBERBRONN	55
OBERHERGHEIM	183-184
OBERNAI	81
OBERSAASHEIM	63,68,184
OCHSENFELD	54
ODESSA	181
OEDENBURG	8,13
OFFENBURG	29
OHNNENHEIM	23,25,30,37,42,116,144,157,161,165
OLBERNHAU	177
OPPENAU	56
ORSCHWIHR	35
ORTENAU	28
OSENLOCH	137
OSTHOFFEN	20
OTTMARSHEIM	44,67,73
OULED RAHMOUN	1,17
PAIRIS	52,53
PALESTINE	121,123,124,

Localités	Page(s)
PARIS	128,134 44,51,52,54,67,73,106,107,150,170,180
PASSAU	56
PAYS BAS	122
PENNSYLVANIE	122
PETIT LANDAU	68,73
PETITE PIERRE	52
PFaffenHEIM	55
PHILIPPEVILLE	118
PILLAU	179-180
PLOBSHEIM	16,17,142
POLOGNE	166,177
POMPEI	12
PONTARLIER	173
PORRENTROY	21,119,120
PRZEMSYSL	177
PUYMICLAN	171-175
QUEIGE	42
RAEDERSHEIM	54
RATHSAMHAUSEN	32
RATISBONNE	19,56
REGENSBURG	21
REINZABERN	10
REMIREMONT	179
RHINAU	15,40,67,68,74,98,107,140,141,142,144,146,151,153-154
RIBEAUVILLE	26,37,40,52,53,55,161,163-165
RICHTOLSHEIM	15,72,88,142,155
RIED	138,140,141,143,147-148,150,153-156,158,165
RIEDELSELTZ	52
RIEGEL	146
RINTING	54
RITTERSHOFFEN	136
RIXHEIM	52
ROBERTSAU	75
ROBERTVILLE	118
RODECK	28
ROME	21
ROSENAU	72
ROSHEIM	42,99
ROSSFELD	78
ROTTWEIL	17,26
ROUFFACH	8,13,17,34,35,52,54
RUMERSHEIM	51
RUSSIE	161
RÜST	17
RUSTENHART	184
RYSWICK	58
SAASBACH	137,143
SAASENHEIM	141,146,155
SAINT DENIS DE LA REUNION	52
SAINT DIE	123
SAINT GALL	182-183
SAINT GOTTARD	45
SAINT-AMARIN	32
SAINTE CATHERINE	53
SAINTE URSANNE	21
SAINTE-CROIX-EN-PLAINE	7,8,37,184
SAINTE-MARIE-AUX-MINES	141,144,146
SAINT-HIPPOLYTE	42,55
SALTZ	123
SARREBOURG	25
SASOULE	177
SAULAGERKLOPF	62

Localités	Page(s)
SAVERNE	15,19,20,23,24,28, 29,31,32,36,37 38,41,158
SCHAFTOLZHEIM	16
SCHERWILLER	18,25,152,158
SCHIRMECK	15,28,179
SCHNELLENBUHL	32,144
SCHOENAU	25,35,72,75,145, 146
SCHWOBSHEIM	15,20
SELESTAT	18,19,32,34,39,42, 44,53,77,80,98 105,113,136,137,1 38,140,142- 155,157-158,160- 161
SELTZ	112,162
SERMERSHEIM	100,102
SEYCHES	174-175
SIDI BEL ABBES	116
SIGOLSHEIM	169
SION	132
SOCA	177
SOLEURE	56,120
SOPPE LE HAUT	54
SOUABE	28
SOULTZ	16,54,55
SOULTZMATT	18
SPIRE	18
SPONECK	36
STAUFFEN	37
STOLPCE	1,77
STRASBOURG	15,16,17,18,21,22, 23,25,26,36,38,42,

Localités	Page(s)
	44,45,47,54,55,59 ,61,62,73,74,119,1 20,122,140-146, 149,152-153, 157,159,161- 162,165
STRAUSSBURG	123
STUTTHOF	180
SUISSE	122
SULTZBIRG	56
SUNDHAUSEN	123
SUNDHOFFEN	184
SUNDHOUSE	16,20,40,72,83,93 ,137,140-151,153- 155
SURBOURG	54
TANZANIE	165
THANN	28
TILZITT	178-179
TROYES	170
TRUCHTERSHEIM	55
UFFHOLTZ	28
UKRAINE	177
UNGERSHEIM	183,186
UNTERLINDEN	53
URSCHENHEIM	15
VAL DE VILLE	143
VENDENHEIM	16
VENISE	24
VIENNE	150
VIEUX BRISACH	47,63,66
VIEUX THANN	54
VILLAGE-NEUF	45
VILLE	25,143,144

Localités	Page(s)
VILLE DE PAILLE	62,68
VILLE NEUVE BRISACH	42
VINCENNES	51
VINDECK	36
VOGELGRUN	63,66,68,72,184
VOLGELSHEIM	63,68,69,72
VORWALD	63
VOSGES	168
WATTWILLER	28
WECKOLSHEIM	7,55,177
WEISS	169
WEISWEIL	145,146,148
WESTHALTEN	55
WESTHAUSEN	15
WIDENSOLEN	24,166-176
WIHR-EN-PLAINE	145
WILLSTETT	23
WISSENBOURG	44
WITTELSHEIM	54
WITTENWEYER	17
WITTERS DORF	54
WITTISHEIM	18,85,90,91,92,93, 94,99,113,136,149 -155
WOLFGANTZEN	184
WUENHEIM	54
WURTEMBERG	25
ZABERN	152
ZEHRRINGER BURBERG	12
ZELL AM HARMERSBACH	38
ZILLISHEIM	161
ZIMMERN	18
ZsRICH	122
ZWINGEN	21

Patronymes Page(s)

ABRAHAM	20
ADOLFF	19
AGASSIZ	120
ALBRECHT	92
ALLAH	131
ALLHEILY	116,117
ALLONAS	42
ANDERHUB	31
ANDLAU (VON)	16,22,33
ANDRES	165
ANSTETT	55
ARCADIUS	12
ARMSPACH	182,185
ARTHUR	153
ASSAL	117
AUFAURE	184
AUGUSTIN	51,52,53,56
AYCOBERRY	57
BAECHER	30
BAECHLER	159
BALDENSBERGER	121-134
BANNA	12
BARLIER	183
BARTH	8
BARTHELEMY	33,34,39
BARTHELME	159
BAUER	183
BAUMANN	41,77,169,183,185
BAUMGARTEN	71,72
BECK	26
BELLICAM	183,185
BEN ARIEH	129
BENEDICT	126
BENGEL	35
BERGHEIM (DE)	24
BERINGER	51
BERNER	37
BERNIER	26
BERNOU	54
BERTHOLD	15
BESSENTZ	116
BIELLMANN	5,10,11,12,14
BISCHOFF	118
BISSINGER	26,27,38
BLANCHARD	81,114
BLASGY	41
BLATZ	116
BLECH	144
BOCK	38
BOECKLIN VON BOECKLINSAU	17,29
BOHN	117
BOISGAUTIER (DE)	32
BRANDEBOURG (DE)	22
BRAUN	21,25,37,115
BREIT	22
BREITER	37
BREITTEL	24
BRENOT	146
BRET	61
BROCKHOFF	183
BRUCH	150
BRUCKER	15
BRUNNER	184
BRUNSPERGER	166
BUCHER	40
BUECHER	169
BURCKEL	19
BURTZ	39
BUSSY	56
CAECILIA	158
CAILLET	29
CALLINET	90
CASTEJA	67
CATALA	144,146
CELSINUS	10

Patronymes Page(s)

CHAMBERLAIN	166
CHAMPION	59
CHARBON	36,41
CHASSAIN	51
CHAUFFOUR	72
CHRISTEN (DE)	34-36,39
CLAUDIENNE	165
CLAUSS	35,41
COLBERT	31,38
CONRAD	57
COUMES	73,74,75
CUCUAT	42
DACHSTEIN (DE)	29
DALADIER	166
DALBERG (DE)	20
D'AUTRICHE	24,25,28,29,32,38
DE BADE	17
DE CASTEX	144
DE DIEST	15
DE GAULLE	173
DE HARCOURT	44
DE LA TOUR	52
DE LANGERON	44
DE MONTFORT	107
DE NEUENFELS	16
DE PEZEAU	44
DE RAPPOLSTEIN	17
DE REINACH	17
DE ROTENBURG	18
DE SAXE	44
DE SEGUR	44
DE WALBACH	17
DE WESTHAUSEN	17
DEMANGEON	57
DEMOUGE	51,54
DESSOYE	36
DEVILLE	42
DIDIER	179
DIERCKMANN	148,150
DIETMAN	22
DIETRICH	37,159
DIETSCH	21,144
DIETZ	120
DIMANT	42
DIRNINGER	167
D'ORLEANS	118
DRAEHER	96
DREYER	183
DROUINEAU	33,34
DU VERNONIS	120
DUPOUY	36
DURAND	58,61,68,71
DUVERGE	40
EBELIN	54
EBENDINGER	117
ECKSTEIN	38
EGERT	115
EIFFEL	170
ELLERBACH	24-28
ELTER (VON)	29
ENTZ	54
ERLIN DE ROHRBOURG	16
ERNST	26
EYRAUD	40
FABER	28,33
FATIMA	165
FEBVRE	57
FEHLMANN	41
FELLINGER	38
FERRO	57
FISCHER (DE)	35
FLACHSLANDEN (DE)	28
FLECHER	116
FLEITH	186
FLESCH	157
FLORIAN	52,56

Patronymes Page(s)

FOURNET	68,69,110
FRANCK	170
FRANTZINGER	118
FREISS	110
FREYTAG	39
FREYTHUR	21
FRIED	26,183,185
FRITSCH	138
FROESCH	118
FROESCHESSE	50
FUCHS	16,37
FULGRAFF	117
FURSTENBERG (DE)	31
GAESSLER	93
GAGNEBIN	120
GARGOWITSCH	174
GASS	21
GASSMANN	160,164
GEBHARD	186
GEIBEL	185
GEIGER	35,36
GEILLER	16
GEISMAR	186
GENDRE	178-179
GENY	26,32
GEORGENTHUM	115
GEORGES	16
GEYER	31,38,55
GIELLET	41
GILLOT	149
GIMKAD	179
GINTER	50
GNAUFF	21
GNAUPP	18
GOBAT	121,126,131,132,133
GOEPFERT	55
GOERING	22
GOETZ	115
GOETZMANN	136
GOELTERLIN	24
GOTTLIEB	20
GOTZEL	20
GRAFF	110,138
GRANQVIST	121,124,131,132
GRASSARD	116
GREMP DE FREUDENSTEIN	20
GRODECKI	56
GROSHAENY	183,185
GROSS	136
GROSSHOLTZ	50
GRUBER	122
GUILLAUME	27
GUTLEBEN	185
HAAG	116,117
HABERKORN	186
HAELLING	57
HAENN	183,185
HAFFNER	40
HAN GENANN'T BREISGGAWER	18,19
HANAUER	35,130
HANNIN	39
HAS	19
HASLAUER	149-150
HASSENFRATZ	185
HAUPTMANN	40
HAYM	21
HECKINGER	183
HECKMANN-STINZY	144,145
HEDWIG	165
HEIMLING	147
HEINRICH	112,185
HEISS	17,24
HEITZLER	42

Patronymes	Page(s)
HERBUTE□	88,98,107
HERMANN	34,35,38,42
HERRENBERGER	39
HERTZOG	7,14
HEUBEL	18
HEUSS	19,21
HILDWEIN	177
HIPP	149
HITLER	166
HOFFMANN	51,52,54
HOFSTETTER	116
HOLANDSBOURG (DE)	36
HORNY	115
HUBER	42
HUCK	183
HUFFEL	18,20,21
HUGARD	42
HUGUIN	33
HUNCKLER	54
HUTIN	167,169
IANUS	10
ICHTRATZHEIM (DE)	26,32
JACOB	52
JACQUET	80
JAEGER	20
JANZEN	177
JEAN	19
JEHL	116,163,165,186
JOESLIN	20
JULIERS	23
JULIO-CLAUDIENNES	8
JUNO	153
KAEPPELE	118
KAGENECK	16,17
KAHL	136
KAMMERER	39,54-55
KAMPER	184
KASTLER	183
KECKMANN-STINZY	144
KEMPF D'ANGRETH	28
KESSENHEIMER	115
KIEFFER	98
KIEHR	162
KILLINGER	149
KIRSCHLEGER	120
KLEINDIENST	157
KLEM	107
KLING	183
KLOTZ	83,84,85,106,110,112
KNAUFF	19
KNITTEL	21,27,36,40,99,107,157
KNOBLOCH	149
KNOBLOCH (VON)	17,28,29,31
KNOLL	66
KOEBEL	156
KOECHLIN	140
KOEFFER	117
KOEHLY	116,118
KOENIG	47,144,153
KOHLER	116,120
KOLB	144
KRESSE	16
KRETZ	78,164
KRIER	12,14
KRONBOURG (DE)	20
KUGELIN	24
KUHLMANN	77-115
KULBRUN	32,33
KUNDERT	21
LA MARCK	35
LACROIX	36
LAGUILLE	16,26
LALÉV□ E	119
LAMBERT	116

Patronymes	Page(s)
LANDSBERG (DE)	23
LANG	144,145
LANGENBERGER	21
LANGERON	44
LEGROM	70
LEHR	16,17,28-29,31-32
LEIFFER	116,117
LEININGER	37
LEOPOLD	179
LERCHENFELD (DE)	32
LEROY	42
LEROY-LADURIE	61-62,73
LESBANCS	110
LEUILLIOT	57,60-61
LEUTERER	21
LEVY	26,34,35,37,54,56
LEYEN	26
LIENHART	170,175
LINEAU	164
LINSENBACH	23
LOCRE□	52
LOEFFEL	33,34,35,38,39,40
LOEFFLEL	32,33
LOLL	116
LOMBARD	140
LOOS	115
LORENS	7,14
LORETTE	106
LOTTERLIN	23
LOUIS	29
LOUIS PHILIPPE	118
LOY	18
LUDAESCHER	27,31
LUGENSLAND	95
LUTZELBURG (VON)	25,37
MAGINOT	154,166,175
MAGNUS	31
MAGNUS MAXIMUS	12
MALTZEN (DE)	36
MANDERSCHIED (DE)	20
MARCK	42,50,116,135
MARCOU	120
MARTEL	149
MARTIN	52,54,174-175
MARX	124
MAST	32
MATHIS	17,149
MATTHIEU	127
MAURER	7
MAYER	18,37
MENDES-FRANCE	154
MEQUILLET	72
MERIAN	26
MERTIAN	53
MESHULLAM	130,131,132
METZ	16
METZGER	116
MEYER	36,40,116,117,136,149
MEYER-SIAT	56,90,107,112,158
MOEGLIN	34,40
MONTAVON	157
MONTAFIORI	127
MONTRICHIER	26
MOOSBRUCKER	78,85,88
MOSSLIN	37
MULL	159
MULLER	34,39,44,55,56,115,157,168-170,175,183,185
MILLER	36,123,131
MUNCH	116
MUNDT	27,38
NAEGERT	40
NAILI	121
NEHR	37

Patronymes	Page(s)
NEMOURS	118
NESEL	35
NESTLER	120
NEUBERT	116
NEUBRAND	109
NEUENSTEIN (DE)	27,28,29
NUBER	14
OBLAT	159,164
OCKL□	117
OCULI	116,117
OFFENBURG (VON)	29
OSTER	28
OTTO	26
PACHON	50
PALMER	123
PANDOURS	69
PETAÏN	173
PAFFENLAPP	20
PFANNER	116
PFAU DE RIEPPURG	17
PFEFFERLE	146
PFLUG (VON)	31,32
PLAPPERT	38
PREDELIS	44
PRUNKEL	183
QUIRIN	92,93
RATHSAMHAUSEN	21,25
RAUH	23
RECHT	48
REDDE□	5,8,11,13,14
REIMERSTAL-ROEMERSTAL (DE)	21
REINACH (DE)	23,25
REINER	98,99
REMCHINGEN	32
REMCHINGEN (DE)	32
REMETTER	174
RENAUD	149-150
RENAULDON	60
REY	183
REMERSTAL	22
RIBAUPIERRE	23,25,34
RIEGERT	54
RIETMULLER	23
RINCK	138
RINCKENBACH	93,185
RINGEISEN	77-115
RIPPEL	41
ROEHM	174
ROHAN	41
ROHMER	118,146
ROHRER	185
RONDOUIN	62,66
ROTH	144,145
ROTHAN	159,161-163
ROTHFUCHS	39
ROUX	63,66
RUDRAUFF	26
RUEST	168
RUFF	20
RUHLMANN	144
SAINCTLO (DE)	39,40
SAINT CHRISCHONA	121,123
SAINT ETIENNE	99
SAINT GALL	182,183
SAINT JEAN BAPTISTE	17
SAINT LOUIS	35
SAINT MARTIN	52
SAINT MICHEL	16
SAINT NICOLAS	158
SAINT OSWALD	112
SAINT THOMAS	16
SAINTE BARBE	168
SAINTE COLOMBE	52
SAINT-THOMAS	164

Patronymes Page(s)

SALM	25
SALOMON	55,130
SAXE-WEIMAR	26
SCHAD	31
SCHAEFFER	136
SCHALLO	40
SCHAPPLER	177
SCHEFFER	23
SCHELLENBERG	38
SCHERLEN	37
SCHICK	123
SCHLAEFLI	15,18,35,48,51
SCHLOESSER	149
SCHLOSSER	42
SCHMIDT	146
SCHMIDT-SIBETH	17
SCHMITT	42,170,174
SCHNAEBELE	138
SCHNEIDER	17,40
SCHOEHN	162,164
SCHOELCHER	51,52,53,56,185
SCHOEPLIN-RAVENEZ	15,28
SCHOMAS	144
SCHORUS	20
SCHUESTER	116
SCHUMACHER	116
SCHUTZ	22,41
SCHWARTZ	106
SCHWEITZER	137
SCHWENDI	19
SCHWENDT	34,39,40,41
SCHWILGUE	80
SEITZ	14,34,35
SENDNER	185
SICHLER	88,107
SIEBER	184
SIEGEL	116
SIGWALD	136,137,138,162
SIMLER	115
SIMON	179
SITTLER	165
SONNTAG	55,79,177
SORG	158
SPECKER	18
SPEITE	15
SPIES	144,145,147,149
SPIITLER	123,124,129,130
STAHL	150
STAUFFEN	37
STEBLER	117
STEIN	28,38
STEINER	27
STENDER	55
STEUER	12
STIEHR	112
STOEBER	119
STOECKEL	115
STOFFEL	183,185
STOSS	95
STRAUEL	43,186
STREITH	116
STRIFF	157-159
STUTZMANN	138
SUTTER	186
THEODOSE	12
THEVENIN	62,63,67
THOMANN	19
THORR	55
THURMANN	119,120
TIBERE	54
TIRAN	55
TODT	32
TRUSCHEL	149
TULLA	61
TURNER	126
UHRENDORFF (VON)	28

Patronymes Page(s)

UNTZ	115
URBAN	136
UTTENHEUM	ZUM RAMSTEIN
	17
VALENTIN	170
VAUBAN	119
VETTER	55
VIGNOLE	151
VIOLAND	42
VOGEL	115,183
VOGELBACH	39
VOGLER	27,160,165
VOGT	54
VOLTAIRE	171
VOLTZ	120
VON ANDLAU	15,16
VON BRANDECK	17
VON BUDDE	149
VON FALCKENSTEIN	51
VON HESSEN	16
VON MULLENHEIM	17
VON REINACH	51
VON WALBACH	17
VON WESSERBERG	51
WACHENHEIM (VON)	29
WAGNER	144-149,154
WALBACH	19
WALBACH (VON)	37
WALBRONN	32
WALLENSTEIN	24
WALTER	16,55,145,148
WALTHER	136-145
WANGEN	39
WEINMANN	117
WEISS	31,117,138
WEISSGERBER	40
WENDELEN	30
WENDLING	184
WERNER	8
WETZEL DE MARSILIEN	19
WETZEL VON MARSILIEN	20
WEYH	117
WILDERMANN	21
WILSDORF	42
WINCKLER	34,38
WINDECK (DE)	20
WINTER	179,181
WINTERER	40
WISS	176
WITTMER	50
WOHLGEMUTH	178
WOLFER	117
WOLFF	8,21
WOELCKER	26
WORMSER	186
WRIGLEY	184
WURMSER	16
WURTEMBERG	25
WURTH	186
WURTZART	16
ZAGERMANN	12,14
ZIEGLER	105,106
ZINDT	16
ZORN DE BULACH	27,140,141,144
ZORN VON PLOBSHEIM	16,17